



MANIOC.org

La Médiathèque de la Région (La Méca),
Conseil départemental de la Guadeloupe



Faint, illegible text, possibly a library stamp or handwritten note, located in the center of the page.

MANIOC.org

La Médiathèque Caraïbe (Laméca)

Conseil départemental de la Guadeloupe



MANIOC.org

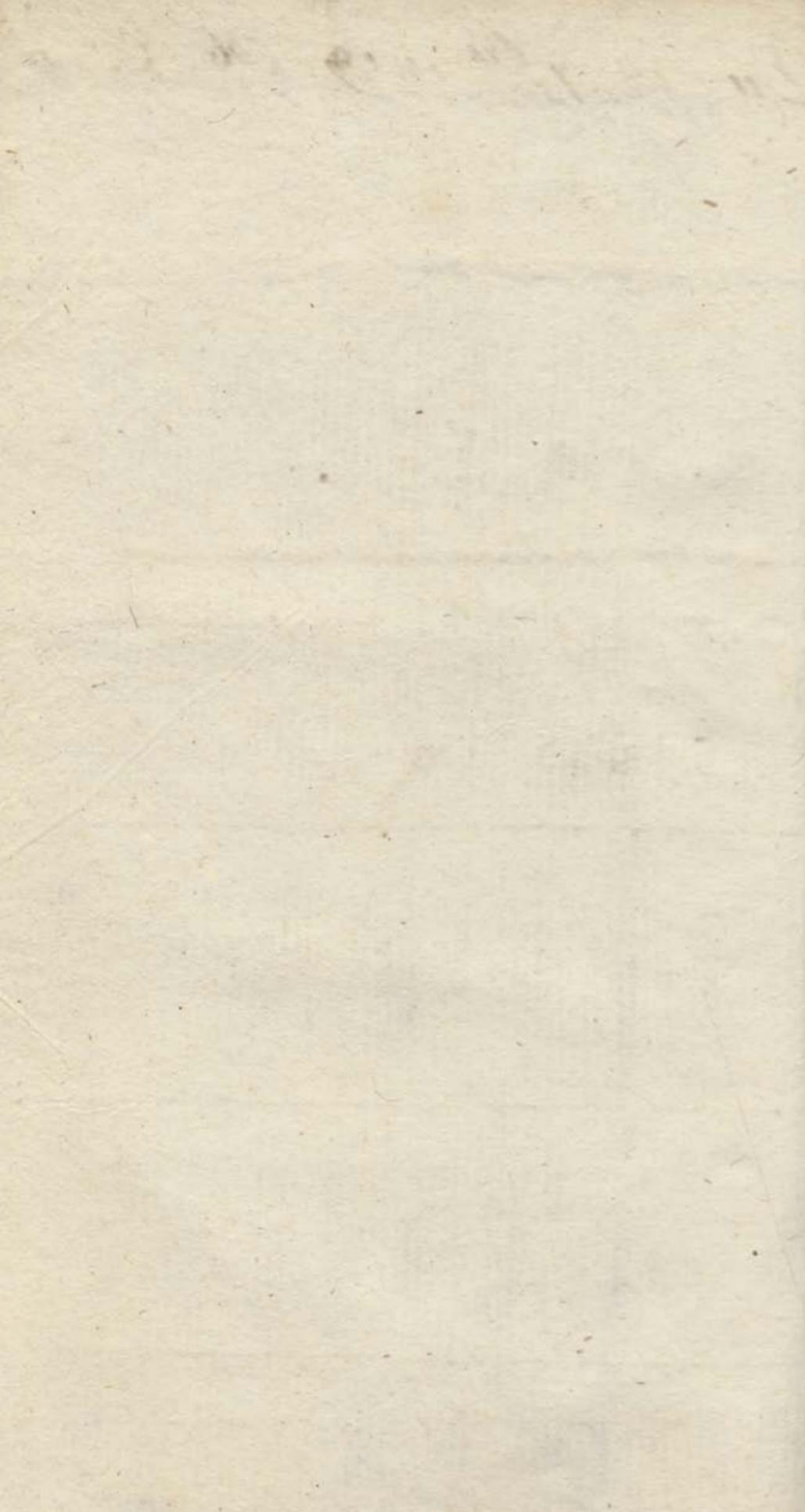
La Médiathèque Caraïbe (Laméca)
Conseil départemental de la Guadeloupe

MANIOC.org

*La Médiathèque Caraïbe (Laméca)
Conseil départemental de la Guadeloupe

Du 18 7^{bre} 1819. M. E.

900



LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tome IX.

A

11

WOTAGEUR

FRANÇOIS

11

TP
10

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS,
OU
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE;
Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME IX.

NOUVELLE EDITION.

Prix 3 liv. relié.



Res 336-
D59954

A PARIS;

Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire,
rue Dauphine.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

MEDIATHEQUE CARAIBE
Bettino Lara

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS
ou
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE.
Écrit au jour par M. L'Abbé DE LAPOSTOLLE.

TOME IX.

NOUVELLE ÉDITION.

Paris chez les Citoyens.

A PARIS,

chez L. GARNOT, Libraire, Palais National, ci-devant, au Salon de Peinture.

M. DCC. LXXIV.

MEDICAL HERB. CANTON



LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LETTRE CL

LE CANADA.

DE Louisbourg à Quebec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, nous laissâmes à notre gauche un pays plein de rochers, de montagnes & de forêts, que quelques François ont appelé la Gaspésie. Il est habité par des sauvages, qui n'ont point d'autres vêtemens que des peaux de bêtes, point d'autres logemens que des cabanes couvertes d'écorces si légères, qu'on les roule comme du papier, & qu'on les porte où l'on veut. Comme ce peuple n'a ni

6 LE CANADA:

bestiaux à nourrir, ni terres à cultiver, il est presque toujours errant; & dès qu'un lieu ne lui fournit plus de quoi subsister, il passe dans un autre.

Avant l'arrivée des François dans ce pays, les Gaspétiens ne faisoient aucun usage ni de pain ni de vin; & ne vivoient que de leur pêche & de leur chasse. Ils ne connoissoient ni marmittes ni chaudières; & faisoient cuire leurs alimens dans des vases de bois, remplis d'eau, où ils jettoient des cailloux ardens, jusqu'à ce que la viande fût à demi cuite. Ils ne font encore aujourd'hui aucune provision, & sont quelquefois réduits, dit-on, à la cruelle extrémité de manger leurs propres enfans.

Ce peuple n'adoroit jadis aucune divinité, & ne suivoit aucun culte. Il regardoit le soleil comme l'auteur de la nature, parce qu'il en est le principal ornement. Au lever de cet astre, les Gaspétiens sortoient de leurs cabanes pour le saluer; & à son coucher, ils lui rendoient le même hommage. Dans leurs maladies, ils avoient recours à des imposteurs; dans leurs différens, à des arbitres. Il n'y a parmi

L E C A N A D A. 7

eux ni prisons, ni loix pénales; s'il arrive qu'un coupable soit jugé digne de mort, le premier qui se présente, lui casse la tête. Les chefs de la nation ne sont distingués ni par l'habillement, ni par des marques extérieures de dignité. Le seul desir de ces barbares est d'avoir de quoi vivre; leur unique ambition, d'être estimés habiles chasseurs & bons guerriers. S'ils livrent des combats, ce n'est point pour étendre leur domaine, mais pour venger leurs injures. Ils levent la peau de la tête & la chevelure des vaincus, l'emportent comme un monument de leur valeur, & l'attachent, comme un trophée, à la porte de leurs cabanes.

La chasse est, après la guerre, l'emploi le plus honorable; & ils n'acquièrent pas moins de réputation par le nombre des bêtes qu'ils tuent, que par celui des hommes qu'ils massacrent, & des chevelures qu'ils arrachent.

Les mariages se font sans cérémonie: un garçon demande une fille; s'il est agréé, il donne & reçoit des présens. Il demeure un an chez son futur beau-pere, & lui cede toutes les pelleteries qu'il rapporte de la chasse; la fille, de

8 LE CANADA.

son côté, s'applique au ménage; & les deux amans vivent ensemble avec assez de décence. Au bout de l'an on les marie; & s'ils passent quelques années sans avoir d'enfans, ils se séparent, & cherchent ailleurs à se pourvoir.

Les deux côtés du fleuve de Saint-Laurent, depuis le pays des Gaspéfiens jusqu'à Quebec, offrent d'agréables points de vue. Il se présente des îles de différente grandeur, dont les campagnes bien cultivées s'élevent en amphithéâtre, & forment une perspective charmante. La ville de Quebec, quoiqu'à cent vingt lieues de la mer, a un port capable de contenir cent vaisseaux, & est placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Ce fleuve, qui n'a jamais moins de quatre à cinq lieues de largeur depuis son embouchure, se rétrécit tellement devant Quebec, que de-là est venu, dit-on, le nom de cette capitale, qui veut dire *rétrécissement*. Les plus gros bâtimens y abordent sans peine; & il y a même un chantier où l'on en construit un grand nombre.

La ville est divisée en haute & basse; & elles sont toutes deux bien bâties

& assez bien fortifiées : il y a une fort belle cathédrale , un palais épiscopal , un magnifique college de Jésuites , trois couvens d'hommes & trois de femmes ; elle est défendue par une citadelle , dans laquelle le gouverneur fait sa résidence. L'hôtel de l'intendance porte le nom de palais , parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur.

Quebec est peu considérable , pour la capitale d'un vaste pays. Elle ne contient tout au plus que sept à huit mille ames ; « mais dans ce petit nombre , » me disoit un Jésuite , on peut encore » se former une société agréable. Un » gouverneur général avec un état- » major , de la noblesse , des officiers » & des troupes , un intendant , un conseil supérieur & des justices subalternes , un grand-voyer , un grand- » maître des eaux & forêts , dont la » juridiction est assurément la plus » étendue de l'univers , des marchands » aisés , ou qui vivent comme s'ils l'é- » toient , un évêque & un séminaire » nombreux , des cercles brillans chez » la gouvernante & chez l'intendante : » voilà , continuoit-il , de quoi passer » le tems sans ennui ; & chacun s'es-

» force de contribuer à l'amusement
 » général. On joue; on fait des parties
 » de promenades; l'été, en caleçon ou
 » en canot; l'hiver, en traîneau sur la
 » neige, ou en patins sur la glace. On
 » chasse beaucoup: car ici, comme en
 » France, quantité de gentils-hommes
 » n'ont guere que cette ressource. Les
 » nouvelles courantes se réduisent à
 » peu de choses; parce que le pays
 » en fournit peu, & que celles d'Eu-
 » rope arrivent toutes à la fois; mais
 » elles font l'occupation d'une partie
 » de l'année; on raisonne sur le passé;
 » on conjecture sur l'avenir. Les scien-
 » ces, les arts ont leur tour; & la con-
 » versation ne languit point. Les Ca-
 » nadiens, c'est-à-dire, les Créoles,
 » respirent en naissant un air de liberté,
 » qui les rend fort agréables dans le
 » commerce de la vie; & nulle part on
 » ne parle plus purement la langue
 » françoise. Il est assez remarquable
 » qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y
 » voit point de particuliers riches,
 » parce que chacun aime à se faire
 » honneur de son bien, & que personne
 » ne s'attache à thésauriser. On fait
 » bonne chere; on se met propre-

» ment ; & le sang est assez beau dans
 » les deux sexes. L'enjouement, la po-
 » litesse & la douceur sont aussi des
 » avantages communs ; & la grossié-
 » reté dans les manieres , comme dans
 » le langage , n'est pas même connue à
 » la campagne ».

Je vis par moi-même , que rien n'é-
 toit exagéré dans cette peinture. Je
 passai l'hiver à Quebec, où je trouvai
 en effet tous les agrémens d'une bonne
 société. J'y vis sur-tout des personnes
 instruites , qui me firent l'histoire de
 nos premiers établissemens dans le
 Canada.

Samuel de Champlain, gentilhomme
 de Saintonge , & capitaine de vaisseau ,
 étant arrivé des Indes occidentales ,
 où il s'étoit fait de la réputation, se
 mit à la tête d'une compagnie de com-
 merce, formée à Dieppe, & partit sur
 une flotte marchande , avec l'agrément
 du roi , pour fonder un comptoir sur
 le fleuve de Saint Laurent. Après avoir
 bien examiné en quel lieu on pouvoit
 fixer l'établissement que la Cour desi-
 roit, il se détermina pour celui où est
 aujourd'hui la ville de Quebec. Il y ar-
 riva au mois de juillet de l'année 1608,

y construisit quelques barraques, fit défricher les terres, & jetta les premiers fondemens de cette capitale.

Toujours plus ardent pour le progrès de sa nouvelle ville, Champlain y retourna deux ans après. La récolte du seigle & du froment avoit été heureuse; mais la vigne n'ayant pas également réuffi, ses gens l'avoient arrachée. Les habitans s'étoient alliés avec les sauvages des environs, qui les avoient foulagés dans leurs besoins, & trouvoient eux-mêmes de l'avantage à se fortifier de leur secours contre d'autres sauvages, nommés les Iroquois, les plus redoutables de cette contrée.

On donna le nom de Nouvelle France à cette partie de l'Amérique; & l'on bâtit le fort de Quebec. Le duc de Ventadour fut nommé viceroi du pays; & quand ce seigneur eut quitté la Cour pour embrasser l'état ecclésiastique, il employa la meilleure partie de ses revenus, à faire travailler à la conversion des sauvages. Les jésuites lui avoient inspiré ce dessein, & s'offrirent pour le xécuter. On les fit partir accompagnés d'artisans & de manoeuvres; leur zele, partagé entre le salut des Indiens

& le progrès de la colonie, s'occupa des deux côtés avec un égal succès; & Quebec, auquel on osoit à peine donner le nom de bourgade, prit enfin la forme d'une ville.

Cependant les Anglois s'autorisant du siege de la Rochelle, pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux couronnes fussent en paix, s'emparèrent du nouvel établissement. On mit alors en délibération, si l'on avoit fait une perte réelle, & si Quebec valoit la peine qu'on en demandât la restitution. Les sentimens furent partagés: les uns représentoient que le climat y étoit trop dur; que les avances excédoient les retours, & que la France ne pouvoit peupler un pays si vaste, sans s'affoiblir elle-même. D'autres répondoient qu'on devoit ne faire passer tous les ans en Amérique, qu'un petit nombre de familles; qu'on avoit l'expérience que les femmes Françoises y sont fécondes; que les enfans s'y élèvent sans peine; que la seule pêche de la morue étoit capable d'enrichir le royaume; que les pelleteries pouvoient devenir un objet important; & qu'enfin, le seul motif d'empêcher que les

Anglois ne devinssent trop puissans dans cette contrée, étoit plus que suffisant, pour engager la Cour à demander cette restitution; ce qu'elle fit effectivement.

La France étant rentrée dans tous ses droits, on s'attacha une partie des sauvages par le lien de la religion; & l'on éloigna par les armes, ceux qui s'obstinèrent à rejeter l'évangile. Le college des jésuites, fondé par la maison de Gamache, & d'autres institutions religieuses, qui s'y firent successivement, ne contribuèrent pas moins à l'ornement de la ville, qu'à l'affermissement de la foi dans les nations converties. On forma de nouveaux établissemens qui se peuplerent par degrés; & les bords du fleuve de Saint-Laurent furent enrichis de superbes habitations.

La source de cette riviere est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remontée à plus de sept cens lieues. Elle passe par différens lacs, avant que d'arriver à Quebec. Le premier, au-delà duquel on n'a point encore pénétré, est celui de Lenemignon, qui se décharge dans le *lac supérieur*. Celui-ci porte ses eaux

dans le lac des Hurons, de-là, dans le lac Erié, & enfin dans l'Ontario. C'est de ce dernier, que sort le fleuve de Saint-Laurent, qui coule d'abord avec assez de tranquillité, & plus rapidement ensuite, jusqu'à la ville de Montréal. Là, il reçoit une autre grande rivière, avec laquelle il traverse toute la belle partie de l'établissement François; & s'élargissant peu à peu, il se rend majestueusement dans la mer.

On donne au lac supérieur environ cinq cens lieues de circuit. Cette petite mer d'eau douce est assez paisible, depuis le commencement de mai, jusqu'à la fin de septembre; & pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de sept mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues de ses bords. Ils ne sont point habités par des sauvages sédentaires; mais, suivant l'usage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui y vont chasser ou pêcher en été; car ce lac qui fournit beaucoup d'esturgeons, de truites & d'autres poissons, est partagé par de grandes isles, pleines d'élangs & de cariboux. Il a cela de particulier, qu'une tempête y est annoncée deux

jours avant qu'elle n'arrive : d'abord on apperçoit sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, fans augmentation sensible. Le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac; le troisieme jour, on le voit tout en feu; & l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on ne trouve de sûreté, que dans des aîyles qui sont sur la côte du nord. Ce lac entre dans celui des Hurons par une cascade de deux lieues de longueur, appelée le *saut de Sainte-Marie*.

Le lac Erié, qui porte aussi le nom de Conti, passe pour un des plus beaux de l'univers. De toutes parts il offre des perspectives riantes : ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers & de vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrain très-uni. On vante la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui se trouvent dans les bois & les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les isles du lac sont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers, où la nature a pris soin de rassembler toutes sortes

d'arbres & de fruits. Si la navigation étoit libre, de Quebec jufqu'au lac Erié, on pourroit faire de ces lieux charmans, le plus fertile, le plus riche & le plus beau royaume du monde. Le nom d'Erié est celui d'une nation de la langue huronne, qui étoit établie fur ses bords, & que les Iroquois ont totalement détruite. Il signifie *chat*, & les Eriés étoient appellés le peuple des chats, parce qu'en effet on trouve, dans cette contrée, quantité de ces animaux, qui font plus gros que les nôtres, & dont la peau est fort estimée.

Entre Quebec & le lac Ontario, est située la ville de Montréal, éloignée d'environ foixante lieues de la capitale du Canada. Le pays des deux côtés de la riviere, d'une ville à l'autre, est très-peuplé, & forme un coup-d'œil agréable. On y voit quantité de fermes & de maisons de plaifance. Montréal occupe une isle du fleuve près du pays des Iroquois. Le nom de Ville-Marie, qu'elle reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage; il ne se conserve que dans les actes publics, & dans la communauté des Prêtres Sulpiciens, qui

font les seigneurs de l'isle. Comme toutes les terres en sont très-bonnes, & que Montréal n'est guère moins peuplé que Quebec, cette seigneurie est d'un produit considérable. La ville offre un aspect fort riant; l'agrément de ses environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas régulièrement fortifiée; une palissade bastionnée, & fort mal entretenue, avec une mauvaise redoute, fait toute sa défense. Sa forme est un quarré long, situé sur le bord du fleuve. Le terrain s'élevant insensiblement, partage la ville dans toute sa longueur, & la divise en haute & basse. La première contient la paroisse, le séminaire, les Jésuites, & le logement du gouverneur; la seconde, l'hôtel-dieu, les magasins du roi, la place d'armes & l'hôpital général. L'hôtel-dieu est desservi par des religieuses; & le séminaire, qui est au centre de la ville, se fait reconnoître pour la maison seigneuriale.

Il se tient tous les ans, dans le mois de juin, une foire à Montréal, où quantité de gens se rendent de toutes parts. Elle s'ouvre avec beaucoup de céré-

monies: on établit des corps-de-garde; & le gouverneur même s'y rend pour prévenir les désordres qui pourroient survenir parmi tant de nations sauvages.

Je ne parlerai point de quelques autres habitations qui occupent les bords de ce même fleuve: il est des objets plus remarquables, tels que la fameuse cascade de Niagara, la plus belle peut-être qui existe dans l'univers. Cette chute d'eau a plus de cent cinquante pieds d'élévation. Le fleuve tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; & la rivière y reçoit une secousse si violente, qu'elle n'est navigable que trois lieues après sa chute. La figure de cette cascade est en fer de cheval, & après de quatre cens pas de circonférence. Elle est divisée en deux, par une petite isle qui ralentit un peu la rapidité du courant. C'est sur un roc, que cette grande nappe d'eau est reçue. Elle y a creusé, avec le tems, une caverne profonde, où, en tombant, elle fait un bruit sourd, semblable à celui du tonnerre éloigné.

Vous desirez, Madame, de connoître le caractère, les mœurs, les usages

des différens peuples qui habitent ce vaste pays. Les langues Algonquine & Hurone partagent presque tous les sauvages du Canada, qui sont en commerce avec les François. Quand on connoît ces deux idiomes, on pourroit, sans interprete, parcourir plus de quinze cens lieues de pays, & se faire entendre à plus de cent peuples, qui ont chacun un dialecte particulier. Voici ce qu'un missionnaire, qui a vécu long tems parmi les Hurons, & qui possède parfaitement ces deux langues, me disoit de l'une & de l'autre.

« Le Huron n'a point de lettres la-
 » biales, parle du gosier, & aspire
 » presque toutes les syllabes : l'Algon-
 » quin s'exprime plus naturellement.
 » La langue du premier est d'une abon-
 » dance, d'une force & d'une noblesse
 » qui ne se trouvent peut-être dans au-
 » cun de nos plus beaux idiomes. La
 » langue algonquine est moins énergi-
 » que; mais elle est plus douce, plus
 » élégante. Elles ont toutes deux une
 » richesse d'expression, une variété de
 » tours, une propriété de mots, une
 » régularité qui étonnent; &, ce qu'il
 » y a de plus surprenant, c'est que

» parmi des barbares qui n'ont jamais
 » connu d'études, qui ne font même
 » aucun usage de l'écriture, il ne s'in-
 » troduit pas une construction vicieuse,
 » pas un terme impropre: les enfans
 » même, jusques dans le discours fami-
 » lier, conservent toute la pureté du
 » langage.

» Dans le huron, un verbe se multi-
 » plie autant de fois, qu'il y a de choses
 » différentes qui tombent sous son ac-
 » tion: par exemple, si on veut dire
 » qu'un homme mange du pain, de la
 » viande, des fruits, &c, on ne se sert
 » pas, comme nous, toujours du mê-
 » me verbe; on en change à chaque
 » sorte d'alimens; comme si l'on disoit:
 » *manger du pain, dévorer de la viande,*
 » *se nourrir de fruits, &c.* Le mot de
 » *manger* varie aussi souvent, qu'il y a
 » de choses comestibles. La même
 » action s'exprime différemment à l'é-
 » gard d'une personne & d'une subs-
 » tance inanimée. On ne diroit pas: *j'ai*
 » *vu un homme, j'ai vu un arbre.* Le mot
 » de *voir* seroit impropre à l'égard de
 » l'un ou de l'autre. Les tours de phrase,
 » usités dans cette langue, ont une sorte
 » de noblesse que n'ont point la plupart

» de celles de l'Europe. Un sauvage à
 » qui on demanderoit pourquoi Dieu
 » l'a créé, répondroit, le Grand Génie
 » a pensé de moi: qu'un tel me con-
 » noisse, qu'il m'aime, qu'il me serve;
 » & je lui ferai part d'un éternel bon-
 » heur. Pour dire d'un homme qu'il est
 » courageux, & qu'une femme est jolie,
 » voici comment il faudroit s'expri-
 » mer: je pense de vous: Monsieur a
 » du courage: je pense de Madame:
 » elle est d'une jolie figure, &c.»

Il y a si peu de tems que j'habite ce pays, que je ne puis guère vous en parler, que d'après ce que j'entends dire; & le même missionnaire qui a voyagé chez tous ces peuples, peut aisément suppléer à ce que je n'ai pu encore apprendre par moi-même. Tous les jours il m'entretient de ses travaux apostoliques: ces détails, qui peut-être ne vous amuseroient pas, sont toujours accompagnés ou suivis de remarques & d'observations curieuses sur les mœurs & les coutumes des peuples qu'il a vus. Voici, par exemple, ce qu'il me dit des Iroquois.

« C'est la nation du Canada, qui
 » semble y tenir le premier rang. Ses

» succès militaires lui ont donné, sur
 » la plupart des autres sauvages, une su-
 » périeurité qu'ils ne sont point en état
 » de lui disputer. Mais rien n'a plus con-
 » tribué à la rendre formidable, que
 » l'avantage de sa situation. Comme
 » elle se trouve placée entre les éta-
 » blissemens de la France & de l'An-
 » gleterre, elle a compris que les deux
 » colonies seroient également inté-
 » ressées à la ménager; & jugeant
 » que si l'une des deux prévaloit sur
 » l'autre, elle en seroit bientôt oppri-
 » mée, elle a trouvé, fort long-tems,
 » l'art de balancer leurs succès. Cepen-
 » dant toutes ses forces réunies n'ont
 » jamais monté qu'à cinq ou six mille
 » combattans: de quelle habileté n'a-
 » t-elle donc pas eu besoin, pour sup-
 » pléer à un si petit nombre? On a
 » vu, dans les dernières guerres, les
 » avantages qu'on peut tirer de son
 » adresse & de sa valeur. Ce peuple,
 » que les Anglois désignent sous le nom
 » général des *cinq nations*, & que nous
 » appellons en France les *Iroquois*, est
 » donc, de tous les sauvages répandus
 » dans l'Amérique septentrionale, ce-
 » lui qui intéresse le plus les François

» & les Anglois. Les nations voisines
 » sont devenues ses tributaires, & n'os-
 » sent faire la paix ou la guerre que de
 » son consentement.

» Les Iroquois, si célèbres dans tou-
 » tes les relations de la Nouvelle Fran-
 » ce, occupent le côté méridional du
 » lac Ontario. Ce pays est très-fertile,
 » mais si dépourvu de bêtes fauves &
 » de poisson, que ses habitans sont
 » obligés d'aller faire leurs chasses au
 » loin, & de venir pêcher sur les bords
 » du lac, d'où ils portent le poisson
 » boucané dans leur village. C'est appa-
 » remment la nécessité de sortir ainsi de
 » leur canton, pour se procurer des
 » vivres, qui les a rendus, par degrés,
 » une des plus belliqueuses & des plus
 » redoutables nations de l'Amérique.
 » Ce fut pour opposer une barrière à
 » des peuples également inquiets &
 » guerriers, que les François firent bâ-
 » tir, à l'entrée du lac, le fort de Fron-
 » tenac, du nom de l'officier qui les
 » commandoit.

» Les Iroquois ont un chef qui juge
 » toutes les contestations. L'homme
 » qui se signale par des exploits & par
 » son zèle pour le bien public, est
 » toujours

» toujours le plus estimé, & ne man-
 » que guère de parvenir à la première
 » dignité. On respecte le fils en faveur
 » des services du père; mais s'il n'a au-
 » cun mérite personnel, ce qui arrive
 » presque aussi souvent que parmi nous,
 » il n'a jamais part au gouvernement.
 » Ils doivent donc être bien étonnés,
 » lorsqu'on leur dit qu'en Europe, un
 » fils ignorant & fripon succède sou-
 » vent aux emplois d'un père éclairé &
 » vertueux.

» Les chefs de ces sauvages s'assem-
 » blent pour délibérer sur les affaires
 » générales : ils peuvent agir séparé-
 » ment dans les cas imprévus; la ligue
 » n'a lieu qu'autant que tout le peuple
 » y consent. Il n'y a point de factions à
 » craindre parmi des hommes qui n'ont
 » ni richesses ni puissance à donner ou
 » à partager : quoique ces chefs n'aient
 » point d'officiers pour faire exécuter
 » leurs ordres, on ne laisse pas que de
 » leur obéir, de peur de s'attirer l'indi-
 » gnation ou le mépris public.

» Les femmes président, comme les
 » hommes, aux conseils nationaux, &
 » ne sont pas moins courageuses à la
 » guerre. On accorde des titres d'hon-

» neur à celles qui se distinguent par
 » de belles actions ; & ces titres les
 » rendent si respectables , qu'elles ont
 » le pouvoir de délivrer un criminel ou
 » un prisonnier condamné à mort.
 » Elles le font délier du poteau , en se
 » présentant & élevant un aile de cy-
 » gne , qui est la maniere de faire grace.
 » Les mœurs sont aussi simples que
 » le gouvernement. Les maisons sont
 » des pieux plantés en terre , & cou-
 » verts d'écorce d'arbre. Au milieu est
 » une ouverture pour la fumée. Par-
 » tout où il y a un certain nombre de
 » huttes , on bâtit une espece de fort
 » quarré sans bastions , entouré de pa-
 » lissades , où les vieillards , les femmes
 » & les enfans se retirent en tems de
 » guerre. Les hommes vont à la chasse ;
 » & les femmes cultivent un petit
 » champ où elles sement du grain.
 » Seules elles suffisent à toutes les opé-
 » rations d'agriculture , qui se rédui-
 » sent à retourner la terre une fois
 » avec un hoyau. Le sol produit des
 » pois , des feves , des choux , du bled
 » de turquie , des melons , des pom-
 » mes de terre & du tabac. Les prairies
 » donnent d'excellens pâturages ; les

» forêts abondent en bois de charpen-
 » te, & sont peuplées de buffles, d'ours,
 » de chevreuils, de pantheres, de loups,
 » de renards, de lapins, &c. Il y a
 » auffi une étonnante quantité de ca-
 » nards, de dindons, de perdrix, de
 » faisans, & de toute autre espece
 » d'oiseaux si peu farouches, que les
 » enfans les prennent dans la campagne.

» Les Iroquois ont le teint balanné,
 » & la peau horriblement noircie, ou,
 » comme ils disent, agréablement pein-
 » te & ornée de figures, tracées avec
 » de la poudre à canon. Ils ont la tête
 » rase, à l'exception des pauvres; car
 » chez eux, comme parmi nous, qui ne
 » sommes pourtant pas des sauvages,
 » il y a des pauvres & des riches, des
 » nobles & des roturiers. Les dernie-
 » res classes sont distinguées par une
 » touffe de cheveux qu'elles laissent
 » croître sur le sommet de la tête, &
 » qu'elles arment de plumes d'oiseaux,
 » de poil de chevreuil ou d'une queue
 » de lapin. Les oreilles forment la plus
 » brillante partie de leur parure. Ces
 » peuples les font grandir à force de
 » les tirer; ensuite ils les fendent, opé-
 » ration très-douloureuse, qui, pen-

» dant quarante jours , fait souffrir le
» martyr à celui qui la subit. Ils les
» chargent ensuite de lourds anneaux
» d'argent , de cuivre ou de plomb. Ils
» en attachent aussi aux narines ; &
» rien n'est plus commun que des bra-
» celets & des colliers de coquille ou
» de métal , qui font la parure ordi-
» naire des plus distingués de la nation.
» Un morceau d'étoffe , noué au-dessus
» de la ceinture , une chemise fort cour-
» te , des lambeaux de toile , liés au-
» tour des jambes en guise de guêtres ,
» un grand manteau , ou , pour mieux
» dire , une grossière couverture jettée
» sur leurs épaules , composent leur vê-
» tement. En hiver ils ont des bas de
» drap , & des chaufsons de peau. En
» été la plupart vont presque nus.
» Quelques femmes portent des jupons ,
» laissent croître leurs cheveux jusqu'à
» mi-jambes , & quelques-autres jusqu'à
» terre. Elles les tressent & les ornent
» de rubans ; d'autres les enferment
» dans une bourse , pour imiter nos
» jeunes François du Canada , aux-
» quels elles ne seroient fâchées ni de
» ressembler ni de plaire. Elles laissent
» croître aussi leurs sourcils ; mais c'est ,
» avec la chevelure , le seul ornement

» de cette espece , qu'elles conservent ;
 » elles s'épilent , avec un soin extrê-
 » me , par-tout le corps. Une Iroquois-
 » se non épilée ne trouveroit ni amant
 » ni mari. Elles vous paroîtront en gé-
 » néral assez bien faites , & d'une figure
 » agréable.

» Ces peuples sont doux , civils ,
 » affables avec leurs amis ; mais cruels ,
 » scélérats , irréconciliables envers
 » leurs ennemis , qu'ils poursuivent
 » jusqu'à ce qu'ils les aient extermi-
 » nés , eux & toute leur race. Au-
 » trefois , les devoirs de l'hospita-
 » lité étoient sacrés parmi eux ; ils ac-
 » cueilloient les étrangers , comme les
 » hospitaliers de l'antiquité recevoient
 » les voyageurs ; mais , grace aux inf-
 » tructions & à l'exemple des Euro-
 » péens , ils se font civilisés , jusqu'à
 » devenir durs , avides & cruels.

» Accoutumés aux plus rudes fati-
 » gues , ils supportent , avec une égale
 » constance , le froid , le chaud , la
 » faim , la soif & les longues marches ;
 » & malgré cela , c'est la nation la plus
 » intempérante que je connoisse. L'u-
 » sage des liqueurs fortes les porte à
 » toutes sortes d'excès ; & ils mettent

» sur le compte de la liqueur même ;
 » toutes les violences auxquelles ils se
 » livrent. Quoiqu'ils se nourrissent pour
 » l'ordinaire de gibier , ils mangent
 » quelquefois des chiens , des chats ,
 » & jusqu'à des couleuvres. Pour rôtir
 » leurs viandes , ils y passent un long
 » bâton planté en terre , & panché du
 » côté du feu.

» La passion , ou plutôt la fureur du
 » jeu n'est , nulle part , portée plus loin
 » que chez les Iroquois. Il est fort ordi-
 » naire de les voir perdre tout ce qu'ils
 » possèdent , piece à piece , jusqu'à leur
 » chemise , & aux lambeaux de toile
 » qui leur servent de bas ou de ceinture.
 » A cette qualité , qui tient plus des
 » mœurs civilisées de nos villes , que
 » du défintéressement naturel des sau-
 » vages , ceux - ci joignent encore
 » l'amour du sexe ; autre trait de res-
 » semblance qu'ils ont avec toutes les
 » nations policées.

» Chaque homme a sa propre femme
 » qu'il prend , & qu'il renvoie quand il
 » veut ; mais ils ne connoissent point
 » la polygamie. Chez eux le mariage
 » n'est précédé ni suivi d'aucun contrat ,
 » d'aucune formalité. Les jeunes gens

» des deux sexes se conviennent & s'u-
 » nissent ; & c'est, tout au plus, l'af-
 » faire d'une demi-heure. Quoique les
 » mariages ne subsistent qu'autant qu'ils
 » le jugent à propos, on en trouve ce-
 » pendant qui durent jusqu'à la mort,
 » sur-tout s'il y a des enfans. A l'instant
 » même où une Iroquoise vient d'être
 » mere, on plonge le nouveau né dans
 » l'eau froide, quelque tems qu'il fasse ;
 » & ce bain est répété tous les jours
 » pendant deux ans. A peine les fem-
 » mes sont-elles rétablies de leurs cou-
 » ches, c'est-à-dire, vers la fin du troi-
 » sieme jour, qu'elles portent elles-
 » mêmes à la riviere leurs enfans, pour
 » les laver. J'en ai vu au bord d'un
 » ruisseau, s'y baigner, y plonger l'en-
 » fant, & s'en retourner chez elles, le
 » portant sur un bras, & de l'autre un
 » sceau d'eau.

» Depuis que ces gens ont commer-
 » ce avec les Européens, leurs armes
 » consistent en un mousquet, un long
 » couteau & une hache. Prendre la
 » hache, chez eux, c'est déclarer la
 » guerre ; l'enterrer, c'est faire la paix.
 » Ils la manient avec tant d'adresse,
 » que quoiqu'elle pirouette continuel-

» lement après qu'ils l'ont jettée, le
 » tranchant donne toujours au but.
 » Avant que de se mettre en campagne,
 » ils font un grand repas, qui est suivi
 » d'une danse guerriere. Ils y assistent
 » le corps barbouillé de vermillon, qui
 » leur donne un air effroyable. Ils se
 » levent en chantant leurs exploits &
 » ceux de leurs ancêtres; ce qui allume
 » un enthousiasme militaire dans toute
 » l'assemblée. Le lendemain ils se met-
 » tent en marche à la file les uns des
 » autres, pendant quelques milles, en
 » gardant un profond silence. Après
 » que la procession est finie, ils dé-
 » pouillent un gros chêne de son écorce,
 » & représentent sur son tronc l'expé-
 » dition qu'ils projettent. La figure
 » d'un canot marque la force de leur
 » parti, avec le nombre d'hommes
 » qu'il contient; & l'on connoît, par
 » l'animal qui est peint à la poupe, la
 » nation qu'ils ont dessein d'attaquer.

» Il n'est rien qu'ils ne mettent en
 » usage, pour animer le courage du
 » peuple; & rien n'y paroît plus pro-
 » pre, que la cérémonie dont le retour
 » d'un parti est accompagné. Avant
 » que de rentrer dans le village, deux

» hérauts s'avancent à portée de se faire
 » entendre, & jettent un cri, dont la
 » modulation annonce la bonne ou la
 » mauvaise nouvelle. Dans le pre-
 » mier cas, le peuple s'assemble; &
 » l'on prépare un festin aux vainqueurs.
 » Ils sont précédés par un homme qui
 » porte, au bout d'une longue perche,
 » un arc sur lequel sont étendus les
 » crânes des ennemis qu'ils ont tués
 » dans le combat. Les parens, les fem-
 » mes, les enfans se présentent aux hé-
 » ros victorieux, & leur témoignent
 » toutes sortes de respects. Les com-
 » plimens finis, un de ces guerriers
 » fait le récit de ce qui s'est passé; tous
 » l'écoutent avec la plus grande atten-
 » tion; & l'on commence le festin & les
 » danfes.

» Pour aguerrir les jeunes gens,
 » ceux sur-tout qui n'ont point encore
 » vu l'ennemi, les anciens leur font
 » toutes sortes d'insultes. Ils leur jet-
 » tent sur la tête des cendres chaudes;
 » ils leur font les plus sanglans repro-
 » ches; ils les frappent, les accablent
 » d'injures, & poussent cette comédie
 » aux derniers excès. Il faut souffrir
 » tout avec insensibilité: sur la moine;

» dre marque d'impatience on feroit
 » jugé indigne de jamais porter les
 » armes.

» Comme l'efpérance d'éviter la
 » mort, & de guérir de fes bleffures,
 » fert beaucoup à foutenir le courage,
 » on prépare diverfes fortes de dro-
 » gues: c'eft le foin des jongleurs de
 » la nation, qui en font les médecins.
 » Un de ces impofteurs déclare qu'il
 » va communiquer aux racines & aux
 » plantes dont il a fait provifion, la
 » vertu de guérir les plaies, & de ren-
 » dre aux morts la vie & la fanté. Il
 » chante enfuite; fes collegues lui ré-
 » pondent; & l'on fuppoſe que pen-
 » dant leur concert, la vertu médi-
 » cale ſe répand fur toutes leurs dro-
 » gues. Le principal jongleur en fait
 » l'épreuve. Il commence par ſe faire
 » ſaigner les levres; il y applique ſon
 » remede; le ſang qu'il ſuce avec adreſ-
 » ſe, ceſſe de couler; & les ſpectateurs
 » applaudiffent par des cris de joie. Ce
 » même charlatan prend un animal
 » mort, laiſſe aux curieux tout le tems
 » de ſ'assurer qu'il eſt effectivement ſans
 » vie; & lorsqu'il les voit bien per-
 » ſuadés, il lui ſouffle dans la gueule

» des poudres d'herbe ; & , par le
 » moyen d'une canule qu'il lui infere
 » sous la queue , il le fait remuer. Dans
 » le fond cet artifice n'en impose à
 » personne ; mais il amuse l'assemblée.

» Ces Indiens ne combattent jamais
 » que par escarmouches , par surprises
 » & par petits corps , qui se retirent
 » tous les soirs au lieu du rendez-vous.
 » Ils connoissent si bien , à la disposi-
 » tion de l'herbe , les endroits où ont
 » passé les ennemis , qu'ils les pour-
 » suivent à la piste. Pour ne point re-
 » tarder la marche , ils tuent , sans mi-
 » séricorde , les femmes & les enfans
 » qu'ils rencontrent , leur ôtent le crâ-
 » ne , & emmenent les hommes pri-
 » sonniers. Si quelqu'un a perdu un pa-
 » rent à la guerre , & qu'il choisisse un
 » de ces captifs pour lui en tenir lieu ,
 » celui - ci est non - seulement à l'abri
 » des tourmens réservés à ses camara-
 » des ; mais il jouit encore de tous les
 » droits des autres sauvages : la famille
 » l'adopte ; ce seroit une infamie que
 » de le renvoyer ; on passeroit pour
 » avoir vendu le sang du défunt.

» En entrant dans tous les droits de
 » ceux dont ces prisonniers tiennent la

» place , souvent la reconnoissance ou
 » l'habitude leur fait prendre , de si
 » bonne foi , l'esprit national , qu'ils ne
 » font plus de difficulté de porter les
 » armes contre leur patrie. Les Iroquois
 » ne se sont soutenus que par cette
 » politique : leurs guerres continuelles
 » avec la plupart des autres nations , les
 » auroient presque détruits , s'ils n'a-
 » voient naturalisé une partie de leurs
 » captifs.

» Le particulier à qui l'on fait pré-
 » sent de l'homme qu'il veut adopter ,
 » l'envoie prendre par quelqu'un de sa
 » famille ; & le conseil , en le remettant
 » entre ses mains , s'exprime dans ces
 » termes : « on te donne de quoi ré-
 » parer la perte d'un tel , & nettoyer le
 » cœur de son pere , de sa mere , de sa
 » femme & de ses enfans , soit que tu
 » veuilles leur faire boire du bouillon
 » de cette chair , ou que tu aimes mieux
 » remettre le mort sur sa natte , dans
 » la personne de cet esclave , dont tu
 » peux disposer à ton gré ». Un prison-
 » nier que l'on adopte ainsi , est con-
 » duit à la cabane où il doit demeurer.
 » On commence par le délivrer de ses
 » liens ; on fait ensuite chauffer de l'eau

» pour lui laver toutes les parties du
 » corps ; on panse ses plaies , s'il en a ;
 » on n'épargne rien pour lui faire ou-
 » blier les maux qu'il a soufferts ; on le
 » nourrit bien ; on l'habille propre-
 » ment ; en un mot , on ne traiteroit
 » pas mieux celui qu'il *ressuscite* : c'est
 » l'expression dont ils se servent. Quel-
 » ques jours après , on fait un festin ,
 » dans lequel on lui donne solemnel-
 » lement le nom du mort qu'il rem-
 » place , & dont il contracte toutes les
 » obligations , comme il entre dans
 » tous ses droits. Si un captif adopté
 » prend la fuite , & tombe une seconde
 » fois entre les mains de ses vainqueurs ,
 » on le regarde comme un enfant dé-
 » nature , un ingrat qui a pris parti
 » contre ses parens , ses bienfaiteurs ;
 » & la vengeance alors n'a point de
 » bornes.

» Lorsqu'un prisonnier est condamné
 » à perdre la vie , on commence par
 » invoquer l'ombre d'un guerrier qui
 » a péri dans le combat , & dont on a
 » dessein de venger la mort. « Appro-
 » che , dit-on au défunt ; on va t'appai-
 » ser ; on te prépare un festin ; bois à
 » longs traits de ce sang que nous allons

» verser pour toi ; reçois le sacrifice
» que nous te faisons, par le supplice de
» cet esclave. On lui enleva la che-
» velure ; on boira dans son crâne ; on
» lui appliquera des haches ardentes ;
» il sera brûlé & mis dans la chaudiere.
» Tu ne feras donc plus de plaintes ; tu
» feras pour jamais satisfait ». Un crieur
» fait sortir le prisonnier de la cabane,
» & exhorte les jeunes gens à le bien
» tourmenter. Un autre s'adresse au pa-
» tient & lui dit : mon frere , prends
» courage ; nous allons te brûler. Le
» captif répond froidement : » tu fais
» bien ; je te remercie ». Il est ensuite
» conduit au lieu du supplice. L'usage
» commun est de le lier à un poteau,
» de maniere qu'il puisse tourner tout
» autour. Alors il commence sa chan-
» son de mort, fait le récit de ses ex-
» ploits, insulte & défie ses bourreaux,
» les exhorte à ne pas l'épargner, &
» les prie seulement de se souvenir qu'il
» est Homme. « Je suis brave, leur dit-
» il ; je suis intrépide ; je ne crains ni
» la mort ni les tortures ; ceux qui les
» redoutent sont des lâches. La vie
» n'est rien pour un homme de courage.
» Que la rage & le désespoir étouffent

» mes ennemis ; que ne puis-je les dé-
» vorer & boire leur sang » ! Il semble
» que son but soit d'animer contre lui
» les arbitres de son sort. En effet une
» pareille vanité, dans un tems & des
» circonstances si peu propres à en inf-
» pirer, lui coûte cher ; car cette bra-
» vade déplacée met en fureur tous
» ceux qui l'entendent. Aussi ne tarde-
» t-il pas à en ressentir les terribles
» effets. Tantôt on l'oblige, après l'a-
» voir délié, de courir entre deux rangs
» d'hommes armés de pierres & de bâ-
» tons, qui frappent sur lui comme
» s'ils vouloient l'assommer ; mais on
» observe de ne pas donner de coups
» qui puissent mettre sa vie en danger.
» Tantôt on lui arrache un ongle, un
» doigt, une oreille, &c. L'un lui dé-
» chire la chair ; l'autre le perce d'une
» haleine ; les femmes le fouettent im-
» pitoyablement. L'unique vengeance
» qu'elles se refusent, la seule qui soit
» exceptée, à moins qu'elles n'en aient
» reçu la permission, qu'on accorde
» rarement, qu'elles ne demandent
» même pas, ou si elles la demandent
» & qu'elles l'obtiennent, qu'elles n'é-
» xercent que le plus tard qu'elles peu-

» vent , c'est la mutilation. Ce n'est
 » qu'après avoir inhumainement arra-
 » ché toutes les parties du corps ,
 » qu'elles immolent cette triste & der-
 » niere victime , qui avoit été long-tems
 » l'objet de leur compassion & de leur
 » indulgence. Sans doute , c'est pour
 » éviter un affront de cette espece , que
 » le patient a soin de les faire souvenir
 » qu'il est Homme.

» Dans ces horribles exécutions , qui
 » n'ont d'autre regle que la férocité &
 » le caprice , on n'observe point de mé-
 » thode uniforme ; souvent tous les ha-
 » bitans de la bourgade , hommes , fem-
 » mes & enfans , s'empresent de porter
 » les premiers coups. On commence
 » quelquefois par brûler les pieds , en-
 » suite les jambes , & successivement
 » tout le corps , en remontant jusqu'à
 » la tête. Plus les cris , que la violence
 » de ces tourmens fait jetter aux pri-
 » sonniers , sont aigus & perçans , plus
 » le spectacle est divertissant & agréa-
 » ble pour cette barbare assemblée. Le
 » supplice dure pendant quatre ou cinq
 » heures , quelquefois même pendant
 » plusieurs jours. Lorsque le patient n'est
 » pas lié , il lui est permis de se défen-

» dre. Ses tourmens redoublent alors ;
 » mais il accepte cette liberté , moins
 » dans l'efpoir de fauver fa vie , que
 » pour venger fa mort , & mourir en
 » guerrier ». Le miffionnaire nous dit
 avoir été lui-même témoin d'un exem-
 ple fingulier & incroyable , de la force
 & du courage que ces deux paffions
 peuvent infpirer. Je ne le rapporte que
 fur la foi de cet homme de bien , qui
 affure l'avoir vu.

« Un capitaine Iroquois avoit mieux
 » aimé braver le péril , que de fe dés-
 » honorer par la fuite. Il fe battit long-
 » tems en homme qui vouloit périr les
 » armes à la main ; mais les Hurons
 » qu'il avoit en tête , vouloient l'avoir
 » vif , & le prirent. Arrivé dans la bour-
 » gade , il fut condamné à mourir dans
 » les flammes. Comme il n'étoit pas
 » lié , il fe crut en droit de faire à fes
 » ennemis tout le mal dont il feroit
 » capable. On l'avoit fait monter fur
 » une efpece de théâtre , où le feu lui
 » fut appliqué à toutes les parties du
 » corps. Il n'en parut pas ému ; & fes
 » bourreaux étoient embarraffés à lui
 » trouver quelque endroit fenfible , lors-
 » qu'un d'eux s'avisâ de lui cerner la

» peau de la tête, & de la lui arracher.
» avec violence. La douleur le fit tom-
» ber sans aucune marque de connois-
» sance. On le crut mort; & chacun
» se retira. Un moment après il revint
» de cet évanouissement; & ne voyant
» plus personne autour de lui, il prit
« des deux mains, un gros tison, rap-
» pella ses bourreaux, & les défia de
» s'approcher. Sa résolution les surprit:
» ils poussèrent d'affreux hurlemens,
» s'armerent les uns de tisons ardens,
» les autres de fers rougis au feu, &
» fondirent sur lui tous ensemble. Il
» les reçut avec une vigueur qui les fit
» reculer. Le feu lui servit de retran-
» chement d'un côté; il s'en fit un
» autre avec les échelles dont on s'étoit
» aidé pour monter sur l'échafaud; &
» cantonné dans son propre bûcher,
» il fut quelque tems la terreur d'une
» bourgade entiere. Un faux pas qu'il
» fit, en voulant éviter un tison qui lui
» fut lancé, le fit retomber au pouvoir
» de ses ennemis. Ces furieux lui firent
» payer bien cher la douleur qu'il ve-
» noit de leur causer. Après avoir épui-
» sé leurs propres forces à le tourmen-
» ter, ils le jetterent au milieu d'un

» grand brasier , & l'y laisserent , dans
 » l'opinion qu'il seroit bientôt étouffé.
 » Ils furent trompés : lorsqu'ils y pen-
 » soient le moins , ils le virent descen-
 » dre de l'échafaud , armé de tisons , &
 » courir vers le village , comme s'il eût
 » voulu y mettre le feu. Tout le mon-
 » de en fut glacé d'effroi ; & personne
 » n'eut la hardiesse de se présenter à lui
 » pour l'arrêter. Mais , à quelques pas
 » des premières cabanes , un bâton
 » qu'on lui jeta de loin entre les jam-
 » bes , le fit tomber ; & l'on fut sur lui,
 » avant qu'il pût se relever. On lui cou-
 » pa d'abord les pieds & les mains ; on
 » le roula sur des charbons embrasés ;
 » enfin on le mit sous un tronc d'arbre
 » tout en feu. Alors toute la bourgade
 » fit un cercle autour de lui , pour goû-
 » ter le plaisir de le voir brûler. Cepen-
 » dant le mourant fit un dernier effort
 » qui renouvela le trouble. Il se traîna
 » sur les coudes & sur les genoux , avec
 » une vigueur & d'un air menaçant , qui
 » écartèrent les plus proches , moins
 » de frayeur , à la vérité , que d'étonne-
 » ment. Bientôt un Huron le prit par
 » derrière , & lui coupa la tête.
 » Si les sauvages font la guerre en

» barbares , on peut dire que dans leurs
 » traités de paix & dans toutes leurs
 » négociations , ils ont autant de no-
 » bleffe que d'habileré. Ils envoient à
 » l'ennemi un député avec une pipe ;
 » il fait ses propositions ; si elles sont
 » acceptées , il ratifie les préliminaires
 » en fumant avec eux ; & dès l'instant
 » on cesse toute hostilité de part &
 » d'autre. Nous autres François , nous
 » appellons cette pipe un *Calumet* ; c'est
 » parmi ces Indiens quelque chose de
 » si sacré , qu'une nation ayant violé
 » les privileges qui y sont attachés , ses
 » alliés furent pendant trente ans en
 » guerre avec elle.

» L'éloquence est le seul , ou du
 » moins le principal moyen de s'éle-
 » ver chez les Iroquois , & de se dis-
 » tinguer dans les assemblées. Rien ne
 » leur plaît autant que la méthode , &
 » ne les choque plus qu'un discours ir-
 » régulier , par la peine qu'on a de le
 » retenir. Lorsqu'ils ont une réponse à
 » faire , ils la répètent , d'un bout à l'au-
 » tre , avec le plus d'ordre qu'il leur est
 » possible. Ils s'énoncent en peu de
 » mots , & font un fréquent usage des
 » métaphores. Leurs orateurs s'expri-

» ment avec force , & accompagnent
 » leurs paroles de gestes très énergi-
 » ques. Leur contenance féroce , leur
 » manteau qui flotte sur leurs épaules ,
 » leur ton de voix , l'assurance dans les
 » discours qu'ils adressent , le bras nud ,
 » à un auditoire assis par terre en demi-
 » cercle , & en plein air , tout cela rap-
 » pelle dans l'esprit une forte idée des
 » anciens orateurs Grecs & Romains.
 » A chaque point du discours , soit
 » qu'ils ratifient un ancien traité , soit
 » qu'ils en fassent un nouveau , on
 » donne un collier ou baudrier , pour
 » perpétuer le souvenir de l'affaire
 » dont il est question. Ces colliers ont
 » environ quatre pouces de largeur sur
 » trente de longueur. Ils consistent en
 » plusieurs rangs de petits coquillages ,
 » enfilés les uns sur les autres , par le
 » moyen d'un cordon.

» Pour vous donner une idée de la
 » manière dont ces peuples traitent
 » avec leurs alliés & leurs voisins , je
 » rapporterai quelques fragmens de
 » leurs discours , & des réponses. Entre
 » plusieurs traits de cette nature , j'en
 » choisis un qui représente à la fois le
 » caractère d'éloquence des sauvages ,

» & la méthode que les Européens em-
 » ploient, à leur imitation, pour s'ex-
 » pliquer avec eux. C'est la harangue
 » d'un de nos officiers François aux
 » chefs des Iroquois.

» Le roi, mon maître, ayant appris
 » que vous avez souvent violé la paix,
 » m'a ordonné de venir, avec une es-
 » corte, pour vous sommer de me
 » suivre dans mon camp. L'intention
 » du grand roi est que nous fumions
 » ensemble le Calumet de paix; mais
 » à condition que vous me promettiez
 » de donner une entière satisfaction à
 » ses sujets, & de ne jamais les inquié-
 » ter à l'avenir. Vos guerriers ont pillé
 » les marchands qui alloient chez les
 » Illinois, & les autres nations qui sont
 » les sujets de mon roi. Si vous conti-
 » nuez ces vexations, j'ai des ordres
 » exprès de vous déclarer la guerre. Ce
 » baudrier confirme ce que j'avance.

» Vos guerriers ont conduit les An-
 » glois près des lacs qui appartiennent
 » au roi, mon maître, & les ont menés
 » chez des nations qui sont ses enfans,
 » pour détruire leur commerce, & les
 » soustraire à l'obéissance du grand roi.
 » Je veux bien oublier ce qui s'est passé;

» mais si jamais il arrive la même chose,
 » j'ai des ordres exprès de vous déclara-
 » rer la guerre. Ce baudrier est pour
 » confirmer mes paroles.

» Vos guerriers ont fait, en tems
 » de paix, des incursions barbares chez
 » les Illinois, & y ont pris plusieurs
 » prisonniers. Ces peuples, qui sont
 » les enfans de mon roi, ne doivent
 » pas être vos esclaves; si vous refusez
 » de leur rendre la liberté, j'ai des or-
 » dres exprès de vous déclarer la guer-
 » re. Ce baudrier est pour confirmer ce
 » que je viens de dire ».

» Un des chefs prit la parole, & fit
 » à l'officier François la réponse sui-
 » vante. » Je t'honore, & les guerriers
 » qui sont avec toi. Que mes paroles se
 » hâtent d'arriver à tes oreilles; fais-y
 » attention. Tu dis n'être venu que
 » pour fumer le grand Calumet avec
 » les chefs des Cinq Nations; mais je
 » crois m'appercevoir du contraire;
 » ton dessein étoit de nous frapper sur
 » la tête, si la maladie n'eût affoibli
 » ton armée. Ecoute: nos femmes au-
 » roient pris leurs casses-têtes; nos en-
 » fans & nos vieillards auroient appor-
 » té leurs arcs & leurs fleches dans le

» cœur de ton camp, si nos soldats ne
 » les eussent désarmés & retenus.

» Nous n'avons pillé d'autres Fran-
 » çois, que ceux qui portoient des fu-
 » sils, de la poudre & des balles à nos
 » ennemis; parce que ces armes nous
 » eussent coûté la vie. Nous avons
 » suivi, en cela, l'exemple des mission-
 » naires, qui défoncent tous les barils
 » de liqueurs fortes qu'on apporte dans
 » nos habitations, de peur que nos guer-
 » riers ne s'enivrent, & ne leur cassent
 » la tête. Nous ne rendrons point les
 » armes que nous avons prises; & nos
 » anciens ne craignent point la guerre.
 » Ce baudrier confirme mes paroles.

» Nous avons conduit les Anglois
 » sur vos lacs pour commercer, de
 » même que les Illinois ont amené les
 » François négociers sur les nôtres.
 » Nous sommes nés libres; nous ne
 » dépendons ni de vous, ni des An-
 » glois. Nous pouvons aller où bon
 » nous semble, mener avec nous qui
 » nous voulons, acheter & vendre ce
 » qu'il nous plaît. Si vos alliés sont vos
 » esclaves, traitez-les comme tels. Ce
 » baudrier confirme mes paroles.

» Nous avons frappé les Illinois à
 » la

» la tête, parce qu'ils ont coupé les ar-
 » bres de paix, qui servoient de limites
 » à notre pays. Ils sont venus faire de
 » grandes chasses de castors sur nos
 » terres, & n'ont laissé aucun de ces
 » animaux en vie; ils ont tué les mâles
 » & les femelles, ce qui est, parmi
 » nous, un crime impardonnable. Nous
 » avons moins fait que les François,
 » qui ont envahi les terres de plusieurs
 » nations Indiennes, & les ont chassées
 » de leur pays. Ce baudrier est pour
 » confirmer ce que je dis.

» Ecoute, François, prends garde
 » que tes soldats n'étouffent l'arbre de
 » paix, & ne l'empêchent de couvrir
 » ton pays & le nôtre de ses branches.
 » Je t'assure, au nom des Cinq Nations,
 » que nos guerriers danseront sous ses
 » feuilles la danse du calumet, resteront
 » tranquilles sur leurs nattes, & ne dé-
 » terreront jamais la hache, jusqu'à ce
 » que leurs freres, les François, atta-
 » quent le pays où le Grand Esprit a
 » établi nos ancêtres. Ce collier con-
 » firme mes paroles; & cet autre, le
 » pouvoir que les Cinq Nations m'ont
 » donné».

» Il arrive souvent, dans ces sortes

» de traités, que la réponse ne se fait
 » pas sur le champ, & qu'on la remet
 » au lendemain. Ces Indiens répètent
 » quelquefois, mot à mot, le discours
 » de la veille; & voici l'expédient dont
 » ils se servent pour aider leur mémoire.
 » Le chef qui préside à l'assemblée,
 » a dans la main un paquet de petits
 » bâtons; & à la fin de chaque prin-
 » cipal article du discours, il en donne
 » un à un chef, un à un autre, & les
 » charge de s'en souvenir. Après avoir
 » ensuite conféré avec eux, il est en
 » état de répéter tous les articles, &
 » d'y répondre. Ils observent cons-
 » tamment cette méthode dans leurs
 » principales négociations.

» L'idée que ces sauvages se forment
 » des alliances qu'ils contractent avec
 » nous, est celle d'une chaîne qui s'é-
 » tend depuis un vaisseau jusqu'à un
 » arbre; & toutes les fois qu'ils les re-
 » nouvellent, ils appellent cela *polir la*
 » *chaîne*. La partie du discours, dans
 » laquelle ils ratifient leur traité, est
 » conçue en ces termes: « Nous pro-
 » mettons de conserver la chaîne in-
 » violablement, & souhaitons que le
 » soleil luisse toujours paisiblement sur

» toutes les têtes qui sont comprises
 » dans cette chaîne ».

» Les Iroquois ne commercent qu'a-
 » vec les Européens, auxquels ils don-
 » nent, au poids, des fourrures, des
 » peaux, &c, pour toute autre mar-
 » chandise ; ils n'ont aucune idée de la
 » diversité des valeurs numériques, re-
 » latives aux valeurs des effets com-
 » merçables. Aussi vendent-ils souvent,
 » au même prix, ce qui vaut un écu &
 » ce qui en coûte trois ou quatre. Ils ne
 » connoissent pas mieux les différentes
 » qualités des marchandises ; & ils esti-
 » ment autant un mauvais couteau,
 » qu'un autre de la meilleure trempe.
 » Cela vient de ce qu'ils ont été sou-
 » vent trompés par les Européens ; aussi
 » ont-ils pris le parti de mettre, à cha-
 » que article, un prix fixe & invariable.

» Quoique superstitieux, ces sauva-
 » ges ne sont, ni intolérans, ni persé-
 » cuteurs. Chacun est libre de penser
 » comme il veut ; aussi y a-t-il parmi
 » eux, presque autant de différens sen-
 » timens, que de personnes. Cepen-
 » dant ils reconnoissent un Etre su-
 » prême, qui les a créés, & qui gou-
 » verne ici bas toutes choses. Quelque

» accident qui leur arrive , ils ne se
 » livrent point à la douleur : *l'Homme*
 » *d'en haut le veut ainsi.* Ce peu de mots
 » les console & les encourage. Ils n'ont
 » ni prêtres , ni temples , ni autels , ni
 » sacrifices : seulement ils rendent hom-
 » mage à la divinité , ou à des êtres
 » supérieurs à eux , par des danses pu-
 » bliques.

» L'évangile annoncé par les mission-
 » naires Sulpiciens , a fait peu de pro-
 » grès chez les Iroquois. Il y a cepen-
 » dant deux villages chrétiens , qu'on
 » regarde , en tems de guerre , comme
 » la sûreté de Montréal. Le premier ,
 » qui se nomme *Saut de Saint-Louis* ,
 » est situé du côté du sud , à trois lieues
 » au-dessus de cette ville. Ses habitans
 » ont toujours été une des plus fortes
 » barrières de la colonie , contre les
 » Iroquois idolâtres , & contre les An-
 » glois de la nouvelle Yorck. L'église
 » & la maison des missionnaires sont
 » deux des plus beaux édifices du pays.
 » On appelle le second village *la Mon-*
 » *tagne* : ce sont les Sulpiciens qui le
 » gouvernent , ainsi que le premier.

» Telle est cette nation Iroquoise ,
 » ou plutôt cette combinaison de cinq

» nations unies par une ligue auffi an-
» cienne qu'inviolable, & qui, par leur
» unanimité, leur fermeté, leur favoir
» militaire & leur police, fe font ren-
» dues fi formidables. Elles ont été
» long-tems les plus folides & les plus
» utiles alliés des Anglois; mais ayant
» admis, depuis peu, dans leur ligue,
» un autre peuple ennemi de la Gran-
» de Bretagne, cette nouvelle confé-
» dération paroît être actuellement plus
» attachée aux intérêts de la France.
» Les Iroquois ont affujetti à leur do-
» mination d'immenses pays; mais leurs
» fujets n'ont pas augmenté à propor-
» tion. Comme ils font la guerre à
» toute outrance, & en vrais barbares,
» ils ne poffèdent qu'un vaste défert,
» habité par quelques tribus, répan-
» dues dans cette contrée, & qu'ils ne
» laiffent vivre, que parce qu'ils les mé-
» prifent. Auffi cette nation, autrefois
» fi puiffante, fi célèbre par fes con-
» quêtes, malgré la précaution qu'elle
» a toujours eue, d'incorporer parmi
» fes fujets, une partie des prifonniers
» qu'elle faifoit à la guerre, eft aujour-
» d'hui fur fon déclin. Elle mettoit, au
» commencement de ce fiecle, plus de

» dix mille hommes sous les armes ; à
 » peine peut-elle actuellement en fournir
 » deux ou trois mille. Les guerres , les
 » maladies épidémiques , & l'union
 » monstrueuse des vices que leur ont
 » apportés les nations civilisées , avec
 » les mœurs des sauvages , l'ont réduite
 » à ce petit nombre. Elle fixe cependant
 » encore les regards de tous les peu-
 » ples qui l'entourent , tant par son
 » amour de la liberté , sa passion pour
 » la gloire , son activité , sa valeur , que
 » par l'opinion universellement établie,
 » de sa supériorité sur tous les Indiens
 » du Canada. Le peu de cas que ses
 » chefs font des richesses , n'a point
 » d'exemple dans nos gouvernemens
 » policés. Les Iroquois , envoyés à
 » Paris en 1666 , furent moins charmés
 » de la magnificence des maisons roya-
 » les , que des volailles rôties , étalées
 » en abondance , dans les boutiques de
 » la rue de la Huchette.

» L'honneur & la honte sont les pre-
 » miers mobiles de leurs actions : l'un
 » fait leur principale récompense , l'au-
 » tre , leur plus grand châtiment. La
 » maturité dans les conseils , la promp-
 » titude dans l'exécution , la bonne foi

» dans les traités , la fidélité à les ob-
 » server , un courage à l'épreuve , une
 » valeur intrépide , une constance hé-
 » roïque dans les tourmens , une éga-
 » lité d'ame , que l'adversité , ou la
 » prospérité n'alterent jamais , telles
 » sont les bonnes qualités de ce peuple
 » barbare , léger , fainéant , ingrat ,
 » soupçonneux , traître , vindicatif ,
 » & d'autant plus dangereux , qu'il fait
 » mieux couvrir son ressentiment & sa
 » perfidie : il exerce envers ses enne-
 » mis , des cruautés inouïes , & sur-
 » passe , dans l'invention des tourmens ,
 » tout ce que l'histoire des anciens ty-
 » rans peut offrir de plus inhumain ».

Mais ceci ne regarde pas seulement
 les Iroquois : il y a si peu de différence
 dans les coutumes , les mœurs , le ca-
 ractere de tous les sauvages de l'Amé-
 rique septentrionale , qu'on peut attri-
 buer à chacune de ces nations en par-
 ticulier , ce que vous venez de lire
 d'une seule.

Je suis , &c.

A Quebec , ce 15 Février 1749.

L E T T R E C I I.

S U I T E D U C A N A D A.

L'HEUREUX pays, Madame, que celui que vous habitez; déjà vous jouissez de tous les charmes du printems, tandis qu'ici, quoiqu'aussi près du soleil, que vos provinces méridionales, on ne peut encore mettre le nez à l'air, sans être fourré comme un ours. Avant la fin de l'automne, les rivières sont glacées; & la terre, couverte de neige, nous cache, pendant six mois, les beautés de la nature. Nulle différence entre les rivières & les campagnes; & par conséquent nulle variété. Les arbres sont chargés de frimats; des glaçons pendent à toutes les branches; & il seroit dangereux de s'y arrêter. Si le ciel est serein, il souffle, de la partie de l'Ou-Est, un vent qui vous coupe le visage. Si le vent tourne au Sud, ou à l'Est, le tems s'adoucit; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne voit point à dix pas de soi. S'il survient un dégel, adieu le poisson, la volaille, le gibier,

toute la viande, en un mot, que, sur la foi de la gelée, on tenoit en réserve. On fait ces provisions à la fin d'octobre, par la difficulté de nourrir les bestiaux pendant l'hiver, de conserver en vie les oiseaux de basse-cour dans les grands froids, & de pêcher au travers de la glace.

Plusieurs causes contribuent à rendre ici cette saison plus rigoureuse qu'elle ne l'est en France sous le même degré. Il n'y a point de pays où il y ait plus de bois, de lacs & de montagnes; il en est peu, dont le territoire soit plus mêlé de pierres & de sable. Ce mélange d'humide & de sec, forme les glaces & les neiges, dont la quantité produit l'excès & la durée du froid que nous éprouvons. Il ne m'a cependant pas empêché de voyager chez les Hurons, qui regardent les missionnaires comme leurs peres, les François comme leurs freres, tous les étrangers comme leurs amis.

Ils étoient actuellement en guerre avec les Iroquois, pour qui ils ont une haine implacable, & contre lesquels ils venoient de remporter une victoire signalée. J'arrivai précisément lorsqu'ils entroient en triomphe dans la bourgade.

Les Hurons marchoient deux à deux ; & entre les rangs étoient leurs prisonniers couronnés de fleurs , le visage & les cheveux peints , le corps presque nud , les bras liés au-dessus du coude , avec une corde que tenoient les vainqueurs. Ces infortunés chantoient sans cesse leurs chansons de mort , d'un ton lugubre & fier , & n'avoient l'air ni humilié ni souffrant.

S'ils passent dans un village allié de la nation victorieuse , les habitans viennent au-devant d'eux , & se préparent à se donner un divertissement cruel à leurs dépens. Dès qu'on les a joints , on les arrête ; & tandis qu'ils chantent l'hymne funebre , tout le village danse autour d'eux ; & c'est à qui leur fera le plus de mal. On ne trouve pas mauvais qu'ils se défendent ; & l'on en rit ; mais liés comme ils sont , & accablés par le nombre , cette défense leur devient inutile. Les vainqueurs , qui ont des droits sur eux , s'en dépouillent en quelque sorte , à l'entrée des bourgades , pour laisser à leurs alliés la satisfaction de s'en divertir. C'est une espece de triomphe , dont le peuple a tout le plaisir , & les guerriers tout l'honneur.

Mais comme ces derniers n'abandonnent leurs droits que pour un tems, & qu'ils ont intérêt de ramener les prisonniers le moins disgraciés qu'il est possible, il est établi que ceux qui se plaisent à les mutiler, fassent un présent qui dédommage les personnes, auxquelles ces mêmes prisonniers devoient appartenir. Si ces personnes sont de quelque considération, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de sauver, les conduisent elles-mêmes par la main, & épargnent, par ce moyen, à ces malheureux, les tourmens qui leur étoient destinés. Dès ce moment, le plaisir ne consiste plus qu'à les voir danser, à les entendre chanter des chansons de leur pays, ou celles qu'ils ont apprises de leurs vainqueurs pendant la route. D'une cabane on les conduit dans une autre; & on les promene ainsi, pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'on ait enfin décidé de leur sort.

Nos Hurons s'arrêterent à peu de distance de leur bourgade; & le chef fit prévenir le village de son retour. Le député s'avança à la portée de la voix, & poussa différens cris, qui donnerent

une idée générale du succès, & des principaux événemens de la campagne. Il marqua d'abord le nombre d'hommes qu'on avoit perdus, par autant de cris de mort. Aussi-tôt les jeunes gens du village se détachèrent, pour aller prendre d'autres informations; & ensuite toute la bourgade y accourut. Mais un seul homme aborda le député, apprit de lui les nouvelles qu'il apportoit; & se tournant à chaque fois vers ceux qui l'accompagnoient, il les répétoit à voix haute, avec toutes leurs circonstances; & on lui répondoit par des acclamations. Ensuite le député fut conduit dans une cabane, où les anciens recommencerent les mêmes questions; & lorsque la curiosité publique fut satisfaite, un crieur invita la jeunesse à marcher au devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

Les sauvages ont ce respect les uns pour les autres, que quelque complete que soit leur victoire, & quelque avantage qu'ils aient remporté sur l'ennemi, le premier sentiment qu'ils font paroître, c'est celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Toute la bourgade doit y participer; on ne

prend part aux bonnes nouvelles, que lorsqu'on a donné aux morts tous les regrets qui leur sont dus. Ce n'est qu'après s'être acquitté de ce premier devoir, que chacun se livre à la joie qu'inspire le retour des vainqueurs; & cette joie se manifeste principalement par des cruautés envers les vaincus.

Nos guerriers eurent à peine fait quelques pas, qu'ils s'arrêterent; & prenant un de leurs prisonniers, ils lui reprocherent toutes les fureurs qu'il avoit exercées contre les Hurons. Puis lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ce misérable entonna son cantique funebre. Son supplice, accompagné de toutes les horreurs rapportées dans ma lettre précédente, me fit frémir. Ce que je pus obtenir de ces barbares, fut qu'ils abrégeroient la peine de leur victime. Un d'entre eux lui ôta la vie d'un coup d'arquebuse; & les autres lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles, lui couperent la tête, les bras & les jambes qu'ils disperferent de côté & d'autre, & ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec quantité d'autres enlevées sur le champ de bataille.

Le cœur fut coupé par morceaux ; & on le fit manger aux autres captifs. Parmi eux étoit un frere du mort, qui fut forcé d'en recevoir dans sa bouche ; mais il le rejetta auffi-tôt.

Dès que les vainqueurs furent à la vue de leurs cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attachèrent les chevelures qu'ils avoient enlevées, & les porterent comme en triomphe. Les femmes accoururent au - devant d'eux sur des canots ; & se jettant à la nage, elles prirent des mains de leurs maris, ces marques de leur victoire, qu'elles pendirent à leur cou.

La maniere dont les sauvages dépouillent leurs ennemis vaincus, & quelquefois encore vivans, de ces chevelures, ne peut se lire fans horreur. Ils cernent la peau qui couvre le crâne, la coupent au-dessus du front & des oreilles, jusqu'au derriere de la tête, & l'arrachent, comme on écorche un veau ou un mouton. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne meurt pas toujours de cette cruelle opération : j'ai vu une femme, qu'un pareil accident avoit fait nommer la *tête pelée*, qui se portoit encore bien : ces fortes d'exemples ne sont pas rares.

Les sauvages préparent cette peau, comme ils font celles des bêtes qu'ils tuent à la chasse. Ils l'étendent ensuite sur un cercle, & la peignent de diverses couleurs. Quelquefois ils traçant, du côté opposé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglyphique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la portent en triomphe au bout d'une perche. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conservent avec soin, en font un ornement dans les solemnités publiques, & les suspendent ensuite à la porte de leurs cabanes, où le tems acheve de les consumer, à peu près comme on voit nos chasseurs orner l'entrée de leurs maisons, de têtes ou de pattes d'oiseaux de proie ou de bêtes fauves. Il y a des nations de l'Amérique, qui écorchent le corps de leurs ennemis morts, & se servent de la peau des mains, pour en faire des poches à tabac.

Après les premiers transports de joie, causés par la nouvelle de la victoire, on fit le partage des prisonniers : ceux qu'on destinoit à l'adoption, furent mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on avoit fait avertir, & qui les

allèrent prendre par des chemins détournés, pour les conduire à leurs cabanes. Les autres, dont le sort n'étoit pas encore décidé, furent abandonnés à la fureur des femmes; & j'admirois comment ces malheureux pouvoient résister à tous les maux qu'une cruauté ingénieuse leur faisoit endurer. Deux de ces femmes, dont l'une avoit perdu son fils à la guerre & l'autre son mari, étoient comme deux furies qui s'attachoient à leurs victimes, avec une inhumanité incroyable. Je n'entreprendrai point de représenter jusqu'où la rage les emporta l'une & l'autre. Toutes les loix de l'humanité & de la pudeur furent oubliées; chaque coup qu'elles portoient, faisoit craindre qu'il ne fût mortel, si l'on ne savoit combien, dans ces sortes d'occasions, elles sont ingénieuses à prolonger les supplices.

Dans la répartition des captifs, les femmes sont toujours partagées les premières. On satisfait ensuite aux engagements que les chefs ont pris avant leur départ. Si le nombre des prisonniers excède celui des prétendans, on fait présent du surplus aux alliés; &

lorsqu'il ne s'en trouve point assez, on y supplée par des chevelures.

C'est le conseil de la nation qui règle la distribution des captifs, & qui décide de leur sort, à moins que les meres de famille n'en disposent différemment; car elles sont toujours les maîtresses de donner la vie ou la mort, à ceux même qui ont déjà été jugés par le conseil. Après la délibération des anciens, tout le monde est invité à se rendre dans une place, où le partage se fait sans contestation & sans bruit. Quelquefois, au lieu d'envoyer l'excédent des prisonniers aux autres villages, on en fait présent à divers particuliers qui n'y ont aucun droit, mais qui, jouissant d'une certaine considération dans la bourgade, méritent ces égards, & disposent, dès ce moment, du sort de leur esclave. La perte de ces captifs est comme assurée, s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers, ou quelque autre personne que ce puisse être, ne fût-ce qu'un enfant à la mamelle, dont le deuil est encore récent. Ils ne courent pas moins de risque, si leur âge, leur physionomie ou leur caractère ne plaisent pas,

si l'on craint de n'en point tirer assez de services, ou si on les applique à des cabanes pauvres, peu en état de les habiller & de les nourrir.

Quand un esclave est destiné à mourir, on a soin de lui cacher son sort; & jusqu'au tems de l'exécution, il est traité avec autant de ménagement, que s'il avoit le bonheur d'être adopté. On lui donne même des filles dont il peut jouir; on ne lui épargne ni la nourriture, ni les vêtemens; & comme il doit être immolé au dieu de la guerre, c'est une victime qu'on engraisse pour le sacrifice. Lorsque le moment approche, si c'est à une mere, à une épouse qu'il ait été livré, elle devient tout-à-coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de cruauté.

Cette guerre des Hurons, contre les Iroquois, dont je voyois de mes yeux des effets si cruels, duroit depuis environ dix-huit mois. Le missionnaire, que j'avois l'honneur d'accompagner dans ses travaux apostoliques, en avoit vu faire la déclaration, & m'en fit le récit de la maniere suivante. « J'étois alors, » me dit-il, dans un petit fort que les

» François venoient de bâtir. Vers le mi-
» lieu de la nuit, j'entendis un cris hor-
» rible, qu'on m'apprit être le cri de
» guerre. Bientôt je vis une troupe de
» sauvages, amis de la France, entrer
» dans le fort en chantant. Trois ou qua-
» tre des plus braves, dans un équipage
» terrible, & suivis de presque tous les
» Hurons qui demeuroient aux environs
» du fort, après avoir parcouru les caba-
» nes, vinrent se faire entendre au com-
» mandant. J'avoue, ajouta le mis-
» sionnaire, que cette cérémonie m'inf-
» pira de l'horreur; & que jusqu'alors,
» je n'avois pas encore si bien senti que
» j'étois parmi des barbares. Leur chant
» a toujours quelque chose de lugubre;
» mais ici je le trouvai effrayant. Il me
» parut que dans leurs chansons, ils in-
» voquoient le Dieu de la guerre, qu'ils
» appellent *Areskouï*. Quoiqu'il soit
» tout à la fois le souverain des dieux,
» le créatur & le maître du monde,
» le génie qui gouverne tout, &, sui-
» vant l'expression de ces peuples, le
» Grand Esprit, il est particulièrement
» invoqué pour les expéditions mili-
» taires. Son nom est le cri de guerre
» au fort du combat. Dans les marches

» même, on le répète souvent, pour
 » s'encourager, pour implorer son as-
 » sistance.

» Nos braves Hurons (c'est toujours
 » le missionnaire qui parle) tenoient la
 » hache levée, & la chaudiere suspen-
 » due. De ces deux façons de déclarer
 » la guerre, la dernière est la plus so-
 » lemnelle. On lui donne, pour origine,
 » l'usage barbare de manger les prison-
 » niers, après les avoir fait bouillir. Il
 » est une autre façon d'exprimer qu'on
 » se battra avec fureur : c'est de dire
 » qu'on mangera les ennemis ; mais l'on
 » ne suspend la chaudiere, que lorsqu'il
 » est question d'une guerre entre plu-
 » sieurs nations. On se contente de le-
 » ver la hache pour une simple que-
 » relle ; & chaque particulier en a le
 » droit.

» On engage les alliés à prendre parti
 » dans une guerre, en leur envoyant le
 » *Vase d'Association* : c'est une grande
 » coquille pour les inviter à boire du
 » sang, ou, suivant leur façon de parler,
 » le bouillon de la chair des vaincus.
 » Il est rare que ces barbares résistent
 » à une pareille invitation. Souvent
 » même, sans y être priés, le moindre

motif les détermine , sur-tout celui de
 » la vengeance ; car ils ont toujours
 » quelque injure ancienne ou nouvelle
 » à punir.

Le desir de remplacer les morts ;
 » d'appaier leurs ombres , le caprice
 » d'un particulier , un songe , ou d'au-
 » tres prétextes , font souvent partir
 » pour la guerre , une troupe d'aven-
 » turiers qui n'y pensoient pas le jour
 » précédent. Il est vrai que ces petites
 » expéditions , qui se font sans l'aveu
 » du conseil , font ordinairement sans
 » conséquence ; mais , en général , on
 » n'est pas fâché de voir les jeunes gens
 » s'exercer par des exploits de cette
 » nature , & s'entretenir dans cet esprit
 » guerrier , qui , en les rendant formi-
 » dables , fait la sûreté de la nation.
 » On ne s'y oppose donc point sans
 » de fortes raisons : encore n'y em-
 » ploie-t-on pas l'autorité , parce que
 » chacun est le maître de ses résolu-
 » tions. Si l'on craint que le nombre
 » de ces partis n'affoiblisse trop la bour-
 » gade , & qu'ils n'aillent insulter quel-
 » que peuple qu'on veut encore mé-
 » nager ; ou si l'on a besoin d'eux pour
 » quelque dessein secret , alors on fait

» agir sous main , pour arrêter les chefs
» de l'entreprise. On intimide les uns
» par de faux bruits , on sollicite adroi-
» tement les autres ; on engage les plus
» obstinés , par des présens , à rompre
» la partie ; ce qui n'est jamais fort diffi-
» cile , puisqu'il ne faut qu'un songe
» vrai ou supposé , pour détruire toutes
» les intentions de la veille. Mais on
» n'emploie ni la force , ni le com-
» mandement , pour ne faire ni vio-
» lence à l'inclination , ni donner at-
» teinte à cette liberté naturelle , dont
» les sauvages sont si jaloux.

» Ces petits partis ne sont composés
» ordinairement , que de sept ou huit
» personnes d'un village ; & pour ne
» point compromettre la nation par des
» hostilités qui pourroient avoir des
» suites fâcheuses , ils vont porter la
» guerre chez les peuples les plus recu-
» lés. Ils demeurent quelquefois deux
» ou trois ans en chemin , font deux ou
» trois mille lieues , pour aller casser
» une tête , enlever une chevelure , ou
» faire esclave un homme qu'ils ne con-
» noissent pas ; & ils prennent cela
» pour de l'héroïsme.

» On m'a raconté qu'un certain Iro-

» quois s'étant approché sans bruit ,
» de la palissade d'un village , où il
» entendoit chanter une chanson de
» guerre , apperçut deux sauvages sur
» une espece de guérite. Il y monta se-
» crètement , déchargea un coup de
» massue sur la tête de l'un , jetta l'autre
» par terre , se donna le tems de l'égor-
» ger , leur enleva la chevelure à tous
» deux , & se sauva. Mais ces exemples
» de témérité sont fort rares. Ils font
» leurs coups d'ordinaire , dans des
» lieux de chasse ou de pêche , & quel-
» quefois à l'entrée des bois , comme
» nos voleurs. Après s'être tenus cachés
» dans des broffailles , pendant plusieurs
» jours , le malheur de quelques pas-
» sans qui ne songent à rien moins qu'à
» se défendre , leur donne l'avantage de
» la surprise & de la victoire. Harcelés
» ensuite par la crainte d'être poursui-
» vis , ils fuient plutôt qu'ils ne battent
» en retraite , cassent la tête aux blessés ,
» ou à ceux qui ne sauroient les suivre ,
» & ne menent avec eux , que les pri-
» sonniers qu'ils veulent ou qu'ils peu-
» vent garder. Ils brûlent les autres ; &
» s'ils sont pressés , ils les attachent à un
» arbre , & mettent le feu à l'arbre voi-

» fin, pour les laisser souffrir plus long-
 » tems. Ces misérables, ainsi abandon-
 » nés, meurent comme des forcenés,
 » ou du feu lent qui les consume, ou
 » de la faim cruelle qui les dévore, si
 » le feu n'a pu s'allumer assez bien, pour
 » leur faire sentir son activité.

» Une guerre qui intéresse toute la na-
 » tion, ne se conclut pas si légèrement :
 » les inconvéniens & les avantages en
 » sont mûrement examinés, & long-tems
 » balancés. Aussi tôt que celle de nos
 » Hurons fut résolue, on pensa aux pro-
 » visions d'armes & de vivres, qui ne
 » demanderent pas beaucoup de tems.
 » Les cérémonies superstitieuses entraî-
 » nent plus de longueurs. Celui qui fut
 » nommé pour commander, ne pensa
 » à former son corps de troupes,
 » qu'après un jeûne de plusieurs jours,
 » pendant lesquels il eut le visage, les
 » bras, les jambes & la poitrine bar-
 » bouillés de noir, & ne communiqua
 » avec personne. Son unique soin étoit
 » d'invoquer, jour & nuit, son génie
 » protecteur, & d'observer attentive-
 » ment ses propres songes, qui, comme
 » vous jugez bien, étoient toujours tels
 » qu'il les desiroit.

» Ce

» Ce tems de prieres, de jeûnes &
 » de retraite étant passé, le Général as-
 » sembla ses guerriers; & un baudrier
 » à la main, il leur tint à peu près ce dis-
 » cours: « Mes freres, mes camarades,
 » mes enfans, mes amis, le Grand Esprit
 » autorise mes sentimens & m'inspire:
 » le sang d'un tel n'est point effuyé; son
 » corps n'est point couvert; & je veux
 » m'acquitter de ce devoir ». Il continua
 » d'exposer les motifs qui lui faisoient
 » prendre les armes; & il ajouta:
 » ainsi, je suis résolu d'aller dans le
 » pays des Cinq Nations, lever des che-
 » velures, & faire des prisonniers. Si
 » je péris dans cette glorieuse entre-
 » prise, ou si quelqu'un de ceux qui
 » voudront m'accompagner, y perd
 » la vie, ce collier sera la récompense
 » de celui qui prendra soin d'ensevelir
 » les morts; & nous ne demeurerons
 » pas couchés dans la poussiere ». En
 » finissant, il mit à terre son baudrier;
 » & celui qui le prit, se déclara son
 » lieutenant, en le remerciant du zèle
 » qu'il faisoit éclater pour la vengeance
 » de ses freres, & l'honneur de la pa-
 » trie.

» Aussi-tôt on fit chauffer de l'eau

» pour laver la face du Général, & lui
» ôter son masque. On accommoda ses
» cheveux qu'on graissa & qu'on pei-
» gnit. On lui mit d'autres couleurs sur
» le visage; & on le couvrit de sa plus
» belle robe. Dans cette parure, il en-
» tonna, d'une voix lugubre, sa chan-
» son de mort. Ensuite les Guerriers
» qui s'étoient offerts de l'accompa-
» gner, car on ne contraint personne,
» chanterent aussi, l'un après l'autre,
» leur hymne militaire. Chacun a un
» chant particulier pour soi ou pour sa
» famille, qu'il n'est pas permis aux
» autres de s'approprier.

» Après ces préliminaires, le Chef
» alla communiquer ses vues au con-
» seil de la nation, qui en délibéra.
» L'entreprise fut approuvée de nou-
» veau; & le Général fit un festin, où
» l'on servit un chien pour seul & uni-
» que mets. Avant que de mettre l'ani-
» mal dans la chaudiere, on l'offrit au
» Dieu des combats; & cette fête se
» réitéra durant plusieurs jours. Mais
» c'étoit moins un esprit de piété,
» qu'un sentiment de rage & de fu-
» reur, qui les portoit à ce sacrifice;
» car leur imagination s'échauffant à

» la vue de ce repas, ils se perfua-
 » doient dévorer les chairs de leurs
 » ennemis, & ne paroiffoient pas avoir
 » de plaifir plus fenfible, que de témoi-
 » gner le mépris qu'ils en faifoient, en
 » les comparant à leurs chiens; car
 » ils ne donnent point d'autre nom
 » à leurs esclaves. Les Guerriers vin-
 » rent à cette afsemblée, peints d'une
 » maniere affreuse, bizarre, & pro-
 » pre à inspirer de la terreur.

» Il faut observer qu'à chaque fes-
 » tin, le Chef, ou premier capitaine,
 » fit un discours, où il parla de lui
 » avec assez de modestie; mais il ne
 » manqua jamais de faire l'éloge de
 » ceux qui avoient eu le malheur de
 » périr à la guerre, & dont il falloir
 » venger la mort par celle des ennemis.
 » C'étoient des hommes, difoit-il;
 » comment avons-nous pu les oublier,
 » & demeurer fi long-tems tranquilles
 » fur nos nattes? Jeunesse, redoublez
 » de courage; rafraîchiffez vos che-
 » veux; peignez-vous le visage; pré-
 » parez vos arcs; rempliffez vos car-
 » quois; faites retentir nos forêts de
 » vos cris de guerre; défennuyons nos
 » morts; apprenons-leur qu'ils font

» vengés. Puis s'adressant au Dieu de
 » la guerre, je t'invoque, ajouta-t-
 » il, afin que tu me sois favorable dans
 » mon entreprise; j'invoque aussi tous
 » les Esprits bons & mauvais, tous
 » ceux qui sont dans les airs & sur la
 » terre, afin qu'ils me conservent, moi
 » & ceux de mon parti, & que nous puif-
 » sions, à la suite d'une campagne heu-
 » reuse, retourner victorieux dans nos
 » cabanes ».

» Après les applaudissemens que ce
 » discours ne manqua pas d'exciter, les
 » sauvages commencèrent leurs danses
 » militaires. Le Chef frappa à l'un des
 » poteaux de sa hutte avec son casse-
 » tête; & tous lui répondirent de la
 » même maniere: c'étoit une déclara-
 » tion publique de la résolution qu'ils
 » prenoient de le suivre. Plusieurs,
 » s'excrimant de leurs armes, firent
 » mine de frapper quelqu'un des affif-
 » tans, comme s'ils eussent voulu dire;
 » par ce geste, que c'étoit ainsi qu'ils
 » avoient tué ou assommé leurs enne-
 » mis. Il n'est permis qu'à ceux qui se
 » sont déjà signalés par quelque belle
 » action, d'en user de la sorte; encore
 » faut-il qu'ils fassent, sur le champ, un

» présent à celui à qui s'adresse cette
» espece d'insulte.

» Le Général s'avança au milieu de
» l'assemblée, son casse-tête à la main,
» & se remit à chanter. Ses soldats
» lui répondirent sur le même ton,
» & jurèrent de vaincre ou de périr.
» Mais cet engagement ne les assujettit
» à aucune dépendance : tout se réduit
» à promettre beaucoup d'union &
» de courage. Ceux qui s'enrôlent,
» donnent au Chef un morceau de bois
» avec une marque particuliere ; &
» celui qui retireroit sa parole, seroit
» à jamais déshonoré. Il fut un tems,
» ou l'on faisoit mourir ceux qui ne
» remplissoient pas leur engagement.
» Cet usage n'a plus lieu, ou ne s'ob-
» serve plus à la rigueur. Il y a cepen-
» dant encore des exemples de sévé-
» rité ; & l'on a vu des Chefs casser
» la tête de sang froid, à des particu-
» liers qui avoient abandonné le dra-
» peau, sous lequel ils s'étoient enrôlés.

» Pour revenir à nos Hurons, cha-
» cun exposa ses prétentions sur le nom-
» bre des prisonniers qu'il espéroit ob-
» tenir, pour lui ou pour les siens, au

« retour de la campagne. On fit des pré-
« sens au Général, qui donna sa parole,
« qu'au défaut de captifs, il accorderoit
« des chevelures à tous ceux qui étoient
« dans le cas de mériter cette faveur.
« Depuis ce moment, jusqu'au départ
« des Guerriers, on passa les nuits à
« chanter; & les jours on travailla aux
« préparatifs. Si la marche doit se faire
« par eau, on construit, ou l'on répare
« les canots; & si c'est en hiver, on se
« fournit de raquettes pour aller sur la
« neige, & de traîneaux pour porter
« le bagage, les malades & les blessés.
« Un seul homme, à l'aide d'une longue
« bande de cuir, qui lui passe sur la
« poitrine, suffit pour tirer une de ces
« voitures. Les femmes s'en servent
« pour porter leurs enfans; mais c'est
« sur le front qu'elles appuient cette
« courroie. A quelques différences près,
« les raquettes de nos sauvages ressem-
« blent assez aux diverses sortes de pa-
« tins, que vous avez pu voir chez les
« Lapons & les Samoïedes. Leurs canots
« ne sont autre chose, que de grosses
« tiges de chêne, creusées & longues
« de trente à quarante pieds. Autre-
« fois ils employoient le feu pour

» creuser ces arbres ; mais depuis quel-
 » que tems , ils se servent , avec beau-
 » coup d'adresse & d'intelligence , des
 » instrumens que nous leur avons ap-
 » portés d'Europe. Ces canots peuvent
 » contenir quinze ou vingt personnes ;
 » & les Hurons savent si bien les gou-
 » verner , qu'on les voit remonter avec
 » une légéreté incroyable , contre le
 » courant de la riviere.

» Le jour du départ arriva ; & les
 » adieux des Guerriers se firent avec
 » tous les témoignages d'une vive ten-
 » dresse. Chacun voulut avoir un gage
 » de leur amitié , & conserver quelque
 » chose qui eût été à leur usage. On chan-
 » gea avec eux, de robe, de couverture ;
 » & tel , avant que de sortir du village ,
 » fut dépouillé vingt ou trente fois ,
 » à proportion du degré d'estime où
 » il étoit parmi les siens , ou du nombre
 » d'amis qu'il avoit dans la bourgade.

» Tous les soldats s'étoient ren-
 » dus chez le Général , qui n'avoit pas
 » cessé d'être armé , depuis qu'il en
 » portoit le titre. Il sortit de sa cabane
 » en chantant ; & après une harangue
 » courte , mais énergique , tous le sui-
 » virent dans un profond silence. A quel-

» que distance de l'habitation, ils firent
 » en l'air, une décharge de leur mouf-
 » queterie; & le Chef continua à chan-
 » ter, jusqu'à ce qu'il fût hors du vil-
 » lage. Cette même discipline s'obser-
 » va tous les jours, dès qu'on se fut mis
 » en marche. Les femmes prirent les de-
 » vants avec les provisions; & aussitôt
 » tôt que leurs maris les joignirent, ils
 » leur remirent leurs habits, & demeu-
 » rerent presque nus, parce qu'on
 » étoit alors dans le fort de l'été.

» Depuis que les François leur ont
 » procuré des armes à feu, les Hurons
 » ont abandonné l'arc, la fleche, le
 » javelot, & ne se sont réservé que
 » le casse-tête. C'est une petite mas-
 » sue de bois très-dur, dont la tête
 » est ronde d'un côté, & tranchante
 » de l'autre. Pour se reconnoître & se
 » rallier, ils ont des especes de dra-
 » peaux, faits d'une certaine écorce
 » d'arbre, sur lesquels est tracée la
 » marque de leur nation, de leur bour-
 » gade, de leur famille, ou de leur gé-
 » néral. Ils portent ces enseignes au
 » bout d'une perche; & chacun est le
 » maître de prendre celle qu'il juge à
 » propos.

» Chaque guerrier se fait auffi un
 » fimbole, qui représente fon génie tuté-
 » laire ; car ce peuple est persuadé que
 » tout homme a le sien, comme nous
 » autres, notre ange gardien. On le nom-
 » me *Okki*, chez les Hurons, & *Mani-*
 » *tou*, dans la langue algonquine. C'est
 » à lui qu'on a recours dans les entre-
 » prises périlleuses, ou pour obtenir
 » quelque faveur particuliere. Mais ces
 » gens-ci ne croient pas, comme nous,
 » que dès la naissance, ce Génie bien-
 » faisant les prenne sous sa protection.
 » C'est une grace qu'il faut avoir mé-
 » ritée, & à laquelle on se dispose par
 » différentes préparations. On com-
 » mence par noircir la tête du prosé-
 » lite ; ensuite on le fait jeûner pendant
 » plusieurs jours, durant lesquels son
 » Génie futur doit se manifester à lui par
 » des songes. Son cerveau échauffé par
 » le jeûne, ne manque pas de lui en four-
 » nir de toute espece ; & c'est toujours
 » sous quelque fimbole, que le *Mani-*
 » *tou* se fait connoître. Tantôt c'est le
 » pied d'un animal ; tantôt un instru-
 » ment de guerre, un arbre, une pierre,
 » un morceau de bois, &c.

» Sous quelque figure que l'Esprit se

» manifeste , on la conserve avec soin ;
» on la grave sur son corps , sur ses
» armes , sur ses drapeaux , &c. On est
» persuadé que chaque chose , dans la
» nature , a son Okki ou son Manitou.
» Le nombre n'en est pas déterminé ;
» l'imagination en fait voir dans toutes
» les choses naturelles , mais encore
» plus dans celles dont les ressorts sont
» inconnus. On en distingue de plu-
» sieurs ordres , auxquels on attribue
» différentes vertus. Tout ce qui est au-
» dessus de l'intelligence de ces bonnes
» gens , est supposé avoir un Génie pro-
» tecteur d'un rang éminent ; & l'ex-
» pression commune est de dire : *c'est*
» *un Esprit*. Ils l'emploient aussi pour
» ceux qui se signalent par des connois-
» sances , des talens , ou des actions
» extraordinaires : ce sont des Esprits ;
» c'est-à-dire , qu'ils sont dirigés par un
» Manitou d'un ordre supérieur. Les
» prêtres , magiciens , ou jongleurs ,
» car ici ces trois mots signifient la
» même chose , se vantent de la préséan-
» ce de leur Génie sur ceux des autres
» hommes. Ils sont venus à bout de
» persuader aux sauvages , qu'ils éprou-
» vent des transports extatiques , Pen-
» dant lesquels l'Ange protecteur leur

» découvrir l'avenir, & leur fait con-
 » noître les choses les plus éloignées.
 » Les femmes ont aussi leurs Manitous ;
 » mais elles y attachent moins d'im-
 » portance que les hommes, contre
 » l'ordinaire des autres pays, où le sexe
 » le plus foible est communément le
 » plus superstitieux.

» La conservation de ces simboles
 » est le principal soin qui occupe nos
 » sauvages. On les met dans un sac de
 » jonc, peint de différentes couleurs ;
 » & on les fait marcher devant la
 » troupe, sous la garde des plus an-
 » ciens & des plus braves de chaque
 » famille. On attache une très-haute
 » distinction à porter ce sac ; il donne
 » droit de survivance pour le com-
 » mandement, si le Chef & son lieute-
 » nant meurent pendant la guerre.
 » L'Arche des Hébreux & l'Oriflamme
 » des François étoient moins honorées
 » dans leur camp, que ne l'est, de nos
 » Hurons, un sac de Manitous. L'u-
 » sage est de les déposer dans un petit
 » retranchement environné de palis-
 » sades, & de les invoquer soir &
 » matin. Cet acte de religion dissipe
 » toutes les craintes ; & l'armée mar-

» che & dort tranquillement sous la protection de ces Esprits protecteurs.

» Quoiqu'on leur donne en général, des noms qui leur sont communs avec le Premier Être, on ne les confond cependant jamais avec lui. Ce ne sont que des Génies subalternes, dans la plupart desquels les sauvages reconnoissent un caractère mauvais, plus porté à faire du mal que du bien.

» Nos Guerriers, dans leur route, ne marcherent qu'à petites journées. Ils se formoient des présages de tout ce qu'ils rencontroient en chemin, & avoient, comme les Argonautes, leur Orphée & leur Mopsus, c'est-à-dire, leurs jongleurs, qui tirant selon leurs principes, des conséquences bonnes ou mauvaises, avançaient la marche, ou la retardoient à leur gré. Aussi long-tems qu'on ne se crut point dans un pays suspect, on négligea toutes sortes de précautions; chacun chassoit de son côté; & rarement on se trouvoit plusieurs ensemble. Mais à quelque distance qu'on se fût écarté, tout le monde se rassembloit à l'heure & dans le lieu marqué par le Chef. Ces gens ont un

» talent admirable , & qui approche de
» l'instinct , pour s'orienter & trouver
» les chemins. Dans les forêts les plus
» épaisses , & dans les tems les plus
» sombres , ils vont droit où ils veu-
» lent aller , & dirigent leur marche
» aussi sûrement qu'avec une bouffole.

» Un autre talent , plus admirable en-
» core , & qu'ils possèdent au souve-
» rain degré , c'est de connoître si l'on
» a passé dans quelque lieu. Sur les
» herbes les plus courtes , sur la terre
» la plus dure , sur la pierre même ;
» ils découvrent des indices certains ,
» & distinguent non-seulement les ves-
» tiges des hommes de ceux des fem-
» mes , mais encore les traces des dif-
» férens peuples. Par la façon dont elles
» paroissent tournées , par la figure des
» pieds , par la maniere dont ils sont
» écartés , du premier coup d'œil , ils
» diront , sans se tromper , de quelle
» nation , de quel sexe , de quel âge ,
» & de quelle taille sont les personnes
» dont ils voient les vestiges , & com-
» bien il y a de tems qu'ils sont im-
» primés. Si ces personnes sont de leur
» connoissance , ils ne tarderont pas à
» dire , ce sont les pas d'un tel , ou

» d'une telle. S'ils s'apperçoivent que
» cet endroit ait été le lieu d'un rendez-
» vous suspect, ils ont la malice d'en
» couper l'herbe, pour exprimer ce que
» la bouche ne peut dire avec décence.
» Ce langage est entendu de tout le
» monde; il est rare que l'on s'y trompe.

» Dès qu'on fut arrivé sur les terres
» ennemies, on fit un grand festin,
» après lequel chacun s'endormit. Au
» réveil, ceux qui se ressouvinrent de
» leurs songes, voulurent se les faire
» expliquer. Si l'on ne peut les deviner,
» il est permis à ceux qui les ont eus, de
» s'en retourner dans leur bourgade;
» ce qui, comme vous voyez, n'est
» pas d'une petite ressource pour les
» poitrons.

» Après de nouvelles informations,
» on se remit en marche. Le campe-
» ment, quand on arrivoit au lieu où
» l'on devoit coucher, étoit bientôt
» fait. Les uns renversoient leurs ca-
» nots sur le côté, pour se garantir du
» vent; d'autres plantoient quelques
» branches de feuillages sur la grève,
» ou les étendoient sur leurs nattes.
» Quelques-uns portoient avec eux,
» des écorces de bouleau, roulées

» comme du papier , avec lesquelles ils
» avoient bientôt dressé une espee de
» tente. Les plus jeunes de la troupe ,
» lorsqu'il n'y a point de femmes , allu-
» ment le feu , & sont chargés du soin
» de faire bouillir la chaudiere.

» On ne manquoit jamais , à l'en-
» trée de la nuit , d'envoyer des cou-
» reurs , pour s'assurer si l'on étoit en-
» core éloigné des ennemis. Dès qu'on
» les eut découverts de fort loin , à l'o-
» deur de leur fumée , on tint conseil ;
» & , dans le dessein de les surprendre
» pendant le sommeil , il fut résolu de
» les attaquer à la pointe du jour.
» Toute la nuit , on fut couché sur le
» ventre , sans changer de place. L'ap-
» proche se fit dans la même posture ,
» en se traînant sur les pieds & sur les
» mains , jusqu'à la portée du fusil.
» Alors tous se leverent ; le Chef donna
» le signal ; & la troupe y répondit par
» d'horribles hurlemens. Elle fit en mê-
» me tems la premiere décharge ; & ,
» sans laisser aux Iroquois le tems de
» se reconnoître , elle fondit sur eux ,
» le casse-tête à la main. La mêlée fut
» sanglante ; mais les Hurons resterent
» vainqueurs.

» Après le combat, on leva les che-
» velures des morts ou des mourans ;
» & l'on ne pensa à faire des prison-
» niers, que lorsqu'on vit l'ennemi en
» pleine fuite. On courut après les
» fuyards ; & l'on en prit plusieurs qui
» se rendirent d'assez bonne grace.
» D'autres se défendirent, & forme-
» rent de petits combats particuliers.
» Dans ces sortes d'occasions, leur pe-
» tit nombre leur permet de s'attacher,
» pour ainsi dire, corps à corps, & de
» se battre comme faisoient les héros
» de l'Iliade & de l'Enéide. Souvent
» ils se connoissent, se parlent, se de-
» mandent des nouvelles, se haran-
» guent, & ne se tuent qu'après s'être
» fait quelques complimens, qui ren-
» dent vraisemblables les dialogues mi-
» litaires d'Homere & de Virgile.

» Les captifs, que leurs blessures ne
» permirent pas de transporter, furent
» brûlés sur le champ de bataille ; &
» cette exécution se fit dans la pre-
» miere chaleur de la victoire. Ils eu-
» rent par-là moins à souffrir, que ceux
» qu'on réserva pour un supplice plus
» lent. On apporta une extrême atten-
» tion à conserver ces derniers : pen-

» dant le jour ils furent liés par le cou
 » & par les bras, à une des planches
 » d'un canot. Le tems le plus fâcheux
 » pour eux, fut celui de la nuit. On
 » les étendit nuds sur le dos, sans autre
 » lit que la terre, dans laquelle on plan-
 » ta quatre piquets pour chaque prison-
 » nier. On les y attacha par les bras &
 » par les pieds étendus en forme de
 » croix; & l'on y ajouta un cinquieme
 » piquet, avec un colier qui prenoit le
 » captif par le cou. Enfin on les cei-
 » gnit, par le milieu du corps, avec
 » une fangle, dont ceux qui en avoient
 » soin, mirent les deux bouts sous leur
 » tête pendant qu'ils dormoient, afin
 » d'être éveillés sur le champ, si les
 » prisonniers faisoient quelque mouve-
 » ment pour se sauver. Cette posture
 » cruelle, durant toute une nuit, le de-
 » vient bien davantage dans la saison
 » des couans. Il n'est pas possible d'ex-
 » primer jusqu'où va l'importunité de
 » ces animaux qui volent par millions,
 » & ne cessent d'enfoncer leur aiguil-
 » lon jusqu'au vif, laissant, dans cha-
 » que piquûre, un venin qui cause une
 » inflammation & une démangeaison
 » insupportables.

» Après s'être assurés de leurs pri-
» sonniers, nos Hurons apprirent par
» des coureurs, qu'une troupe nom-
» breuse d'Iroquois étoit retranchée &
» fortifiée dans un camp qu'ils résolu-
» rent d'aller forcer le lendemain. Il est
» difficile de rendre le triste spectacle
» que présentent, chez ces barbares,
» l'attaque & la prise d'une place. Les
» palissades n'étant que de bois, &
» les cabanes d'écorce d'arbre, on a
» beau repousser les assaillans par une
» grêle de traits; ceux-ci portent la
» désolation par des fleches enflam-
» mées, qui mettent en cendres tout le
» village. Ils s'approchent sans crainte,
» avec des especes de boucliers de
» planche, à la faveur desquels ils
» vont jusqu'au pied de la palissade.
» C'est ainsi que j'ai vu nos Hurons
» franchir les retranchemens de leurs
» ennemis, & s'en rendre les maîtres,
» malgré les traits qui pleuyoient sur
» eux de toutes parts. Représentez-
» vous les vainqueurs, barbouillés de
» noir & de rouge, d'une maniere à
» faire peur, & fiers de leur victoire,
» courir par-tout en forcenés, chan-
» tant leur triomphe, & insultant aux

» vaincus par d'horribles cris. Tout ce
» qui tomba sous leurs mains, fut im-
» immolé à leur fureur. Ils mirent tout
» à feu & à sang, dans la première
» chaleur du carnage. Les Iroquois, de
» leur côté, n'ignorant pas ce qu'ils
» avoient à attendre de la férocité des
» vainqueurs, & aimant mieux périr,
» que d'être exposés à d'affreux tour-
» mens, firent des prodiges de valeur.
» Egalement animés par la vengeance
» & le désespoir, ils cherchèrent la
» mort dans celle de leurs ennemis,
» & ne céderent enfin, que lorsque ac-
» cablés par le nombre & la fatigue, ils
» se trouverent dans l'impossibilité
» d'une plus longue résistance.

» Ne pouvant conserver cette mul-
» titude de prisonniers, les Hurons les
» séparèrent en deux troupes. Les uns
» furent sacrifiés à la fureur militaire ;
» ils réservèrent les autres, pour être
» incorporés parmi eux. Les vieillards
» que leur âge rendoit inutiles, les en-
» fans & les infirmes, qui eussent
» été à charge dans la route, & quel-
» ques guerriers considérables, qui pou-
» voient encore se faire craindre, fu-
» rent les victimes infortunées, que les

» vainqueurs immolèrent à leur rage &
 » à leur fausse prudence. Ils en brûlerent
 » plusieurs, avant que de sortir du
 » camp ; & tous les soirs, ils en sacri-
 » fioient quelques autres ».

Le Missionnaire interrompant son récit dans cet endroit, me fit remarquer un sauvage qui, sur la brune, rodoit autour d'une cabane, où venoit d'entrer une assez jolie fille. Je vous comprends, dis-je, au jésuite ; ce jeune homme attend que la nuit soit arrivée, pour *courir l'Allumette*. Vous sçavez donc, reprit le Missionnaire, ce que veut dire cette expression ? J'ai lu quelque part, lui répondis-je, que c'est le nom que donnent les Canadiens à leurs débauches nocturnes. En effet, si l'on en croit quelques voyageurs, on ne parle jamais de galanterie aux filles de ce pays, sur-tout pendant le jour ; courir l'Allumette est la seule façon de leur dire qu'on les aime, & d'apprendre si l'on est aimé. Elles s'emporteroient en injures contre un homme qui leur feroit une autre déclaration d'amour ; mais comme les cabanes sont toujours ouvertes, même pendant la nuit, un jeune sauvage attend, pour y entrer,

que le feu soit couvert, & que tout le monde soit couché. Alors il se présente avec un morceau de bois allumé, & s'approche de la fille, qui probablement ne dort pas. S'il en est mal reçu, il se retire sans bruit. Quelquefois elle permet au galant de s'asseoir sur le pied de son lit, uniquement pour la conversation; mais s'il en vient un qui soit de son goût, elle souffle l'allumette; c'est lui dire qu'elle a envie de le bien traiter.

Je suis, &c.

A Quebec, ce premier Mars 1749.



L E T T R E C I.

S U I T E D U C A N A D A.

JE reviens toujours à mon Missionnaire qui, sans se faire prier, avoit la complaisance de répondre à toutes mes questions sur les mœurs, les coutumes & les usages des Hurons. Il me parla de leur mariage, à l'occasion de la petite aventure dont nous venions d'être témoins. « Les filles, me dit-il, ont peu » d'empressement pour ce lien, parce » qu'il leur est permis, comme vous » venez de le voir, d'en faire l'essai » autant qu'elle le desirent; & la cérémonie des noces ne change leur » condition, que pour la rendre plus désagréable. Étant filles on n'a rien à » leur dire; elles sont maîtresses de leur » corps, par le droit naturel de la liberté; au lieu que les femmes, pouvant quitter leurs maris quand il leur » plaît, ont en horreur l'adultère. Ceci » doit s'entendre avec des exceptions; » car quelque libres que soient les filles Huronnes, il y a certaines bienséan-

» ces, auxquelles elles sont assujetties.
 » Elles évitent, par exemple, de s'ar-
 » rêter en public avec des hommes,
 » dont la conversation ne manqueroit
 » pas d'être suspecte. Modestes dans leur
 » maintien, à moins qu'elles ne soient
 » tout à fait dérégées, elles songent
 » à conserver une certaine réputation,
 » dans la crainte de ne point trouver
 » d'établissement. A l'égard des femmes
 » mariées, celles qui donnent dans les
 » aventures, excellent, comme par-
 » tout, dans l'art si connu des François-
 » ses, d'assigner des rendez-vous, & de
 » favoriser un amant heureux. Il faut
 » convenir pourtant que, contre l'ordi-
 » naire de ce qui se pratique en France,
 » les Huronnes gardent plus de mesures
 » après l'union conjugale, qu'elles ne
 » faisoient étant filles.

» Le moindre degré de parenté de-
 » vient ici un obstacle au mariage; mais
 » le mari, si sa femme meurt, doit
 » épouser la sœur, ou, à son défaut,
 » celle que lui présentent les parens de
 » la défunte. La femme est dans le même
 » cas à l'égard de ses beaux-freres, sur-
 » tout si elle n'a point eu d'enfans de
 » son mari. Un homme veuf, qui refu-

» seroit la sœur ou la parente de son
 » épouse , seroit abandonné à toute la
 » fureur de sa vengeance. Quant aux
 » qualités personnelles , on cherche
 » dans un homme , qu'il soit brave ,
 » bon guerrier , bon chasseur ; dans
 » une fille , qu'elle soit laborieuse , do-
 » cile , & jouisse d'une bonne réputa-
 » tion ; malgré toutes ces précautions ,
 » une bonne femme est aussi rare en
 » Amérique qu'en Europe.

» Les mariages se traitent entre les
 » parens ; & quoique les jeunes
 » gens n'aient aucune part aux ex-
 » plications , on ne conclut rien sans
 » leur aveu. Ils s'abandonnent assez
 » volontiers à la décision de leurs fa-
 » milles , & ne se montrent dépendans
 » que dans cette occasion , la seule
 » peut-être , où ils devroient l'être
 » moins. Les premières démarches sont
 » faites par des matrones , & rarement
 » par les parens de la fille : elle doit
 » attendre qu'on la recherche. Si elle
 » tarde trop à être demandée , ces
 » mêmes matrones ne manquent pas
 » de s'intriguer sous main , pour lui
 » trouver un parti qui lui convienne ;
 » mais on y apporte beaucoup de mé-
 » nagemens. » Dès

» Lorsque le mariage est résolu, les
 » parens du jeune homme envoient les
 » présens qui sont moins des témoi-
 » gnages d'amitié, que des signes d'es-
 » clavage, tels que le collier, la hûche
 » & la chaudiere, pour signifier que la
 » femme portera les fardeaux, fera la
 » provision de bois & la cuisine. C'est
 » même l'usage, dans quelques en-
 » droits, qu'elle fournisse d'avance la
 » maison de tout le bois nécessaire pen-
 » dant l'hiver. Le nouveau marié a aussi
 » ses obligations & ses charges. Outre
 » la chasse & la pêche, deux devoirs
 » qui durent toute la vie, il doit faire
 » une natte pour sa femme, lui bâtir
 » une cabane, & y porter tout le gi-
 » bier qu'il a tué.

» Dès que les présens sont acceptés,
 » le contrat est censé passé, & le ma-
 » riage conclu. Le garçon se rend à
 » l'entrée de la nuit dans la maison de
 » la fille, accompagnée de toute sa fa-
 » mille. On le fait asseoir sur une natte;
 » la nouvelle épouse apporte devant
 » lui un plat de bouillie, & se place à
 » ses côtés. Non seulement elle ne lui
 » dit rien; mais, par modestie, elle lui
 » tourne un peu le dos, enveloppée

» dans sa couverture. Le mar mange
 » de ce qui lui est présenté ; & c'est en
 » quoi consiste toute la cérémonie nup-
 » tiale. Cette bouillie est regardée
 » comme une nouvelle obligation que
 » contracte la femme , de faire les pro-
 » visions & de préparer la nourriture.

» On célèbre les noces par des
 » chants , des danses & des festins.
 » C'est dans la cabane de l'époux , que
 » se prennent les repas ; mais la nou-
 » velle mariée en fait les frais , & four-
 » nit elle-même les viandes qui doi-
 » vent entrer dans la chaudiere. Pen-
 » dant que tout le monde se divertit ,
 » les jeunes époux semblent ne prendre
 » aucune part à la joie : la femme sur-
 » tout paroît sérieuse & même triste ,
 » de peur qu'on n' imagine qu'elle con-
 » noît peu le prix de sa virginité , si
 » elle se livre au plaisir , lorsqu'elle est
 » sur le point de la perdre. On prétend
 » même qu'il y a des endroits où elle
 » est un an sans consommer le mariage.
 » La seule proposition qu'on lui feroit
 » d' user du droit conjugal avant l'an-
 » née révolue , feroit une insulte. Il
 » sembleroit qu'on auroit recherché
 » son alliance , moins par estime pour

» elle , que pour fatisfaire une passion
 » brutale. Cette victoire , si c'en est
 » une de fuivre un usage bizarre , est
 » d'autant plus difficile , que les nou-
 » veaux mariés couchent ensemble tou-
 » tes les nuits. Il est vrai que les pa-
 » rens veillent sur eux avec la plus
 » grande attention , & ont soin d'en-
 » tretenir un feu continuel , pour servir
 » de garant qu'il ne se passe rien contre
 » l'ordre prescrit. Mais il arriva un jour
 » qu'un jeune mari , moins continent
 » que le vieux d'Arbriffel , voulut se
 » prévaloir de l'exemple des Euro-
 » péens. L'épouse en fut si outrée ,
 » que , quoiqu'en la mariant on eût
 » consulté son inclination , on ne put
 » la contraindre à revoir cet époux in-
 » discret ; & l'on fut obligé de les sé-
 » parer. Dans les lieux où cet usage ne
 » subsiste plus , on ne voit pas encore ,
 » sans étonnement , qu'une femme soit
 » enceinte la première année de son
 » mariage ; elle y perdrait un peu de
 » sa réputation ; & dans certains pays ,
 » on la montreroit au doigt.

» Dans d'autres , l'époux est en droit
 » de couper le nez à sa femme adultère
 » ou fugitive ; mais ici on peut se quit-

» ter de concert , & les parties sépa-
 » rées ont la liberté de prendre de nou-
 » veaux engagements. Ces peuples ne
 » sauroient concevoir , qu'il puisse y
 » avoir là-dessus la moindre difficulté.
 « Nous ne pouvions pas vivre en bonne
 » intelligence ma femme & moi, disoit
 » l'un d'eux , à un missionnaire qui tâ-
 » choit de lui faire comprendre l'indé-
 » cence de cette séparation : mon voi-
 » sin étoit dans le même cas ; nous
 » avons changé de femmes ; & nous
 » sommes tous contents. Quoi de plus
 » raisonnable que de se rendre mu-
 » tuellement heureux , quand il en
 » coûte si peu , & qu'on ne fait tort à
 » personne » ?

» Le divorce est donc permis chez
 » les Hurons , sur-tout pour des causes
 » graves , comme une infidélité recon-
 » nue , la mauvaise humeur des époux ,
 » leur peu de complaisance , ou leur
 » entêtement pour ceux de leur fa-
 » mille , par qui ils se laissent gou-
 » verner. Leur jalousie & leur inconfi-
 » tance mutuelle leur fournissent en-
 » core diverses occasions de rupture.
 » S'ils ont des enfans , le mari prétend
 » avoir droit de prendre les garçons ;

» mais les meres se regardent toujours
 » comme les maîtresses de les retenir ;
 » ce qu'elles font presque toujours. Les
 » enfans eux-mêmes ne paroissent sen-
 » sibles , qu'à l'affront qu'il a fait à leur
 » mere en l'abandonnant. Une épouse
 » qui soupçonne son mari d'infidélité ,
 » est capable de toutes fortes d'empor-
 » temens contre sa rivale , sans qu'il
 » ose en prendre la défense ; il se dés-
 » honoreroit par la moindre marque
 » de ressentiment. Au retour d'une
 » chasse , une femme chagrine ou soup-
 » çonneuse , va au-devant de la con-
 » cubine , & lui enleve sans obstacle
 » toute sa part du gibier. Le Huron le
 » voit & n'en dit mot ; l'épouse a usé
 » de son droit ; il n'y prend plus d'in-
 » térêt. Si elle ne se croit pas encore
 » satisfaite , & qu'elle tourmente son
 » mari par sa mauvaise humeur , par ses
 » reproches , celui-ci baisse la tête en
 » silence ; il n'ose quereller sa femme ,
 » encore moins la battre ; mais , fati-
 » gué de ses mauvaises façons , il s'en
 » sépare , & la quitte.

» Si c'est l'épouse qui est dans son
 » tort , l'homme dissimule sa jalousie
 » tant qu'il peut , & se fait un point

» d'honneur de n'en paroître pas affecté : mais il ne tarde guere à rendre ,
 » avec ufure , les infidélités qu'on lui
 » a faites , & met enfin sa femme dans
 » la nécessité de souffrir avec moins de
 » peine , qu'il la répudie. Quelquefois
 » un mari outragé porte la vengeance
 » beaucoup plus loin : témoin ce que
 » me disoit un de nos missionnaires , &
 » que je vous rends dans les mêmes
 » termes.

» Un sauvage mécontent de sa fem-
 » me , mais cachant son ressentiment ,
 » la mena à la chasse au tems ordinaire.
 » L'année étoit bonne , le gibier abon-
 » dant , & le mari bon chasseur. Ce-
 » pendant il affectoit de ne rien trou-
 » ver , & alléguoit pour raison , qu'il
 » falloit qu'on lui eût jetté un sort. La
 » saison s'avançoit ; les provisions
 » étoient finies ; & la femme souffroit
 » de la faim. Le mari l'ayant fatiguée
 » long-tems , feignit d'avoir fait un
 » rêve , qui devoit détruire le charme
 » qui les exposoit à ces extrémités.
 » Je dois , lui dit-il , attaquer cette
 » nuit votre cabane , lui donner l'as-
 » faut en ennemi de guerre , vous faire
 » prisonniere , & vous traiter en es-

» clave. La femme qui croyoit pou-
» voir éluder ce songe, parut ne point
» s'y opposer, & l'exhorta même à
» l'accomplir. Il n'y manqua pas ; dès
» la nuit suivante il assiégea la maison,
» fit son épouse prisonniere, la con-
» damna au feu, la dépouilla de ses vê-
» temens, la lia à un poteau, & allu-
» ma un grand brasier. La pauvre mal-
» heureuse pensa que le jeu devoit finir
» là ; elle se trompoit ; le mari prenant
» les choses dans le sérieux, lui repro-
» cha ses infidélités, & la brûla à petit
» feu. Le frere de cette femme crai-
» gnant qu'elle ne souffrît de la faim,
» s'étoit mis en chemin pour lui porter
» des provisions. Il arriva dans le tems
» où commençoit cette scene cruelle,
» & en fut de loin le spectateur. La
» cabane étoit ouverte ; & sa sœur
» pouffoit des cris effroyables. Cet as-
» pect le saisit d'horreur ; il s'approche
» sans être apperçu ; & quand il est à
» la portée du fusil, il tire à balle sur
» son beau-frere & le tue. Il arrive en-
» suite auprès de sa sœur presque ex-
» pirante ; il la délie ; apprend d'elle
» les soupçons de ce mari jaloux, & la
» cause de ses violences. Elle étoit dans

» un état à ne pouvoir espérer de vi-
 » vre. Son frere compatissant crut bien
 » faire , de la delivrer de ses souffran-
 » ces , & par pitié , la poignarda de
 » son consentement. Après lui avoir
 » rendu les derniers devoirs , il revint
 » au village , où il fit le récit de cette
 » funeste aventure.

» Le divorce n'est quelquefois ici
 » qu'un simple abandon , qui n'ôte pas
 » entièrement aux époux l'espérance
 » de se réunir. C'est même ce qui ar-
 » rive assez souvent , soit que des amis
 » s'entremêlent pour les raccommo-
 » der ; soit que leur ancienne amitié ,
 » ou leur amour pour leurs enfans , se
 » réveillent ; soit que le tems ait effacé
 » le sujet de leurs plaintes.

» Chez certaines nations , les fem-
 » mes ont toute l'autorité ; chez d'au-
 » tres , elles n'entrent pour rien dans
 » le gouvernement. Les premières sont ,
 » en quelque façon , les maîtresses de
 » l'état , & en font , pour ainsi dire , le
 » corps principal. Mais il faut qu'elles
 » soient parvenues à un âge mûr , &
 » quelles aient des enfans capables de
 » les faire respecter. Elles n'ont d'ail-
 » leurs aucune autre considération , &

» ne font, dans le domestique, que les
 » esclaves de leurs maris. En général,
 » il n'est peut-être point de peuple au
 » monde, où le sexe soit plus méprisé.
 » Traiter un sauvage de femme, c'est
 » pour lui le plus sanglant des outrages.
 » Cependant, comme vous l'avez vu,
 » les enfans n'appartiennent qu'à la me-
 » re, & ne reconnoissent point d'autre
 » autorité que la sienne. Le pere est
 » pour eux un étranger, qui n'est res-
 » pecté qu'à titre de maître.

» Les Huronnes se ménagent peu
 » pendant leur grossesse. Elles travail-
 » lent à l'ordinaire; & plus elles ap-
 » prochent de leur terme, plus elles
 » se livrent à la fatigue. Elles vont aux
 » champs, portent les fardeaux, &
 » trouvent que ces exercices facilitent
 » leurs accouchemens. Lorsqu'ils sont
 » laborieux, ce qui arrive rarement,
 » on avertit les jeunes gens de la bour-
 » gade. Ils se rendent sur le champ près
 » du logis de la malade; & lorsqu'elle
 » y pense le moins, ils font de grands
 » cris à la porte de la cabane. La sur-
 » prise lui cause un saisissement qui lui
 » procure sur le champ sa délivrance.

» Il y a quelque chose de surpris

» nant dans la facilité qu'elles ont, ordi-
» nairement, à mettre au monde leurs
» enfans. Elles accouchent le plus sou-
» vent sans peine & sans secours. Si
» elles sont surprises seules en revenant
» des champs, elles se servent à elles-
» mêmes de tages-femmes, lavent l'en-
» fant dans la première eau qu'elles
» rencontrent, retournent à leur ca-
» bane; & dès le même jour, elles se
» livrent à leurs occupations ordinaires.
» Il ne paroît pas qu'elles aient souffert,
» ni qu'il leur reste la moindre douleur.
» Ce n'est pas qu'elles ne soient quel-
» quefois fort incommodées, & que
» quelques-unes même n'en meurent;
» mais elles surmontent leur mal avec
» une force d'esprit admirable, & s'ab-
» tiennent, autant qu'il dépend d'elles,
» de donner aucune marque de foi-
» bleffe. Lorsqu'elles montrent un peu
» trop de sensibilité, les anciennes con-
» cluent qu'il ne faut plus qu'elles aient
» d'enfans, parce qu'elles ne pour-
» roient mettre au monde que des lâ-
» ches comme elles. Mais encore une
» fois, ces sortes de cas sont fort rares;
» la plupart accouchent en travaillant,
» ou en voyage. Dès quelles se sentent

» près de leur terme , on dresse une
 » petite hutte hors du village ; & elles
 » y passent quarante jours après qu'elles
 » sont délivrées. Ce terme expiré , on
 » éteint le feu de la cabane où elles doi-
 » vent retourner ; on en secoue les
 » meubles ; & à leur rentrée , on allume
 » un nouveau feu. Les mêmes formali-
 » lités s'observent à peu près , dans le
 » tems de leurs incommodités périodiques , & pendant qu'elles nourris-
 » sent leurs enfans. Cette nourriture
 » ne dure pas moins de trois ans ; & les
 » maris n'approchent point d'elles dans
 » cet intervalle. On pourroit peut-être
 » applaudir à cette coutume , si tous
 » deux se gardoient alors la foi conju-
 » gale ; mais souvent on y manque de
 » part & d'autre. On prétend même
 » que l'usage de certaines plantes , qui
 » ont la vertu d'empêcher , dans les
 » femmes , les suites de leur infidélité ,
 » est assez familier dans ce pays.

» Les meres aiment leurs enfans
 » avec passion ; & quoiqu'elles ne leur
 » en donnent pas des marques par des
 » caresses comme les Européenes , leur
 » tendresse n'en est ni moins réelle , ni
 » moins solide , ni moins constante.

» Leurs soins pour eux n'a point de
 » bornes, tandis qu'ils sont au berceau;
 » mais quoiqu'elles ne perdent rien de
 » leur affection après les avoir fevrés,
 » elles les abandonnent à eux-mêmes,
 » dans la persuasion qu'il faut laisser
 » agir la nature. Les berceaux égale-
 » ment agréables & commodes, con-
 » sistent en deux planches fort minces,
 » d'un bois très-léger, de deux pieds &
 » demi de long, enjolivées par les
 » bords, rétrécies par en bas, & arron-
 » dies par le pied, pour donner la fa-
 » cilité de bercer. L'enfant est envelop-
 » pé de fourrures qui lui servent de
 » langes; & deux grandes courroies
 » qui sortent du berceau, donnent aux
 » meres la facilité de le porter par-tout
 » avec elles, & de le suspendre à quel-
 » que branche d'arbre pendant qu'elles
 » travaillent. Les enfans y sont chau-
 » dement & mollement; car outre des
 » fourures fort douces, on y met en-
 » core quantité de duvet tiré de l'épi
 » d'un roseau, ou de la poudre d'une
 » certaine écorce, dont les femmes se
 » servent pour dégraisser leurs cheveux.
 » Ils y sont aussi très-proprement, par
 » le moyen d'une petite peau, qui pend

» en dehors , & par laquelle ils peu-
» vent satisfaire leurs besoins natu-
» rels , fans que le dedans en soit sali ,
» à l'exception du duvet , auquel il est
» facile d'en substituer de nouveau.

» Les enfans sont livrés à eux-mêmes,
» aussi-tôt qu'ils peuvent rouler sur
» leurs pieds & sur leurs mains ; on les
» laisse aller où ils veulent , tout nuds ,
» dans l'eau , dans les bois , dans la
» boue & dans la neige. De-là vient
» cette vigueur , cette souplesse & cet
» endurcissement contre les injures de
» l'air , qui font l'admiration des Euro-
» péens. En été , dès la pointe du jour ,
» on les voit courir à l'eau , comme
» les animaux à qui cet élément est na-
» turel. Ils passent une partie du jour à
» jouer dans les lacs & dans les ri-
» vieres. Dès qu'ils sont un peu grands ,
» ils suivent leurs meres , & travaillent
» pour leur famille. On les accoutume
» à aller puiser de l'eau , à porter de
» petites provisions de bois ; & on les
» habitue ainsi peu à peu , à rendre des
» services proportionnés à leur âge. On
» leur met aussi , de très-bonne heure ,
» l'arc & la fleche en main. Ils les gar-
» dent long-tems comme un jouet ;

» mais leurs forces croissant avec l'âge ;
 » d'un amusement de l'oïfiveté , ils en
 » font un exercice nécessaire ; & l'ému-
 » lation , plus sûre que tous les maî-
 » tres , leur fait acquérir une habileté
 » surprenante à les employer. Il n'en
 » a pas plus coûté à ces peuples , pour
 » se perfectionner dans l'usage des ar-
 » mes à feu.

» Dès les premières années , on les
 » fait aussi lutter ensemble. Si deux anta-
 » gonistes se battent d'une manière qui
 » passe le badinage , la tranquillité des
 » autres est admirable. Ils forment un
 » cercle autour des deux intéressés , &
 » les regardent comme de simples spec-
 » tateurs , sans prendre parti ni pour
 » l'un ni pour l'autre , à moins que le
 » jeu ne soit poussé trop loin , ou que
 » la partie ne soit pas égale. On se con-
 » tente de rire aux dépens du vaincu.
 » Leur passion est si vive pour cet exer-
 » cice , qu'ils se tueroient souvent , si
 » l'on ne prenoit soin de les séparer.
 » Ceux qui succombent sous leur ad-
 » versaire , en conçoivent un dépit qui
 » ne leur permet pas le moindre repos ,
 » jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à
 » leur tour.

» En général, les peres & les meres
» s'efforcent de leur inspirer certains
» principes d'honneur, qu'ils conser-
» vent toute leur vie, mais qu'ils ap-
» pliquent souvent assez mal; & c'est
» à quoi se réduit toute l'éducation
» qu'ils leur donnent; encore est-elle
» indirecte; c'est-à-dire, que l'instruc-
» tion est prise des belles actions de
» leurs ancêtres. Les jeunes gens,
» échauffés par ces anciennes images,
» ne respirent que l'occasion d'imiter
» ce qui excite leur admiration. Pour
» les corriger de leurs défauts, on em-
» ploie les exhortations & les prieres,
» mais jamais les châtimens ni les me-
» naces, persuadés qu'aucun homme
» n'est en droit d'en contraindre un
» autre. Ils esperent d'ailleurs, que lorf-
» que les années leur auront donné de
» la raison, ils en suivront les lumieres,
» & se perfectionneront. La plus grande
» punition est de leur jeter un peu
» d'eau au visage; & ils y sont si sen-
» sibles, qu'on a vu des filles s'étrangler
» pour une pareille correction, & en
» avertir la mere, en lui disant: *tu n'au-*
» *ras plus de fille.* Vous croiriez qu'une
» enfance si mal disciplinée devoit être

» suivie d'une jeunesse turbulente &
 » corrompue ; mais outre que ces peu-
 » ples sont naturellement tranquilles,
 » & maîtres d'eux-mêmes , leur tem-
 » pérément , sur-tout parmi les nations
 » du nord , ne les porte point à la dé-
 » bauche.

» L'acte qui , chez les Hurons , ter-
 » mine la première enfance , est l'im-
 » position du nom. La cérémonie s'en
 » fait dans un festin , où il ne paroît
 » que des personnes du sexe de l'en-
 » fant qu'on doit nommer. Il est sur les
 » genoux du père ou de la mère , qui
 » ne cessent de le recommander aux
 » Esprits , sur-tout à celui qui doit être
 » son Génie tutélaire. On ne crée ja-
 » mais de nouveaux noms ; chaque fa-
 » mille en conserve un certain nombre ,
 » qui reviennent tour à tour , & qui
 » lui sont affectés. Ces noms changent
 » avec l'âge : un enfant reçoit celui
 » d'un jeune homme , qui vient de
 » quitter le sien , pour prendre le nom
 » d'un homme fait , qui lui même rem-
 » place un vieillard , & celui-ci quel-
 » qu'ancien de la famille. Dès qu'un
 » homme meurt , son nom reste enseveli
 » avec lui ; & ce n'est que plusieurs

» années après, qu'on songe à le re-
» nouvellier. C'est moins pour perpé-
» tuer ces noms, qu'on les conserve
» dans les familles, que pour engager
» celui qui les reçoit, à imiter les belles
» actions de ceux qui les ont portés,
» à les venger, s'ils ont été tués ou
» brûlés, & à soulager leurs parens.
» Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son
» mari, ou son fils, & ne se trouve plus
» appuyée de personne, elle differe le
» moins qu'elle peut, à faire passer le
» nom de celui qu'elle pleure, sur
» quelqu'un qui puisse lui en tenir lieu.

» L'usage est de ne jamais appeler
» un homme par son nom propre, lorf-
» qu'on lui adresse familièrement la pa-
» role : ce seroit une impolitesse chez
» les Hurons, comme c'en est une qui
» se commet même très-féquemment
» parmi nous. On doit lui donner la
» qualité, dont il est revêtu à l'égard
» de celui qui lui parle, selon les rap-
» ports de parenté ou d'affinité qui
» sont entre eux. S'il n'y a aucune liai-
» son de sang, on ne s'en traite pas
» moins de frere, d'oncle, de cou-
» sin, &c. suivant le degré d'amitié,
» d'estime & de considération qu'on

» a l'un pour l'autre , en observant
 » toutes les proportions de l'âge. On
 » pratique la même civilité à l'égard des
 » étrangers , à qui on donne des noms
 » de consanguinité , comme s'il y avoit
 » une vraie parenté , plus proche ou
 » plus éloignée , selon l'honneur qu'on
 » veut leur faire.

» C'est ici le lieu de parler d'un autre
 » usage pratiqué chez les Hurons , &
 » qui s'observe aussi chez les Iroquois.
 » Les enfans regardent comme leurs
 » meres , les sœurs de leur mere , &
 » ses freres comme leurs oncles. Par
 » la même raison , ils donnent le nom
 » de peres aux freres de leur pere ,
 » & celui de tantes , à ses sœurs. Ainsi
 » tous les enfans du côté de la mere
 » & de ses sœurs , du pere & de ses
 » freres , se regardent comme freres &
 » sœurs ; mais à l'égard de ceux des
 » oncles & des tantes , c'est-à-dire ,
 » des freres de leur mere , & des sœurs
 » de leur pere , ils ne se traitent que
 » de cousins , quoiqu'ils soient dans le
 » même degré de parenté , que ceux
 » qui se nomment freres & sœurs. Dans
 » la troisième génération , les choses
 » changent totalement. Les grands-on-

» cles & les grandes-tantes redevier-
 » nent grands-peres & grand'-meres
 » des enfans de ceux qu'ils appelloient
 » neveux & nieces. C'est peut-être un
 » pareil usage , établi chez d'autres na-
 » tions , qui a fait dire qu'on y épou-
 » soit sa sœur ou sa mere , tandis que
 » ce n'étoit réellement , que la cousine
 » ou la tante ».

On m'avoit souvent parlé des amitiés
 particulieres , établies parmi les jeunes
 gens , chez les Hurons , & même chez
 tous les sauvages de l'Amérique : comme
 j'ignorois en quoi précisément consis-
 tent ces liaisons , je priai le mission-
 naire de m'instruire sur cet article , qui
 fait un des points les plus intéressans
 des mœurs de ces peuples. « Cet
 » usage , me dit-il , qui n'offre rien que
 » de très-louable , étoit particulière-
 » ment établi dans les républiques de
 » Crète & de Lacédémone. Je sçais ,
 » poursuivit-il , qu'on a calomnié leurs
 » législateurs , comme s'ils avoient au-
 » torisé , par les loix , un vice monf-
 » trueux , qui malheureusement n'est
 » devenu que trop commun chez les
 » Grecs , & dont le caractère odieux &
 » flétrissant , eût pu rendre leurs répu-

» bliques éternellement infames. Croyez
» que si ce vice abominable eût été at-
» taché à ces liaisons d'amitié, Minos
» & Licurgue n'eussent eu garde de les
» mettre en honneur, au point d'en
» faire un sujet de mérite & de gloire.
» Leur intention a donc été de fonder
» des attachemens, qui eussent pour
» principe un amour innocent, un
» commerce d'où l'on bannît jusqu'à
» l'ombre du crime, une émulation
» réciproque. L'Amant avoit un soin
» continuel d'inspirer des sentimens
» d'honneur à l'objet de ses affections;
» il étoit chargé de lui donner bon
» exemple, de prévenir ou de corri-
» ger les fautes qu'il pouvoit com-
» mettre; & les loix le rendoient res-
» ponsable de la conduite de l' Aimé
» qui étoit comme son disciple. Si ce
» dernier venoit à faillir, l'autre rece-
» voit le châtimement, comme s'il eût été
» le seul coupable. Malheur à l'Amant
» qui, au lieu de former son élève à la
» vertu, lui eût donné l'exemple du
» vice. S'il lui arrivoit de concevoir
» pour lui des desirs criminels, il ne
» pouvoit se sauver d'une mort infame,
» que par une fuite honteuse. C'est

» ainsi que plusieurs héros des anciens
 » tems furent unis aux compagnons de
 » de leurs travaux & de leur fortune ,
 » tels qu'Hercule & Iolas , Thésée &
 » Pyrithous , Achilles & Patrocles ,
 » Ænée & Achate , Oreste & Pylade.
 » Les Amans & les Aimés envoyotent
 » des offrades au tombeau d'Iolas , &
 » ferroient les nœuds de leur alliance ,
 » par des sermens qu'ils faisoient en son
 » nom.

» Telles paroissent être encore au-
 » jourd'hui, continua le missionnaire, les
 » liaisons d'amitié , établies parmi les
 » sauvages. Les nœuds en sont aussi
 » étroitement ferrés , que ceux du sang
 » & de la nature , & ne peuvent être
 » dissous , que lorsque l'un d'eux s'en
 » rendant indigne , par des lâchetés qui
 » déshonorent son Ami, oblige celui-
 » ci à rompre cette alliance. Ces ami-
 » tiés s'achètent par des présens faits
 » à celui qu'on recherche pour son
 » ami , & s'entretiennent par des mar-
 » ques mutuelles de bienveillance. On
 » devient compagnons de chasse , de
 » guerre & de fortune ; on vit indis-
 » tinctement dans sa cabane , ou dans
 » celle de son ami ; & le compliment

» le plus flatteur qu'on puisse lui faire,
 » c'est de lui donner ce nom. Cet atta-
 » chement qui vieillit avec eux, est
 » si bien cimenté, qu'il s'y rencon-
 » tre quelquefois le même héroïsme
 » qu'entre Pylade & Oreste. On lit
 » dans les anciennes relations, que
 » parmi plusieurs prisonniers faits à la
 » guerre, il s'en trouva deux si forte-
 » ment unis d'amitié, que l'un ayant
 » été condamné au feu, l'autre réservé
 » pour l'adoption, ce dernier fut telle-
 » ment affligé qu'on n'eût pas fait la
 » même grace à son camarade, qu'il
 » la rejetta pour lui-même; & fit tant
 » par ses plaintes, ses prieres, ses me-
 » naces, qu'il obtint le même supplice
 » que son ami.

» On sent que deux hommes ainsi
 » unis pour leur intrêt commun, se
 » doivent un secours mutuel au risque
 » même de leur vie. La mort même, à
 » ce qu'ils croient, ne les sépare que
 » pour un tems: ils comptent de se re-
 » joindre pour ne se plus quitter, per-
 » suadés qu'ils auront encore besoin
 » l'un de l'autre dans l'autre monde. Un
 » sauvage chrétien, qui vivoit peu
 » chrétiennement, étant menacé de

» l'enfer par un missionnaire , lui de-
 » manda s'il croyoit que son ami dé-
 » cédé fût dans ce lieu de supplice ?
 » J'ai lieu d'espérer , répondit le Jésuite,
 » que Dieu lui a fait miséricorde. Je ne
 » veux donc pas y aller non plus , re-
 » prit le Huron ; & ce motif l'engagea
 » à changer de vie. Il lui étoit égal d'être
 » en enfer ou dans le ciel , pourvu qu'il
 » fût avec son ami.

Il y a assez long-tems que je suis
 avec les Canadiens , pour vous donner
 enfin une idée de leur figure , de leur
 habillement , de leur caractère. Beau-
 coup de gens croient que les sauvages
 sont des hommes couverts de poil ,
 vivans dans les bois , sans société , &
 n'ayant d'humain que la figure , encore
 très-imparfaite. Cependant , à l'excepti-
 on des cheveux & des sourcils , que
 plusieurs même ont soin d'arracher ,
 ces gens n'ont aucune trace de poil sur
 le corps ; & s'il arrive qu'il leur en
 vienne , ils l'arrachent jusqu'à la racine.
 Ils naissent blancs , comme nous ; mais
 leur peau , continuellement exposée au
 grand air , prend la couleur d'un rouge
 obscur. Cette couleur désagréable &
 sale est encore augmentée par la manière

de se peindre le corps & le visage , soit pour se reconnoître de loin , comme ennemis ou comme alliés , soit pour se rendre plus agréables en amour ou plus redoutables à la guerre. A ce vernis ils joignent des frictions de graisse pour se garantir de la piquure insoutenable des mouchérons. Ajoutez à ces enduits les fumigations qu'on oppose encore à ces insectes , ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes , où ils se chauffent & boucanent leurs viandes pendant l'hiver. En faut-il davantage pour leur donner ce teint hideux à nos regards , mais beau , sans doute , ou du moins supportable à leurs yeux peu délicats ?

Leur stature est taillée , en général , dans les belles proportions , mais plus propres à supporter les fatigues de la course , que les peines du travail ; ils ont moins de vigueur , que d'agilité. Avec des traits réguliers , ils ont cet air féroce , que leur donne l'habitude de la chasse & le péril de la guerre. Ils sont grands , d'une taille supérieure à la nôtre , & n'ont parmi eux ni borgnes , ni bossus , ni aveugles , ni boiteux. Ils sont d'une complexion saine , & vi-
vroient

vroient long-tems, s'ils sçavoient se ménager; car ils ne connoissent de maladies, que celles qui peuvent naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la surabondance de nourriture après des dietes excessives. D'ailleurs vous avez vu que dès leur enfance, ils ont les pieds dans l'eau, sur la glace ou dans la neige; & que l'eau-de-vie, ce présent funeste que leur ont fait les Européens, qu'ils aiment avec fureur, qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, acheve de perdre leur tempérament. Du reste ils ont la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les sens d'une finesse, d'une subtilité qui les avertissent sur tous leurs dangers, sur tous leurs besoins. Malgré la neige qui les éblouit, & la fumée qui les accable, leur vue ne s'affoiblit point. L'odeur des parfums les incommode; ils ne trouvent agréable, que celle des choses qui se mangent ou qui se boivent.

Ces peuples ont pourvu à la décence & au besoin, par des vêtemens, qui sont le brayer, la camisole, les mitasses, les fouliers & la robe. Le brayer est une peau large d'un pied, longue de trois, qu'ils font passer entre les cuisses, &

replie sur une petite corde de boyau, d'où elle retombe par devant & par derriere. C'est le seul habillement qu'ils ne quittent point, pour ne pas blesser la modestie. Les hommes, dans les tems chauds, n'ont souvent sur le corps, que ce simple vêtement: l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant la qualité du climat. Les femmes, au lieu de brayer, ont une piece d'étoffe ou de peau, qui leur sert de jupe, & les enveloppe depuis la ceinture, jusqu'à mi-jambe.

La camisole est une chemise sans bras, faite de deux peaux de chevreuil, minces, légères, dépouillées de leur poil, & découpées par le bas en guise de frange. Elle descend, aux hommes, jusqu'à la ceinture, & aux femmes, jusqu'aux genoux. C'est l'habit qui leur paroît le moins nécessaire; & plusieurs s'en privent volontairement. Dans la rigueur de l'hiver, ou en voyage, ils ont des bras postiches, qui ne tiennent point à la camisole: ils sont liés ensemble par une courroie qui leur passe derriere les épaules.

Les mitasses sont une sorte de bas de peau, que les hommes portent jus-

qu'à mi-cuisse, & les femmes un peu plus bas. Les premiers les attachent, sur les anches, à la ceinture qui tient le brayer. Les autres les lient, comme nous, avec des jarretières. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'ajustent dans des souliers sans talon, ou especes de chaufsons de peau de chevreuil, passée à la fumée.

La robe est plutôt une couverture, aussi de peau préparée, faite comme le reste de l'habillement, & frangée par des découpures. Les sauvages la portent d'une maniere négligée, ne l'assujettissent qu'avec les mains, & ne l'attachent que dans leurs voyages. Chargés de leurs paquets, ils la lient par le milieu du corps, pour n'en être pas embarrassés. Dans le mauvais tems, ils la font passer sur leur tête, qui reste nue pour l'ordinaire; car ils ne se servent ni de chapeaux ni de bonnets. Ceux qui vivent avec les Européens, en conservant leur ancienne maniere de s'habiller, n'ont fait que changer la matiere de leurs vêtements. Ils ont des chemises de toile au lieu de peau, des brayers & des mitasses d'étoffe; & à la place de leurs robes de fourrure, ils

portent des couvertures de laine. Les plus riches s'en procurent d'écarlate qu'ils achètent dans la colonie. Ils sont sur-tout fort curieux d'avoir des chemises ; mais ils ne les mettent sous la camifole , que lorsqu'elles sont sales , & les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture ; car ils ne se donnent pas la peine de les laver.

Si vous voulez favoir comment s'apprentent les peaux qu'ils emploient à leurs vêtemens , écoutez le Missionnaire. « Cette préparation n'est ni longue , ni difficile. Après les avoir macérées dans l'eau pendant quelque tems , on les racle ; & elles deviennent douces à force de les manier. Pour les amollir davantage , on les frotte avec de la cervelle de quelque animal ; & bientôt on les rend blanches & flexibles. On ne les passe point à l'huile ; mais on les expose à la fumée ; ce qui produit à peu près le même effet. Toutes ces peaux sont d'un très bon usage ; & dans l'art de les préparer , elles ne courent point , comme les nôtres , risque d'être brûlées. Les Indiens les peignent & y tracent des figures qui en rele-

» vent la beauté, & leur donnent de
 » l'agrément. Avant que d'y appliquer
 » la couleur, on y grave toutes les
 » lignes qui doivent la recevoir: Cette
 » peinture est une espece de cinnabre,
 » tiré d'une terre rouge, qui se trouve
 » sur les bords des lacs & des rivieres.
 » On y emploie aussi le suc & les cen-
 » dres de certaines plantes ».

Ce n'est pas seulement sur la peau des animaux, que ces gens ont l'art de tracer des figures; ils sont encore dans l'usage de se faire des broderies sur la chair vive; de se composer un habit, qui leur coûte cher, à la vérité, mais qui leur dure toute la vie. Le travail est le même que celui qui se fait sur le cuir. On crayonne d'abord le dessein sur la peau bien tendue; on en parcourt toutes les lignes, en piquant avec des aiguilles, des os pointus, ou des arrêtes de poisson, la chair jusqu'au vif; & l'on y passe des couleurs pulvérisées, qui s'insinuent si bien dans la peau, qu'elles ne s'effacent jamais. C'est une magnificence qui n'est permise qu'à ceux qui se distinguent parmi leurs compatriotes. Il faut s'être signalé par

des actions hardies, avoir tué beaucoup d'hommes à la guerre, beaucoup de bêtes à la chasse. L'opération n'est pas absolument douloureuse dans le moment; mais la peau s'enfle bientôt après; & il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation. Souvent même la fièvre survient, dure quelques jours; & dans les grandes chaleurs, il y a du danger pour la vie.

Les uns, comme autrefois les Piétes, se font piquer par tout le corps; d'autres dans quelques parties seulement. La plupart se contentent de quelques figures d'oiseaux, de serpens, ou d'autres animaux, sans ordre, sans symétrie, & suivant le caprice. Ce n'est pas un pur ornement; ils y trouvent d'autres avantages, comme de se rendre moins sensibles aux injures de l'air, de se garantir du mal de dents, sur-tout si ces piquures se font aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires.

Ces couleurs permanentes ne les empêchent pas de se donner l'agrément d'une autre peinture passagere en guise de fard, qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent se parer. Les guerriers se peignent, lorsqu'ils se mettent

en campagne, pour intimider leurs ennemis; peut-être aussi pour cacher leur peur; car ils n'en sont pas toujours exempts; les jeunes gens, pour couvrir un air de jeunesse, qui les feroit mépriser des vieux soldats; d'autres, pour se donner un air de beauté; mais alors les couleurs sont plus vives & plus variées. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu; ils peignent leurs peres, leurs amis défunts, pour cacher la paleur de la mort qui les défigure.

Les autres ornemens qu'ajoutent les hommes à leur parure, sont du duvet d'oiseau semé, au lieu de poudre, sur leurs cheveux graissés d'huile, hérissés ou aplatis; des plumes de toutes les couleurs; des touffes de poil de différens animaux, bizarrement arrangées; des pendans d'oreilles & d'autres attachés aux narines; une grande coquille au cou ou sur l'estomac; des pattes ou des têtes d'oiseaux, des cornes de chevreuil, &c. Chacun se pare selon son goût, tant qu'il est dans un âge propre à ces amusemens; mais dès que ce tems est passé, on se fait gloire d'une négligence toute contraire, pour mon-

ter qu'on pense à des choses plus sérieuses.

Les femmes ont soin de leur chevelure, & se croiroient déshonorées, si on les obligeoit de la couper. Leurs cheveux, & généralement ceux de tous les sauvages sont assez beaux, & d'un noir très-foncé. Elles les graissent, les poudrent, les peignent, les tressent & les laissent pendre comme une cadette, enveloppés dans une peau de serpent ou d'anguille. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon. Leurs plus beaux atours sont des robes peintes de diverses figures, avec des agrémens de coquillages.

L'huile dont ces gens se graissent les cheveux & le corps, les rend également puants & mal-propres; mais elle leur est absolument nécessaire pour les garantir de la vermine. Comme ils n'ont raffiné sur rien, ils n'ont pu en corriger la puanteur par ces essences parfumées, que nous avons substituées à la grossiereté de ces onguens. De tout ceci, vous conclurez que les Hurons, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle, ne travaillent qu'à se défigurer.

Cependant, quand ils sont parés à leur mode, l'assemblée singulier de tous ces ornemens bizarres, ne leur donne pas absolument mauvaise grace.

A l'égard de leur caractère, il differe peu de celui des Iroquois; ils en ont les bonnes & le mauvaises qualités. Ils sont, comme eux, légers, inconstans, stupides, ignorans, féroces, soupçonneux, traîtres & dissimulés. « Cepen-
 » dant, me disoit le Missionnaire, tous
 » méprisables qu'ils doivent vous pa-
 » roître, ce sont les mortels qui s'es-
 » timent davantage, qui ont pour les
 » autres le plus de mépris. La ven-
 » geance est aussi une passion que le
 » tems ne rallentit point dans leur ame;
 » elle passe de génération en généra-
 » tion, jusqu'à ce que la race offensée
 » trouve occasion d'assouvir sa haine.
 » L'amitié, la compassion, la recon-
 » noissance, l'attachement sont moins,
 » chez eux, l'effet d'un bon naturel,
 » que de la réflexion ou du préjugé. Le
 » soin qu'ils prennent des veuves,
 » des orphelins & des infirmes, l'hof-
 » pitalité qu'ils exercent envers les
 » étrangers, suivent de l'opinion ré-
 » pandue parmi eux, que tout doit être

» commun entre les hommes. L'inéga-
 » lité des conditions, que nous croyons
 » si nécessaire pour le maintien des so-
 » ciétés, est à leurs yeux le comble de
 » la démence. Ils sont également scanda-
 » lisés qu'un homme ait seul plus de bien
 » que mille autres, & que cette première
 » injustice entraîne une seconde, qui
 » est une plus grande considération. Ce
 » qui leur semble sur-tout une bassesse
 » humiliante, un avilissement stupide,
 » c'est que des hommes égaux, par la
 » nature, se dégradent jusqu'à dépendre
 » des volontés & des caprices d'un seul
 » homme. Le respect que nous avons
 » pour les titres, les dignités, & sur-tout
 » pour la noblesse héréditaire, ils le
 » regardent comme une insulte, comme
 » un outrage pour l'humanité.

» Les peres, les meres ont pour
 » leurs enfans une tendresse d'affection
 » purement animale. Ceux-ci, de leur
 » côté, n'ont aucun retour naturel
 » pour leurs parens, & les traitent
 » quelquefois avec indignité. Je n'en
 » citerai qu'un exemple.

» Un Huron, qui avoit long-tems
 » servi dans nos troupes contre sa pro-
 » pre nation, rencontra son pere dans
 » un combat, & l'alloit percer, lors-

» qu'il le reconnut. Il s'arrêta & lui dit :
 » J'ai reçu une fois de toi la vie ; je te
 » la donne aujourd'hui ; mais ne te re-
 » trouve plus sous ma main ; car je suis
 » quitte de ce que je te devois. Ce fils
 » dénaturé se nommoit la Plaque ; les
 » François l'avoient fait lieutenant
 » pour le fixer parmi eux , parce qu'il
 » étoit brave & bon guerrier. Mais il
 » ne put y rester , & s'en retourna dans
 » sa nation , n'emportant de chez nous ,
 » que nos vices , sans s'être corrigé
 » d'aucun des siens. Il aimoit éperdue-
 » ment les femmes ; & sa valeur lui
 » donnoit , près d'elles , un très-grand
 » relief. Aussi fit-il bien des épouses
 » infidelles , & des maris mécontents.
 » Ses désordres allerent si loin , qu'on
 » délibéra dans le Conseil , si l'on ne
 » prendroit pas le parti de s'en défaire.
 » Il fut décidé qu'on le laisseroit vivre ;
 » parce qu'étant aussi brave en amour
 » qu'à la guerre , il peupleroit le pays
 » d'hommes & de soldats.

» Si les sauvages pechent par les
 » qualités du cœur , n'en sont-ils pas
 » dédommagés par celles de l'esprit ?
 » La plupart ont le jugement droit ,
 » la conception aisée , l'imagination

» vive , la mémoire admirable. Ils
 » pensent juste sur leurs affaires , &
 » beaucoup mieux que le peuple par-
 » mi nous. Ils vont à leurs fins par
 » des voies sûres ; mais pour les for-
 » mer aux arts , dont ils n'ont au-
 » cune idée , il leur faudroit un travail
 » d'autant plus long , qu'ils ont le bon
 » esprit de mépriser ce qui ne leur est
 » point nécessaire. Ils rient de nos inven-
 » tions , de nos manieres , de nos usages ,
 » qui , plus ils s'éloignent de la nature ,
 » plus ils nous inspirent de vanité. Il ne
 » seroit pas aisé non plus , de les ap-
 » pliquer aux choses purement intel-
 » lectuelles. Mais ils ne négligent rien
 » pour ce qui les intéresse ; & autant
 » ils apportent de flegme & de circonf-
 » pection à prendre leur parti , autant
 » ils mettent d'ardeur & de vivacité
 » dans l'exécution. Ils ont la répartie
 » prompte & souvent spirituelle : té-
 » moin ce Huron , à qui l'on demandoit
 » de quoi étoit composée l'eau-de-
 » vie ? il répondit : « c'est un extrait de
 » langues & de cœurs ; car quand j'en
 » ai bu , je parle à merveille , & je ne
 » crains rien ».

» Ces peuples ont une grandeur , une

» égalité d'ame peu communes chez
 » les nations policées. Un prisonnier
 » dans l'incertitude de son fort , ou
 » assuré d'une mort prochaine, n'en perd
 » pas un quart - d'heure de sommeil.
 » Soit que l'ivresse de l'enthousiasme
 » ôte ou suspende le sentiment de la
 » douleur , soit que l'habitude ou l'é-
 » ducation operent ces prodiges d'hé-
 » roïsme , le patient meurt , sans que
 » le feu ni le fer lui arrachent un sou-
 » pir. C'est un combat de la victime
 » contre ses bourreaux ; c'est un défi
 » horrible entre la constance à souffrir ,
 » & l'acharnement à tourmenter. Un
 » Huron que les Illinois brûloient avec
 » la dernière barbarie , ayant apperçu
 » un François parmi les spectateurs , le
 » pria de vouloir bien se joindre à ses
 » ennemis , « pour que j'aie la consola-
 » tion , disoit-il , de mourir par la main
 » d'un homme ; car , parmi tant de gens ,
 » je ne vois que toi qui mérites ce
 » nom ».

» Cette insensibilité vient-elle du
 » genre de vie ou du climat ? Un sang
 » plus froid , des humeurs plus épaisses ,
 » un tempérament que l'humidité de
 » l'air & du sol rend plus flegmatique ,

» peuvent sans doute émouffer l'irrita-
 » bilité du genre nerveux. Des hommes
 » continuellement exposés à toutes les
 » injures des saisons, aux fatigues de la
 » chasse, aux périls de la guerre, en
 » contractent une rigidité de fibres, une
 » habitude à souffrir, qui se change en
 » une sorte d'impassibilité. Dès l'âge le
 » plus tendre, les sauvages semblent
 » vouloir s'y accoutumer. On voit de
 » jeunes garçons & de petites filles se
 » lier par un bras les uns aux autres,
 » & mettre entre eux des charbons ar-
 » dens, pour voir qui les secouera le
 » premier.

» Ce qui doit surprendre dans des
 » hommes, dont l'extérieur annonce
 » tant de barbarie, ce sont ces égards
 » qu'ils observent réciproquement en-
 » tre eux; ces marques d'estime qu'ils
 » se prodigent mutuellement, par un
 » retour de celle que chacun exige
 » pour soi même. On n'est pas moins
 » charmé de la gravité naturelle & sans
 » faste, qui regne dans leurs manières,
 » dans leurs actions, & jusques dans
 » leurs amusemens. Prévenans & résér-
 » vés, ils pesent leurs paroles; ils
 » écoutent avec attention. Rien de si

» rare , que de voir naître ces querelles
 » si fréquentes parmi le peuple chez les
 » nations même les plus civilisées. Per-
 » suadés qu'un homme ne doit rien à
 » un autre , ils en concluent qu'il ne
 » faut faire tort à aucun , quand on
 » n'en a reçu aucune offense. Malheu-
 » reusement cette maxime ne s'étend
 » qu'à leur nation , & ne les empêché
 » pas d'attaquer des peuples entiers ,
 » dont ils n'ont nul sujet de se plain-
 » dre ».

Tel est encore aujourd'hui le caractere des Hurons , malgré les changemens que cause , dans leurs mœurs , la fréquentation des Européens. Ils ont long-tems résisté aux mauvais exemples de nos compatriotes , & ne se sont laissé vaincre que par nos eaux-de-vie. Nous les empoisonnons ne pouvant les corrompre.

Je suis , &c.

A Quebec , ce 18 Mars 1749.



L E T T R E C I V.

S U I T E D U C A N A D A

JE ne quitterai , Madame , ni les Hurons , ni le Missionnaire , que je n'aie satisfait votre curiosité sur tous les objets qui l'intéressent.

Ce peuple , comme la plupart des autres sauvages de l'Amérique , porte le nom d'un animal , dont la figure peut être regardée comme le symbole ou les armoiries de la nation. C'est le sceau que l'on applique à tous les traités , à moins que des raisons particulières n'obligent d'en substituer d'autres. Le porc-épic est l'animal qui désigne les Hurons. Ils comptent parmi eux trois familles principales , qu'ils croient aussi anciennes que le pays qu'elles habitent. Elles ont toutes trois la même souche ; mais il y en a une qui passe pour la première , & jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres. Chacune a son Chef séparé ; & dans les affaires qui intéressent le gou-

vernement, ces Chefs se réunissent pour en délibérer.

Outre l'animal qui distingue toute la nation, chacune des trois familles en a un dont elle prend le nom. La première est la tribu de l'ours, la seconde du loup, la troisième de la tortue. Les Iroquois ont les mêmes animaux que les Hurons, dont on les croit une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue est divisée en deux branches appellées la grande & la petite tortue. Le Chef de chaque tribu porte le nom de l'animal qui en est le symbole, & n'en prend point d'autres dans les actions publiques. Il en est de même du Chef de toute la nation. Mais outre ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un second qu'on regarde comme un titre de dignité, tel que *le plus noble, le plus ancien, &c.*; & un troisième qui leur est personnel, & les désigne plus particulièrement. Ces noms ne sont pas toujours appropriés à l'âge de celui qui est en place, mais au caractère dont il est revêtu, & auquel on veut concilier du respect par un titre qui marque la maturité, la sagesse, & toutes les qualités conve-

nables aux peres , aux pasteurs , aux protecteurs des peuples. Il se trouve des noms si célèbres , que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur.

Chez les Hurons , où la dignité de Chef est héréditaire , la succession se continue parmi les femmes. Ce n'est pas le fils du défunt qui lui succede ; c'est celui de sa sœur , ou à son défaut , son plus proche parent en ligne féminine. Si une branche vient à s'éteindre , la plus noble matrone de la tribu est maîtresse du choix. Elle n'a pas toujours égard au droit d'aînesse ; & d'ordinaire , elle nomme à la place vacante , l'homme qui lui paroît le plus capable de la remplir avec distinction. On le proclame dans tous les villages de la nation & des alliés ; & cette élection est accompagnée de réjouissances. Au reste ces Chefs ne sont pas toujours fort respectés ; & s'ils se font obéir , c'est qu'ils sçavent quelles sont les bornes qu'ils doivent donner à leur puissance. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent ; leur pouvoir n'a donc rien d'absolu ; l'obéissance qu'on leur rend est entièrement libre. Cette li-

bérté sert à les contenir, & les engage à ne rien ordonner, qui puisse être suivi d'un refus. Elle contribue également à engager les inférieurs à exécuter, de bonne grace, les ordres qu'on leur donne. Quoique ces Chefs n'aient aucune marque qui les distingue, on ne laisse pas de leur accorder certaines prérogatives. Les conseils s'assemblent par leurs ordres, & se tiennent dans leurs cabanes. Les affaires se traitent en leur nom; ils ont une part considérable dans les festins & dans les distributions générales; on leur fait souvent des présens; enfin, comme ils ont des devoirs onéreux attachés à leurs places, ils jouissent aussi de plusieurs privilèges qui les en dédommagent.

De peur qu'ils n'usurpent trop d'autorité, & ne se rendent absolus, chaque famille a droit de nommer un Conseiller & un Assistant, sans l'avis desquels le Chef ne peut rien entreprendre. Ce sont les femmes qui les choisissent, & le deviennent quelquefois elles-mêmes. Elles tiennent leur comité à part, & donnent avis de leur délibération aux préposés, qui la com-

muniquent aux Anciens , dans une assemblée particuliere. Si l'affaire intéresse le bien public , tous se réunissent dans un conseil général. Cette espece de sénat , composé du Chef & de ses Assistans , tient le premier rang ; celui des Anciens , c'est-à-dire , de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité , ne vient qu'après. Le dernier , qui est celui des Guerriers , comprend tous les hommes en état de porter les armes. Ils ont souvent à leur tête le Chef de la nation , ou celui de la bourgade ; mais il doit s'être distingué par des actions de valeur , sans quoi il sert parmi les subalternes.

Il n'y a point de grades militaires chez les sauvages : chaque soldat n'est soumis qu'au Général ; encore est-il le maître de quitter quand il lui plaît. Ce Commandant n'a nulle autorité réelle ; il ne peut ni récompenser ni punir : cependant il arrive rarement qu'il soit contredit. Comme les qualités qu'on exige de lui sont le bonheur , le désintéressement & la bravoure , celui qui les réunit , peut compter sur une parfaite obéissance , quoique toujours libre & volontaire. Les Guerriers ont

aussi leur conseil séparé, pour les matières qui sont de leur compétence; mais ces délibérations particulières sont toujours subordonnées & soumises au jugement des Anciens.

• Pour vous former une idée de ces sortes de conseils, représentez-vous une assemblée d'hommes & de femmes, crasseux, mal-propres, assis par terre, ou accroupis comme des singes, les genoux auprès des oreilles, la pipe à la bouche, traitant de sang froid, de la destruction d'un peuple, & de la ruine de leurs ennemis. Chacun des opinans reprend toutes les raisons de ceux qui ont parlé les premiers, & dit ensuite son sentiment. Ils n'abandonnent point une affaire, qu'elle n'ait été vue sous tous ses rapports. Ils ne disputent point avec chaleur, lors même qu'ils sont d'opinions différentes, & ne savent ce que c'est que de couper le discours à celui qui parle. Les Chefs les plus accrédités déferent tellement à l'autorité du sénat, qu'ils ne font qu'exposer le sujet qui doit être mis en délibération; après quoi ils concluent toujours en disant: «Pensez-y, vous autres Anciens; vous êtes les maîtres; ordonnez»

» nez ». On laisse aux femmes les apparences du commandement ; mais les hommes en ont la réalité. Rarement on leur communique une affaire importante , quoique tout se fasse en leur nom , & que les Chefs ne soient , pour ainsi dire , que leurs lieutenans.

Chaque tribu a son Orateur , qui seul a droit de parler dans les assemblées générales. Il doit connoître parfaitement les intérêts de la nation , & savoir également les faire valoir. Son emploi consiste proprement à exposer tout ce qui a été agité dans les conseils particuliers , à déclarer le résultat de toutes les délibérations , & à porter la parole avec autorité , au nom de tout le peuple. Ces discours ne consistent point en de longues harangues ; l'élocution est vive , concise , comme celle des Spartiates.

Vous êtes étonnée que des gens qui ne possèdent rien , qui n'ont ni l'ambition de s'étendre , ni le desir de faire des conquêtes , puissent rien avoir d'important à discuter. Cependant ils négocient sans cesse : ce sont des alliances à renouveler ou à conclure , des offres de services , des civilités ré-

reciproques, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un Chef; toutes choses qui se traitent avec une attention, une gravité dignes des plus grands objets. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est long-tems en délibération; & rien ne se décide, qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part.

La défiance continuelle où ils sont de leurs voisins, les engage à profiter de toutes les conjonctures favorables, ou pour y mettre le désordre sans y paroître, ou se les attacher, en se rendant nécessaires. Leur prudence a sur ce point, des ressorts infinis, toujours dans le mouvement & dans l'action. Tandis qu'ils ménagent leurs alliés par des visites fréquentes & des devoirs de civilité, ils sont occupés au dedans à observer tout ce qui se passe, & à délibérer sur les moindres événemens.

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires se réduisent à si peu de chose, qu'elles ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paroît pas même qu'elles attirent l'attention des Chefs. Les conciliateurs sont, pour l'ordinaire, des amis communs, ou des parens. Le plus

grand défaut de ce gouvernement, est de n'avoir point de justice criminelle. Il est vrai que l'intérêt, source principale des désordres de la société, n'étant pas connu de ces peuples, les crimes sont rares parmi eux. Si un homme en tue un autre, on suppose qu'il ne s'est pas laissé aller à cet excès sans raison; on le plaint même d'avoir été dans la triste nécessité d'user de cette violence. S'il étoit ivre, comme quelquefois, pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, ces barbares feignent de l'être, on se contente de compatir au sort du défunt, en rejetant sur l'excès du vin la faute du coupable. D'ailleurs c'est aux parens du mort à punir le meurtrier, parce qu'ils y sont seuls intéressés. Ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Souvent on prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet.

Un assassinat qui intéresseroit un village entier, auroit des suites plus fâcheuses; & souvent un crime de cette nature a mis tout un peuple en combustion. Mais le conseil des Anciens
donne

Donne tous ses soins à concilier les parties ; & c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. Si elle n'accorde aucune grace , & que le coupable tombe entre ses mains , on étend le corps mort sur des perches , au haut d'une cabane ; & l'assassin est placé , pendant plusieurs jours , immédiatement au-dessous du cadavre , pour recevoir tout ce qui en découle , non-seulement sur lui , mais encore sur ses alimens. L'usage aujourd'hui le plus commun est de racheter la vie du meurtrier par des présens , auxquels chacun contribue. Ils sont suspendus à une perche au-dessus de la tête du mort ; & c'est le Chef qui en fait la distribution. « Voilà , dit-il , en les montrant , avec quoi je retire la hache de » la plaie , & la fais tomber de la main » de celui qui voudroit venger cette » injure. Voilà avec quoi j'essuie le sang » qui coule encore ». Ensuite, comme si la patrie elle-même avoit reçu le coup mortel qui a frappé le défunt , il ajoute : « voilà pour remettre le pays en état ; » voilà pour réunir les cœurs divisés , » & applanir les chemins , afin qu'on » puisse aller en sûreté , d'un lieu dans

» un autre , sans craindre aucune embû-
 » che. Voilà enfin, continue-t-il, en s'a-
 » dressant aux parens , voilà pour tran-
 » quilliser ceux qui prennent le prin-
 » cipal intérêt à cette mort ; pour don-
 » ner une médecine à la mere du dé-
 » funt ; pour la guérir de la maladie que
 » lui cause la perte de son fils ; pour
 » lui étendre une natte , sur laquelle
 » elle puisse reposer doucement pen-
 » dant le tems de son deuil ».

Dès que les présens sont acceptés ;
 les parens se regardent comme plei-
 nement satisfaits ; mais si le coupable
 a de la prudence , il ne tarde pas à s'ab-
 senter , sur-tout si la famille du mort
 est puissante. Il prend le prétexte d'aller
 à la guerre pour remplacer le défunt par
 un prisonnier ; & ne revient que lors-
 que le tems a diminué la sensibilité de
 la perte dont il est l'auteur. Si le captif
 qu'il amene est adopté par les parens
 satisfaits , ce dernier entre dans tous
 les droits de celui dont il prend la place.

Un homme qui pense que le meurtre
 qu'il va commettre doit intéresser toute
 sa nation , par le nombre des présens
 qu'on est obligé de fournir , doit , s'il
 est capable de réflexion , avoir bien de

la peine à se déterminer à une violence qui devient onéreuse à tant de monde. Cette espece de réparation est donc l'effet d'une politique admirable, plus capable peut-être de contenir un assassin, que la vue d'un gibet ou d'une roue.

Si les parens ne peuvent être apaisés par des présens, on leur livre le coupable qui devient leur esclave. Souvent ils se contentent de la soumission qu'on leur en fait, & se dépouillent du droit qu'ils avoient sur lui, pour ne pas avoir continuellement un objet de haine devant les yeux. Il est des occasions où le crime est si atroce, que le conseil, usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner lui-même la punition. Mais, encore une fois, on n'y observe aucune formalité de justice. Quand la mort du meurtrier est résolue, on le poignarde partout où on le trouve. Le plus souvent on l'attire, sous quelque prétexte, hors du village; & on lui casse la tête à quelque pas de la palissade.

Si un particulier s'est rendu odieux pour des raisons qu'on ne veut pas rendre publiques, comme pour s'être fait

connoître par de fréquens larcins, pour avoir entretenu au dehors des correspondances suspectes, on l'accuse de jeter des sorts, & de donner des malélices. Vous avez vu que ce crime ne se pardonne presque jamais. On trouve bientôt des témoins qui déposent contre un homme dont on veut se défaire; lui seul, dit-on, est cause de tous les maux du village; il a tué la mère de l'un, le frère de l'autre; on l'a vu jeter du feu par la bouche, fouiller dans les sépulchres, rôder de nuit autour des cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant, pour avoir mérité la mort; & le premier venu est son bourreau. Les parens du coupable n'osent s'y opposer, & se reprochent même quelquefois de n'en avoir pas fait justice les premiers. Le plus souvent on leur demande s'ils abandonnent celui que le village a proscrit. C'est une politesse qu'on leur fait, & en même tems un trait de politique pour se débarrasser d'eux, s'ils avoient la moindre envie d'en témoigner du ressentiment. Aussi n'ont-ils garde de paroître vouloir protéger le criminel; & c'est ainsi que ces peuples, sans avoir de loix écrites, ne laissent pas d'exercer

une justice rigoureuse , & de se tenir en respect les uns les autres , par la crainte qui oblige les particuliers à veiller sur leur propre conduite. Ne vous étonnez donc pas , que des gens qui semblent connoître si peu la subordination , qui vivent dans une si grande indépendance & paroissent se laisser uniquement gouverner par le hasard ou le caprice , jouissent néanmoins de presque tous les avantages qu'une puissance bien réglée peut procurer à une nation policée. Ils ont en horreur le pouvoir arbitraire ; mais ils s'écartent rarement de certains principes fondés sur le bon sens , qui leur tiennent lieu de loix , & suppléent , en quelque façon , à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte ; il y a cependant , parmi eux , comme vous voyez , des crimes qui sont punis de mort. On fait même quelquefois subir la question aux criminels , pour les obliger à déclarer leurs complices. Un homme qui commet une lâcheté déshonorante , est jugé indigne de vivre. A l'égard des voleurs , il est non-seulement permis de reprendre ce qu'ils ont dérobé , mais encore d'enlever tout ce qu'on

trouve dans leur cabane, de les laisser nus, eux, leurs femmes & leurs enfans, sans qu'ils puissent faire la moindre résistance.

A l'exception de ces cas singuliers, le Huron vit dans une parfaite indépendance. Nulle distinction de naissance, nulle prérogative qui préjudicie aux droits des particuliers; point de prééminence attachée au mérite, rien qui inspire l'orgueil, & fasse sentir aux autres leur infériorité. Dans l'homme, ce qu'on estime, c'est l'homme même.

Vous demandez si ce peuple a une religion? C'est la question que j'ai moi-même faite au Missionnaire. « On ne » peut pas dire, m'a-t-il répondu, qu'il » en manque absolument; mais il est » difficile de définir celle qu'il a. Il re- » connoît certainement un Être su- » prême; mais l'idée qu'il s'en forme » est très-obscur. Tous s'accordent » en général, à le regarder comme le » premier Esprit, le maître & le créa- » teur de l'univers; mais quand on les » presse un peu sur cet article, on ne » trouve plus que des imaginations bi- » zarres, des fables mal conçues, & » plus mal digérées. Ils ne remontent

» point jusqu'à la premiere création.
 » Ils font paroître d'abord six hommes
 » dans le monde, sans sçavoir qui les
 » y a placés. Il n'y avoit pas encore de
 » terre; ils erroient au gré de vents; ne
 » connoissoient point de femmes, &
 » sentoient par conséquent, que leur
 » race alloit finir. Un d'eux monta au
 » ciel, comme un autre Prométhée,
 » non pour y dérober le feu sacré, mais
 » pour y chercher une compagne. Les
 » oiseaux l'y éleverent en lui faisant un
 » char de leurs ailes. Dès qu'il y fut
 » arrivé, il se reposa au pied d'un arbre.
 » Une femme vint puiser de l'eau à une
 » fontaine voisine. Il lia conversation
 » avec elle, comme le serpent avec
 » Eve, lui fit des présens qu'elle ac-
 » cepta; & ils eurent ensemble un com-
 » merce qui la rendit mere. Le maître
 » du ciel la précipita du haut de son
 » empire, comme Adam du paradis
 » terrestre; & elle fut reçue, comme
 » une autre Latone, dans une isle que
 » les poissons avoient formée sur le
 » dos d'une tortue. Cet isle s'accrut &
 » prit insensiblement la forme de notre
 » globe. Cette femme mit au monde
 » deux enfans, dont l'un fut le meur-

» trier de l'autre, comme Caïn le fut
 » d'Abel. Après cet événement, il n'est
 » plus question ni de ces hommes ni
 » de leur postérité.

» Les sauvages, comme je l'ai dit,
 » croient qu'il y a un Dieu, & prou-
 » vent son existence par la formation
 » de l'univers; d'où ils concluent que
 » l'homme n'a pas été fait par hasard;
 » qu'il est l'ouvrage d'un principe su-
 » périeur en sagesse & en connoissance.
 » Le Grand Esprit contient tout, pa-
 » roît en tout, & donne le mouvement
 » à toutes choses. Enfin tout ce qu'on
 » voit, tout ce que l'on connoît, est
 » ce Dieu, qui existe éternellement &
 » sans limites: ils l'adorent dans tous
 » les êtres visibles; & lorsqu'ils voient
 » quelque chose de beau, de curieux,
 » de surprenant, ils s'écrient: ô Grand
 » Esprit! nous te voyons par-tout.

» Outre ce premier Être, ils recon-
 » noissent des divinités subalternes, qui
 » ont des corps comme nous, mais sans
 » aucune des incommodités auxquelles
 » nous sommes sujets. Ils sont tous
 » subordonnés au Grand Génie; on
 » les invoque; on leur parle; on sup-
 » pose qu'ils entendent ce qu'on leur

» dit, qu'ils agissent en conséquence,
 » & font le bien ou le mal, selon les
 » divers intérêts qui les animent. Voilà
 » tout ce qu'on peut tirer de ces bar-
 » bares ; encore n'y a-t-il que les vieil-
 » lards, qui soient initiés dans ces mys-
 » teres.

» On honore ces Esprits par diffé-
 » rentes sortes d'offrandes ou de sacri-
 » fices. On jette du tabac, des oiseaux
 » égorgés, des peaux de bêtes, des
 » colliers de coquillages, des animaux
 » entiers, & sur-tout des chiens, des
 » épis, des fruits, &c, dans les lacs &
 » les rivieres pour le Dieu des eaux,
 » & dans le feu pour le soleil. On ren-
 » contre de ces mêmes offrandes près
 » des chemins difficiles, sur des ro-
 » chers, ou à côté des torrens rapides,
 » pour appaiser les divinités qui pré-
 » sident à ces endroits périlleux. Quel-
 » quefois on suspend aux arbres, par
 » les pattes de derriere, des chiens vi-
 » vans, qu'on y laisse mourir enra-
 » gés. Les sauvages accompagnent ces
 » dons de prieres, & même d'une
 » harangue, où ils conjurent le soleil
 » d'éclairer leurs pas, de les conduire,
 » de leur donner la victoire, de faire

» croître les bleds, de leur procurer
 » une bonne pêche, une heureuse
 » chasse, &c.

» Les Hurons honorent ces mêmes
 » Esprits par des vœux, si l'on peut
 » appeller ainsi les promesses de don-
 » ner au Chef de la bourgade une por-
 » tion de la premiere bête qu'ils tue-
 » ront à la chasse, & de ne point
 » prendre de nourriture, avant que
 » d'avoir satisfait à cet engagement. Si
 » l'exécution de ce vœu devient impos-
 » sible, parce que le Chef est trop éloi-
 » gné, ils brûlent ce qui lui étoit des-
 » tiné, & en font une espece d'holo-
 » causte.

» On peut encore regarder comme
 » des actes de religion, non seulement
 » leurs chansons de guerre & de mort,
 » qui sont comme leurs prieres, mais
 » encore, l'usage où ils sont, de ne
 » point se servir de couteaux dans cer-
 » tains repas, de ne point briser les os
 » des bêtes qu'on y mange, de ne rien
 » laisser du festin qu'ils font au retour
 » de la chasse, & s'ils ne peuvent en
 » venir à bout, de se faire aider par
 » leurs voisins; de tirer des présages
 » de tout ce qui arrive, de les regarder

» Comme des avertissemens du ciel.

» Quelques-uns ont cru qu'il y avoit
 » autrefois chez les Hurons, des es-
 » peces de religieuses, qui n'avoient nul
 » commerce avec les hommes, & des
 » solitaires qui se devoient à la con-
 » tinance. Je ne puis vous dire quelles
 » étoient leurs fonctions; tout ce que
 » j'ai pu sçavoir de quelques sauvages,
 » c'est que ces vierges ne sortoient ja-
 » mais de leurs cabanes; qu'elles s'y
 » occupoient à de petits ouvrages;
 » que le peuple les respectoit & les
 » laissoit tranquilles. Un petit garçon,
 » choisi par les anciens, leur portoit
 » les choses nécessaires à la vie; on
 » avoit soin seulement de le changer,
 » avant que l'âge eût pu rendre suf-
 » fects ses services. Voilà tout ce qu'on
 » a pu m'apprendre de ces especes de
 » vestales, & de ces prétendus ana-
 » chorettes, dont je vous avoueraï
 » même, que je n'ai trouvé ici aucune
 » trace.

» Nos Hurons admettent l'immor-
 » talité de l'ame, sans la croire spiri-
 » tuelle. Ils la regardent comme l'om-
 » bre ou l'image du corps, & préten-
 » dent qu'après sa séparation, elle

» conserve toujours les mêmes inclina-
» tions qu'elle avoit pendant la vie.
» Aussi enterrent-ils avec les morts ,
» tout ce qui étoit à leur usage , tout
» ce qui peut satisfaire leurs besoins.
» Ils sont même persuadés que l'ame
» demeure long-tems auprès du corps ,
» après leur défunion , & qu'ensuite
» elle passe dans un pays , ou elle est
» transformée en tourterelle. Il est un
» lieu , où sont tourmentées les ames
» des prisonniers de guerre , qui ont
» été brûlés. Elles s'y rendent le plus
» tard qu'elles peuvent. C'est pour cela
» qu'après la mort de ces malheureux ,
» dans la crainte que leurs ombres ne
» demeurent autour des cabanes , pour
» se venger des tourmens qu'on leur
» a fait souffrir , on visite par-tout ; on
» frappe à grands coups de baguette ;
» on pousse des cris affreux , pour les
» obliger à s'éloigner.

» Le bonheur que ces peuples ad-
» mettent dans le paradis , est moins
» la récompense de la vertu , que celle
» d'avoir été bon chasseur & bon guer-
» rier. Ces deux qualités , jointes à
» beaucoup de succès dans ses entre-
» prises , & à la gloire d'avoir tué un

» grand nombre d'ennemis; voilà ce
 » qui donne droit à cette félicité, qu'ils
 » font confister dans l'abondance de
 » toutes choses. Une pêche & une
 » chasse qui ne manquent jamais, un
 » printems éternel, des femmes & du
 » repos, c'est tout ce qu'ils demandent
 » à leurs dieux, pour ce monde-ci &
 » pour l'autre: leur esprit ne s'éleve
 » point à des idées plus sublimes, à
 » des plaisirs plus spirituels.

» Les songes forment un des points
 » essentiels de leur religion. Ils les re-
 » gardent comme le moyen le plus or-
 » dinaire, dont les dieux manifestent
 » leur volonté; & ils se font un devoir
 » d'y déférer. Ils se persuadent que
 » leur ame profite des momens du som-
 » meil pour se promener. A leur réveil,
 » ils croient qu'elle a vu réellement,
 » ce qui s'est présenté à elle pendant
 » le sommeil. Quand ils ont fait un
 » songe fâcheux, si on en differe l'ac-
 » complissement, ils croient leur vie
 » en danger. Un sauvage ayant rêvé
 » qu'on lui ôtoit un doigt, se le fit cou-
 » per le lendemain; un autre, qu'il
 » étoit prisonnier, se fit brûler plu-
 » sieurs parties du corps. Il crut

» avoir éludé ainsi la prédiction d'un
» songe funeste ; car leur superstition ,
» à cet égard , est incroyable.

» Ce n'est pas seulement celui qui a
» fait le rêve , qui doit satisfaire aux
» obligations qu'il imagine lui être im-
» posées ; ce seroit un crime que de
» lui refuser ce que son rêve lui fait
» desirer. Un sauvage ayant vu en songe
» un François qui avoit une couverture
» meilleure que la sienne , la lui deman-
» da. Le François la donna de bonne
» grace , comptant bien d'avoir sa re-
» vanche. Peu de jours après il va trou-
» ver son homme ; & lui voyant une
» belle fourrure , feignit d'y avoir rê-
» vé ; & le sauvage la livra sans se faire
» prier. Cette alternative de songes
» dura quelque tems ; mais le sauvage ,
» s'ennuyant le premier , parce qu'il
» perdoit toujours le plus à ces sortes
» d'échanges , alla trouver le François ,
» & lui fit promettre qu'ils ne rêve-
» roient plus à rien qui pût appartenir
» à l'un ou à l'autre. Mais voici quelque
» chose de plus fort. Un Huron ayant
» rêvé que le bonheur de sa vie étoit
» attaché à la possession d'une femme
» mariée à un des plus considérables du

» village , lui en fit faire la demande.
 » Le mari & la femme vivoient dans
 » une parfaite union ; & la sépara-
 » tion devoit leur coûter. Cependant
 » ils n'osèrent la refuser & se quitte-
 » rent. Le mari abandonné prit un nou-
 » vel engagement , pour ôter tout
 » soupçon qu'il pensoit encore à sa pre-
 » mière épouse.

» Si ce qu'on desire n'est point dans
 » la puissance d'un seul homme , toute
 » la nation s'en occupe , se charge
 » de l'obtenir à quelque prix que ce
 » soit , & le conserve avec soin quand
 » on est venu à bout de se le procurer.
 » Si c'est un animal , la crainte qu'il ne
 » meure en chemin , cause des inquié-
 » tudes mortelles. L'affaire devient très-
 » sérieuse , lorsqu'un sauvage s'avise de
 » rêver qu'il casse la tête à quelqu'un ;
 » on est persuadé qu'il faut qu'il la lui
 » casse réellement ; mais aussi malheur
 » au meurtrier , s'il arrive qu'un autre
 » songe à son tour , qu'il doit venger
 » le défunt. Dans ces occasions , on
 » prend le parti , avec des présens ,
 » d'appaier le Génie ; mais on n'en a
 » pas toujours le tems.

» Un sauvage entra un jour dans

» une cabane , & dit : j'ai songé que
 » je tuois un François ; aussi-tôt le
 » maître du logis lui jetta un habit à
 » la françoise , que ce furieux perça
 » de mille coups. L'autre entra en fu-
 » reur à son tour ; dit qu'il alloit ven-
 » ger l'offense , & réduire en cendres
 » tout le village. Il commença par sa
 » propre cabane , & alloit en faire au-
 » tant à toutes les autres. On lui mit
 » un chien devant lui , dans l'espé-
 » rance qu'il assouviroit sa rage sur cet
 » animal ; mais trouvant la réparation
 » insuffisante , on lui en jetta un second
 » qu'il mit en pieces ; & dans le mo-
 » ment toute sa fureur se calma. Un
 » Chef avoit rêvé qu'il voyoit des
 » cœurs humains : ce songe causa la plus
 » grande inquiétude à toute la bour-
 » gade. Il fallut employer d'autres rê-
 » ves pour empêcher l'effet de celui-
 » ci. On cite des exemples , où de
 » pareils songes ont eu leur exécution.
 » Un Huron , choqué de ce qu'on avoit
 » accordé la vie à un prisonnier contre
 » son gré & son avis , rêva qu'il devoit
 » manger de la chair de cet esclave. On
 » chercha vainement à éluder ce songe
 » barbare ; on fit des hommes de pâte ,

» cuits sous la cendre ; il les rejetta.
 » On n'omit rien pour le faire changer
 » de pensée ; il ne se rendit point ; il
 » fallut enfin casser la tête au prison-
 » nier.

» Ce qu'on appelle la Fête des Songes,
 » ou des Desirs, & qu'on devoit plu-
 » tôt nommer la folie, est une espece
 » de bacchanale, qui dure quinze jours.
 » Elle est proclamée par les Anciens,
 » avec la même gravité, que s'il étoit
 » question d'une affaire d'état ; &
 » cependant il n'est sorte d'extrava-
 » gances auxquelles on ne se livre. La
 » fête est à peine publiée, qu'on voit
 » partir hommes, femmes & enfans,
 » presque nus, quoiqu'en hiver, ou
 » déguisés de mille manieres ridicules.
 » Ceux-ci sont habillés comme des sa-
 » tyres, couverts de feuilles, escortés
 » par des femmes vêtues en mégères, la
 » face noircie, les cheveux épars, une
 » peau de loup sur le corps, & un pieu
 » la main. Ceux-là ont des masques
 » d'écorce, & un sac percé à l'endroit
 » des yeux & de la bouche. Dans cet
 » équipage, ils courent comme des for-
 » cenés, de cabanes en cabanes, sans
 » sçavoir, ni où ils vont, ni ce qu'ils

» veulent. Vous les prendriez pour des
 » personnes ivres, ou pour des furieux,
 » qu'un transport a mis hors d'eux-
 » mêmes. On brise, on renverse tout;
 » personne n'ose s'y opposer. Quicon-
 » que ne veut pas se trouver dans cette
 » confusion, ni être exposé aux ava-
 » nies, doit s'absenter. C'est en effet
 » ce que font les plus sages; car bien
 » des gens profitent de ce tems de folie,
 » pour satisfaire des haines & des ven-
 » geances particulieres. Aux uns, on
 » jette de l'eau à plein sceau; &, en
 » en se glaçant, elle transite de froid
 » ceux qui la reçoivent. On couvre les
 » autres de cendres chaudes, ou d'im-
 » mondices. Quelques-uns prennent
 » des tisons allumés, & les lancent à
 » la tête du premier venu. D'autres se
 » jettent, avec fureur, sur tous ceux
 » qui se présentent; & s'ils leur en veu-
 » lent ils les rouent de coups. Tous
 » crient à pleine tête, qu'ils ont rêvé,
 » demandent à tout le monde, quel
 » est l'objet de leurs rêves; & c'est à
 » celui qui a deviné, de payer, & de
 » satisfaire le desir du masque; ce qu'on
 » fait avec plaisir; car on est flatté d'a-
 » voir pu résoudre la question. Bientôt

» ils font chargés de présens ; mais tout
 » se rend après la fête. On prépare en-
 » suite un très-grand festin ; & l'on ne
 » pense plus qu'à réparer les tristes
 » effets de la mascarade ; ce qui , le
 » plus souvent , n'est pas une petite
 » affaire.

» Les Jongleurs ont beaucoup de
 » part à la Fête des Songes. Ces charla-
 » tans y jouent toutes sortes de farces ,
 » & sur-tout se disent très-habiles dans
 » l'explication des rêves. Ils font pro-
 » fession de n'avoir de commerce qu'a-
 » vec des Génies bienfaisans ; de dé-
 » couvrir la source & la nature des
 » maladies les plus cachées ; & de pos-
 » séder le secret de les guérir ; de dis-
 » cerner , dans les affaires les plus com-
 » pliquées , le parti qu'il faut prendre ;
 » de faire réussir les négociations les
 » plus difficiles , & de rendre les dieux
 » favorables aux chasseurs & aux gens
 » de guerre. Les plus hardis de ces im-
 » posteurs sont les plus respectés ; &
 » avec un peu de manège , ils persua-
 » dent aisément ce peuple ignorant &
 » superstitieux. C'est principalement
 » lorsqu'ils agissent en qualité de mé-
 » decins , qu'ils s'attirent le plus de

» confiance. Chez des peuples plus
 » éclairés & plus civilisés que ceux du
 » Canada, on voit aussi des charla-
 » tans en imposer par leur impudence ;
 » car lorsqu'il est question de recouvrer
 » la santé, la confiance est de tous les
 » pays.

» Il est vrai que parmi ces barbares ;
 » il se passe quelquefois des scènes très-
 » capables de tromper la multitude.
 » Au sortir de leurs sueurs, qui sont la
 » préparation ordinaire de leurs pres-
 » tiges, ils diffèrent peu des anciennes
 » pythonisses. Une fureur subite s'em-
 » pare de leurs sens ; & on les voit en-
 » trer dans des agitations, prendre des
 » tons de voix, faire des mouvemens
 » semblables à ceux des nos convul-
 » sionnaires de France. Plusieurs Mis-
 » sionnaires sont persuadés que le dia-
 » ble est d'intelligence avec ces impos-
 » teurs, & racontent de leurs préten-
 » dus sortilèges, des choses incroya-
 » bles, qui ne prouvent que l'excès
 » de leur crédulité.

» La principale occupation des Jon-
 » gleurs, ou du moins, celle dont ils
 » retirent le plus de profit, c'est la mé-
 » decine, Il exercent cet art avec des

» principes fondés sur la connoissance
» des simples, sur l'expérience, & prin-
» cipalement, comme chez toutes les
» nations, sur la conjecture & l'imbé-
» cillité des peuples. Mais ils ont ima-
» giné un moyen de n'être jamais res-
» ponsables des événemens. Dès qu'ils
» voient un malade tourner à la mort,
» ils ne manquent point de faire une
» ordonnance dont l'exécution est si
» difficile, qu'ils ont toujours leur ex-
» cuse prête, sur ce qu'elle n'a pas été
» exactement suivie. Tantôt ils com-
» mandent à leurs malades de contre-
» faire les insensés; tantôt ils leur or-
» donnent des danses grotesques. Les
» moribonds sont à la discrétion de ces
» empyriques qui les soufflent, les su-
» cent, les pressent avec une violence
» frénétique, dans les parties du corps,
» où ils souffrent le plus de mal; ce sont
» des bourreaux plutôt que des méde-
» cins; & vous diriez que c'est moins
» la guérison, que la mort de leurs ma-
» lades qu'ils ont en vue. Mais ce qui
» fait voir la force de l'imagination, ou
» le caprice du hasard, ces prétendus
» médecins guérissent aussi souvent que
» les nôtres.

» Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils
» ont des secrets & des remedes que
» n'ont pas ceux d'Europe. Le princi-
» pal & le plus ordinaire, contre toutes
» sortes de maux, est la fueur qu'ils
» excitent dans leurs étuves. Ils l'em-
» ploient également pour les infirmes,
» & pour ceux qui se portent bien. Ils
» ont une petite cabane en rotonde, de
» six à sept pieds de haut, où l'on peut
» se ranger au nombre de sept ou huit
» personnes. Elle est couverte de nattes
» & de fourrures, pour la défendre de
» l'air extérieur. On met à terre, au
» milieu de la hutte, des cailloux qui
» ont été long-tems dans le feu, &
» l'on suspend, au-dessus, une chau-
» diere pleine d'eau. Ceux qui veulent
» suer, entrent nus dans cette ca-
» bane, où ils commencent à chanter
» & à s'agiter extraordinairement. On
» verse sur les cailloux de l'eau de la
» chaudiere; & aussitôt il s'éleve une
» vapeur qui remplit la hutte, & en
» augmente la chaleur. En un instant,
» leur corps ruissele de toutes parts;
» & dans cet état, ils vont se jeter
» dans une riviere, ou se font arroser
» avec de l'eau froide. Souvent ils em-

» ploient ce remede uniquement pour
 » se délasser , tranquilliser leur esprit ,
 » & être plus en état de parler d'affaires.
 » Un étranger arrive-t il dans une
 » cabane ? on lui fait du feu ; on lui
 » frotte les pieds avec de l'huile ; &
 » on le conduit dans une étuve , où
 » l'hôte lui tient compagnie. Ils ont une
 » autre maniere de provoquer la sueur
 » contre certaines maladies : c'est de
 » coucher le malade sur une petite es-
 » trade , sous laquelle on fait bouillir
 » dans une chaudiere , du bois d'épine
 » & des branches de sapin. La vapeur
 » qui en sort , cause une transpiration
 » abondante ; & l'odeur même en est ,
 » dit-on , très-salutaire.

» Ces peuples n'ont connu les mala-
 » dies auxquelles nous sommes sujets
 » en Europe , que depuis qu'ils nous
 » ont fréquentés. Ils ont reçu de nous
 » la petite vérole , dont ils n'avoient
 » aucune idée , & qui a fait parmi eux
 » d'étranges ravages. La goutte , la gra-
 » velle , la pierre , l'apoplexie , n'ont
 » point encore pénétré dans cette heu-
 » reuse contrée , parmi les naturels du
 » pays. Si nous ne leur avons pas

» apporté le mal vénérien , puisqu'il
 » a pris naissance en Amérique , il faut
 » au moins convenir que les Européens
 » ont beaucoup travaillé à l'entretenir.
 » On construit des cabanes dans les
 » bois , pour ceux qui en sont atta-
 » qués ; on les sépare du milieu du peu-
 » ple , comme faisoient les Juifs , à l'é-
 » gard des lépreux.

» Une maladie ne passe pour sé-
 » rieuse , que lorsqu'elle ôte absolu-
 » ment l'appétit. La fièvre la plus vio-
 » lente n'empêche pas qu'on ne donne
 » à manger au malade s'il en demande.
 » Mais dès qu'il rejette toutes sortes
 » de nourriture , on s'en occupe avec
 » plus d'attention. On ne lui refuse
 » cependant rien de ce qu'il desire ,
 » parce que ses appétits sont regardés
 » comme des ordres du Génie qui
 » veille à sa conservation. Aussi quand
 » on appelle les Jongleurs , c'est moins
 » à cause de leur habileté , que parce
 » qu'on suppose qu'ils peuvent mieux
 » sçavoir des Esprits , le principe du
 » mal , & les remedes qu'il faut y ap-
 » pliquer. Il est rare qu'on regarde une
 » maladie comme un effet purement
 naturel.

» naturel. La plupart se mettent dans
 » la tête, que c'est un maléfice; & alors
 » toute l'étude du Jongleur est de le
 » découvrir. Il commence par se faire
 » suer lui-même; & quand il s'est bien
 » fatigué à crier, à se débattre, à in-
 » voquer son Génie, la première chose
 » extraordinaire qui lui vient en pen-
 » sée, est regardée comme la cause
 » du mal. On prétend que la présence
 » de l'Esprit se manifeste par un vent
 » impétueux qui s'élève tout à coup,
 » ou par un mugissement qui se fait
 » entendre sous terre. Alors, plein de
 » sa prétendue divinité, il prononce,
 » d'un ton affirmatif, sur l'état du ma-
 » lade, & rencontre quelquefois assez
 » juste.

» Les Jongleurs de profession ne
 » sont revêtus de ce caractère, qu'a-
 » près s'y être disposés par des jeûnes
 » excessifs. Pendant tout ce tems, ils
 » ne font que crier, heurler, chanter
 » & fumer. L'installation se fait dans
 » une espèce de bacchanale, avec des
 » cérémonies si extravagantes, & ac-
 » compagnées de tant de fureur, qu'on
 » diroit que le démon prend possession

170 SUITE DU CANADA:
» de leur personne. C'est le tems de
» l'initiation ; c'est le moment où ils re-
» çoivent l'esprit & le caractere sacré
» de prêtre & de medecin ».

Je suis, &c.

A Quebec, ce 28 Mars 1749.



Les jongleurs de profession ne
font revivre de ces caractères, qu'a-
pres s'y être disposés par des jeûnes
excessifs. Pendant tout ce tems, ils
ne font que crier, chanter, chanter
de fuir. L'initiation se fait dans
une espèce de bacchanale, avec des
cerémonies extravagantes. & ac-
compagnées de tant de fureur, qu'on
a dit que le démon prend possession
M. Tome IX.

L E T T R E C V.

S U I T E D U C A N A D A.

J'AI parlé des maladies & de la médecine des Hurons ; je commence cette lettre par la sépulture & les funérailles. Quand un malade est désespéré, il y a des pays où on l'abandonne ; dans d'autres on s'empresse de le faire mourir, pour l'empêcher de languir plus long-tems. La vieillesse même est un fardeau, dont ces peuples cherchent à se délivrer. Les nations errantes sont principalement sujettes à cette inhumanité. Comme elles sont presque toujours en voyage, & réduites le plus souvent à une extrême disette, l'incommodité des vieillards qu'il faut traîner & nourrir, devient alors plus sensible. Ces malheureux sont quelquefois les premiers à dire à ceux qui les portent : « Mes enfans, je vous donne » bien de la peine ; je ne suis plus bon » à rien ; cassez-moi la tête ». On ne les écoute pas toujours ; mais quelque-

fois il arrive qu'un jeune homme , épuisé de fatigue & de faim , répond froidement : « Tu as raison, mon grand- » pere » ; & décharge en même tems son paquet , prend sa hache , & casse la tête au bon-homme , qui , sans doute n'est pas toujours bien-aîsé d'être pris au mot.

A l'égard de ceux qui meurent de maladie , ils prennent leur parti avec assez de résolution ; aussi n'a-t-on pas ces ménagemens qui empêchent d'annoncer à un mourant le danger de son état , dans la crainte de l'effrayer. On lui dit tout naturellement , que son heure est venue , & qu'il ne doit plus espérer de vivre. On croit même le consoler , en lui montrant , comme un témoignage de l'affection qu'on lui porte , les robes précieuses , & les ornemens qu'il doit emporter dans le tombeau. Souvent il est lui-même le premier à se condamner.

A peine l'arrêt de mort est-il prononcé , qu'il recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille , il donne des avis à ses enfans ; & pour faire ses adieux à toute la bourgade , il ordonne

un repas où tout ce qu'il y a de provision dans la cabane, doit être consommé; il reçoit ensuite les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge tous les chiens qu'on peut attraper, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant est prêt à s'y rendre. Leur chair se met dans la chaudiere, pour augmenter les mets du festin. Après le repas les pleurs commencent; mais on les interrompt pour souhaiter au malade un heureux voyage. On le laisse ensuite assez tranquille; mais pour empêcher qu'il ne fasse des grimaces en expirant, on lui ferme les yeux & la bouche dès qu'il entre dans l'agonie.

Après qu'il a rendu le dernier soupir, tout retentit de gémissemens; & cette scene dure aussi long-tems, que la famille est en état de fournir à la dépense; car dans tout cet intervalle, on ne cesse point de tenir table. On donne ensuite les premiers soins au cadavre, pour le préparer à la sépulture. Ceux qui doivent s'occuper de ce triste ministere, sont avertis au moment de la mort. Ils lavent le corps, le graissent

de leurs huiles ; & le défunt paré de son plus bel habit , le visage peint , & ayant à côté de lui tout ce qui a servi à son usage , est élevé sur une estrade , & exposé à la porte de la cabane , dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau.

Le corps étant habillé & placé , les larmes & les sanglots , qu'on avoit retenus quelque tems , recommencent avec ordre & en cadence. Une pleureuse donne le signal ; les autres femmes la suivent en gardant la même mesure , mais en y appliquant différentes paroles , qui conviennent à chaque personne , selon les divers rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette musique dure ainsi pendant quelques minutes ; après quoi un des Anciens impose silence ; & tout cesse dans l'instant. Vous remarquerez , Madame , que ce ne sont que les femmes qui manifestent leur douleur par des pleurs. Les hommes regardent , comme indignes d'eux , les larmes & les sanglots , & contraignent leur chagrin au dedans de leur cœur. Ils tiennent leur tête baissée , & enveloppée de leur robe , sans dire mot , & sans faire d'éclat. H

Après les premières lamentations, un homme se détache de la cabane, pour donner avis au Chef de la tribu, de la perte qu'on vient de faire. Celui-ci l'envoie publier dans tout le village, & députe dans les bourgades voisines, où le défunt avoit des alliances. Si c'est une personne considérable, on avertit tous ceux de la nation, qui doivent venir lui rendre les derniers devoirs. Quand tout le monde est arrivé, la pleureuse entame un discours, où elle raconte, dans le plus grand détail, ce qui s'est passé depuis les premiers symptômes de la maladie, jusqu'au moment du décès. Les pleurs recommencent pour la troisième fois, & sont encore interrompus par un des Chefs, qui prend la parole, & fait l'éloge du mort. Il n'omet, ni aucune des qualités qui l'ont rendu recommandable pendant sa vie, ni aucun des motifs qui doivent tempérer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

L'assemblée se sépare avec de grandes marques de douleur; on invite ensuite, successivement, les familles particulières à venir pleurer tour à tour;

& l'on assigne à chacune son jour & son heure pour la cérémonie. La pleureuse répète son discours en faveur des nouveaux venus ; les gémissemens, les sanglots recommencent sur de nouveaux frais. Il se trouve toujours là un nouveau panégyriste ; & pendant que le défunt est exposé, il est toujours gardé, toujours pleuré, toujours loué. On le porte, sans beaucoup de cérémonie, au lieu de sa sépulture, où tout le monde l'accompagne en silence. Lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précaution, que la terre ne peut le toucher. On dresse, sur la tombe, un pilier auquel on attache des figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte des provisions ; & ce que les bêtes enlèvent, on feint de croire, ou peut être croit-on réellement, que c'est l'ame du défunt qui s'en est régalée.

Le corps d'un homme qui meurt à la chasse, est placé sur un échaffaut, & y reste jusqu'au départ de la troupe, qui l'emporte avec elle. Ceux qui périssent à la guerre, sont brûlés, & leurs cendres rapportées dans les tombeaux de leur famille. Ce sont des especes

de cimetières situés à quelque distance du village. Quelques-uns enterrent leurs morts dans les bois ; d'autres les gardent dans des caisses, après les avoir fait sécher au soleil. A l'égard des noyés, ou de ceux qui périssent par quelque accident, le cérémonial est plus singulier. Persuadés que ces malheurs ne viennent que de la colère des Esprits, ils croient que le ciel est en courroux, & que tout le pays est menacé d'une grande désolation. C'est pourquoi ils n'oublient rien pour l'appaiser. Ils cherchent le corps avec soin, dans l'opinion que s'il ne se retrouve pas, l'ame de ces malheureux ne jouira jamais d'aucun repos. Tout ce tems se passe en chants, en danses & en festins. Les réjouissances augmentent, si le cadavre se retrouve ; & il se fait un concours nombreux de tous les villages, comme pour une chose qui intéresse toute la nation. Le corps est ensuite porté dans le cimetière, où il est d'abord exposé sur une natte. D'un côté est une fosse, & de l'autre un grand feu. Plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux endroits qui ont été crayonnés par

un Ancien, & les jettent dans le brasier. Pendant cette opération, de jeunes femmes tournant sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir ce ministère, & leur mettent dans la bouche de petits coquillages, comme on donne des dragées aux enfans, pour les engager à faire leur devoir. On enterre ensuite le corps tout décharné; & chacun fait son présent à la famille affligée. Si l'on manquoit à une de ces pratiques, on regarderoit comme une punition du ciel, tous les accidens fâcheux qui pourroient arriver dans la suite. Si le mort étoit un homme considérable, on célèbre une espece de jôûte en son honneur. Un Chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied. Un homme, une femme & une fille en prennent chacun un; & ceux de leur âge & de leur sexe s'efforcent de les arracher de leurs mains: la victoire est à ceux qui les emportent.

Les loix du deuil sont très-austeres chez les Hurons; à la mort d'un pere ou d'une mere, on se coupe les cheveux; on se noircit le visage; on se tient debout la tête enveloppée d'un

haillon , sans regarder personne , sans faire de visite , sans rien manger de chaud , sans se chauffer , même au cœur de l'hiver. Après ce premier deuil , on en commence un second plus modéré , qu'on adoucit par degrés.

Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes , les loix du deuil ne sont pas égales non plus pour tout le monde. Ceux qui y sont le plus étroitement obligés , sont l'époux & l'épouse. Mais le mari ne pleure jamais sa femme , parce que les larmes ne conviennent point à l'homme. Les femmes pleurent leurs maris pendant une année entière , l'appellent sans cesse , & remplissent le village de leurs cris au lever & au coucher du soleil , lorsqu'elles vont au travail , ou qu'elles en reviennent. Si les époux ont bien vécu ensemble , ils observent le deuil avec rigueur ; mais les parens , contents de cette exactitude , le modèrent par certaines dispenses , qu'ils déclarent par des festins & des présens. Dans le cas contraire, on les dégage de tout ce qu'ils peuvent se devoir ; & on leur laisse la liberté de se pourvoir ailleurs. Malgré cela , ils s'ex-

poseroient à mille outrages , s'ils se remarquoient avant le tems prescrit pour le deuil ordinaire. Celui des meres a le même terme pour les enfans. Le premier compliment qu'on fait à ses amis , ou même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane , c'est de pleurer les parens qu'ils ont perdus.

Les Hurons ont , comme nous , une fête des morts , qu'ils appellent le *Festivité des Ames*. C'est , de toutes les actions qui intéressent les sauvages , la plus solennelle. Elle leur paroît si importante , qu'ils s'y préparent d'une fête à l'autre , pour la célébrer avec plus de pompe. Dès que le terme approche , on commence par fixer le lieu de l'assemblée ; & l'on choisit le roi de la fête. Son devoir est de régler les cérémonies , & de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué , tout le monde s'assemble ; & l'on va deux à deux en procession au cimetière. Là , chacun s'occupe d'abord à découvrir les cadavres ; ensuite on demeure quelque tems à considérer en silence ce lugubre & affreux spectacle. Représentez-vous l'ouverture de ces tombeaux , où la mort prend plaisir à se

peindre de mille manieres différentes ; selon le progrès qu'à fait la corruption. Bientôt des cris lamentables se font entendre ; & cette scene , à laquelle j'ai assisté avec le Missionnaire , m'a causé un frémissement que je ne puis vous exprimer.

Après les premiers transports de douleur , on ramasse les ossemens ; on en détache les chairs ; on les lave ; on les enveloppe dans des peaux de castors ; on jette au feu tout ce qui se trouve corrompu ; ce qui peut être transporté , est mis sur des brancards ; d'autres le portent sur leurs épaules ; & l'on s'en retourne au village , où chacun dépose dans sa cabane , les tristes restes de ses parens décédés. Pendant toute la marche , les femmes continuent leurs gémissemens ; les hommes donnent les mêmes marques de douleur , que le jour de la mort. Le retour dans la bourgade est suivi de festins , de danses , de jeux , de combats , pour lesquels il y a des prix proposés. On jette , par intervalle , des cris perçans , que l'on appelle les cris des ames. On fait des présens aux étrangers , parmi lesquels il y en a qui viennent quel-

quefois de fort loin ; & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions , pour traiter des affaires communes.

Le troisieme jour , on se rend en procession , dans une grande salle , dressée pour cette cérémonie. On y suspend aux murs les ossemens qu'on a tirés du cimetiere ; dans quelques endroits on les promene d'un village à l'autre ; & par-tout on les reçoit avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. On sort des bourgades pour venir au-devant ; & l'ordre est si bien établi , que chacun a par-tout son gîte pour son monde & pour ses morts , sans la moindre confusion. Ces marches se font au son des instrumens , accompagnés des plus belles voix ; & tous les pas se marquent en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture , où ils doivent être déposés pour toujours. On les développe de nouveau , aux yeux des parens , qui veulent avoir la consolation de les contempler encore une fois , de les manier , de les orner , avant que de leur dire le dernier adieu. La douleur se renouvelle à cette triste vue ; & bientôt

tout le village retentit de cris & de hurlemens.

On prépare au milieu d'une place dont on est convenu, une grande fosse, environnée d'un amphithéâtre. Au-dessus, s'élevent des perches plantées avec des traverses, destinées à soutenir les ossemens qu'on doit exposer aux regards publics. A mesure qu'ils arrivent, on les pose à terre, avec les présens; & on les étale sur la place, comme de la poterie dans une foire. Il n'est pas rare d'y voir jusqu'à douze cens paquets, tant de présens que d'os de mort. La fosse est tapissée de pelleteries: les présens y sont placés à part. On met sur les cadavres, des fourrures toutes neuves; on les couvre d'écorces d'arbres, sur lesquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Chaque famille est rangée sur des échaffauds autour de la fosse; & l'on y descend pour y prendre quelque poignées de sable, que l'on conserve précieusement. Enfin toute l'assemblée se retire; mais pendant quelques jours, les femmes viennent verser du sagamité sur la sépulture. C'est le nom qu'on donne ici à une espece de bouillie, dont les sau-

vages font leur nourriture principale.

Ces peuples se comportent , à l'égard de leurs parens défunts , avec une générosité & une affection qu'on ne peut trop admirer. On a vu des meres garder , des années entieres , les cadavres de leurs enfans , sans pouvoir s'en éloigner ; & d'autres se tirer du lait de la mamelle , pour le répandre sur leur tombe. Si le feu prend à un village où il y a des corps morts , c'est la première chose qu'on cherche à garantir de l'incendie. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux , pour en parer les trépassés. De tems en tems , on découvre leurs cercueils , pour changer leurs habits ; & l'on se priveroit soi-même de nourriture , dans les besoins les plus pressans , plutôt que d'en laisser manquer aux défunts. En un mot , on se met beaucoup moins en peine des vivans que des morts.

Pendant le tems du deuil , il n'est pas permis d'appeller une personne décédée , d'aucuns des noms qu'elle portoit durant sa vie : ce seroit manquer de respect à sa mémoire. Ceux-même qui ont des noms semblables , sont obligés de les quitter , & d'en

prendre d'autres , jusqu'à ce que les regrets soient dissipés. Non-seulement on ne doit pas prononcer le nom du défunt ; mais on n'ose pas dire cruellement , qu'il est mort. Il faut se servir de circonlocution ; par exemple : *le capitaine qui nous a quitté , que nous pleurons , &c.*

Pour vous distraire de ces objets funebres , je vais vous parler des principales danses des sauvages : une des plus célèbres , est celle du Calumet. Vous savez que ce calumet est une pipe , dont le tuyau est très-long , & la tête fort grosse. Les sauvages le regardent comme un présent du ciel , & l'emploient dans les affaires les plus importantes , mais plus souvent pour la paix que pour la guerre. Fumer dans le même calumet , c'est contracter un engagement sacré , dont ces bonnes gens sont persuadés que le grand Esprit puniroit l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu du combat , il est permis de le refuser ; mais s'il est accepté , on doit mettre sur le champ les armes bas. Il y a des calumets pour toutes sortes de traités ; dans le commerce , on n'est pas plutôt con-

venu de l'échange, qu'on présente une pipe pour le cimenter; elle est comme la base & le garant de la bonne foi mutuelle. Ces peuples, instruits par leur expérience, que la fumée abat les vapeurs du cerveau, & rend la tête plus libre, en ont introduit l'usage dans leurs Conseils, où effectivement ils ont sans cesse la pipe à la bouche. Aussi, après avoir pris mûrement leur résolution, ils ne croient pas qu'il y ait de symbole plus propre à la sceller, ni de gage plus capable d'en assurer l'exécution, que l'instrument qui a eu tant de part aux délibérations. Enfin, ils n'imaginent pas de signe plus naturel, pour marquer une étroite union, que de fumer dans une même pipe; sur-tout si la fumée qu'on en tire, est offerte au soleil, ou à quelque divinité qui y mette le sceau de la religion. La grandeur & les ornemens du calumet sont proportionnés à la distinction des personnes & à l'importance des affaires: ces ornemens sont des plumes d'oiseaux de différentes couleurs.

La danse du calumet est proprement une fête militaire, dont les guerriers, le visage peint, la tête ornée de plu-

mes, font les seuls acteurs. Tantôt on en fait honneur à une nation qu'on y invite; tantôt elle sert à la réception d'une personne en place. Les Hurons ont souvent employé cette danse à l'arrivée d'un Gouverneur François dans quelque fort du Canada. L'hiver on construit une cabane spacieuse, où se range toute l'assemblée. L'été, c'est en pleine campagne, dans un espace environné de feuillages. On étend une grande natte, pour y placer l'Okki ou le Manitou de celui qui conduit la danse. A côté est le calumet, en l'honneur de qui se donne la fête. Il occupe le lieu le plus apparent; & les guerriers forment un cercle à l'entour. Chacun, en arrivant, vient saluer le Manitou, & l'encense d'une gorgée de fumée, qu'il tire du calumet. On se répand ensuite, de côté & d'autre, en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre, vêtus de leurs plus beaux habits, jettant de grands cris par intervalle, pour applaudir aux danseurs.

Celui qui doit commencer, va d'abord, avec respect, prendre le calumet, & le soutenant des deux mains,

le tourne de toutes les manieres, & toujours en cadence. Tantôt il le montre à l'assemblée; tantôt il le présente au soleil; tantôt il l'incline vers la terre; d'autrefois il l'approche de sa bouche, & de celle des assistans. A chaque pause, un guerrier vient donner un coup de sa hache d'armes contre un poteau planté à quelque distance. A ce signal, il se fait un profond silence; & cet homme raconte, à haute voix, quelques-unes de ses prouesses. Il en reçoit des applaudissemens, va reprendre sa place & la danse continue. Un autre invite le danseur à se battre au son du tambour. Celui-ci s'approche, accepte le duel, & n'a point d'autre défense que le calumet. L'un porte des coups; l'autre les pare; l'un fuit; l'autre le poursuit; & la victoire est toujours pour celui qui tient l'instrument de la fête. Il le présente à un autre qui remporte le même avantage; celui-ci le donne à un troisieme, jusqu'à ce que tous aient dansé à leur tour. Ensuite le président de l'assemblée fait présent du calumet à la nation invitée, pour marquer l'alliance éternelle, qu'on veut établir entre les deux peuples,

Les danses des sauvages sont presque toujours une image de la guerre, & s'exécutent les armes à la main. Elles sont si variées, si rapides, si terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois, ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un instant la terre va être couverte de sang & de membres épars, & que de tous les danseurs, de tous les spectateurs, il ne restera pas un seul homme. La danse qu'ils appellent *la Découverte*, est une imitation de ce qui se fait dans une expédition militaire. Un homme y paroît toujours seul; & d'abord il s'avance lentement au milieu des assistans. Il y demeure quelque tems immobile; & ensuite il représente le départ des guerriers, la marche & les campemens. Il va à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine; puis tout à coup il entre en fureur, & semble en vouloir à tout ce qui se présente. Revenu de cet accès, il choisit quelqu'un dans l'assemblée, comme pour le faire prisonnier de guerre. Il feint de casser la tête à un autre. Il couche en joue un troisième, & se met à courir de toutes ses forces.

Il s'arrête ensuite, & reprend ses sens ; fait la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime par divers cris, les différentes situations où il s'est trouvé dans la dernière campagne ; & pour conclusion il raconte & exalte ses exploits. Chacun a droit de vanter ses victoires pour marcher le premier au péril ; de dire ce qu'il a fait, pour prouver ce qu'il veut faire ; & c'est presque toujours ainsi que ces Indiens terminent leurs danses ; car la vanité leur rend ce plaisir si doux, si agréable, qu'ils sont toujours disposés à recommencer.

Celui qui donne la fête, y fait appeler tout le village au son du tambour ; & c'est autour de sa cabane, que se tient l'assemblée. Les guerriers y dansent tour à tour, pour avoir occasion de faire leurs panégyriques. Les sauvages trouvent qu'il sied bien de se louer à un héros balaféré, qui montre ses cicatrices. Les applaudissemens ne sont point épargnés au vrai mérite ; mais si quelqu'un s'estime plus qu'il ne doit, il est permis aux autres de l'en punir par quelque avanie. On lui noircit le visage ; on lui dit que c'est pour

l'empêcher de pâlir , lorsqu'il verra le danger ; & malgré cette correction , ici comme en France , les plus poltrons ne sont pas ceux qui se vantent le moins. Celui qui a ainsi puni ce fanfaron prend sa place ; & s'il tombe dans la même faute , un autre lui rend la pareille. Aucun n'est exempt de cette petite humiliation ; & personne n'est en droit de s'en fâcher.

Les sauvages , naturellement railleurs , aiment spécialement les danses fatyriques. Un homme en prend un autre par la main , & le mène au milieu de l'assemblée. Celui-ci obéit sans résistance ; & le danseur en s'interrompant , lui lâche des traits piquans ; qu'il écoute sans rien dire. A chaque bon mot , à chaque épigramme , s'élèvent des éclats de rire , qui l'obligent de se cacher dans sa couverture. Celui qui fait son chapitre , après l'avoir ainsi tourné en ridicule , met le comble à son ignominie , en lui couvrant la tête de cendres ou de farine. Les Indiens aiment cet exercice , & ne s'épargnent point ; mais le patient fait se dédommager , à son tour , aux dépens de celui qui l'a mis sur la scène. Ce di-

vertissement leur est si agréable, que les jeunes gens, lorsqu'ils se trouvent ensemble, se rangent en deux files, & se disent aussi leurs vérités, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires baisse pavillon, & s'avoue vaincu. Toutes ces railleries se font en cadence, & à pas mesurés au son des instrumens; il est inoui qu'il y entre jamais d'emportement ni de violence. Celui qui vient de danser, en prie un autre, lui fait un présent pour l'engager à répondre à son invitation; & ces libéralités rendent plus supportables ces humiliations réciproques.

Il y a encore chez les Hurons, des danses ordonnées par les Jongleurs; pour la guérison des malades, qui sont du ressort de la divination. Il y en a d'autres de pur divertissement, & qui n'ont aucun objet particulier. Les unes & les autres sont communes aux hommes & aux femmes; mais ils y dansent séparément; les premiers le font avec leurs armes. Quoiqu'on ne se tienne pas par la main, on ne rompt jamais le cercle; on ne sort point de mesure: ce qui est d'autant moins difficile, que la musique des sauvages n'a que deux
ou

ou trois sons qui reviennent continuellement. Ces danses sont toujours annoncées par un crieur public; & chacun s'y présente paré de tous ses atours. L'orchestre est au milieu de la place; & tandis que les musiciens accompagnent leur voix de leurs instrumens, les spectateurs frappent à grands coups, avec des bâtons, sur des chaudieres; ceux qui dansent font diverses figures des pieds & des mains, chacun selon son caprice; & quoique ces mouvemens soient différens, & en général très-bizarres, personne néanmoins ne perd la cadence. Ceux qui savent le mieux varier leurs postures & se donner le plus d'action, sont réputés les meilleurs danseurs. Bientôt ils sont tout en sueur, & hors d'eux-mêmes: vous croiriez voir une troupe de frénétiques; & ce qui contribue à les fatiguer encore plus, c'est qu'ils suivent de la voix, ainsi que de l'action, le bruit des chaudieres & le son des instrumens. Chaque partie est terminée par un *ouch* général, & très-élevé, qui est le cri d'approbation, pour marquer que la reprise à bien réussi. Cette musique a quelque chose de barbare, qui

révolte d'abord, & dont on ne peut gueres se former une idée. Mais on s'y accoutume peu à peu; & ensuite on l'entend avec plaisir. Les sauvages aiment ces sortes de fêtes à la fureur; ils les font durer des journées & des nuits entieres; & leurs cris de joie font trembler tout le village.

Leurs danses sont toujours précédées & suivies d'un grand repas; car les festins sont de toutes les solemnités & de toutes les fêtes. Ces peuples en distinguent de différentes especes, suivant les motifs pour lesquels ils les donnent. Ils en font pour la naissance d'un enfant; pour ceux qui entrent dans l'adolescence; pour leur réception dans l'ordre des Guerriers; pour la premiere bête qu'ils ont tuée à la chasse; pour chaque changement de nom; pour l'initiation d'un jongleur, l'installation d'un capitaine, la guérison d'un malade, les semences & les récoltes des fruits; pour déterminer le tems d'une pêche, délibérer sur une expédition de guerre, faire mourir solennellement un esclave, consulter les devins, évoquer les esprits, pleurer les morts, &c. Il y a des festins de

noces, des festins funéraires, des festins des ames, des festins à danser, à tout manger; des festins de présens, &c. Il y en a, où tout le village a part; d'autres où il n'y a qu'un certain nombre de personnes invitées.

Le festin où tout se mange, est, comme je crois vous l'avoir dit, une espece d'holocauste, où il n'est pas permis de rien laisser de la victime. On doit y garder un profond silence, & ne rien emporter chez soi de ce qu'on y sert: il faut tout consommer sur le lieu. Il est vrai que chacun peut avoir avec soi un parasite, c'est-à-dire, un second qui supplée à son défaut. S'il n'en trouve pas, même à force de présens, & qu'il n'acheve point ce qu'on lui a offert, il en est puni sur le champ; on fait un petit retranchement dans un coin de la cabane, où on le met en prison; & on l'y laisse quelquefois une journée entiere. Après que les viandes sont dévorées, on apporte de grandes pieces de graisse d'ours, & le bouillon où l'on a fait cuire la chair. Mais si malgré les plus grands efforts on ne peut venir à bout de tout, on jette au feu ce qui

reste, comme faisoient les Juifs pour l'Agneau paschal.

Les festins à chanter sont les plus magnifiques & les plus solennels. Il y a quelquefois jusqu'à trente cerfs dans les chaudieres; & pendant qu'elles sont sur le feu, on compte le nombre des personnes qui doivent y être priées. La supputation se fait avec des grains de bled d'Inde, qu'on envoie dans les différentes cabanes. On les jette sur la natte en disant: vous êtes invités; & il y vient autant d'hommes, qu'il y a de grains.

Cependant un crieur parcourt le village, pour avertir que la chaudiere est pendue dans telle maison, & marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Chacun y arrive au tems prescrit, portant avec soi son écuelle, pour recevoir la portion de viande qu'on lui donnera. Pendant que l'assemblée se forme, le chef du festin chante seul pour entretenir la compagnie. Ses chansons roulent sur les faits héroïques de la nation, & finissent lorsque tout le monde a pris sa place. Il a presque toujours un assistant, qui le relève lorsqu'il est fatigué.

Un orateur ouvre la séance, demande si tous les invités sont présens, nomme celui qui donne le repas, déclare le sujet pour lequel il se fait, & entre dans le détail de ce qui est dans la chaudiere. A chaque chose qu'il nomme, les conviés répondent par des *oh! oh!* en signe d'approbation. Il expose ensuite les matieres dont les assistans doivent prendre connoissance; car comme ces festins se font pour toutes les actions importantes qui regardent le village, c'est proprement le tems des affaires publiques.

Dès qu'il a cessé de parler, les uns se mettent à chanter, les autres à manger; & quelques-uns mangent & chantent tout à la fois. Le maître du festin n'y touche point; il est occupé à faire servir, ou sert lui-même, & nomme tout haut les morceaux qu'il présente à chacun. Les meilleurs se donnent, par préférence, à ceux qu'il veut distinguer. Si le repas doit durer tout le jour, on réserve pour le soir une partie des chaudières; les autres se mangent à diner; dans l'intervalle, on chante & l'on danse.

Ainsi s'entretient l'union parmi ces

peuples, qui vivent, pour ainsi dire, en commun, animent par leur gaîté, la joie du repas, resserrent plus étroitement les nœuds de l'amitié, & rendent leur société plus douce & plus agréable. Le seul défaut que j'y trouve, c'est que les femmes n'y assistent jamais. Plusieurs s'y présentent, par curiosité, & se placent aux extrémités de la cabane. Les enfans, les jeunes gens qui ne sont pas encore agrégés au corps des Guerriers, montent sur des échaffauds, ou au-dessus de la cabane même, pour voir ce qui se passe, par le trou de la cheminée, d'autres brisent les écorces qui servent de mur; & personne n'ose y trouver à redire.

Les sauvages ont d'autres festins où, au lieu de chants, on fait des présens aux convives. On y donne des robes, des haches, des colliers, des chaudieres, &c. Les Chefs se distinguent par ces sortes de libéralités qui les épuisent.

J'ai parlé ailleurs des festins de noces, & de ceux qui se font pour les cérémonies funéraires. On y entremêle différentes sortes de jeux, & principalement les jeux de hasard, pour lesquels ces Indiens ont une passion décidée.

Celui qui les attache le plus, est le jeu du plat. Ils en perdent quelquefois le repos, la raison même. Ils y risquent tout ce qu'ils possèdent; leurs habits, leurs meubles, leur cabane, leur liberté. Il ne se joue qu'entre deux personnes, qui prennent chacune six ou huit osselets à faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir. On les fait sauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat dans lequel on les agite. Faute de plat, on les jette avec la main; & si en retombant, ils présentent tous la même couleur, celui qui a joué compte cinq; la partie est de quarante points; & le gain est pour celui qui a le premier rempli ce nombre. Il continue de jouer; & le perdant cède sa place à un autre.

Ces jeux se font en présence de tout le village qui y prend le plus vif intérêt. Quoiqu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat, on peut dire néanmoins que tous jouent ensemble. D'abord ils font des vœux pour la couleur & la face que doivent présenter les osselets; la partie adverse demande le contraire. A chaque coup, il s'éleve

un cri universel ; on croiroit les joueurs hors d'eux-mêmes ; & les spectateurs ne font gueres plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorsions , adressent la parole aux osselets , chargent d'imprécations les Génies de leurs adversaires ; & toute la bourgade retentit d'affreux hurlemens. Ils parlent avec une vivacité , une volubilité surprenantes ; & souvent ils ne font que tronquer les mots. Tournant ensuite leur rage contre eux-mêmes , ils se donnent des coups terribles , & entrent dans une action si véhémence , que quoiqu'à demi-nuds , ils font d'abord couverts de sueur. Si la chance ne devient pas plus heureuse , les perdans peuvent remettre la partie au lendemain ; il ne leur en coûte qu'un repas pour les assistans. Dès la pointe du jour , le jeu recommence ; & l'on n'a rien oublié pour se rendre les Génies favorables. L'aspect du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Ce sont alternativement des enfans imbécilles & des hommes terribles.

Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours ; & sou-

vent la nuit ne les interrompt pas. Elles se font quelquefois à la priere d'un malade, ou par l'ordonnance d'un médecin. Alors les parens s'assemblent pour s'effayer, & choisir la main la plus fortunée. On consulte son Manitou; on jeûne; on garde la continence pour obtenir un heureux songe; & celui qu'on juge favorisé par son Génie, est placé auprès du joueur.

Un autre jeu est celui des pailles. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui pour l'ordinaire est de deux cens-un. Après les avoir bien remués, on invoque les Esprits avec mille contorsions; & l'on se sert d'un os pointu, pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend son tas à l'aventure; & le paquet qui contient onze pailletes, gagne une certaine quantité de points.

Dans ce qu'on appelle le Jeu du Duvet, on plante, au milieu d'une grande cabane, plusieurs poteaux couronnés d'un tas de duvet de différentes couleurs. Les jeunes gens des deux sexes y dansent ensemble; les garçons

qui voient, par l'habillement de leurs maîtresses, la couleur qui est le plus à leur gré, prennent sur chaque poteau, du duvet de cette couleur, le mettent sur leur tête, dansent autour d'elles, leur donnent par signes des rendez-vous, où, malgré la vigilance des mères, elles sont exactes à se trouver.

Le Jeu de la Crosse a quelque ressemblance avec la paume; il s'agit de pousser une balle, à coups de raquette, dans un espace très-étendu, & de la faire parvenir à un but, sans qu'elle tombe par terre, ni qu'on la touche avec la main; dans l'un & l'autre cas, on perd la partie. Ces gens savent la prendre si adroitement avec leur crosse, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours.

Je placerois parmi les divertissemens des sauvages, la chasse & la pêche, si les travaux dont elles sont accompagnées, n'en faisoient une pénible occupation. Toute la nation y va comme à la guerre, chaque famille, chaque cabane, comme à sa subsistance; excepté les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous se mettent en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les

femmes pour le porter & le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver est la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf, l'original, le castor ne peuvent fuir alors avec toute leur vitesse à travers quatre ou cinq pieds de neige. Comme on n'est arrêté ni par les buissons, ni par les ravines, ni par les étangs, ni par les rivières ; que tout est bientôt franchi par des hommes qui vont toujours par la ligne la plus droite, rarement la chasse est malheureuse.

J'ai déjà parlé de celle du castor & du caribou ; je vais vous entretenir de celle de l'ours. Elle tient un des premiers rangs parmi les peuples du Canada ; & chez les nations qui n'ont point embrassé le christianisme, elle est encore accompagnée, précédée & suivie de pratiques superstitieuses. C'est toujours un chef de guerre qui en règle le tems, & se charge d'avertir les chasseurs. Il indique un jeûne de huit jours, pendant lesquels on observe l'abstinence la plus rigoureuse. L'extrême foiblesse qu'elle leur cause, ne les empêche pas de chanter tant que le jour dure ; quelques-uns même se coupent la chair en divers endroits du

corps , pour obtenir des Génies la connoissance des lieux où les ours seront en plus grand nombre. On ne leur demande pas la force de les terrasser , mais le bonheur de les rencontrer. Ce sont les rêves qui déterminent les chasseurs ; & ils augurent toujours bien de leur prise , quand ils croient avoir vu en songe beaucoup d'ours dans le même canton. Ils adressent aussi leurs vœux aux mânes des bêtes qu'ils ont tuées dans les chasses précédentes ; & comme ils ne sont occupés que de cette pensée , il est naturel que pendant leur sommeil , ils rêvent souvent à ce qui fait l'objet continuel de leurs desirs.

Après le jeûne & le choix du lieu , il se fait un grand festin , pour ceux qui veulent être de l'expédition. Mais personne ne doit se présenter , sans avoir pris le bain , qui consiste à se jeter dans une rivière , quelque tems qu'il fasse , à moins qu'elle ne soit glacée. Ici , comme dans tous les repas de cérémonie , celui qui en fait les honneurs , ne touche à rien , & ne s'occupe , pendant que les autres mangent , qu'à vanter les succès de ses anciennes chasses. On part immédiate-

ment au sortir de table , en équipage de guerre , & parmi les acclamations de toute la bourgade. Le voyage se fait en hiver ; les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres ; ou , s'il s'en trouve d'abattus , ils se font de leurs racines , une taniere dont ils bouchent l'entrée avec des branches. Si ces secours leur manquent , ils creusent eux-mêmes un grand trou en terre , & ont soin , quand ils y sont entrés , d'en fermer l'ouverture. Ils se cantonnent tellement au fond de leur caverne , qu'il faut être fort près d'eux , pour les découvrir. Lorsqu'une fois ils ont choisi une retraite , ils ne la quittent point pendant tout l'hiver ; il n'est donc question d'abord , que de reconnoître les lieux où ils se tiennent. Dès que les chasseurs s'en sont assurés , ils forment autour un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre ; & s'avancant toujours en se resserrant , ils les trouvent tapis dans leurs trous , & les tuent avec facilité. Les ours de ce pays ne sont dangereux , que lorsqu'ils sont pressés par la faim , ou qu'ils ont reçu quelque blessure. Rarement ils attaquent ; ils fuient même à la vue

d'un homme ; & celle d'un chien suffit pour les effrayer & les éloigner.

Dès que l'ours est tué, le chasseur lui met entre ses dents le tuyau de sa pipe ; & soufflant par l'autre extrémité, il lui remplit la gueule & le gosier de fumée. Il conjure l'esprit de cet animal, de ne pas s'offenser de sa mort. « N'ayes point de mauvaise pensée » contre nous, lui dit-il, parce que » nous t'avons tué. Tu vois que nous, » nos femmes & nos enfans souffrons » de la faim ; ils t'aiment ; ils veulent te » faire entrer dans leur corps. Ne t'est- » il pas glorieux d'être mangé par des » femmes & des enfans de Guerriers » ? Comme l'Esprit ne fait aucune réponse, le sauvage, pour savoir si sa priere est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, & le garde jusqu'à la fin de la chasse. De retour dans le village, on allume un grand feu ; & toute la troupe y jette ces filets avec beaucoup de cérémonies. S'ils y pétillent & se retirent, comme cela doit arriver naturellement, on juge que les Esprits sont apaisés. Dans le cas contraire, on les croiroit mécontents ; & l'on craindroit que, l'année d'après,

la chasse ne fût malheureuse, si l'on ne prenoit soin de les réconcilier par des invocations & des présens.

L'accueil qu'ont fait aux chasseurs, les louanges qu'on leur donne, quand le gibier est abondant, feroient juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue guerre. Tout le village retentit de chants d'allégresse; & le refrain est toujours, que pour tuer des ours il faut être un homme. Ces applaudissemens sont suivis d'un de ces festins où tout se mange; & pour premier plat, on présente le plus grand ours de la chasse. Il est servi tout entier; & l'on croiroit irriter les Esprits, s'il en restoit la moindre chose. Tout se dévore jusqu'à la peau & les intestins. Le bouillon même de la chaudiere, ou plutôt la graisse fondue, les os, les nerfs, tout doit disparoître: aussi la plupart des convives en font-ils fort incommodés; & il y en a même qui en meurent. Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, vous voyez que la chair en est aussi fort recherchée. Les sauvages la mangent pendant l'expédition, & en rap-

portent encore assez pour traiter leurs amis & nourrir leur famille.

La chasse ne passe pas ici pour un exercice moins noble que la guerre ; & l'alliance d'un bon chasseur , par l'utilité qu'elle procure , est même au-dessus de celle d'un soldat. Pour se faire de la réputation en ce genre , il faut avoir tué au moins douze bêtes fauves en un jour. On mène avec soi beaucoup de chiens élevés à cet exercice. Ils paroissent tous de la même espece , ont les oreilles droites , & le museau allongé comme les loups. On vante leur attachement pour leurs maîtres , qui les nourrissent néanmoins assez mal , & jamais ne les caressent.

Il est une autre chasse qui n'occupe pas moins les sauvages ; c'est celle de l'orignal , dont la chair est d'un goût excellent , & la peau forte , douce & moëlleuse. Elle se passe en chamois ; & l'on en fait des buffles d'autant plus estimés , qu'ils sont très-légers. L'animal est de la grosseur d'un cheval , a la croupe large , la queue extrêmement petite , le jarret élevé , les jambes & les pieds d'un cerf. Un long poil lui

couvre le cou & le garrot. Ce poil ne se foule point, & ne perd jamais une sorte d'élasticité qui l'oblige toujours de se redresser. On en fait des matelats & des selles de chevaux. La tête de l'original a plus de deux pieds de longueur; & sa maniere de l'étendre en avant, lui donne mauvaise grace. Son muffle est gros, & rabattu par le haut. Ses naseaux sont si grands, qu'on y fourrerait la moitié du bras; & son bois, plus large que celui du cerf, est presque aussi long. Il est plat comme celui du daim, & se renouvelle tous les ans. On croit que cet animal est le même que l'élan, dont je vous ai parlé dans ma lettre sur la Norwege; il est seulement un peu plus gros. Il aime les pays froids, broute l'herbe en été; & l'hiver il ronge l'écorce.

Quand les neiges sont hautes, les originaux s'assemblent en troupes sous les arbres, pour se mettre à couvert du mauvais tems, & y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. Il est alors aisé de les poursuivre, sur-tout lorsque le soleil commence à fondre la neige. La gelée de la nuit y forme une croute; ils la cassent avec le pied, y enfoncent

la jambe, & se l'écorchent en voulant la retirer. On les atteint alors sans beaucoup de peine ; mais dans les autres saisons, on les approche difficilement ; & la moindre blessure les met en fureur. L'animal revient brusquement sur le chasseur & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter, est de lui jeter son habit, contre lequel il décharge sa colère, tandis que derrière un arbre, on prend ses mesures pour l'achever.

Les nations septentrionales du Canada font cette chasse sans rien risquer. On se divise en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots qui se tiennent à quelque distance les uns des autres, & forment un demi cercle, dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre, qui est restée à terre, embrasse un grand terrain, qui répond à ce demi-cercle ; on lâche les chiens pour faire lever les orignaux renfermés dans cet espace ; & les poussant toujours en avant, on les oblige de se jeter dans la rivière, où l'on tire sur eux de tous les canots : il est rare qu'il en échappe un seul. Une autre méthode très-commune, est de les prendre avec des lacets. On enferme une grande partie de

forêt d'une enceinte de pieux entrelacés de branches d'arbres ; & l'on n'y laisse qu'une ouverture assez étroite , où l'on tend des filets. Les bêtes y passent , & se prennent , ou par le cou , ou par les cornes. Elles font des efforts pour se débarrasser ; & quelquefois elles emportent ou brisent les lacets. Quelquefois aussi elles s'étranglent , & donnent aux chasseurs le tems de les tuer à leur aise.

L'orignal a d'autres ennemis que l'homme , & qui ne lui font pas une guerre moins cruelle. Le plus terrible de tous est le carcajou , espece de chat , dont la queue est extrêmement longue. Dès qu'il peut joindre sa proie , il saute dessus , s'attache à son col , qu'il entoure de cette queue , & lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de sauver sa vie ; c'est de se jeter à l'eau ; son ennemi qui la craint , lâche prise sur le champ ; mais si l'eau est trop loin , il est mort avant que d'y arriver. On assure que l'animal chasseur se fait escorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal , deux d'entre eux se rangent à ses côtés ; un troi-

DIZ SUITE DU CANADA.

sieme se place derriere lui ; & tous trois manœuvrent si bien , en harcelant la bête , qu'ils l'obligent d'aller où ils ont laissé le carcajou , avec lequel ils s'arrangent ensuite pour le partage du gibier.

Je suis , &c.

A Quebec , ce 3 Avril 1749.



L E T T R E C V I.

S U I T E D U C A N A D A.

J E ne quitte point encore les Hurons ; les affaires du dehors , les occupations du dedans , sont des points qu'il ne faut pas oublier. Pendant la guerre , celui des deux partis à qui elle devient funeste , profite de toutes les ouvertures pour lier une négociation de paix. Si les esprits sont encore trop aigris , il emploie la médiation de quelque nation neutre ; & quand tout est bien disposé , il envoie ses ambassadeurs. Ils sont reçus , sont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'est jamais pour un projet de conquête , pour un intérêt de domination , que négocient ces nations errantes , qui n'ont pas même l'idée d'un domaine. Celles mêmes qui s'arrêtent à des habitations fixes , ne disputent à personne le droit de s'établir sur leurs terres , pourvu qu'on n'entreprene

point de les inquiéter. Toute leur politique se réduit donc à des liguees contre un ennemi trop nombreux ou trop puissant, à suspendre des hostilités meurtrières; car les guerres sont presque éternelles parmi les sauvages, quand elles se font de nation à nation; & il ne faut pas compter sur une paix durable, tant qu'un des deux peuples peut donner à l'autre de la jalousie ou de l'inquiétude.

Lorsqu'il est question d'entrer en négociation, le principal soin est de ne point paroître faire les premières démarches, ou du moins de persuader aux ennemis, que la crainte & la nécessité, n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de sa nation; & souvent il a l'adresse de prouver aux vainqueurs, qu'il est de leur intérêt de finir les hostilités. Le Conseil choisit pour remplir cette fonction, ceux en qui l'on connoît le plus de talent & de capacité; & après avoir reçu leurs instructions, mûrement réfléchies dans l'assemblée des Anciens, ils se mettent en marche avec des présens, & un certain nombre de

jeunes gens pour former le cortège.

Avant que d'arriver, le chef de l'ambassade se fait précéder & annoncer par quelqu'un de sa troupe, afin qu'on se dispose à le recevoir. Il s'arrête à une demie lieue du village, & envoie de rechef avertir de sa venue. On tient alors conseil dans la bourgade, & l'on députe vers lui, pour le complimenter. L'ancien des députés vient s'asseoir auprès des ambassadeurs, allume sa pipe, les félicite de leur arrivée, les remercie d'avoir entrepris un voyage pénible, &c. Il se retire ensuite avec tout son monde; & les ambassadeurs font leur entrée sans magnificence. Ils trouvent leur cabane préparée, & la chaudiere haute. Le festin se fait aux dépens du fisc; personne n'y touche, que les nouveaux venus. Pendant tout leur séjour, ils sont défrayés par le public. Ils prennent d'abord quelques jours de repos, demandent ensuite à être admis au Conseil, présentent leurs colliers, & font leurs propositions, sur lesquelles on délibere avec beaucoup de maturité. Si elles sont de nature à devoir être acceptées, on renvoie ces étrangers avec une réponse favo-

rable, & des présens. Mais malheur à eux, si le sentiment de continuer la guerre prévaut dans le Conseil; on ne respecte plus ni leur caractère, ni le droit des gens; & quelquefois on leur casse la tête sur la natte même, où ils ont peroré; le plus souvent, pour ne pas violer l'hospitalité, on les congédie honorablement; mais on va les assassiner sur le grand chemin, à quelques lieues du village.

Ce n'est point l'usage de brûler les ambassadeurs, ni de les traiter en esclaves: cependant le Missionnaire m'a dit que les Iroquois avoient poussé jusques là leur barbarie, à l'égard de quelques François, qu'un gouverneur du Canada leur avoit envoyés en députation. Si j'en crois ce même jésuite, les sauvages sont exercés dans le manège de la politique la plus raffinée. Ils entretiennent des pensionnaires chez leurs ennemis; & l'on assure que, par l'effet d'une autre prudence qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

Outre les traités de paix & d'alliance,

liance, ces Indiens regardent encore le commerce comme une de leurs occupations les plus essentielles. C'est, chez eux, un pur troc, qui se fait de nation à nation, & où l'on échange des fourrures, des nattes, du tabac, des canots, contre des robes, de l'eau-de-vie, des ustensiles de ménage, & contre tout ce qui sert aux besoins de la vie. Les festins & les danses qui les accompagnent, lorsqu'ils vont en traite chez d'autres peuples, font, de ce négoce, un divertissement agréable. Ils commencent par des présens faits aux Chefs ou au gros de la nation. On y répond par l'équivalent; & cette politesse est regardée, de part & d'autre, comme une espece de droit réciproque, qui se leve sur les marchandises. On trafique ensuite de particulier à particulier, ou d'une cabane à l'autre; & l'envie d'avoir une chose, regle seule le prix qu'on veut y mettre.

Quand on passe sur les terres d'une nation, où l'on ne doit pas s'arrêter, il y a des droits à payer, qui ne se refusent jamais. Un homme seul arrêtera trente canots, en disant: « je barre la » riviere, parce qu'on n'a pas couvert

» le corps d'un tel capitaine », ou pour quelque autre prétexte. On ne fait ce que c'est que de résister en pareil cas ; mais pour un présent on en est quitte ; encore le demande-t-on avec des égards que ne connoissent point en France , d'autres barbares plus sauvages qu'eux , que nous appellons *Employés & Commis*.

Quoique le commerce ne se fasse que par échange , on y reconnoît cependant certains signes représentatifs , qui équivalent à notre monnoie. Ils tiennent également lieu de paroles , d'écriture & de contrats : c'est ce qu'on nomme la *Porcelaine*, qui n'est point une terre cuite comme en Europe ; ce sont de petits coquillages de mer , distingués par la diversité de leur figure , & la variété de leurs couleurs. Ils sont cannelés , allongés , un peu pointus , sans oreilles , & assez épais. Le dedans est d'un si beau vernis , & d'un coloris si brillant , que l'art ne produit rien qui en approche. Ce sont les effets les plus précieux des peuples du Canada , leurs bijoux , leurs pierreries , leur or , leur argent. Il y en a de deux sortes ; l'une est blanche ; & c'est la plus commune :

On s'en sert pour une infinité d'ouvrages, dont les hommes & les femmes ont coutume de se parer. L'autre, d'un violet obscur, est beaucoup plus recherchée que la première; & plus elle tire sur le noir, plus elle a de prix. On la travaille de deux manières, en branches & en colliers. Ceux-ci sont de larges ceintures, où les coquillages, disposés par rangs, sont assujettis par de petites bandelettes de cuir, dont le tissu est assez propre. Le trésor public consiste principalement dans cette sorte de richesse. Les sauvages, qui ne connoissent pas l'écriture, y attachent différentes significations, qui expriment chacune une affaire particulière, ou une circonstance que le collier doit représenter tant qu'il subsiste. Pour éviter la confusion que causeroit leur multitude, on a soin de les varier, & de les disposer de façon, qu'on les distingue au premier coup d'œil. Par ce moyen tout se remarque, & rien ne s'oublie.

La longueur de ces colliers, leur largeur, leur couleur sont proportionnées à l'importance des affaires, à la dignité des personnes, au rang que tient

une nation. C'est un gage inviolable & sacré, qui donne la sanction aux paroles, aux promesses, aux traités. Quelque engagement que l'on prenne, quelque serment que l'on fasse, si tout cela n'est confirmé par le don d'un collier, qui s'envoie de part & d'autre, l'affaire tombe comme s'il n'en eût jamais été question. Les chefs des bourgades sont les dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en connoissent la signification; ils en interprètent le sens; ils transmettent, avec ces caractères de convention, l'histoire du pays aux jeunes gens.

Lorsque ces peuples manquent de porcelaine, ils y suppléent par d'autres présens. Ce sont communément des peaux de cerf & de chevreuil, pour lesquelles les Européens, qui traitent avec eux, leur donnent en échange, des merceries de peu de valeur. Le trésor public, qui se conserve dans la cabane des Chefs, passe alternativement de l'un à l'autre. Il n'y a, pour cela, aucun tems déterminé: & il ne reste dans un endroit qu'autant que la jalousie peut l'y souffrir. Outre les branches & les colliers de porcelaine, on y porte encore des pelleteries, du bled, de la

farine, des viandes fumées, & généralement tout ce qui peut servir pour les dépenses communes de la bourgade. Ce ne sont que les choses de conséquence, qui se traitent par colliers. Pour les moins importantes, on se sert de branches de porcelaine, de peaux, de couvertures, &c. Quand il s'agit d'inviter une nation d'entrer dans une guerre, on joint au collier un drapeau teint de sang.

Le commerce des Canadiens se fait par eau, à cause de la grande quantité de lacs & de rivières qui arrosent le pays. Les bateaux ont diverses formes, & sont faits de différente matière. J'ai vu des canots de peau pour une personne seule, depuis douze jusqu'à seize pieds de longueur. Ils sont plats, & semblables à une navette de tisserand. Le dessus est couvert de peau comme le dessous, & n'a qu'une ouverture au milieu, dans laquelle l'homme passe à mi-corps, pour se mettre sur son séant. Il la ferme comme une bourse, & la serre contre lui comme une ceinture; de manière qu'étant lui-même couvert de peau, il ne paroît faire, avec son canot, qu'une seule

piece; & pas une goutte ne peut y entrer. Il le gouverne avec un aviron double, terminé en palette par les deux bouts, & nage des deux côtés, avec tant de célérité, qu'il semble glisser comme sur la glace. Un javelot attaché avec une longue corde, lui sert à darder le poisson qu'il mange cru; & comme il n'appréhende point que l'eau le domine, il entreprend, sans crainte, les plus longs voyages, s'il croit pouvoir espérer que la nourriture ne lui manquera pas.

Les autres canots sont de la forme ordinaire, de différente grandeur, & peuvent contenir depuis dix jusqu'à cinquante personnes. Dans les tems calmes, on les conduit à la rame; mais lorsque le vent peut servir, on attache au mât des voiles de cuir. J'ai parlé ailleurs de ceux d'écorce, qui sont le chef-d'œuvre de l'art des sauvages. Rien n'est mieux fait, ni plus admirable que ces machines fragiles, avec lesquelles cependant on porte des poids immenses; & l'on va par-tout avec une extrême rapidité. Le fond est d'un ou de deux morceaux, auxquels on en coud d'autres avec des racines que l'on gomme

En dedans, de maniere que plusieurs pieces paroissent n'en faire qu'une. Celles du fond n'ont pas plus de deux lignes d'épaisseur; mais on les fortifie, en dedans, par des clisses de bois de cedre, qui affermissent tout le corps de l'ouvrage.

C'est sur de pareilles machines, que les Hurons passent des bras de mer, qu'ils naviguent sur les rivieres les plus périlleuses, & sur des lacs de quatre ou cinq cens lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages, sans jamais avoir couru aucun danger. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de Saint-Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; & les Indiens qui me conduisoient, s'écrierent: « nous sommes morts; c'en est fait; il » faut périr ». Cependant faisant un effort, ils sauterent sur une de ces glaces flottantes. Je n'eus rien de mieux à faire, que de les imiter; & après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrêmité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le bateau, pour gagner un autre glaçon; & sau-

tant ainsi de l'un à l'autre, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, bien mouillés & transis de froid.

Ces petits bâtimens ont cela d'incommode, qu'il faut user d'une extrême précaution en y entrant, & s'y tenir assez contraint pour ne pas tourner. Pour peu d'ailleurs, qu'ils touchent les pierres ou le sable, il s'y fait des crevasses par où l'eau entre, & gâte les marchandises. Il n'y a point de jour, où l'on ne soit obligé de boucher quelques trous avec de la gomme. Lorsqu'on descend à terre, il faut décharger le canot, & le mettre à l'abri sur le rivage, de peur que le vent ne le brise. Deux hommes le portent sur leurs épaules avec beaucoup de facilité; les autres se chargent des fardeaux; & l'on évite ainsi les passages difficiles, tels que les cascades, les chûtes d'eaux, les cataractes, que leur extrême hauteur rend impraticables dans les fleuves de l'Amérique septentrionale. Il faut même s'y prendre de loin, & quitter le lit de la rivière beaucoup au-dessus de sa chûte, pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau,

dans les fauts qui ont moins d'élévation. Toute l'adresse consiste à favoir le prendre , à bien choisir certains passages étroits entre les chaînes de rochers , & à éviter les pierres détachées qui se trouvent dans le fleuve ; car il suffit d'en heurter une , pour que le canot se brise & fasse naufrage.

Vous ne concevez pas qu'on puisse se commettre dans des passages si dangereux , à la merci d'une simple écorce : cependant nos sauvages sont si habiles dans ce genre de navigation , que plusieurs aiment mieux sauter les cataractes , que de faire le chemin à pied.

« Pour nous autres Européens , me di-
» soit le Missionnaire , cette voiture a
» bien d'autres incommodités. L'appré-
» hension que cause , dans les com-
» mencemens , son extrême fragilité ;
» la posture gênante où il faut se tenir ,
» l'inaction où l'on est , & qu'il est im-
» possible d'éviter ; la lenteur de la
» marche , que la moindre pluie ou un
» vent contraire peut retarder ; le peu
» de société que l'on trouve avec des
» gens qui ne savent rien , & ne parlent
» jamais quand ils sont occupés ; qui
» vous infectent par leur mauvaise

» odeur, vous remplissent de faleté &
» de vermine; les caprices, les manie-
» res brusques qu'il faut essuyer; les
» avanies auxquelles on est exposé de
» la part d'un homme ivre, ou qu'un
» accident inopiné met de mauvaise hu-
» meur; la cupidité qui naît aisément
» dans le cœur de ces barbares, à la
» vue d'un objet capable de l'exciter:
» voilà, continua-t-il, ce qu'on éprou-
» ve fréquemment, quand on voyage
» dans cette voiture avec les sauvages.

» J'avoue, ajouta-t-il, qu'il est des
» lieux & des tems, où cette naviga-
» tion a moins d'inconvéniens: je me
» rappelle avec plaisir, celle que j'en-
» trepris l'année dernière sur le lac Érié.
» Je cottoyois un pays charmant, avec
» un ciel serain, sur une eau claire
» comme le crystal d'une fontaine. Par
» tout je rencontrois des campemens
» sûrs & agréables, où je pouvois pren-
» dre, à peu de frais, le plaisir de la
» chasse, respirer à mon aise un air pur,
» & jouir de la vue des plus belles cam-
» pagnes. Je me représentois ces an-
» ciens patriarches, qui, n'ayant point
» de demeures fixes, habitoient sous
» des tentes, étoient les maîtres des
» pays qu'ils parcouroient, & profi-

» toient de leurs productions , fans
 » avoir l'embarras de les cultiver. Com-
 » bien de chênes me représentoit celui
 » de Mambré ! Combien de fontaines
 » me faisoient souvenir de celle de Ja-
 » cob ! Chaque jour , nouvelle situation
 » à mon choix ; une maison propre &
 » commode , dressée & meublée du né-
 » cessaire en une minute , jonchée de
 » fleurs toujours fraîches , sur un beau
 » tapis toujours verd ; de toutes parts ,
 » des beautés simples & naturelles , que
 » l'art n'a point altérées , & ne sauroit
 » imiter.

» Si ces agrémens souffroient quel-
 » que interruption , ou par le mau-
 » vais tems , ou par quelque accident
 » imprévu , ils n'en avoient que plus
 » de vivacité , quand ils venoient à re-
 » paroître. Cet espace illimité offroit à
 » mes regards des forêts sombres ,
 » épaisses & profondes , dont la seule
 » hauteur attestoit l'ancienneté. Des
 » rivieres sans nombre venoient de
 » loin arroser ces immenses pays. Tout,
 » dans cette région intacte du nouveau
 » monde , portoit l'empreinte du grand
 » & du sublime. La nature y déployoit
 » un luxe de fécondité , une magnifi-

» cence , une majesté qui commandoit
» la vénération. C'est là qu'un peintre ,
» un poëte auroient senti leur imagina-
» tion s'exalter , s'échauffer , se rem-
» plir de ces idées qui deviennent in-
» effaçables dans la mémoire des hom-
» mes. Toutes ces contrées exhaloient ,
» respiroient un air de longue vie ; &
» cette température , que la position du
» climat rendoit délicieuse , ne perdoit
» rien de sa salubrité par la rigueur
» singulière d'un froid excessif.

» Je fis ce voyage avec deux of-
» ficiers François , que le comman-
» dant de Montréal envoyoit chez les
» Hurons , pour leur communiquer des
» ordres qu'il venoit de recevoir du
» gouverneur général du Canada. Dès
» le lendemain de notre arrivée , ils
» rassemblèrent les Chefs de trois villa-
» ges , qui les écoutèrent tranquille-
» ment sans les interrompre ; & quand
» ils eurent fini , les sauvages se reti-
» rerent pour délibérer ; car leur cou-
» tume est de ne jamais répondre sur
» le champ , lorsqu'il s'agit d'affaire de
» quelque importance. Deux jours
» après , ils se rassemblèrent en plus
» grand nombre ; & pour vous donner

» une idée de ce Conseil, représentez-
» vous une trentaine de sauvages pres-
» que nuds, les cheveux accommodés
» en autant de manieres différentes,
» plus ridicules les unes que les autres,
» quelques-uns avec un chapeau bordé,
» tous la pipe à la bouche, & dans la
» contenance de gens qui ne pensent à
» rien. C'est beaucoup s'ils laissent
» échapper un mot en un quart-d'heure.

» Il s'agissoit de deux points que le
» Gouverneur avoit fort à cœur. Le
» premier étoit de faire trouver bon
» aux trois villages, qu'on ne leur ven-
» dît plus d'eau-de-vie, dont le conseil
» de la marine avoit absolument dé-
» fendu la traite. Le second, de les en-
» gager à s'unir contre d'autres In-
» diens qui commettoient toutes sortes
» de brigandanges & de violences dans
» le pays. L'orateur Huron prit la pa-
» role; son air, le son de sa voix, son
» action, quoiqu'elle ne fût accompa-
» gnée d'aucun geste, avoient quelque
» chose de noble & d'imposant. Il ne
» fit point d'exorde, & alla droit au
» fait. Il parla long-tems & posément,
» s'arrêtant à chaque article, pour don-
» ner moyen, à l'interprète, d'expli-

» quer dans notre langue , ce qu'il ve-
 » noit de dire dans la sienne. La con-
 » clusion fut , que les François étoient
 » les maîtres de ne plus vendre d'eau-de-
 » vie aux Hurons ; qu'ils auroient même
 » très-bien fait , de ne leur en avoir
 » jamais vendu ; & l'on ne peut rien
 » imaginer de plus fort , que ce qu'il dit
 » contre les désordres causés par cette
 » boisson. Mais il ajouta qu'ils y étoient
 » tellement accoutumés , qu'ils ne pou-
 » voient plus s'en passer ; d'où il nous
 » fut aisé de juger , qu'au défaut des
 » François , les Anglois fauroient bien
 » y pourvoir. Quant au second article,
 » il déclara qu'on ne pouvoit rien ré-
 » soudre que dans un Conseil général ,
 » qui , sans doute , conviendrait de la
 » nécessité de cette guerre ».

Ces peuples ont quelque connois-
 sance de l'astronomie qui leur sert à
 régler leur tems , à diriger leurs courses,
 à déterminer leurs pêches & leurs
 chasses. Ils désignent les saisons & les
 mois par les semences , les différens
 degrés de la hauteur des grains , & les
 récoltes. Ils ne savent ce que c'est que
 la distribution des semaines ni des jours
 en heures réglées : ils n'ont guere que

quatre points fixes : le lever du soleil, le midi, le coucher & le milieu de la nuit ; mais ils suppléent au défaut des horloges, par une attention si exacte, qu'à toutes les heures du jour, ils marquent du bout du doigt, le point où doit être le soleil. Ils ne tirent pas leur feu des veines d'un caillou, mais en frottant deux bois l'un contre l'autre. Dès que ces bois sont allumés, ils les mettent dans de l'écorce de cedre pulvérisée, & soufflent doucement, jusqu'à ce qu'elle soit enflammée.

S'ils sont si peu curieux de se procurer les commodités de la vie, dans le lieu de leur résidence, que penserez-vous de leurs campemens ? Le Missionnaire qui les a suivis dans une chasse pendant l'hiver, nous en donne cette description. « L'endroit qu'ils choisissent est rude & inculte ; il faut marcher long-tems pour y arriver, & » porter sur le dos, tout ce dont on peut » avoir besoin pendant cinq ou six » mois. Si l'on n'avoit pas la précaution de se fournir d'écorce d'arbre, » on ne trouveroit pas de quoi se mettre à couvert de la pluie & de la » neige, durant la route. En arrivant

» au terme du voyage , tout le monde
 » se met à travailler ; & je n'étois pas
 » plus épargné que les autres. On ne
 » me donnoit pas même de cabane fé-
 » parée : je me logeois dans la pre-
 » miere où l'on vouloit bien me rece-
 » voir.

» Ces cabanes , à peu près , de la
 » figure de nos glaciers , rondes , &
 » terminées en cône , n'ont d'autres
 » soutiens , que quelques perches plan-
 » tées dans la neige , attachées ensem-
 » ble par les extrêmités , & couvertes
 » d'écorces assez mal jointes : aussi le
 » vent y entre-t-il de toutes parts ; & il
 » faut à peine un quart-d'heure pour les
 » construire. Des branches de sapin y
 » tiennent lieu de nattes qui servent à
 » la foi & de tables & de lits. Les nei-
 » ges qui s'accumulent à l'entour de la
 » hutte , forment une espece de para-
 » pet , à l'abri duquel on dort assez
 » tranquillement , quand il n'y a point
 » trop de fumée ; car , pour l'ordinaire,
 » elle remplit tellement le haut de la
 » cabane , qu'il est impossible de s'y
 » tenir debout. Accoutumés dès l'en-
 » fance à être couchés ou assis , nos
 » Indiens n'en font point incommodés ;

» mais cette attitude pour moi étoit
 » un supplice cruel. Souvent on ne dis-
 » tingue rien à deux pas de soi ; & l'on
 » perd les yeux à force de pleurer. Il y
 » a des tems, où, pour respirer, on est
 » obligé de se tenir couché, sur le ven-
 » tre, la bouche collée contre terre ;
 » car il ne faut pas songer à sortir : le
 » froid vous couperoit le visage.

» La persécution des chiens est en-
 » core plus insupportable. Ces gens
 » en ont toujours un grand nombre
 » qui les suivent par-tout, & leur sont
 » très-attachés ; peu careffans, parce
 » qu'on ne les careffe point, mais har-
 » dis, & habiles chasseurs. On s'occupe
 » peu de leur nourriture ; ils vivent de
 » ce qu'ils peuvent attraper. Aussi sont-
 » ils si maigres, si dépourvus de poil,
 » si sensibles au froid, que pour s'en
 » garantir, lorsqu'ils ne peuvent ap-
 » procher du feu, ils se couchent sur
 » les premiers lits qu'ils rencontrent ;
 » souvent on se réveille pendant la nuit,
 » presqu'étouffé par ces animaux incom-
 » modes. On veut les chasser ; ils revien-
 » aussi-tôt. Leur importunité recom-
 » mence avec le jour ; ils ne voient
 » paroître aucun mets, dont ils ne

» veulent avoir leur part. Figurez-vous
 » un pauvre missionnaire , couché au-
 » près du feu , luttant contre la fumée
 » qui lui permet à peine de dire son
 » brevière , & exposé aux insultes
 » d'une multitude de chiens qui passent
 » & repassent devant lui , en courant
 » après un os qu'ils ont apperçu. S'il
 » veut manger , ils ont plutôt mis la
 » gueule dans le plat , qu'il n'y a porté
 » main ; & lorsqu'il est occupé à dé-
 » fendre sa portion contre ceux qui
 » l'attaquent de front , il-en vient un
 » autre par derriere , qui lui en enleve
 » la moitié , ou la fait tomber dans les
 » cendres.

» La faim est un autre mal , plus
 » grand que ceux dont je viens de par-
 » ler. On a compté sur une chasse qui
 » ne réussit pas. Les provisions s'épui-
 » sent ; & quoique ces peuples sachent
 » supporter l'abstinence , ils se trou-
 » vent réduits quelquefois à une si
 » grande disette , qu'ils sont obligés de
 » succomber. Combien de fois ne me
 » suis-je pas vu dans la nécessité de
 » manger les peaux d'anguilles & d'é-
 » lan , dont j'avois raccommodé mon
 » habit ? Combien de fois n'a-t-il pas

» fallu me nourrir de jeunes branches
 » & d'écorce d'arbre ? Ma santé , heu-
 » reusement n'en a pas souffert ; mais
 » la même épreuve en a incommodé
 » beaucoup d'autres.

» En été , les cousins , & une quan-
 » tité prodigieuse d'autres moucheron
 » sont une persécution encore plus
 » sensible , que celle de la fumée pen-
 » dant l'hiver ; on est même obligé d'é-
 » viter l'une par l'autre , d'appeller la
 » fumée à son secours contre les pi-
 » quures des insectes. C'est le seul re-
 » mede qu'on puisse employer ; le seul
 » qui les empêche de vous mettre le
 » corps tout en feu. Ajoutez à cela les
 » marches souvent forcées , toujours
 » très-rudes , qu'il faut faire à la suite
 » de ces barbares , tantôt dans l'eau
 » jusqu'à la ceinture , tantôt dans la
 » fange jusqu'aux genoux ; dans les bois
 » aux travers des ronces & des épines ;
 » dans les campagnes , rien ne garantit
 » d'un soleil aussi ardent en été , que le
 » vent est piquant pendant l'hiver.

» Mais si nous eûmes à souffrir au
 » commencement de la chasse , nous
 » en fûmes dédommagés par le succès.
 » Nous remportâmes autant de peaux

» de bœufs sauvages , que nos traî-
 » neaux purent en contenir. Ces ani-
 » maux, plus grands que les bœufs d'Eu-
 » rope , ont les cornes basses , noires
 » & courtes , deux touffes de crin ,
 » l'une sur le museau, l'autre sur la tête ,
 » qui leur tombe sur les yeux , & leur
 » donne un air terrible. Ils ont sur le
 » dos une bosse qui commence vers
 » les hanches , & va , en augmentant ,
 » jusques sur les épaules. Elle est cou-
 » verte d'un poil fort long , tirant sur
 » le roux , & le reste du corps d'une
 » laine noire , fort estimée. Ils ont le
 » poitrail large , la croupe fine , la queue
 » courte , la tête grosse , le cou étroit.
 » La vue d'un homme les met en fuite ;
 » & il ne faut qu'un chien , pour don-
 » ner la chasse à tout un troupeau.
 » Leur odorat est si fin , que pour s'ap-
 » procher d'eux à la portée du fusil , on
 » est obligé de prendre le dessous du
 » vent. Un bœuf qui se sent blessé , de-
 » vient furieux , & se précipite sur les
 » chasseurs. Sa chair est de fort bon
 » goût , mais si dure , qu'on la mange
 » difficilement. Celle de la femelle est
 » plus tendre ; & hors les cas de né-
 » cessité , c'est la seule dont les sau-

» vages se nourrissent. Quant à la peau,
» on n'en connoît guere de meilleure.
» & quoique très-forte, elle devient
» aussi souple, aussi moëlleuse que celle
» du chamois. On en fait des bou-
» cliers qui sont très légers, & que les
» balles percent difficilement.

» Nos Indiens commencerent cette
» chasse, rangés sur quatre lignes formant
» un grand quarré, & mirent le feu, de-
» vant eux, aux herbes qui étoient alors
» fort seches & fort hautes. A mesure
» que la flamme gaignoit, ils avançoient
» en se resserrant. Ces animaux que le
» feu épouvante, fuyoient toujours &
» se trouverent à la fin si près les uns
» des autres, qu'on les tua jusqu'au
» dernier. Un corps de chasseur ne re-
» vient jamais, sans en avoir abattu
» trois ou quatre cens; mais dans la
» crainte de se rencontrer & de se nuire,
» les différentes troupes conviennent
» de leur marche. Il y a des peines éta-
» blies contre ceux qui violent ce ré-
» glement, ou qui, s'écartant de leur
» poste, donnent aux bœufs le moyen
» de s'échapper. On dépouille les cou-
» pables; on leur ôte leurs armes; on
» renverse leurs cabanes; les Chefs

» mêmes y sont fournis comme les par-
» ticuliers.

» Les autres animaux dont les sau-
» vages recherchent ou la peau ou la
» chair, se prennent sur la neige, avec
» des trappes & des lacets. Tels sont
» les chevreuils, les chats-cerviers,
» les fouines, les écureuils, les porcs-
» épics, les hermines, les lievres, les
» lapins, & tout ce qu'on appelle la
» menue pelleterie.

» Le chevreuil, dont l'espece est très-
» commune au Canada, ne differe
» point de ceux d'Europe; mais on a
» observé que dans sa jeunesse, il a le
» poil rayé de différentes couleurs;
» qu'ensuite ce poil tombe, & est rem-
» placé par un autre de la couleur or-
» dinaire. Cet animal n'est point fa-
» rouche, s'apivoise aisément, & pa-
» roît ami de l'homme. Une femelle
» devenue familiere, ne se retire dans
» les bois, que lorsqu'elle est en cha-
» leur; & dès qu'elle a quitté le mâle,
» elle se rend au logis de son maître.
» Quand le tems est venu de mettre
» bas, elle retourne dans la forêt, y
» demeure quelques jours avec ses pe-
» tits, les laisse, revient au village, &

» les visite régulièrement. Si on juge à
 » propos de la suivre pour prendre ses
 » nourrissons, elle continue d'en avoir
 » soin dans la cabane. Il est étonnant
 » que nos François n'en aient pas de
 » nombreux troupeaux dans leurs ha-
 » bitations.

» Les chats-cerviers sont eux-mêmes
 » de vrais chasseurs, qui ne vivent
 » que des bêtes qu'ils peuvent attraper,
 » & qu'ils poursuivent jusqu'à la cime
 » des plus hauts arbres. Leur chair est
 » blanche, & bonne à manger, Leur
 » poil & leur peau sont une des plus
 » belles fourrures du pays. On estime
 » encore plus celles de certains renards
 » noirs des montagnes du nord; mais
 » elles sont fort rares par la difficulté
 » de les avoir. Ces animaux donnent la
 » chasse aux oiseaux de riviere d'une ma-
 » niere assez ingénieuse. Ils s'avancent
 » un peu dans l'eau, puis se retirent, &
 » font cent cabrioles sur le rivage. Les
 » canards, les outardes & d'autres ani-
 » maux aquatiques, que ce jeu amuse
 » & divertit, s'approchent d'eux; &
 » quand l'ennemi les voit à sa portée,
 » il se tient d'abord fort tranquille,
 » pour ne pas les effaroucher: il re-

» mue seulement la queue pour les
 » attirer de plus près ; & ils ont l'im-
 » bécillité de donner dans le piège.
 » Alors le renard saute sur sa proie , &
 » la manque rarement. On a dressé des
 » chiens au même manége ; & ces
 » derniers font une guerre cruelle aux
 » renards ».

Les travaux des champs , la construction , le transport des cabanes , la préparation des vêtemens & de la nourriture sont les principales occupations des sauvages qui vivent sédentaires dans des bourgades. Ils choisissent assez bien la situation de leurs villages ; ils les placent pour l'ordinaire , au milieu des terres , au haut d'une petite éminence qui leur donne vue sur la campagne , & au bord de quelque ruisseau qui y fait comme un fossé naturel. Ils ménagent au centre , une place assez grande pour y tenir des assemblées. Les habitations les plus exposées à l'ennemi , sont fortifiées d'une haute palissade , composée d'un triple rang de pieux entrelacés & doublés de fortes écorces. On y pratique de petits retranchemens ou especes de redoutes , qu'on remplit de pierres pour se défendre

tendre de l'escalade, & d'eau pour éteindre le feu. On n'entre dans le village, & l'on n'en sort que par une seule porte; & il y a toujours un grand espace entre les maisons & la palissade.

Ces maisons ou cabanes ne passent guere le nombre de cent. Chacune contient depuis trois jusqu'à sept feux; & la plupart servent à plusieurs ménages. Elles sont fort ferrées les unes contre les autres; ce qui les expose continuellement à être brûlées. Les rues sont peu alignées, parce que chacun est maître de bâtir où il veut, & comme il lui plaît. Il ne faut y chercher, ni art, ni commodité, ni magnificence: c'est l'image parfaite de la pauvreté des hommes dans l'enfance du monde. De grands pieux revêtus d'écorce en font la matiere principale. Ces écorces se préparent de longue main. On les enleve des arbres lorsqu'ils sont en seve; après leur avoir ôté leur superficie extérieure, parce qu'elle est trop raboteuse, on les presse les unes sur les autres, pour qu'elles ne prennent point un mauvais pli; & on les laisse sécher. On apprête également les perches & les bois nécessaires

à la construction de l'édifice ; & quand le tems est venu de les mettre en œuvre , on invite la jeunesse du village ; on l'encourage par des festins ; & en moins de deux jours , l'ouvrage est fini , moins par la diligence , que par la multitude des travailleurs. C'est aux particuliers qui y prennent intérêt , à y pratiquer intérieurement les commodités convenables.

La place du milieu est toujours celle du foyer , le long duquel regne , de chaque côté , une estrade qui sert de lit pour se coucher , & de sièges pour s'asseoir. Elle a assez d'élévation pour garantir de l'humidité , & pas trop néanmoins , pour y être incommodé de la fumée , toujours insupportable quand on s'y tient debout , ou qu'on est un peu élevé. Ils y étendent des nattes de jonc , & des fourrures , & y couchent avec la même couverture qui leur a servi de robe pendant le jour. Ils ont ignoré long-tems l'usage des oreillers ; mais depuis qu'ils fréquentent les Européens , ils en font d'un morceau de bois & d'une natte roulée , ou de cuir rembourré de poil de cerf ou d'original. Les écorces qui

forment le dessus de l'estrade & le ciel du lit tiennent lieu d'armoire & de garde-manger. Ils y exposent, aux yeux de tout le monde, les ustensiles du ménage. Dans l'intervalle d'une estrade à l'autre, sont placées de grandes caisses de bled d'Inde lorsqu'il est égrené.

La malpropreté des cabanes, & l'infection qui en est une suite nécessaire, seroient, pour tout autre qu'un sauvage, un véritable supplice. Figurez-vous jusqu'où doivent aller l'une & l'autre, parmi des gens qui ne changent de hardes, que quand elles tombent par lambeaux. Ils se baignent à la vérité tous les jours pendant l'été; mais ils se frottent aussi-tôt d'huile ou de graisse. L'hiver ils demeurent dans leur crasse; & en tout tems, on ne peut entrer chez eux, qu'on ne soit empesté.

Il y a une porte à chaque extrémité de la cabane; mais on y voit peu de ferrures. Autrefois quand ils alloient en campagne, ils se contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les chiens du village. Ils vivoient alors sans défiance les uns des autres; les plus soupçonneux portoient leurs meubles

chez leurs amis , ou les enterroient dans des trous couverts de leurs nattes. Le voisinage des Européens leur apprend que ce qu'ils ont enfermé avec le plus de soin , n'est pas toujours en sûreté.

Comme ces peuples ne fument ni ne laissent reposer leurs terres , elles sont bientôt épuisées ; ce qui les met dans la nécessité de faire d'autres champs dans des terrains neufs , & par conséquent , de transporter ailleurs leurs habitations. Une autre raison qui les y oblige , est le défaut de bois , dont les femmes se chargent de faire la provision. Plus un village reste dans le même lieu , plus le bois s'éloigne ; & après un certain nombre d'années , elles ne peuvent plus tenir à ce travail. Il faut donc chercher un autre emplacement ; & ce sont les hommes qui sont chargés de ce nouveau soin. Ils vont dans le voisinage des forêts , afin que cette proximité leur épargne la peine d'un long transport.

Quoique les Européens leur aient appris l'usage du fer pour abattre le bois , le fendre & le scier , la plupart s'en tenant à l'ancienne méthode, cer-

nent l'arbre, le dépouillent de son écorce, le laissent sécher & le minent peu à peu au bas du tronc, en y entretenant un petit feu. Ils ont aussi des haches de pierre, faites d'une espèce de caillou fort dur, qu'ils aiguïsent ou frottent sur un grès, & leur donnent, à force de tems & de travail, la figure d'une hache ordinaire. La vie d'un homme suffit à peine pour l'achever; aussi un pareil meuble, fût-il encore brute & imparfait, est un précieux héritage pour toute une famille. La pierre finie, c'est un autre embarras pour l'emmancher. Ils choisissent un jeune arbre, en coupent la tête; & comme s'ils vouloient le greffer, ils y font une fente, dans laquelle ils inferent une partie de la pierre. Au bout de quelque tems, l'arbre, en se refermant, tient la hache si ferrée, qu'elle ne peut plus en sortir. Alors ils le coupent de la longueur dont ils veulent avoir le manche.

Les femmes Huronnes, comme celles des Iroquois, se sont réservées les travaux de la campagne. Le grain qu'elles sement est le maïs, autrement dit, le bled d'Inde ou de Turquie. Il fait

la nourriture principale de toutes les nations sédentaires, d'un bout à l'autre de l'Amérique. Dès que les neiges sont fondues, elles commencent leur labour. La première façon qu'elles donnent aux champs, c'est de ramasser le chaume, & de le brûler; elles remuent ensuite la terre, pour la disposer à recevoir le grain. Elles ne se servent ni de la charrue, ni de quantité d'autres instrumens de labourage, dont l'usage ne leur est ni nécessaire ni connu: il leur suffit d'un morceau de bois recourbé, avec lequel elles soulevent la terre, & la remuent légèrement. Elles la disposent en petites mottes rondes, de trois pieds de diamètre, & font, dans chacune, neuf ou dix trous, où elles jettent quelques grains de maïs, qu'elles couvrent, sur le champ, de la même terre qu'elles ont tirée pour faire ces trous. Elles s'unissent ensemble pour le gros travail, passent d'un champ à l'autre, & s'aident réciproquement.

Les possessions ne sont séparées ni par des haies, ni par des fossés, & paroissent ne faire qu'une seule pièce. Il n'y a cependant jamais de disputes

pour les bornes qu'elles savent toujours bien reconnoître. La maîtresse du champ dans lequel on travaille, distribue à chacune la quantité de grain nécessaire pour ensemençer la partie de terre qui lui est confiée. Elles plantent des fèves à côté du bled de Turquie, dont la tige leur sert d'appui. Le Missionnaire prétend que c'est de nous, que les sauvages tiennent ce légume, qui effectivement ne diffère point de nos haricots. Mais on est surpris qu'ils fassent si peu d'usage de nos pois, qui ont acquis au Canada, un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légère pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la semence dans les cabanes.

Ces mêmes femmes ont soin de tenir leurs champs propres, & d'en écarter les mauvaises herbes jusqu'au tems de la récolte. Ce travail se fait encore en commun; & afin que la distribution soit égale, elles portent avec elles un faisceau de petites baguettes peintes, qui servent à marquer leur tâche. Le tems de la moisson étant venu, elles recueillent le maïs, & avec ses feuilles,

le tressent comme parmi nous les oignons ; elles l'étalent ensuite sur de grandes perches , au-dessus de l'entrée des cabanes. Le tout finit par une fête & un festin qui se fait pendant la nuit ; & c'est la seule occasion où les hommes , qui ne se mêlent ni de labourage , ni de récolte , sont appelés par les femmes pour partager avec elles leurs travaux.

Pour conserver les fruits & les légumes pendant l'hiver , on pratique des especes de greniers souterrains , d'où l'on tire chaque jour la provision. Ce sont de grands trous de quatre ou cinq pieds de profondeur , garnis en dedans avec des écorces , & couverts de terre par dessus. Les denrées s'y gardent , sans recevoir d'atteinte de la gelée : les neiges qui les couvrent , les en garantissent. A l'égard du bled , on le fait sécher sur des pieces de bois qui environnent le foyer. On l'égraine ensuite ; & on le met dans des caisses. Les sauvages l'apprêtent de toutes les manieres , pour corriger , par différentes préparations , ce qu'il peut avoir de défectueux. Lorsqu'il est encore tendre , ils le font rissoler sans le séparer de

son épi; & c'est alors qu'il est le plus agréable au goût. Ils en ont sur-tout une espece particuliere, qu'ils appellent *bled fleuri*, parce qu'il éclate dès qu'il a senti le feu, & s'épanouit comme une fleur. Ils en régalent les personnes qu'ils veulent distinguer.

J'ai dit que leur sagamité n'étoit autre chose que de la bouillie faite avec cette denrée. Tous les matins les femmes en préparent pour toute la famille; on la distribue en autant de petits plats faits d'écorce, qu'il y a de personnes; & chacun la mange aux heures qu'il juge à propos: l'appétit est l'unique horloge, sur laquelle, la nuit comme le jour, on gouverne tous ses repas. Outre ses portions particulieres, on remplit un grand plat qui sert pour ceux qui viennent rendre visite, soit étrangers, soit habitans du village. Qui-conque arrive est bien reçu: il est à peine entré, que, sans lui rien dire, on lui présente de cette bouillie; & il la mange sans façon, avant que de déclarer le sujet qui l'amene.

La sagamité est une nourriture très-légere; & ces Indiens avouent qu'elle ne pourroit les soutenir, s'ils n'avoient

soin d'y mêler de la chair ou du poisson qui lui donnent du corps & du goût. Avec un peu de prévoyance & d'économie, ils seroient en état de se procurer cet assaisonnement pendant toute l'année; mais ils ne connoissent point cet esprit de ménagement & de réserve. L'usage reçu est de manger tout, comme si rien ne devoit leur manquer, & de souffrir la faim sans se plaindre, quand ils se trouvent dans la disette. C'est une loi de civilité & de bienséance établie parmi eux, que lorsqu'un particulier a fait une bonne pêche ou une bonne chasse, il la partage avec toute la bourgade, & s'épuise par ces largesses: le contraire le deshonoreroit.

Si la distribution faite, il reste encore une certaine quantité de provisions, il donne un de ces festins où tout se mange; & la famine recommence le lendemain. C'est dans les tems de chasse, qu'ils y sont le plus exposés; & chaque année il y a plusieurs personnes qui en meurent. Si une famille de gens affamés en rencontre une autre qui n'ait point encore consommé ses provisions, celle-ci n'attend pas qu'on lui en demande; elle fait

part aux nouveaux venus, du peu qui lui reste, au risque de mourir de faim elle-même le jour suivant. Admirez la stupidité de ce peuple grossier : il ose taxer de barbarie la réponse si sage, si sensée, si raisonnable de la fourmi à la cigale, qui est la première chose que nous autres, gens spirituels, policés & humains, faisons apprendre par cœur aux enfans.

La nécessité où ces gens-ci se trouvent réduits par ces fortes de profusions, les oblige à manger de tout sans discernement ; & ils trouvent bon tout ce qu'ils mangent. Comme dans l'abondance, ils ne donnent pas le tems à la viande de se mortifier, & qu'ils la jettent, pour ainsi dire, toute vivante dans la chaudiere, de même ils ne font nulle difficulté de la servir puante & presque pourrie. Ils mettent cuire les grenouilles entières, & les avalent sans répugnance. Ils font sécher les entrailles de chevreuils sans les vuidier, & y trouvent le même goût, que nous autres aux intestins de la bécasse. Ils boivent l'huile d'ours, de loup marin, d'anguille, &c ; & le suif de nos chandelles est pour eux un

vrai regal. Ils ont une espece de maïs qu'ils font pourrir dans les marais, & qu'ils aiment avec passion. Lorsqu'ils le retirent de la boue, ils lechent, avec plaisir, l'eau sale & puante qui en découle. Ils mangent toutes sortes de fruits amers & sauvages, & ne leur donnent pas même le tems de mûrir, de peur que d'autres ne les préviennent & ne les enlevent. Pour mieux dépouiller un arbre, ils le coupent par le pied : quelques-uns appellent cela l'image du despotisme.

Ce qui révolte le plus un Européen qui se trouve avec ces barbares, c'est de se voir obligé de prendre avec eux ses repas. Rien, en effet, n'est plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leurs chaudières, ils la font bouillir, au plus, trois quarts - d'heure, la retirent de dessus le feu, la servent dans des écuelles d'écorce, & la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun y mord comme dans un morceau de pain. Le Missionnaire me racontoit à ce sujet, que les Hurons s'apercevant de sa répugnance, ils lui demanderent pourquoi il ne mangeoit pas? « Il faut te vaincre, ajouterent,

» ils : cela est-il donc si difficile à un
 » homme qui fait prier si parfaitement à
 » Nous nous surmontons bien pour
 » croire ce que tu nous dis, & que
 » nous ne voyons pas. Alors, me dit
 » le Missionnaire, il n'y eut plus à dé-
 » libérer ; il fallut bien se faire à leurs
 » manieres, pour mériter leur con-
 » fiance ».

Parmi les productions du pays, on ne connoît ni le chanvre ni le lin : la terre y produit d'elle-même plusieurs plantes filacées, que les femmes mettent en œuvre sans beaucoup de peine. Elles tirent une sorte de fil d'une écorce de bois blanc, dont elles font divers petits ouvrages & sur-tout des sacs pour ferrer les provisions. Elles y mêlent du poil d'élan, de bœuf sauvage ou d'autres bêtes, teint en différentes couleurs avec les suc de certaines plantes. Au défaut de fil, elles se servent de boyaux deséchés, de filamens pris dans les nerfs des animaux, de bandelettes de cuir très-minces, ou enfin de petites racines qu'elles employent avec autant de propreté que d'adresse.

La vigne n'est point inconnue au Canada ; elle croît dans les bois, où

L'on voit en certains cantons , presque autant de sèps , que d'arbres , à la cime desquels ils s'élevent. Ils ont le pied fort gros , & portent beaucoup de raisins ; mais les grains n'ont guere que la grosseur d'un pois , parce que les vignes ne sont ni taillées , ni cultivées. A peine ils commencent à entrer en maturité , qu'ils deviennent la pâture des ours qui vont les chercher jusqu'au haut des plus grands arbres. Les oiseaux achevent de vandanger toute la forêt.

Si ces peuples n'ont pas , comme nous , l'art de faire du vin , ils savent tirer de l'érable une boisson délicieuse , & un sucre presque aussi bon que le nôtre. Lorsque la seve commence à monter , ils font une entaille dans le tronc de l'arbre ; & par le moyen d'un morceau qu'ils y inferent , & sur lequel l'eau coule comme sur une gouttiere , elle est reçue dans un vaisseau qu'on met deffous. Pour qu'elle sorte avec abondance , il faut qu'il y ait eu beaucoup de neige sur la terre ; qu'il ait gelé la nuit précédente ; que le ciel soit serein , & qu'il ne fasse pas trop froid. A mesure que la seve s'épaissit , elle coule moins ; & au bout

de quelque tems, elle s'arrête entièrement. L'eau d'érable est très-rafraîchissante, & laisse dans la bouche un petit goût de sucre assez agréable. Elle est aussi fort bonne pour la poitrine; & en quelque quantité qu'on en prenne, elle ne fait jamais de mal. Si on lui donne deux ou trois bouillons, elle devient un syrop qu'on boit avec plaisir; & pour en faire du sucre, il ne faut que la laisser bouillir, jusqu'à ce qu'elle acquiere une consistance suffisante. Elle se purifie d'elle-même, sans qu'on y mêle rien d'étranger. Il faut seulement avoir soin de ne pas trop faire cuire le sucre, & de le bien écumer. Si on le laisse trop durcir dans son syrop, il devient gras, & contracte un goût de miel. Le plane, le fresne & le noyer fournissent aussi une espece de liqueur dont les sauvages tirent du sucre; mais elle en rend moins; & il n'est pas si bon.

Une production singuliere du Canada, est ce qu'on appelle l'Herbe à la Puce, dont le nom n'est pas assez expressif, pour marquer tous les effets qu'elle produit. Ils sont plus ou moins sensibles, selon le tempérament de ceux

qui l'approchent. Les uns, en la regardant seulement, sont attaqués, dit-on, d'une fièvre très-violente, accompagnée d'une gale fort incommode, & d'une extrême demangeaison par tout le corps. Elle n'opere sur d'autres, que quand ils la touchent; & alors la partie attaquée paroît toute couverte de lepre. On n'y connoît encore d'autre remede, que la patience; au bout de quelque tems tout se dissipe.

Le Gin Seng, cette plante si célèbre, si merveilleuse, dont j'ai rapporté des effets si admirables, se trouve en plusieurs endroits du Canada; elle y a des vertus, & y opere des prodiges comme à la Chine. Les Américains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes, comme les Chinois celui de rendre les hommes vigoureux: aussi est-elle plus recherchée à Pekin qu'à Quebec.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 8 Avril 1742.



L E T T R E C V I I .

S U I T E D U C A N A D A .

JE me suis plus attaché, Madame, à vous faire connoître les sauvages, que les pays qu'ils habitent. Il faut pourtant en dire un mot; & je commence par le village de Lorette. C'est un pèlerinage à trois lieues de Quebec, où les Hurons chrétiens ont une chapelle bâtie sur le modèle de celle dont elle porte le nom. On y voit une image semblable; & autant qu'il a été possible, on y a observé les mêmes dimensions. Le concours des fideles y est fort grand; & l'on en raconte presque autant de merveilles, que de celle d'Italie. Elle occupe un lieu désert & sauvage, où la dévotion des habitans représente celle des anciens solitaires de la Thébaïde. Ils ont la simplicité & la franchise du premier âge du monde, une foi vive, & une innocence de mœurs incroyable. Ils chantent à deux chœurs, les hommes d'un côté, les femmes de

P'autre, les prieres de l'église, ou des cantiques en leur langue : & rien n'est comparable à la ferveur, à la modestie qu'ils font paroître dans tous les exercices de la religion. Il est vrai qu'on ne sauroit porter plus loin les précautions dont on use, pour empêcher que le relâchement ne s'y introduise. Les boissons enivrantes y sont interdites par un vœu solennel, dont la transgression est soumise à la pénitence publique. La rechûte fait bannir le coupable d'un lieu qui doit être l'asyle de l'innocence & de la piété. La paix & la subordination y regnent également ; & tout le village semble ne faire qu'une famille réglée sur les maximes de l'évangile. Le christianisme détruit cette fierté, cet esprit d'indépendance qui caractérise leur nation, & en a fait des hommes soumis à toutes les pratiques qu'il a plu aux missionnaires de leur prescrire.

Accompagné d'un homme de cette robe, jugez si je fus bien accueilli de ces bonnes gens. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, & les acclamations de la multitude, on commença un festin général, dont

Je fis les frais, & reçus tous les honneurs. Les hommes mangerent d'un côté, les femmes d'un autre. Celles-ci témoignèrent leur reconnoissance par leur silence & leur modestie; les hommes par des chants & par des danses. Ils étoient d'abord assis à terre comme des singes; & de tems en tems un d'eux se levoit, s'avançoit lentement au milieu de l'assemblée, tournoit la tête de côté & d'autre, fredonnoit un air, & prononçoit des paroles mal articulées. Tantôt c'étoit une chanson de guerre, tantôt un chant de mort; car comme ils ne boivent pas de vin, ils ignorent les airs bachiques, & ne se font point encore avisés de chanter leurs amours. Quand l'un a fini, un autre prend sa place; & cela dure jusqu'à ce que la compagnie les remercie; ce qui arriveroit plutôt, sans un peu de complaisance. La harangue, dans ces occasions, est ce qui vaut le mieux: on y explique, en peu de mots, le sujet de la fête; & les louanges de celui qui en fait les frais, ne sont pas oubliées.

Les Missionnaires eurent d'abord beaucoup de peine à persuader à ce peuple les maximes de l'évangile. La diffi-

culté n'étoit pas de s'en faire écouter ; mais on ne doit pas le croire convaincu , parce qu'il paroît approuver ce qu'on lui expose. Tous , en général , craignent la dispute ; & soit par complaisance , par intérêt , ou par paresse , ils ont toujours l'air d'être persuadés des choses qu'ils ne comprennent pas , ni ne veulent comprendre. On en a vu fréquenter nos églises , pendant des années entières , avec une assiduité , une modestie , une révérence extérieures , qui marquoient le desir le plus sincere de connoître & d'embrasser la vérité , & se retirer ensuite en disant froidement au Missionnaire : « Tu n'as » vois personne pour prier avec toi ; » j'ai eu compassion de ta solitude ; & » j'ai cru devoir te tenir compagnie. A » présent que d'autres veulent bien te » rendre le même service , trouve bon » que je te quitte ». Plusieurs ont été jusqu'à demander & recevoir le baptême , & après avoir rempli pendant quelque tems avec édification , tous les devoirs du christianisme , ont déclaré qu'ils ne l'avoient fait , que pour contenter le Pere qui les pressoit de changer de religion.

Ce n'est cependant pas toujours une preuve que ces barbares ne soient point convaincus des vérités qu'on leur annonce, quand ils refusent de les pratiquer. On en a vu à qui il ne restoit aucun doute sur les articles de notre foi, qui en faisoient même publiquement l'aveu, sans vouloir se convertir. Un d'entre eux étant au lit de la mort, il tomba du feu sur sa couverture. Comme on se mettoit en devoir de l'éteindre : « ce n'est pas la peine, dit-il ; je fais » que je dois brûler éternellement ; un » peu plutôt, ou un peu plus tard, cela » vaut-il le soin que vous vous don- » nez ?

Mais on fut long-tems avant que d'arracher de pareils aveux en faveur de nos dogmes. Les Hurons firent d'abord des raisonnemens qui déconcertèrent les Missionnaires. « Nous convenons, » disoient-ils, que ce que vous nous » enseignez est très-beau, très-véri- » table ; mais cela n'est bon que pour » vous autres, qui n'avez rien de com- » mun avec nous. Votre maniere de » vivre, votre langage, votre habille- » ment sont différens des nôtres ; pour- » quoi votre priere ne differeroit-elle

» pas également ? Vous ne trouvez pas
» mauvais que nous soyons vêtus à la
» façon de notre pays, que nous vivions
» de ses productions, que nous par-
» lions la langue qui nous est naturelle ;
» nous approuvons pareillement que ,
» sur ces points, vous conserviez vos
» usages ; nous ne demandons pas que
» vous changiez votre culte pour pren-
» dre le nôtre. Si le Grand Esprit avoit
» voulu que nous habitassions, vous
» & nous, le même paradis après la
» mort, pourquoi ne nous auroit-il
» pas fait naître & vivre ici bas sous le
» même climat ? Il veut que nous soyons
» heureux à notre manière, comme
» vous à la vôtre, & il ne nous auroit
» pas placés dans des lieux si éloignés,
» si son dessein eût été de nous réunir.
» Aucun de nous ne s'est avisé de passer
» les mers, pour vous attirer dans notre
» patrie ; pourquoi donc faites-vous
» tant de chemin, pour nous conduire
» dans votre ciel ? Voyez si nous avons
» le même empressement de vous me-
» ner dans le nôtre. Le grand espace
» d'eau qui nous sépare naturellement,
» semble annoncer que tous les hom-
» mes ne sont pas faits pour habiter le

» même séjour dans ce monde; & rien
 » ne prouve qu'ils soient destinés à
 » vivre ensemble dans l'autre ». Fermes
 sur ce principe, il étoit difficile de les en
 tirer; & leur conversion fut l'ouvrage
 de la grace, plutôt que du raisonne-
 ment.

De tous les peuples du Canada, ce
 sont les Hurons qui ont le plus d'es-
 prit. Ils portent sur-tout la dissimula-
 tion à un excès incroyable; & ce ca-
 ractere a bien autant contribué à les
 faire craindre, que leur industrie, leur
 génie fécond en expédiens, leur élo-
 quence & leur bravoure; en un mot,
 c'est la nation du continent, en qui
 l'on a remarqué le plus de défauts &
 le plus de vertus. Leur véritable nom
 est *Yendats*; celui de Huron est de la
 façon des François, qui voyant ces
 barbares avec des cheveux courts &
 relevés d'une maniere bizarre, s'écrie-
 rent, la premiere fois qu'ils les apper-
 çurent, *quelles hures*, & s'accoutu-
 merent à les appeller Hurons. Ils ont
 eu long-tems la réputation d'être de
 hardis & habiles voleurs; & encore
 aujourd'hui, parmi ceux même qui se
 piquent le plus de désintéressement &

de fidélité, on est obligé de veiller avec une extrême attention sur les choses comestibles, objets tentans pour des sauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun, tout ce qui est nécessaire à la vie.

Aux obstacles qui naissoient du caractère & des préjugés de ces peuples, pour leur conversion, il s'en joignit d'autres de la part des Jongleurs, non moins difficiles à vaincre. Ces charlatans, craignant de perdre la considération où les mettoit l'exercice de leur art, si les Missionnaires s'accréditoient dans le pays, entreprirent de les rendre odieux, & eurent d'autant moins de peine à y réussir, que plusieurs sauvages s'étoient déjà mis dans la tête, que la religion des François ne leur convenoit point. Les Jongleurs firent regarder comme des maléfices, les prières des Jésuites; en sorte que ceux-ci étoient obligés de se cacher, pour dire leur breviaire. Tout ce que les Hurons voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoissoient pas l'usage, étoit, selon eux, des sorts destinés à leur attirer quelque malheur. On fut obligé

obligé de faire disparoître une pendule & une girouette, dont l'une, disoient-ils, leur apportoit la mort, & l'autre le mauvais tems.

Ajoutez à ces difficultés, celles d'imposer des loix sévères & d'étroites obligations, à des hommes qui mettent leur gloire, & font consister leur bonheur à ne se gêner sur rien, à suivre tous les penchans de la nature. Quand on leur vantoit la supériorité du Dieu des Chrétiens sur les autres Esprits : « chaque nation a ses dieux, répon-
» doient-ils ; si notre malheur est d'en
» avoir de plus foibles que les vôtres,
» devons-nous, pour cela, les aban-
» donner » ?

La constance & le courage des Missionnaires, les raisonnemens sensibles qu'ils mettoient à la portée de leurs auditeurs, la patience inaltérable, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacèrent enfin les impressions fâcheuses, qu'on avoit prises contre ces religieux ; & non-seulement ils parvinrent à calmer les premières fureurs de ce peuple aigri & irrité ; mais ils réussirent même à se l'attacher & à s'en faire obéir.

Rien , peut-être , ne contribua davantage au progrès de la religion chrétienne dans le Canada , que l'établissement d'un collège de Jésuites à Québec. René de Rohault , fils aîné du marquis de Gamache , ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la société , & ses parens qui l'aimoient avec tendresse , sachant qu'il desiroit avec ardeur , que l'on fondât un college dans cette partie de l'Amérique , lui donnerent cette satisfaction , & offrirent pour cela , dix mille écus , qui furent acceptés. Les sauvages , auxquels on eut soin de faire envisager l'utilité qu'ils pourroient retirer d'un pareil établissement , se rendirent de toutes parts aux environs de la capitale. Comme on ne manquoit pas de les régaler lorsqu'ils venoient au college , ils s'empreserent de confier leurs enfans à des gens , qui vouloient bien les nourrir & les élever. On les apprivoisoit ainsi de plus en plus ; & à mesure qu'ils s'attachoient aux François , on leur trouvoit moins d'éloignement pour les vérités du christianisme.

Ce qui augmenta leur confiance pour les Missionnaires , fut une maladie épi-

démique, qui se communiqua d'une bourgade à toutes les autres, & menaça la nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dyffenterie, qui, en peu de jours, conduisoit au tombeau la plupart de ceux qui en étoient attaqués. Les François n'en furent pas exempts; mais ils guériront tous; ce qui produisit deux bons effets. Le premier, que ceux qui regardoient ces sortes d'accidens comme des maléfices causés par les Missionnaires, se détromperent, en les voyant atteints du même mal: le second, que ces barbares apprirent à se mieux gouverner dans leurs maladies, en observant le même régime que les François.

Ce n'étoit pas seulement au Canada, qu'on s'intéressoit à leur conversion: on vit, à Paris, & dans tout le royaume, un saint empressement à y contribuer. Nombre de communautés instituerent des prières publiques; & tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour, entra dans les mêmes vues. On proposa d'établir à Quebec des Ursulines & des Hospitalières; & parmi les filles de ces deux instituts, c'étoit à qui obtiendrait la préférence. La duchesse d'Aiguillon

voulut être fondatrice de l'Hôtel-Dieu, & demanda des religieuses de Dieppe, qui furent prêtes à partir par les premiers vaisseaux. Une jeune veuve, Madame de la Peltrie, se chargea de conduire les Ursulines, & consacra ses biens & sa personne à cette bonne œuvre. D'Alençon, où elle demouroit, elle se transporta à Paris, pour y régler les affaires de sa fondation, puis à Tours, pour y chercher des religieuses, & enfin à Dieppe, où elle s'embarqua avec les Hospitalières, & quelques Jésuites qui les conduisoient.

On n'omit rien pour faire comprendre aux sauvages, combien il falloit qu'on eût leurs intérêts à cœur, puisque des femmes même, élevées dans l'abondance & la délicatesse, quittoient une vie douce & tranquille, s'exposaient à tous les périls de la mer, pour venir instruire leurs enfans, & prendre soin de leurs malades.

Le jour de leur arrivée fut une fête pour la ville de Quebec; tous les travaux cessèrent; toutes les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes chrétiennes sur le rivage, à la tête des troupes qui étoient sous

les armes, & au bruit du canon. Ces bonnes filles, dans le premier transport de leur joie, baisèrent cette terre, pour laquelle elles avoient long-tems soupiré, & qu'elles se promettoient bien d'arroser de leur sueur, de leur sang même, s'il le falloit. On les mena, au milieu des acclamations du peuple, à la cathédrale, où le *Te Deum* fut chanté en actions de grâces. Les François, mêlés avec les sauvages, les infidèles même, confondus avec les chrétiens, ne se lassoient point de pousser des cris d'allégresse, & de leur donner mille bénédictions.

Nul autre ne seconda plus efficacement en France le zèle des Missionnaires, que le commandeur de Sillery. Il forma le projet d'une peuplade sauvage, uniquement composée de chrétiens, qu'on pût garantir également, & des insultes des Iroquois, par les secours qu'on leur enverroit de Québec, & de la famine, par le soin qu'on prendroit de leur faire cultiver la terre. Pour cette effet, il envoya des ouvriers au Canada, qui choisirent un endroit avantageux sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent; endroit qui

depuis, a toujours porté le nom de Sil-
lery. Les Hurons, qu'on n'avoit pas mis
dans la confiance du projet, envierent
cet établissement, & le demanderent
aux Missionnaires. Les Jésuites feignant
d'ignorer l'intention du Commandeur,
voulurent qu'on attendît son consente-
ment. Ils savoient bien que c'étoit son
dessein; mais cette réserve parut d'au-
tant plus nécessaire, que les sauvages
se persuadent ou qu'on leur doit, ou
qu'on a intérêt de leur accorder, ce
qu'on leur donne trop facilement.

Le consentement enfin arriva; &
douze familles Huronnes, faisant pro-
fession de la religion chrétienne, pri-
rent possession de l'emplacement, &
s'y logerent. Elles n'y furent pas long-
tems seules; en peu d'années, cette
habitation devint une peuplade nom-
breuse, qui s'accoutuma insensiblement
à tous les devoirs de la vie civile. Le
voisinage de Quebec servit à former
ces nouveaux habitans, & leur inspira
une sorte de police proportionnée à
leur génie.

Au sortir de Lorette, nous prîmes
la route des Trois-Rivieres, petite
ville dans une situation charmante, &

éloignée de Quebec d'environ vingt-cinq lieues. Elle est bâtie sur un coteau de sable, qui n'a de stérile que la place qu'elle occupe. Du reste, elle est environnée de tout ce qui peut rendre une habitation agréable, & une cité opulente. Le fleuve de Saint-Laurent est à ses pieds : au delà on ne voit que campagnes cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts. Trois rivières qui, à quelques pas de là, viennent mêler leurs eaux avec celles du fleuve, donnent le nom à cette ville. Elle doit son origine au commerce que venoient faire dans ce lieu les sauvages de différentes nations au commencement de la colonie. Les François y construisirent un fort, qui eut son gouverneur particulier, & passa dès-lors pour un des plus importants de la nouvelle-France. On n'y compte plus guere aujourd'hui que huit cens personnes, parmi lesquelles il y a des Récolets, des Hospitalières, un état major, & une juridiction, dont le Président prend le titre de Lieutenant Général. La ville a dans son voisinage une mine de fer très-abondante, & le lac

de Saint-Pierre , long de sept lieues , qui produit d'excellent poisson.

Pendant mon séjour aux Trois-Rivieres , les députés d'un village Huron y apportèrent de très-belles peaux , qu'ils donnerent en échange pour de l'eau-de-vie. « Suivez - les dans leur » bourgade , me dit le Missionnaire ; » vous verrez avec quel excès ces gens » se livrent au plaisir que leur cause » cette liqueur. Chaque jour on en distribue autant qu'il en faut à chacun » pour l'enivrer ; & tout est bu en » moins de deux jours. On commence » dès le coucher du soleil ; & toute la » nuit , la campagne retentit d'horribles » hurlemens. Vous croiriez tous les » démons échappés de l'enfer , ou tous » les habitans du village acharnés à » s'entre-égorger ».

Nous nous embarquâmes sur le lac de Saint-Pierre , pour gagner les isles de Richelieu , qui sont situées à son extrémité. Ce pays a été long-tems le théâtre de plusieurs scènes sanglantes durant les guerres des Iroquois. Ces isles leur servoient également , & pour les embuscades , & pour la retraite. Ils

Y ont commis des cruautés dont le récit feroit horreur. J'aime mieux vous entretenir des actions d'intrépidité & de valeur de deux Canadiennes qui ont mérité d'être transmises à la postérité. Je ne les rapporte que sur le témoignage du Missionnaire, sans rien changer à sa narration.

« Pour se garantir de la fureur des » Iroquois, on avoit construit dans » chaque paroisse, des especes de forts, » où les habitans pussent se réfugier à » la premiere alarme. On y entrete- » noit, nuit & jour, des sentinelles, » avec quelques pieces de canons, pour » avertir d'être sur ses gardes, ou pour » demander du secours. Ces forts n'é- » toient que de grands enclos, envi- » ronnés de palissades, avec quelques » redoutes. L'église & la maison du » seigneur du lieu, y étoient enfer- » mées; & il y avoit encore assez d'es- » pace, pour y retirer, en cas de » besoin, les femmes, les enfans & les » bestiaux.

« Quelques Iroquois ayant sçu que » Madame de Vercheres, dame de la » paroisse de ce nom, près des isles de » Richelieu, y étoit presque seule, s'

» mirent en devoir d'en escalader la
 » palissade. Quelques coups de fusils
 » qu'on tira fort à propos au premier
 » bruit, les écartèrent d'abord ; mais ils
 » revinrent bientôt, furent encore re-
 » pouffés ; & ce qui leur causoit plus
 » d'étonnement, c'étoit de ne voir
 » qu'une femme, & de la voir par-tout.
 » Cette femme étoit Madame de Ver-
 » cheres, qui faisoit paroître une conte-
 » nance aussi assurée, que si elle avoit eu
 » une garnison nombreuse. Elle se battit
 » de la sorte pendant deux jours, avec
 » une bravoure & une présence d'es-
 » prit, qui auroient fait honneur à un
 » vieux militaire ; & elle contraignit
 » enfin l'ennemi de se retirer, de peur
 » d'être coupé par un petit secours qui
 » lui arriva fort à propos.

» Quelques années après, un autre
 » parti de la même nation, plus confi-
 » dérable que le premier, parut à la
 » vue du même fort, tandis que les
 » habitans étoient occupés à la cam-
 » pagne. Les Iroquois les trouvant dis-
 » persés & sans défense, les saisirent
 » les uns après les autres, & marche-
 » rent vers le château. La fille du sei-
 » gneur, âgée de seize ans, en étoit à

» deux cens pas. Au premier cri qu'elle
» entendit, elle courut pour y entrer :
» les sauvages la poursuivirent ; & l'un
» d'eux la joignit dans le tems qu'elle
» mettoit le pied sur la porte ; mais
» l'ayant saisi par son fichu , elle le dé-
» tacha , s'échappa , & ferma la porte
» sur elle. Il ne se trouva dans le fort
» qu'un soldat & une troupe de fem-
» mes , qui , à la vue de leurs maris
» qu'on emmenoit prisonniers , jet-
» toient des cris lamentables. La jeune
» demoiselle ne perdant ni le cœur , ni
» la tête , commença par ôter sa coëf-
» fure , noua ses cheveux , prit un
» chapeau , un habit d'homme , & en-
» ferma sous la clef toutes les femmes ,
» dont les gémissemens & les pleurs ne
» pouvoient qu'inspirer du courage à
» l'ennemi. Ensuite elle tira un coup de
» canon & quelques coups de fusil ; &
» se montrant avec son soldat , tantôt
» dans une redoute , tantôt dans une au-
» tre , changeant d'habits , & tirant tou-
» jours très-heureusement , les Iroquois
» se persuaderent qu'il y avoit beau-
» coup de monde dans le fort ; & lors-
» qu'un détachement , averti par le coup

» de canon , s'avança pour le fecourir ;
 » l'ennemi avoit déjà disparu.

» Le château de Vercheres est peu
 » confidérable pour les revenus, con-
 » tinua le Miffionnaire ; & en gé-
 » néral, les feigneurs de paroiffes ne
 » font pas riches dans tout le Canada.
 » Comme ce pays n'étoit qu'une grande
 » forêt, quand les François ont com-
 » mencé à s'y établir, ceux à qui l'on
 » a donné des feigneuries, n'étoient
 » pas gens à les mettre en valeur par
 » eux-mêmes, C'étoient des officiers,
 » des gentilshommes, des communau-
 » tés qui n'avoient pas de fonds fuffifans
 » pour y loger le nombre d'ouvriers
 » néceffaire. Il a donc fallu y établir
 » des habitans, qui avant que de pou-
 » voir y recueillir de quoi fubfifter,
 » ont été obligés de travailler beau-
 » coup, & de faire même toutes les
 » avances. Ainfi ils n'ont pu s'engager
 » envers les Seigneurs, qu'à une re-
 » devance modique : de forte qu'avec
 » les lods & ventes, qui font fort peu
 » de chofe, le droit de moulin & la
 » métairie, une terre de deux lieues
 » de front fur une profondeur illimitée,

» n'est pas d'un extrême produit, dans
 » un pays si mal peuplé. C'est là, sans
 » doute, une des raisons qui ont en-
 » gagé la Cour à permettre à tous no-
 » bles & gentilshommes habitant au
 » Canada, de faire le commerce, tant
 » par mer que par terre, sans qu'ils
 » puissent être recherchés, ni censés
 » avoir dérogé. La vie que ces Sei-
 » gneurs menent dans leurs terres, rap-
 » pelle assez naturellement le souvenir
 » de ces patriarches, qui ne dédai-
 » gnoient point de partager avec leurs
 » domestiques, les travaux de la cam-
 » pagne. Aucun d'eux n'a droit de pa-
 » tronage, qui ne regarde que l'évê-
 » que, tant parce qu'il est plus en état
 » qu'un autre, de juger de la capacité
 » des sujets, que parce que la portion
 » congrue des curés est payée sur les
 » dîmes qui appartiennent à l'évêché.

» Il y a quelques familles sauvages
 » établies dans les terres des Seigneurs
 » de paroisse; mais elles forment le
 » petit nombre des habitans, qui sont
 » presque tous des François Canadiens.
 » La situation de ces derniers seroit
 » heureuse, s'ils favoient en profiter.
 » Ils ne connoissent ni taille ni impôts.

» & ont le pain, la viande & le poisson
 » à très-bon marché. Le terroir y est
 » fertile ; & je ne connois point de cli-
 » mat plus sain, ni de pays plus agréa-
 » ble. Il n'y regne aucune maladie par-
 » ticuliere ; les campagnes & les bois
 » y sont remplis de simples merveilleux ;
 » & les arbres y distillent des baumes
 » d'une vertu admirable. Ces avantages
 » devroient au moins y retenir ceux
 » que la Providence y a fait naître ; mais
 » la légereté, l'aversion d'un travail
 » assidu, l'esprit d'indépendance en
 » font sortir un grand nombre, & em-
 » pêche la population de la colonie. Il
 » Il est vrai que le vin, les étoffes, &
 » tout ce qu'on fait venir de France, y
 » est fort cher. Les plus à plaindre sont
 » les officiers qui n'ont que leurs ap-
 » pointemens.

» Les femmes n'apportent commu-
 » nément pour dot à leurs maris, que
 » beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agré-
 » mens, & une grande fécondité. Il y
 » a ici plus de personnes nobles, que
 » dans nos autres colonies ; le Roi y
 » entretient beaucoup de troupes ; &
 » plusieurs Militaires retirés s'y sont
 » établis ; c'est ce qui a peuplé le pays

» de gentilshommes, qui ne font rien
 » moins qu'à leur aise. Ils y seroient
 » encore moins, si le commerce leur
 » étoit défendu, si la chasse & la pêche
 » n'étoient pas de droit commun.

» Je connois peu d'hommes moins
 » intéressés que les Créoles. Ils diffi-
 » pent avec autant de facilité, qu'ils
 » se donnent de peine à acquérir. Ils ai-
 » ment à respirer le grand air, & s'accou-
 » tument de bonne heure à mener une
 » vie errante. L'exemple & la fréquen-
 » tation des habitans naturels, qui met-
 » tent le bonheur suprême dans la li-
 » berté, sont plus que suffisans pour
 » leur former ce caractère. Ils ont beau-
 » coup d'esprit; les femmes sur-tout,
 » l'ont ferme, courageux, fécond en
 » ressources, & capable de conduire
 » les plus grandes affaires.

» J'ajouterai à ce portrait de nos Ca-
 » nadiens, la bonne opinion qu'ils ont
 » d'eux-mêmes; elle leur inspire une
 » confiance qui leur fait entreprendre
 » & exécuter les choses les plus diffi-
 » ciles. Ils ont le sang communément
 » assez beau, la taille avantageuse, &
 » le corps bien proportionné. La force
 » du tempérament ne répond pas tou-

» jours à ces avantages ; ils sont viciés
 » & usés de très-bonne heure. On
 » croit que c'est la faute des parens qui
 » ne veillent pas assez sur les enfans,
 » pour les empêcher de ruiner leur
 » santé dans un âge, où, quand elle se
 » ruine, c'est sans ressource. Leur agi-
 » lité & leur adresse sont sans égales ;
 » les Indiens les plus habiles ne con-
 » duisent pas mieux leurs canots dans
 » les rapides les plus dangereux, &
 » ne tirent pas plus juste à la chasse.
 » Personne ne peut leur contester un
 » génie rare pour les mécaniques : ils
 » n'ont presque pas besoin de maîtres
 » pour y exceller ; & l'on en voit qui
 » réussissent dans tous les métiers, sans
 » en avoir fait d'apprentissage. Mais un
 » fond d'indolence rend inutiles ces
 » heureuses dispositions. Ceux qui vi-
 » vent à la campagne passent l'hiver dans
 » l'inaction gravement auprès d'un
 » poêle, entre la pipe & l'eau-de-vie.
 » Quand le printems les appelle au tra-
 » vail indispensable des terres, ils la-
 » bourent superficiellement sans en-
 » grais, ensèmentent sans soin, & ren-
 » trent dans leur profond loisir, en at-
 » tendant le tems de la moisson. Dans

» un pays où les habitans font ou trop
 » indolens ou trop fiers pour s'engager
 » à la journée , chaque famille est ré-
 » réduite à faire elle-même sa récolte ;
 » & l'on ne voit point cette vive allé-
 » gresse , qui , dans les beaux jours de
 » l'été , anime des moissonneurs réunis
 » pour couper ensemble de vastes gue-
 » rets. La récolte des Canadiens ne s'é-
 » tend qu'à quelques grains de chaque
 » espece , à un peu de foin & de ta-
 » bac , à quelques pommiers à cidre , à
 » des choux & à des oignons. C'est
 » à peu près là , tout ce qui forme leurs
 » plantations.

» Cet excès de négligence ou de pa-
 » resse peut venir de plusieurs causes :
 » premièrement du froid excessif des
 » hivers , qui , en suspendant le cours
 » des fleuves , enchaîne l'activité des
 » hommes ; secondement , de l'habitude
 » du repos , qui , durant huit mois , est
 » comme la suite d'une saison si rigou-
 » reuse , rend le travail insupportable ,
 » même dans les beaux jours. Enfin la
 » passion des armes , qu'on a excitée à
 » dessein parmi ces hommes courageux ,
 » acheve de les dégoûter des travaux
 » de la campagne.

» Les habitans des villes, sur-tout de
 » la capitale, passent l'hiver, comme
 » l'été dans une dissipation générale &
 » continuelle. On ne leur trouve ni
 » d'attrait pour le spectacle de la na-
 » ture, ni de goût pour les plaisirs de
 » l'imagination. L'amusement est l'u-
 » nique passion; & la danse fait, dans
 » les assemblées, les délices de tous les
 » âges. Cette vie donne le plus grand
 » empire aux femmes, qui ont tous
 » les appas, excepté cette sensibilité
 » d'ame, qui seule fait le prix & le
 » charme de la beauté: vives, gaies,
 » coquettes & galantes, elles sont plus
 » flatées d'inspirer de l'amour que d'en
 » sentir. On remarque dans les deux
 » sexes plus de dévotion que de vertu,
 » plus de religion que de probité,
 » moins d'honnêteté que d'honneur.

» L'oisiveté, les préjugés, la frivo-
 » lité n'auroient pas pris cet ascendant
 » au Canada, si dans les premiers tems
 » de la colonie, le gouvernement avoit
 » sçu occuper les esprits à des objets
 » utiles & solides: tous les colons y
 » devoient, sans exception, une obéis-
 » sance aveugle à une autorité pure-
 » ment militaire. La marche lente &

» sûre des loix n'y étoit pas connue,
 » la volonté du chef ou de ses lieute-
 » nans, étoit un oracle qu'on ne pou-
 » voit même interpréter, un décret ter-
 » rible qu'il falloit subir sans examen.
 » Les délais, les représentations, les
 » excuses étoient des crimes aux yeux
 » d'un despote qui avoit usurpé le pou-
 » voir de punir ou d'absoudre par sa
 » simple parole; qui tenoit dans ses
 » mains les graces & les peines, les
 » récompenses & les destitutions, le
 » droit d'emprisonner sans ombre de
 » délit, le droit plus redoutable en-
 » core, de faire révéler, comme des
 » actes de justice, toutes les irrégula-
 » rités de son caprice.

» Une autorité si dangereuse fut
 » maintenue jusqu'au tems où l'on éri-
 » gea, dans la capitale, un tribunal
 » pour juger définitivement tous les
 » procès de la colonie; la coutume de
 » Paris modifiée par des combinaisons
 » locales, forma le code de ses loix.

» A l'égard des finances, leur admi-
 » nistration ne perçoit au Canada,
 » que quelques foibles lods & ventes;
 » une légère contribution des habitans
 » de Quebec & de Montréal pour l'en-

»retien des fortifications de ces places ;
» quelques droits, mais trop forts encore,
» sur l'entrée, sur la sortie des denrées
» & des marchandises ; tous ces objets
» ne produisoient au fisc, qu'un revenu
» de deux cens soixante mille livres.
» Les terres ne sont point imposées
» par le gouvernement ; mais elles ne
» jouissent pas pour cela d'une entière
» exemption. Dès les premiers jours de
» la colonie, on l'avoit comme étouffée
» au berceau, en accordant à des offi-
» ciers, à des gentilhommes, un ter-
» rein de deux à quatre lieues de front
» sur une profondeur illimitée. Ces
» grands propriétaires, hors d'état par
» la médiocrité de leur fortune & leur
» peu d'aptitude à la culture, de mettre
» en valeur de si vastes possessions,
» furent obligés de les distribuer à des
» gens laborieux, à charge d'une rede-
» vance perpétuelle. Ce droit, quoi-
» que médiocre, faisoit subsister un
» grand nombre de gens oisifs, aux dé-
» pens de la seule classe de citoyens,
» dont il falloit peupler une colonie.
» Tant d'entraves jettées d'avance
» sur l'agriculture, mirent les colons
» dans l'impuissance de payer ce qu'il

» leur falloit tirer de la Métropole. Le
 » Ministère en fut si convaincu , qu'a-
 » près s'être toujours obstinément re-
 » fusé à l'établissement des manufactu-
 » res en Amérique , il crut devoir même
 » les y encourager : mais ses invitations
 » tardives n'ont produit que de foibles
 » efforts , sur-tout avec les pertes que
 » la colonie a souffertes de la part des
 » Anglois , qui l'ont réduite plus d'une
 » fois à l'extrémité , & en usurpent tou-
 » jours quelques lambeaux. Dieu veuille
 » même qu'ils ne se rendent pas bien-
 » tôt maîtres de tout le pays ! Ce tems,
 » hélas ! n'est peut-être que trop près
 » de nous , s'écria le Missionnaire ; &
 » je vis ses yeux se mouiller de quel-
 » ques larmes : non , non , il n'est pas
 » éloigné , dit-il , pour cette malheureuse
 » Nouvelle-France , si , par le présent ,
 » il est permis de juger de l'avenir ».

Alors de ce ton assuré que donne la
 connoissance des faits , des lieux , des
 hommes & des nations , jointe à une
 expérience réfléchie , il ajouta : « Dans
 » les commencemens de la possession du
 » Canada , les François n'y envoyoit
 » presque point d'argent. Le peu qu'en
 » apportoient ceux qui venoient suc-

» cessivement s'y établir, n'y séjour-
» noit pas long-tems, parce que les
» besoins de la colonie l'en faisoient
» promptement sortir. C'étoit un in-
» convenient qui ralentissoit le com-
» merce & retardoit les progrès de l'a-
» griculture. La Cour fit fabriquer, pour
» tous ses établissemens d'Amérique,
» une monnoie à laquelle on donna un
» coin particulier, & une valeur idéale
» d'un quart plus forte, que celle des
» especes qui circuloient dans la mé-
» tropole. Mais cet expédient ne pro-
» curant pas l'avantage qu'on s'en étoit
» promis, on jugea convenable de sub-
» stituer le papier aux métaux, pour le
» paiement des troupes & les autres
» dépenses du gouvernement. Cette in-
» vention réussit jusqu'au tems où l'on
» cessa d'être fidele aux engagements
» contractés par les administrateurs de
» la colonie. Les lettres de change
» qu'ils tiroient sur le fisc de la métro-
» pole, n'étant pas acquittées, tombe-
» berent dans l'avilissement. On les li-
» quida avec perte; & cet événement
» fit reprendre au Canada l'usage de
» l'argent. Les négocians & tous les co-
» lons qui avoient des remises à faire en

» France, trouvant embarrassant, cou-
» teux, & dangereux d'y envoyer des
» especes, furent les premiers à solli-
» citer le rétablissement du papier. On
» fabriqua des cartes qui portoient
» l'empreinte des armes de France &
» de Navarre. Elles sont signées par le
» gouverneur, l'intendant & le contrô-
» leur. Il y en a de vingt quatre, de
» douze, de six, de trois livres, de tren-
» te, de quinze, de sept sols six deniers.
» Leurs valeurs réunies ne s'élevent
» pas au-dessus d'un million; & lorsque
» cette somme ne suffit pas pour les
» besoins publics, on y supplée par des
» ordonnances signées du seul Inten-
» dant. Les moindres sont de vingt sols
» & les plus considérables de cent livres.

» Ces différens papiers circulant dans
» la colonie, y remplissent les fonctions
» de l'argent jusqu'au mois d'octobre.
» C'est la saison la plus reculée, où les
» vaisseaux partent du Canada. Alors on
» convertit tous ces papiers en lettres
» de change, qui doivent être acquit-
» tées en France par le gouvernement,
» censé en avoir employé la valeur.
» Mais un jour viendra, & ce jour n'est
» peut-être pas éloigné, que la quan-

» tité en fera tellement accrue , que le
 » trésor du prince n'y pouvant suffire ,
 » il faudra en différer le paiement. Une
 » guerre malheureuse en grossira le
 » nombre , au point qu'elles seront dé-
 » criées. Alors les marchandises mon-
 » teront hors de prix ; & comme , à rai-
 » son des dépenses énormes de la
 » guerre , le grand consommateur sera
 » le Roi , ce sera lui seul qui suppor-
 » tera le discrédit du papier & le pré-
 » judice de la cherté. Le ministere sera
 » forcé de suspendre le paiement des
 » lettres de change , jusqu'à ce qu'on en
 » ait démêlé la source & la valeur
 » réelle : la masse en sera effrayante.

» Les dépenses annuelles du gouver-
 » nement , pour le Canada , qui ne
 » passoient pas quatre cens mille francs
 » en 1729 , & qui jusqu'à présent ne
 » se sont jamais é'evées au-dessus de
 » dix-sept cent mille livres , n'auront
 » plus de bornes. Chaque année aug-
 » mentera de plusieurs millions ; & de
 » ces sommes prodigieuses il sera peut-
 » être dû , à la paix , plus de quatre-vingt
 » millions. On remontera à la source
 » de cette dette ; & les énormes mal-
 » versations qui lui auront donné nais-
 » sance

» fance feront approfondies autant que
 » la distance des tems & des lieux
 » pourra le permettre. Les prévarica-
 » teurs les plus coupables feront con-
 » damnés à des restitutions ; les préten-
 » tions des créanciers feront discutées ;
 » & il faut espérer que le bonheur de
 » la nation voudra que le ministère
 » charge de cette opération, des hom-
 » mes qui ne craindront pas les mena-
 » ces du crédit, qui dédaigneront les
 » efforts de la fortune, qui ne pour-
 » ront être, ni surpris par les artifices,
 » ni lassés par les difficultés ; qui tien-
 » dront d'une main ferme & juste la
 » balance égale entre l'intérêt public
 » & les droits des particuliers.

» Tandis que ce désordre s'introduira
 » dans les finances du Canada, les An-
 » glois voudront y faire des conquêtes ;
 » & pour nous y opposer, nous aurons
 » recours à notre ressource ordinaire ;
 » nous établirons des forts qui leur don-
 » neront de la jalousie. Alors commen-
 » ceront entre eux & les François, des
 » hostilités plutôt autorisées qu'avouées
 » par les deux Cours. Le pavillon Bri-
 » tannique recevra enfin l'ordre d'in-
 » sulter le nôtre ; & enfin une guerre

» ouverte sera déclarée entre les deux
 » peuples. Les Anglois commenceront
 » par s'emparer de l'isle Royale, pour
 » s'ouvrir le chemin du Canada. On
 » verra leur flotte arriver dans le fleuve
 » de Saint-Laurent; leur pavillon pa-
 » roîtra devant Quebec; cette ville
 » malheureuse subira le joug du vain-
 » queur; des traités de paix donneront
 » de la solidité à cette conquête; & aug-
 » menteront la masse des possessions
 » Angloises dans le nord de l'Amé-
 » rique ».

Quoiqu'en général toutes les colo-
 nies de l'Amérique ne se soient for-
 mées que du rebut, & pour ainsi dire,
 de la lie des nations, on doit rendre
 cette justice à celle du Canada, que la
 source de presque toutes les familles
 qui y subsistent encore aujourd'hui, est
 assez pure, & n'a aucune de ces taches
 qui déshonorent. Ses premiers habitans
 étoient, ou des ouvriers toujours oc-
 cupés à des travaux utiles, ou des per-
 sonnes qui vinrent y chercher un asyle
 contre les disputes de religion qui dé-
 foloient le royaume. Ce n'est pas qu'on
 n'y ait vu quelquefois des gens que le
 mauvais état de leurs affaires obligeoit

de s'exiler, ou quelques autres dont on vouloit purger la France & leur famille. Mais comme ils étoient en petit nombre, & qu'on avoit l'attention de ne pas trop les laisser ensemble, il faut croire qu'ils se sont réformés sur les bons exemples qu'ils ont eus devant les yeux. C'est à peu près là tout ce que vous pouvez desirer de connoître touchant les habitans du Canada, que je quitterai dans peu de jours, pour me rendre à Boston, capitale de la Nouvelle-Angleterre.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 15 Avril 1749.



N ij

MEDIATHEQUE CARAIBE

Bettino Lara

L E T T R E C V I I I .

C O L O N N I E S A N G L O I S E S .

O N parle des Colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale , comme de la principale source de leur opulence ; mais l'importance de ces établissemens , & les reffources de cette partie des domaines Britanniques , ne sont pas Madame , la seule chose qui en rende l'histoire intéressante : la constitution de leur gouvernement , les productions naturelles , leurs loix , leurs usages , leur commerce , me paroissent également dignes de votre attention.

Vers la fin du seizieme siecle , le chevalier Raleig , excité par l'exemple & les succès des Espagnols , résolut d'entreprendre quelques découvertes. Il fit entrer dans ses vues plusieurs particuliers de Londres , qui pouvoient y contribuer par leurs richesses , & obtint de la reine Elisabeth des lettres patentes , par lesquelles tous les avantages de l'entreprise étoient abandon-

nés à sa compagnie. Il partit pour le nord de l'Amérique, y fonda un établissement qui fut le premier de la nation Angloise dans cette partie du Nouveau Monde. A son retour il publia que le pays auquel il avoit abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute espece, des animaux en abondance. Il n'y avoit pas vu d'or; mais les terres étoient si fertiles, le climat si doux, les habitans si traitables, que les apparences promettoient les succès les plus heureux. Le peuple de Londres, & en général la nation entiere prit feu sur cette peinture; la reine même en fut si charmée, qu'elle encouragea cette entreprise par des marques éclatantes de sa protection. Ses successeurs ne montrèrent pas moins de zele; insensiblement tout le pays se peupla de nouveau sujets, & se soumit à la couronne Britannique.

Le vaste espace qu'embrassent ces colonies, se divise en plusieurs grandes provinces: je vous ai parlé de la baye d'Hudson, de l'isle de Terre-Neuve, de l'Acadie. La Nouvelle Angleterre, une des plus florissantes que les Anglois aient en Amérique, est redevable de

ses premiers établissemens au zele persécuteur de quelques prélats de la Grande-Bretagne, contre les Non-Conformistes. L'ambitieux Laud, évêque de Londres, & depuis archevêque de Cantorberi, à qui Charles I avoit donné sa confiance, engagea ce monarque dans des démarches violentes, qui rendirent son gouvernement odieux. Cet homme qui eût à peine gouverné un college, fut nommé pour régir un royaume. La cour ecclésiastique, qu'on appella aussi la Haute Commission, étoit devenue une inquisition protestante sous son administration. Les Non-Conformistes voyant qu'il ne leur étoit pas permis de jouir, dans l'ancienne Angleterre, de la liberté de conscience, résolurent de l'aller chercher dans la nouvelle. Ils s'embarquerent d'abord au nombre de cent vingt personnes; & à peine furent ils arrivés qu'ils dressèrent un acte par lequel se reconnoissant sujets de sa majesté Britanique, ils s'engagerent solennellement à observer les loix qu'ils feroient, d'un commun consentement, pour le bien de la colonie. Tous les chefs de famille le signerent, & élurent en même tems

un d'entre eux, pour être leur gouverneur pendant l'année. Ils choisirent ensuite un endroit propre à y bâtir une ville, à laquelle ils donnerent le nom de Nouveau-Plymouth, en mémoire du lieu d'où ils étoient partis d'Europe.

Ainsi cet enthousiasme cruel qui mettoit en combustion toutes les parties de la Grande-Bretagne, opéra un effet absolument contraire en Amérique; il devint un principe de vie & de force, qui fit surmonter toutes les difficultés de ce pays barbare & sauvage; & loin d'être rebutés par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par la joie de se voir à l'abri du glaive spirituel, les nouveaux colons forcerent cette terre inculte à leur fournir avec une sorte d'abondance, les choses les plus nécessaires à la vie.

Cette première colonie fut suivie de sept autres, que les mêmes raisons forcerent d'abandonner leur patrie. Les unes vinrent s'établir dans la baye des Massachusets & sur les bords de la Connecticute, dont elles prirent le nom; & elles y bâtirent les villes de

Salem, Charles-Town, Water-Town, Dorchester, Boston, Hertford, Windsor, Weatherfield, &c. Les autres s'appellerent Newhaven, Nouvelle-Hampshire, Maik, Rhode-Island, & la Providence. Leurs principales places sont Say-Brook, Guilford, Milford, Stamford, Brainford, &c. Ces divers établissemens avoient chacun leurs loix particulieres, & leurs magistrats élus par les colons mêmes; & quoiqu'ils formassent autant de gouvernemens distingués les uns des autres, ils étoient néanmoins unis par une confédération, pour les choses qui les intéressoient en commun.

Telle étoit la constitution de la Nouvelle Angleterre, qui éprouva, dans la suite, divers changemens. Aujourd'hui sa Majesté Britannique y nomme un gouverneur, qui a le commandement de la milice, & qui peut rejeter les loix proposées au conseil général de la colonie. C'est à lui aussi à confirmer le choix des magistrats; & sans son consentement, il ne leur est pas permis de convoquer une assemblée extraordinaire; mais aussi quand une fois elle est convoquée, elle peut ap-

peller devant elle le gouverneur, & tel officier qu'elle juge à propos, & leur faire rendre compte de leur conduite. Cette assemblée est composée d'un certain nombre de députés, élus par chaque canton. Elle a seule, concurremment avec le gouverneur, le pouvoir d'imposer des taxes, de faire des concessions & des loix. C'est en elle que réside le droit de décider souverainement, de prendre connoissance des griefs du peuple, & d'y apporter les remedes convenables. Les loix qu'elle propose, & auxquelles le gouverneur a donné son approbation, doivent être encore confirmées par le roi même; & si dans l'espace de trois ans, il vient à les rejeter, elles demeurent sans force & sans effet.

En moins d'un demi-siècle, la Nouvelle-Angleterre se vit dans un état florissant. Elle contenoit plus de trente mille ames, & avoit plus de cinquante villes ou villages bien bâtis, un château, des forts, des prisons, des églises, des grands chemins, &c. La propriété des maisons, la beauté des rues, la commodité des magasins, des ports,

des quais, le nombre des vaisseaux qui appartenoient aux habitans, leurs richesses enfin étoient déjà portées à un point, qui pouvoit donner de la jalousie à la nation même dont elle tiroit son origine.

Parmi ces divers établissemens, il y en a un qui vous surprendra, sans doute : c'est une société de missionnaires destinés à la conversion des idolâtres, comme nous en voyons dans la religion catholique. Un ministre nommé Elliot, que les Anglois appellent l'apôtre des Indes, comme nous notre saint Xavier, entreprit de prêcher l'évangile aux sauvages de ces contrées. Il apprit leur langue, & traduisit même en leur idiome, plusieurs livres de piété, entre autres la bible entière. Le parlement d'Angleterre, voulant secourir ses travaux, érigea une compagnie composée d'un président, d'un trésorier & de quatre assistans, & l'autorisa à recevoir les charités des personnes qui voudroient contribuer à cette bonne œuvre. Bientôt elle se vit en état d'acquérir des biens-fonds ; & elle jouit actuellement de plus de vingt mille

livres de revenu , avec lesquels elle entretient quinze ou seize missionnaires.

Je ne dois pas oublier un trait bien remarquable des premiers Anglois qui vinrent s'établir en Amérique. Quoiqu'ils eussent pu se prévaloir de leur nombre , sans avoir égard au droit des Indiens , à qui naturellement ce pays appartenoit , ils aimèrent mieux acheter d'eux le terrain qui leur étoit nécessaire , que de violer les loix de l'équité naturelle , comme ont fait les Espagnols dans l'isle de Saint-Domingue & au Mexique , dont ils ne s'assurèrent la possession , que par des violences & des massacres. Mais en louant le procédé des nouveaux Anglois , à l'égard des naturels du pays , je ne dissimulerai pas ce que leur conduite a eu de condamnable envers leurs propres compatriotes. Ce peuple , composé de fugitifs , que l'intolérance des prélats avoit chassé de leur patrie , ne se vit pas plutôt paisible dans ses nouveaux établissemens , qu'il se livra lui-même à la chaleur d'un faux zele , & surpassa même la fureur de ceux qui avoient

été les auteurs de son exil. Il poursuivit impitoyablement les quakers, les anabaptistes, & d'autres sectaires, dont les sentimens différoient des siens, & devint persécuteur, dès qu'il cessa d'être persécuté.

Il publia des loix en matiere de religion, qui furent exécutées avec plus de rigueur, que celles qui l'avoient obligé de fortir de son pays. Ce zele Anglican s'étendit jusqu'aux forciers, & vous auriez peine à en croire les excès, s'ils n'étoient attestés par les actes mêmes de la colonie, qui se vendent ici publiquement. Je lisois dernièrement une de ces relations intitulée : *Procès de la nommée Suzanne Martin, de la ville de Salem, accusée & convaincue de sortilege.* Je n'en rapporterai que l'interrogatoire, où vous verrez plus de bon sens dans l'accusée que dans le juge.

« *Le juge.* Êtes-vous forcier ? *L'accusée.* Non. *Le juge.* Expliquez-moi
 » donc d'où viennent les plaintes du
 » peuple ? *L'accusée.* Je n'en fais rien.
 » *Le juge.* Mais d'où pensez-vous
 » qu'elles viennent ? *L'accusée.* Je ne
 » veux point exercer là-dessus mon ju-

» gement. *Le juge.* Ne croyez-vous pas
 » que ceux qui se plaignent sont enfor-
 » celés ? *L'accusée.* Non, je n'en crois
 » rien. *Le juge.* Dites donc ce que vous
 » en pensez ? *L'accusée.* Non ; mes pen-
 » sées sont à moi, aussi long-tems
 » qu'elles demeurent en moi-même ;
 » mais lorsqu'elles sont dehors, elles
 » sont aux autres. Leur maître.
 » *Le juge.* Qu'entendez-vous par leur
 » maître ? *L'accusée.* Si quelqu'un a com-
 » merce avec l'enfer, vous devez m'en-
 » tendre. *Le juge.* Fort bien ; mais quelle
 » part avez-vous à ce qu'on en dit ?
 » *L'accusée.* Je n'en ai aucune. *Le juge.*
 » C'est vous néanmoins qu'on accuse
 » d'avoir apparu ; & c'est pour le même
 » crime, que d'autres ont été condam-
 » nés. *L'accusée.* Je ne puis empêcher
 » ce qu'on dit ni ce qu'on fait. *Le juge.*
 » Le maître dont vous parlez est sans
 » doute le vôtre ; autrement, comment
 » pourriez-vous avoir apparu ? *L'ac-*
 » *cusée.* Je n'en fais rien : celui qui ap-
 » parut autrefois sous la forme de Sa-
 » muel, peut avoir pris toute autre
 » forme ».

Est-ce donc là le langage d'une fem-
 me digne de supplice pour crime de

fortilege ? Elle ne laissa pourtant pas d'être condamnée à mort. La veille de l'exécution, elle adressa un mémoire à ses juges, qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer parmi les pièces du procès, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, que vous ne serez peut-être pas fâchée de le trouver ici.

« Votre humble & malheureuse sup-
 » pliante, n'ayant aucun crime à se re-
 » procher, & voyant les basses subti-
 » lités de ses accusateurs, ne peut juger
 » que favorablement de ceux qui se
 » trouvent dans le cas dont elle gémit
 » pour elle-même. Le ciel connoît mon
 » innocence ; elle sera connue de même
 » au grand jour, à la face des hommes
 » & des anges. Je ne vous demande
 » point la vie ; mais je souhaite, &
 » Dieu connoît mes intentions, qu'on
 » mette fin à l'effusion du sang inno-
 » cent, qui ne peut manquer d'être con-
 » tinuée, si les choses ne prennent point
 » un autre cours. Quoique je sois per-
 » suadée que vous employez tous vos
 » efforts à découvrir la vérité, cepen-
 » dant le témoignage de ma propre
 » conscience m'assure que vous êtes

» dans la plus triste de toutes les erreurs.
 » Je vous supplie donc d'examiner de
 » plus près, quelques-uns des malheu-
 » reux affligés qui, par la foiblesse de
 » leur esprit, se sont reconnus cou-
 » pables. Vous verrez qu'ils vous trom-
 » pent en se trompant eux-mêmes ; je
 » suis sûre du moins, qu'on le verra
 » dans l'autre monde, où vous êtes
 » prêts à me faire passer ; & je ne doute
 » pas non plus qu'il n'arrive tôt ou
 » tard, un grand changement dans vos
 » idées. On m'accuse moi & d'autres,
 » d'avoir fait une ligue avec l'es-
 » prit de perdition ; nous ne pouvons
 » avouer un crime dont nous sommes
 » innocens. Je sais qu'on m'accuse in-
 » justement ; & j'en conclus qu'on ne
 » fait pas moins d'injustice aux autres.
 » Je le répète ; Dieu, qui pénètre le
 » fond des cœurs, & devant le tribu-
 » nal de qui je vas paroître, Dieu
 » m'est témoin que je n'entends rien à
 » tout ce qui regarde les sortilèges.
 » Comment pourrois-je mentir à lui-
 » même, & livrer volontairement mon
 » ame à sa vengeance éternelle ?

» Une piece si forte, & si touchante,
 » ajoute l'auteur de la relation, ne fit

» aucune impression sur les juges. Cette
» femme dit adieu, d'un air ferme, à
» son mari, à ses enfans, à ses amis,
» & se laissa conduire au supplice avec
» une grandeur d'ame, qui ne causa
» pas moins d'admiration que d'atten-
» drissement. Quoique la crainte eût
» porté plusieurs des accusés à se con-
» fesser coupables, il n'y en eut pas
» un qui ne se rétractât, en mourant,
» & ne demandât au ciel, que son sang
» retombât sur ses accusateurs & sur ses
» juges ».

Les uns & les autres n'en sont pas moins acharnés à la perte des innocens. La foiblesse de l'âge, les infirmités de la vieillesse, l'honneur du sexe, la dignité des places, la fortune, la vertu; rien ne met à couvert du soupçon de sorcellerie dans l'esprit d'un peuple obsédé par les fantômes de la superstition. On immole des enfans de dix ans; on dépouille de jeunes filles; on cherche sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sortilege; les taches scorbutiques que l'âge imprime à la peau des vieillards, passent pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fana-

tisme, la méchanceté, la vengeance, choisissent à leur gré toutes leurs victimes. Il n'y a point d'histoire de spectres & de fantômes, qui ne trouve crédit dans l'esprit de la populace, & n'augmente ces prodiges d'horreur. Les prisons se remplissent; les gibets restent toujours dressés; tous les citoyens sont plongés dans une morne épouvante. Au défaut de témoins, on a recours à la torture; & les bourreaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent arracher. Les femmes confessent qu'elles sont enceintes du diable, & mille autres abominations aussi absurdes. Les prisons sont remplies; & il n'y a point de jour qui ne soit marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne se lasse point; le nombre des forçiers va toujours en augmentant; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les juges, qui refusent leur ministère aux accusateurs, se voient eux-mêmes accusés à leur tour, & forcés de quitter la colonie, pour se dérober aux fureurs du peuple. Les plus sages s'éloignent, en gémissant, d'une terre maudite, ensanglantée; & ceux qui restent, ne lui de-

mandent qu'un tombeau. On s'attendoit à la subversion totale de cette déplorable colonie, lorsque, tout à coup, au plus fort de l'orage, les flots tombent & s'apaisent. La voix de la raison fait taire celle du fanatisme; les délateurs sont intimidés; on élargit cent cinquante prisonniers; deux cens qu'on avoit arrêtés, sont renvoyés absous; & l'on ordonne un jeûne général, des prieres publiques, pour appaiser le ciel outragé par de tels sacrifices. On baigne de larmes une terre qui fut innocente & pure, avant d'être souillée par un culte sacrilege & parricide. Mais en renonçant à l'esprit de persécution, les habitans de cette colonie ont conservé, si ce n'est pas un reste d'intolérance, du moins une sorte de rigorisme qui se ressent de ses tristes commencemens. Des loix trop severes y subsistent encore: vous en jugerez par le discours que tint il y a quelque tems devant les magistrats, une fille de la province de Connecticut, convaincue d'avoir produit un fruit illégitime. Elle avoit été séduite, sous la foi d'une promesse de mariage, par un homme qui, depuis, étoit devenu magistrat & membre

de la cour de judicature. La premiere faute fut suivie de beaucoup d'autres, qui toujours furent punies par l'amende, ou par des châtimens corporels. Elle étoit citée pour la cinquieme fois, devant le tribunal où devoit siéger son séducteur, lorsqu'elle prononça ce discours.

« Messieurs, j'ai à peine de quoi vivre ; je n'ai pas de quoi payer un défendeur ; permettez-moi de plaider ma cause moi-même. Je ne me flatte pas de vous engager à faire plier la loi en ma faveur ; je n'aspire qu'à intéresser l'humanité de M. le Gouverneur, & à obtenir de lui la remise de l'amende que vous allez prononcer contre moi. C'est pour la cinquieme fois, Messieurs, que je suis traduite devant vous, & toujours pour le même délit. J'ai payé deux fois l'amende ; deux fois j'ai été punie corporellement faute d'argent pour la payer ; la loi me condamnoit sans doute ; mais cette loi n'est-elle pas trop rigoureuse ? J'ai donné la vie à cinq enfans au péril de la mienne ; je les ai élevés comme j'ai pu, du produit de mon travail ; ils l'eussent été mieux, sans

» les amendes auxquelles j'ai été con-
» damnée ; mais du moins , je n'ai ja-
» mais été à charge à la communauté.
» Peut-être , dans ce pays nouvelle-
» ment habité , ce ne devoit pas être
» un si grand crime à vos yeux , que de
» donner de nouveaux sujets au roi ,
» de nouveaux citoyens à l'état. Je n'ai
» point entraîné de maris dans la dé-
» bauche ; je n'ai point séduit de jeunes
» gens. Le prêtre peut se plaindre de
» ce que ma fécondité ne lui a valu que
» des baptêmes , & point de mariages :
» mais est-ce ma faute , à moi ? J'en
» appelle à votre jugement, Messieurs :
» vous voulez bien m'accorder le sens
» commun : ne faudroit-il pas en être
» dépourvue , pour ne pas préférer l'é-
» tat honorable du mariage à ma triste
» condition ? J'ai toujours été , je suis
» toujours prête à me marier ; j'ap-
» terai à un mari le goût du travail , de
» l'économie , & une fécondité éprou-
» vée. Je défie qu'on puisse me repro-
» cher d'avoir jamais refusé un parti
» honnête. Le premier homme qui
» m'offrit sa main fut accepté avec em-
» pressement : trop de confiance en sa
» sincérité me coûta l'honneur ; je fus

» imprudente ; il fut parjure. Vous le
 » connoissez tous , Messieurs : il est au-
 » jourd'hui un de nos magistrats ; je
 » m'attendois qu'il viendroit prendre sa
 » place parmi vous , pour m'aider à
 » fléchir votre justice. S'il eût fait ce
 » qu'il devoit , j'aurois oublié qu'il fût
 » coupable envers moi : mais puis-je
 » ne pas me plaindre d'un gouverne-
 » ment , où l'auteur & le complice de
 » mon désordre obtient des dignités ,
 » pendant que je suis condamnée à l'a-
 » mende & à l'infamie ? Vous me direz,
 » sans doute , que quand je serois in-
 » nocente à vos yeux , je serois toujours
 » criminelle à ceux de la religion. Mais,
 » Messieurs , si je n'ai manqué qu'à la
 » religion , laissez à la religion le soin
 » de me punir. Je suis déjà excommu-
 » niée ; n'est-ce pas assez ? Je brûlerai
 » éternellement ; est-ce encore trop
 » peu » ? Ce discours attendrit les ju-
 ges qui lui firent grace ; & le séducteur
 épousa le lendemain cette fille qui s'ap-
 pelloit Polly Baker.

Les Anglois n'ont point d'établisse-
 ment en Amérique, qui puisse être com-
 paré à la Nouvelle-Angleterre , pour
 le nombre des hommes , la multitude

des villes commerçantes, la quantité de ses manufactures. Les contrées mêmes les plus peuplées & les plus florissantes de la Grande-Bretagne ne l'emportent guere sur celle-ci. La ville de Boston, qui en est la capitale, est agréablement située sur une péninsule, au fond d'un très-beau port, capable de contenir plus de cinq cens voiles. Aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils dans la saison du commerce, une espece de forêt, comme dans ceux d'Amsterdam & de Londres.

Le port de Boston est garanti de la violence des flots, par un grand nombre d'isles & de rochers qui sont à fleur d'eau, & paroissent même un peu au-dessus. On ne peut y entrer que par un seul passage; encore est-il fort étroit, & défendu par l'artillerie d'une forteresse réguliere, très-bien bâtie, & munie de plus de deux cens pieces de canons. Ils sont si bien disposés, qu'ils peuvent battre un vaisseau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cens hommes sont exempts des devoirs ordinaires de la milice, pour se tenir prêts au service du fort;

il y a d'ailleurs, à deux lieues de la ville, un canal très-élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répète aussi tôt pour la côte. Dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voisines. Ainsi, à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourroient se glisser entre les isles, il n'y a point de cas où la ville n'ait cinq ou six heures, pour se disposer à les recevoir. En supposant même qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château, ils trouveroient, au nord & au sud de la ville, deux batteries qui commandent toute la baye, & qui arrêteroient les plus grandes forces.

Le fond de cette baye offre un mole d'environ deux cens pas de long, couvert d'une rangée de magasins, & dont la tête vient aboutir à la principale rue: de sorte que les plus grands vaisseaux peuvent y débarquer leur cargaison, sans le secours des chaloupes & des alleges. L'autre extrémité de cette rue aboutit à l'Hôtel de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourse mar

chande , la chambre du Conseil , celle de l'assemblée générale , & toutes les Cours de Justice.

Cette capitale , disposée en croissant autour du port , forme une perspective charmante , que je ne puis me lasser d'admirer. On y compte près de quatre mille maisons , & dix églises , dont les noms marquent la variété des sectes qui composent la colonie : telles sont l'église Anglicane , l'église Françoisise , l'église anabaptiste , l'église quaker , &c. On voit autour de la Bourse , quantité de boutiques de libraires , très bien fournies de toutes sortes de livres. Il y a cinq ou six imprimeries , dont les presses sont continuellement occupées ; & toutes les semaines , il paroît deux gazettes. La ville seule contient plus de vingt mille habitans.

Pour se former une idée de son opulence , il faut observer que l'année dernière , il sortit de son port cinq ou six cens vaisseaux , & qu'il en entra un pareil nombre , sans compter une infinité d'autres bâtimens pour la côte & pour la pêche. Boston fait , sans contredit , plus de commerce , qu'aucune des villes de l'Amérique Angloise. Outre
les

les productions qu'elle tire du pays, ses habitans font, en quelque sorte, les courtiers de toutes les Indes occidentales, & même de quelques parties de l'Europe; on peut les considérer, à cet égard, comme les Hollandois du Nouveau Monde.

Le bizarre mélange de nations & de sectes qui peuplent cette capitale, n'empêche pas que la société n'y soit aussi douce, que dans les meilleures villes de la Grande-Bretagne. La plupart des négocians, faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les usages. Un Anglois qui passe de Londres à Boston, ne s'apperçoit pas qu'il ait changé de demeure: il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens, &c.

Indépendamment de la capitale, on compte douze ou quinze autres villes assez considérables, situées sur cette même baie. J'ai nommé plus haut Rhode-Island, ou l'isle de Rhode, habitée, dit-on, par une secte particulière, dont on prétend que, faute de ministres & d'instruction, la postérité est devenue

aussi barbare que les sauvages ; cependant elle a sçu conserver ses privileges , qui consistent , m'a-t-on dit , à se gouverner elle-même , ou du moins par un Conseil qu'elle choisit , sans aucune dépendance de la Couronne & de ses officiers. Elle fait ses propres loix , avec cette seule restriction , qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Cet avantage y avoit attiré un si grand nombre d'habitans , qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent , où ils bâtirent deux villes , nommées la Providence & Warwick , qui , à ce qu'on assure , jouissent de tous les privileges de l'isle. On les représente , non seulement grandes & riches , mais heureuses dans leur gouvernement , quoique composées de sectaires , qui vivent sans prêtres & sans magistrats. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs , n'empêche pas que les crimes ne soient rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'Ecriture sainte , qu'ils lisent & qu'ils expliquent à leur gré. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers : un voyageur qui passe par l'une ou l'autre de ces deux

Villes, peut s'arrêter dans la première maison, avec autant de liberté que dans une hôtellerie, & s'affurer d'y être bien traité.

Les marchandises que fournit la Nouvelle-Angleterre sont principalement les mâts & les vergues pour les vaisseaux du roi, la poix, le goudron, les planches, le bois de charpente; toutes les provisions, telles que le bœuf, le porc, le beurre, le fromage, des chevaux, du bétail, du bled d'Inde, des pommes, du cidre, des légumes, du lin & du chanvre. Les navires qui s'y fabriquent, sont recherchés pour leur bonté; ceux qui se font dans les autres colonies, n'en approchent pas. Les mêmes arbres qui peuplent les jardins & les vergers de l'ancienne Angleterre, viennent très-bien dans la nouvelle. Il n'est pas rare de voir des particuliers tirer cent barriques de cidre par an, des pommes qu'ils recueillent dans leur enclos. Les fruits qui ne se mangent point dans le pays, se portent dans les Antilles, & font l'objet d'un assez grand négoce. Toutes sortes de légumes croissent dans cette contrée, de même que la plupart des grains que nous connois-

sons en Europe. On trouveroit difficilement ailleurs une plus grande variété d'oiseaux, & en plus grande quantité. Les forêts qui environnent la colonie, nourrissent des ours, des loups, des renards & autres animaux, dont la peau est encore un objet de commerce. Sur la côte est une pêcherie, d'où l'on transporte, tous les ans, plus de trente mille quintaux de morue choisie, en Espagne, en Italie, & dans la Méditerranée, avec environ la moitié de rebut, pour la nourriture des negres. Les rivières abondent en poisson; & la terre fournit des mines de fer très-fécondes, & dont le métal est excellent.

Les habitans de la Nouvelle-Angleterre entretiennent un commerce réglé avec toutes les autres colonies dépendantes de la couronne Britannique, ainsi qu'avec l'Irlande & la Grande-Bretagne. Ils trafiquent également en droiture avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie & les isles Maderes; & leur marine emploie cinq à six mille hommes. Leurs retours des Antilles consistent principalement en sucre & en coton; pour les fourrures, les bois de construction, les cuirs verts & l'huile

de baleine qu'ils envoient en Angleterre, ils en tirent des vins, des étoffes de soie, des toiles, des dentelles, du papier, des ustensiles de ménage, des chapeaux, des bas, des fouliers, & des marchandises des Indes. On en fait monter la consommation à plus de dix millions. Ils exercent aussi, avec les îles Françoises, un négoce de contrebande, dans lequel ils reçoivent de l'argent, du rum, du sucre, pour leurs bois, leurs chevaux, & leurs provisions de bouche. Le tort que ce trafic causoit aux Antilles Angloises, a obligé le parlement d'Angleterre à le gêner, en imposant des droits considérables sur les denrées qui croissent dans les colonies étrangères. Quelque étendu que soit le commerce de celle-ci, il ne suffit pas pour fournir à ses habitans toutes les étoffes & autres commodités d'Europe dont ils ont besoin. Ils en travaillent eux-mêmes & fabriquent autant de draps, de toiles & de chapeaux, qu'il leur en faut pour s'habiller. Ces draps sont grossiers, mais d'un tissu qui résiste à la fatigue. On ne se sert point d'espece monnoyée en or & en argent : tous les paiemens se font.

en papier ; & il y a des billets qui ne valent que trois livres.

Vous avez vu que le premier établissement des Anglois dans cette contrée, s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la couronne, que celui d'une soumission vague, qui consistoit à reconnoître les rois de la Grande-Bretagne pour souverains. Deux ordonnances, envoyées successivement par la Cour, & reçues avec respect, parce qu'elles parurent favorables, furent les fondemens d'une administration qui, comme je vous l'ai dit, est devenue plus régulière. Le Conseil, choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitans, se tient tous les ans à Boston, vers la fin de mai. Les membres commencent par prêter serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale d'Angleterre ; & le zele de la colonie est si ardent pour la maison d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'y avoir pas un jacobite. Tout particulier, qui jouit d'un revenu de quatre schellings en terre, ou qui possède un fond de douze cens francs, est réputé citoyen libre, & participe au droit d'élire les membres de l'assemblée.

Quelques traits détachés d'un recueil de loix nouvellement imprimé, vous feront connoître l'esprit de cette singuliere colonie. L'adultere prouvé doit être puni de mort. La même peine est décernée contre les blasphémateurs, les forciers, les idolâtres; contre ceux qui adorent les images, qui maudissent ou qui battent leurs peres, qui rendent de faux témoignages. Il est défendu sous peine d'amende, de jouer aux dez, de jouer aux cartes, de jouer de l'argent: même peine pour avoir travaillé le dimanche, pour avoir vendu aux sauvages de la poudre, du plomb ou des liqueurs fortes; pour avoir battu sa femme, où s'en être laissé battre: le bannissement, pour avoir nié le quatrieme commandement, le baptême des enfans, l'autorité des magistrats, &c. Même punition contre les prêtres romains, les Jésuites & les Quakers; & s'ils reviennent, la mort. Un Quaker banni doit être fouetté préalablement, & marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche. Le fouet contre les ivrognes, & les menteurs au préjudice d'autrui. Le fouet ou l'amende, au gré du juge, pour avoir dansé, &

l'amende pour avoir juré ou maudit. Tout particulier sans emploi ou sans travail, est condamné à filer. Le pere d'un bâtard est obligé à son entretien. On n'est point reçu membre d'une église, si l'on n'y a pas reçu la communion.

Aux confins de la Nouvelle-Angleterre, est située la Nouvelle-Yorck. Les Hollandois la possederent sous le nom de Nouvelle-Belgique. Ils la tenoient du célèbre navigateur Hudson, qui étant à leur service, en avoit fait la découverte. Jacques I la revendiqua, parce que Hudson étoit né son sujet; & les Anglois s'en emparerent sans beaucoup de résistance. Charles II la céda au duc d'Yorck, qui en abandonna une partie au lord Jean Berkley & à Georges Carteret: ce qui fit diviser cette province en Nouvelle-Yorck & en Nouvelle-Jersey, d'où Carteret étoit originaire. Le plus grand nombre des Hollandois qui s'y étoient établis, y demeurèrent après la conquête, libres de se gouverner selon leurs loix, & de suivre leur religion. Le duc d'Yorck nomma ses gouverneurs, & Carteret les siens; & bientôt la division se mit entre ces officiers. Dans la

fuite les deux pays furent réunis à la couronne, & ne formerent plus qu'une province, dont les affaires sont réglées par un gouverneur, un conseil & une assemblée générale.

Le négoce de la Nouvelle-Yorck est aussi considérable, & se fait dans les mêmes lieux, que celui de la Nouvelle-Angleterre : on en tire des fourrures, des peaux de castor, des bois de construction, du grain, de la farine, des viandes salées, & toutes sortes de poissons. On y a découvert une mine de cuivre fort riche, dont on transporte presque tout le métal dans la Grande-Bretagne. Les vaisseaux employés au commerce de cette colonie avec l'Angleterre, font deux voyages par an, & peuvent être de retour de chaque course en quatre mois. On se sert de monnoie de papier, comme dans presque toutes les colonies angloises de l'Amérique septentrionale.

La ville principale de celle-ci porte le nom de la province : on l'appelloit la Nouvelle-Amsterdam, lorsqu'elle étoit possédée par les Hollandois. Elle est avantageusement située pour le commerce, dans l'isle de Manahattan, à

l'embouchure de la riviere d'Hudson ; une des plus grandes de l'Amérique , & contient près de quinze cens maisons , dont il n'y en a aucune au-dessous de cent livres sterlings. C'est ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité de la meilleure ville d'Angleterre ; de sorte qu'on n'y apperçoit nulle apparence de pauvreté. Ses édifices publics , ses maisons particulieres sont également commodes & solides , & , vus de la mer , forment un magnifique coup-d'œil. Il y a quatre églises ; l'une pour les Anglicans , les trois autres pour les Hollandois , les François & les Luthériens ; car ici , comme dans la Nouvelle-Angleterre , l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans composent un peuple mixte ; mais la plupart descendent des premiers Hollandois. La langue angloise leur étant devenue naturelle , ils ne fréquentent guere d'autre église que celle de cette nation , sur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Les Quakers ont un lieu d'assemblée , les Anabaptistes un autre ; & les Juifs , dont le nombre est fort grand , une synagogue.

Les autres bâtimens publics sont un hôtel de ville , une maison de correction , & la bourse. Dans la premiere est la salle pour les assemblées , une autre pour le Conseil , une troisieme pour la bibliotheque , qui contient mille ou douze cens volumes. Ils ont été legués par un ecclésiastique , pour l'usage du clergé & des habitans. La plupart traitent de matieres théologiques ; & l'on ne témoigne pas peu de zele d'en augmenter le nombre. A l'hôtel de la bourse , il y a une grande salle destinée aux concerts publics , aux bals & à d'autres amusemens. La principale défense de la ville est le fort Saint-George , muni de deux batteries qui regardent la mer. Il est en bon ordre , & gardé par deux compagnies de troupes réglées.

La ville est divisée en sept quartiers , & gouvernée par un Maire , un Affesneur , sept Echevins , & autant d'Assistans ou Conseillers. C'est le gouverneur qui , tous les ans , nomme le Maire. Les autres officiers sont élus par les bourgeois. Ce Conseil a le pouvoir de faire tels réglemens qu'il juge à propos ; mais ils n'ont force de loi que pour un

an ; à moins qu'ils ne soient confirmés par le commandant en chef, ou par le conseil général de la colonie. Ce commandant, qui tient sa commission du roi, jouit d'un pouvoir fort étendu ; & ses appointemens montent à plus de cinquante mille francs. Le conseil, lorsqu'il est complet, est composé de douze membres choisis par la cour ; ils prêtent le même serment que ceux qui forment le conseil du roi en Angleterre. En vertu de leurs patentes, le gouverneur est obligé de les consulter, & ne peut sceller aucun acte sans leur aveu. Ils jouissent du même pouvoir législatif que les Pairs dans le Parlement. C'est le gouverneur qui les convoque ; & il assiste à leurs assemblées, qui peuvent cependant avoir lieu sans son consentement. Ils siègent suivant leur rang de réception ; & le plus ancien tient la place de président. Ils procedent avec beaucoup de formalités, & se moulent, à plusieurs égards, sur l'exemple des seigneurs de la Chambre Haute. En général, il y a peu de différence entre cette administration & celle de la Grande-Bretagne ; mais les factions qui s'élevent entre les magis-

trats, causent souvent du trouble dans la province.

Sur la même rivière d'Hudson, à cent cinquante milles de la Nouvelle Yorck, est située la ville d'Albanie, moins considérable par le nombre de ses maisons & de ses habitans, que par le grand commerce qu'elle fait avec les François & les Iroquois. Ces derniers y apportent des fourrures qu'ils échan- gent pour des draps, des fusils, des ha- ches, des couteaux, des chaudrons, de la poudre, du plomb, des habits, des chemises, &c. C'est là que le com- mandant de la province tient ordinairement ses conférences avec les sau- vages.

On ne fait monter qu'à cent mille habitans tous les sujets de cette colo- nie, quoique beaucoup plus étendue que celle de la Nouvelle Angleterre. Plusieurs causes en ont retardé les pro- grès. Les fréquentes irruptions des François & des Indiens ont obligé plu- sieurs familles à quitter le pays. Les ordres donnés dans la Grande-Breta- gne, d'y transporter les malfaiteurs, ont empêché beaucoup d'honnêtes gens de s'y établir. La tyrannie & le fanatisme

tisme de quelques gouverneurs n'ont pas moins nui à la population. La langue angloise est celle qui a le plus de cours ; mais elle s'est tellement corrompue par son mélange avec la hollandoise , que dans certains cantons on a de la peine à trouver des gens qui parlent assez bon anglois , pour servir de jurés dans les cours de judicature.

Les habitans ne different pas moins par leurs mœurs , que par leur langage. Ceux qui tirent leur origine d'Angleterre , en suivent encore les coutumes. Les Hollandois conservent une infinité d'usages , que leurs ancêtres ont apportés en Amérique. Les négocians sont renommés pour leur fidélité & leur bonne foi dans le commerce. On y remarque moins d'inégalité qu'à Boston ; quiconque a de la probité & de l'industrie , est presque sûr d'y faire fortune.

Les Hollandois , premiers fondateurs de cette colonie , y établirent cet esprit d'ordre & d'économie , qui caractérise leur nation. Comme ils formerent toujours le gros des habitans , l'exemple de leurs bonnes mœurs fit l'exemple général des nouveaux Colons

que la conquête leur associa. Les Allemands poussés en Amérique par la persécution qui les chassoit de leur patrie, se trouverent montés par la nature à ce ton simple & modeste ; & les François que l'habitude n'avoit pas accoutumés à tant de frugalité, se conformerent, ou par sagesse, ou par émulation, à cette maniere de vivre moins coûteuse & plus aisée, que les modes & les airs du luxe & du faste. Cela n'empêche pas que la nouvelle Yorck ne soit une des villes où il y a le plus de société. On s'assemble plusieurs fois la semaine ; on donne des concerts ; mais on ne connoît point cette fureur malhonnête du jeu, si ordinaire à nos femmes d'Europe. Nos Américaines se distinguent par la propreté & le bon ordre qui regnent dans leurs familles. Il seroit à souhaiter qu'elles aimassent un peu plus à s'instruire ; car la plupart ne savent pas lire. Mais elles sont modestes, sobres, humaines, charitables, & compatissantes ; ce qui vaut bien le bel esprit.

Je suis, &c.

A Boston, ce 17 Mai 1749

L E T T R E C I X.

S U I T E D E S C O L O N I E S A N G L O I S E S .

L A Pensylvanie , une des plus florissantes colonies des Anglois dans l'Amérique , a pris son nom de Williams-Pen , aussi célèbre par son attachement à la secte des Quakers , dont il s'étoit déclaré le chef , que par la singularité de cet établissement. En considération des services de son pere , & par son crédit à la cour , Pen avoit obtenu le domaine héréditaire d'un territoire immense , où il fonda Philadelphie , nom grec , qui signifie *Amour Fraternel*. Cette ville célèbre , dont le nom seul rappelle au sentiment & à l'union , est située au confluent de deux rivières , & a la forme d'un quarré-long , partagé en huit rues droites , paralleles & coupées par seize autres également alignées. Les deux principales ont au moins cent pieds de large ; & il n'est point de maison , qui n'ait son jardin & son verger. Les magasins sont grands , nombreux & commodes ; les quais

vastes , spacieux , & si avantageusement situés , que des bâtimens de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. La ville est remplie de riches négocians : vous n'en ferez pas surprise , quand vous saurez le commerce immense & les profits qu'elle fait avec les colonies Angloises , Françoises , Espagnoles & Hollandoises ; avec les Açores , les Canaries , les isles de Madere ; avec l'Angleterre , la Hollande , l'Espagne & le Portugal.

On compte douze églises à Philadelphie ; & chaque nation y a la sienne. Lorsque les souscriptions furent ouvertes pour bâtir celle de Suede , M. Radman , qui en fut le premier pasteur , souscrivit pour une somme considérable , qu'il ne fut pas en état de payer dans le tems. Mais afin de ne pas manquer à ses engagements , il s'obligea envers l'entrepreneur , à porter du mortier à tant par jour , jusqu'à ce qu'il eût rempli la somme , pour laquelle il avoit souscrit.

Cette ville renferme déjà près de deux mille maisons , & environ quinze mille habitans. La sûreté de son port , & la bonté de ses eaux ont contribué à

étendre sa population & son commerce ; & l'on peut juger, par la réunion de tant d'avantages, que sa puissance allant toujours en croissant, elle surpassera enfin les cités les plus florissantes.

A l'égard de la province dont elle est la capitale, il n'y en a point qui l'égale dans l'Amérique Angloise ; depuis quelques années on a plus transporté d'hommes en Pensylvanie, que dans toutes les autres colonies Britanniques. Le fondateur avoit à peine formé son établissement, qu'une multitude de Quakers que le clergé persécutoit, parce qu'ils refusoient de payer la dîme en Angleterre, passa les mers pour y chercher un asyle. Pen fit les frais de leur transport, & leur fournit les vivres nécessaires. Mais ce qui mit le comble à sa gloire, fut cette fameuse chartre qui les déclara libres, & attira une infinité de gens de tout pays, de toute croyance, Anglois, Allemands, Hollandois, François, Suédois, Espagnols, Danois ; Quakers, Anglicans, Catholiques, Luthériens, Calvinistes, Juifs, Hernutes, Dunkards, Anabaptistes, &c. La diversité de peu-

ples , de religions , de langues y est aussi étonnante , que l'harmonie avec laquelle tous ces gens vivent ensemble. Ils y ont chacun leurs églises & leurs temples ; & l'on ne voit pas que les Quakers , comme plus nombreux , plus puissans , & en qualité de fondateurs , ou premiers membres de la colonie , abusent de leur autorité , pour persécuter les autres cultes. La tolérance est le fondement de cette société. Quiconque reconnoît un Dieu , & n'entreprend rien contre les loix de l'état , participe au droit de cité ; quiconque croit en Jesus-Christ , participe à l'autorité , & n'est exclus ni des charges ni des emplois.

Parmi ces différentes sectes , j'ai surtout remarqué celle des Dumplars , fondée par un Allemand qui , dégoûté du monde , se retira dans une solitude agréable , à vingt lieues de Philadelphie , pour se livrer à la contemplation. La curiosité attira dans sa retraite plusieurs de ses compatriotes. Le spectacle de ses mœurs simples , pieuses & tranquilles , les fixa près de lui ; & tous ensemble ils formerent une peuplade qu'ils appellerent l'Euphrate , à

l'imitation des Hébreux qui psalmo-
dioient sur les bords de ce fleuve. La
ville formée en triangle, est située dans
un vallon délicieux, entre deux col-
lines riantes. Des allées de poiriers &
de mûriers l'environnent. Au centre
est un verger très-étendu, dont les
fruits appartiennent à la communauté.
Ces sectaires ont beaucoup de ressem-
blance avec nos moines; mais ils sont
plus chastes, plus désintéressés, plus
sobres & plus pieux. Ils n'administrent
le baptême qu'aux adultes; ils croient
au libre arbitre, au paradis & à l'en-
fer. La doctrine du péché originel,
quant à ses effets sur la postérité d'Adam,
leur paroît injuste & absurde. Ils ont
tant d'horreur pour les procès, qu'ils
aiment mieux se laisser tromper, ou-
trager, maltraiter, que de citer un
homme en justice.

« Ils sont doux », me disoit un Alle-
mand qui a vécu parmi eux; « ils sont
» officieux & affables envers les étran-
» gers, respectent les devoirs de l'hos-
» pitalité, se font une loi de tout offrir
» & de ne rien recevoir. Enfin c'est un
» peuple de freres, chez qui l'on voit,
» avec attendrissement, l'égalité, la

» concorde, l'affection concourir au
 » bonheur général ».

Ce fut un trait de sagesse & fine politique de la part de Williams Pen, pour l'agrandissement de sa colonie, d'y attirer des hommes de toutes les nations, & d'y permettre tous les cultes. Pour ne point avoir de guerre à soutenir avec les sauvages ses voisins, il acheta d'eux le terrain où il prétendoit se fixer, & fit, avec les naturels du pays, des traités qui furent fidèlement observés. Il légittima sa possession autant qu'il dépendoit de ses moyens, & eut la gloire d'avoir donné en Amérique un exemple de justice & de modération, que les Européens n'avoient pas même imaginé jusqu'alors. Cet acte d'équité fit aimer sa personne & chérir ses principes. Les Américains prirent pour sa nouvelle colonie, autant d'affection, qu'ils avoient conçu d'éloignement pour toutes celles qu'on avoit fondées dans leur voisinage, sans consulter ni leurs droits, ni leur volonté. Dès-lors s'établirent entre les deux peuples, une confiance réciproque, dont une bonne foi mutuelle resserra de plus en plus les liens. L'éloignement des Qua-

kers pour toutes sortes de divisions, & principalement pour celles qui peuvent exciter une guerre, y fait régner une paix constante, que les sauvages n'ont point cherché à rompre, surtout sentant que les Anglois sont les plus forts, & qu'eux-mêmes ne sont pas à portée d'être soutenus par les François.

Tranquille du côté de ces barbares, l'humanité de Pen s'étendit sur tous les sujets qui viendroient habiter son empire, & fonda sa législation sur les deux pivots de la splendeur des états & de la félicité des citoyens, la propriété & la liberté. Dans la crainte d'avoir des crimes à punir, il fit des réglemens qui allèrent au-devant de la source de tous les vices, l'indigence & l'oïveté. Il statua, 1^o. « que tout enfant au-dessus » de douze ans, sans aucune exception, » apprendroit un métier ou un commerce qui assurerait la subsistance du » pauvre, & prépareroit au riche une » ressource contre les revers de la fortune. 2^o. De peur qu'il n'y eût des » gens intéressés à provoquer, à prolonger les procès, il fut sévèrement » défendu à tous ceux qui doivent prê-

» ter leur ministere, d'exiger, d'accep-
 » ter aucun salaire pour leurs bons
 » offices. De plus, chaque canton nom-
 » ma trois arbitres ou pacificateurs qui
 » devoient tâcher de concilier les dif-
 » férens à l'amiable, avant qu'on pût
 » les porter devant une Cour de jus-
 » tice ».

Par une constitution particuliere, le pouvoir législatif devoit résider dans le gouverneur & l'assemblée du peuple; réglemeut fort juste pour une société de gens, à qui l'amour de la paix, de la liberté & de leur religion avoit fait abandonner leur patrie.

Ces statuts & quantité d'autres, furent confirmés par deux assemblées générales, que Pen tint pendant son séjour dans la colonie. Il y passa deux années, pour donner une forme constante à son ouvrage; mais de retour en Europe, la liberté de son caractère ne lui ayant pas permis de ménager ses expressions, il devint suspect. On l'accusa d'être attaché au parti de Jacques II; & on lui ôta son gouvernement. La Cour profita de cette occasion, pour en changer la constitution; & cette province est aujourd'hui sur le

même pied que les autres colonies Angloises dans le continent de l'Amérique.

Au lieu d'avoir amélioré son bien par l'établissement de la Pensylvanie, l'infortuné Williams Pen se vit accablé de dettes. La perte d'un procès entraîna celle de sa liberté; & ne pouvant satisfaire à ce qu'on lui demandoit, il mourut en prison, en 1718. Ainsi finit ce grand homme, qui donna son nom à une vaste contrée, qui la peupla par sa sagesse, & contribua, par sa vertu & sa générosité, à la rendre libre & heureuse. Cette république, commencée par un petit nombre de réfugiés & d'indigens, & devenue, en un demi siècle, une nation nombreuse & florissante, a converti un désert affreux, en un terrain cultivé, l'a rempli de villes riches, peuplées & abondantes; & au milieu d'une race d'hommes féroces & sans loix, a su se maintenir par les seules regles de la modération & de la justice. Pen laissa un fils fort jeune, qui ne vint qu'en 1732, prendre possession de l'immense héritage de son pere.

Il n'y a peut-être pas encore la vingtième

tième partie de ce vaste pays, qui soit habitée; mais il est plus généralement défriché, qu'aucune des autres colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des biens, Pen s'étoit réservé quatre terres dans chaque comté. La partie basse de la province est la plus capable de culture, & la plus propre au commerce; la haute est si mal peuplée, que la plupart de ses villages n'ont pas encore paru dignes d'avoir des noms. Les principales villes, après la capitale, sont Bristol & Newcastle. Les autres ne peuvent être regardées que comme de simples habitations. On compte déjà plus de deux cens mille habitans dans la colonie. Tant que les Quakers y furent les dominans, cet état a subsisté sans milice, au milieu des nations sauvages dont il est environné. Ils refuserent long-tems de contribuer à lever des soldats, à bâtir des forts, &c; mais les autres Anglois qui vinrent s'y établir, leur montrèrent la nécessité d'avoir des troupes toujours prêtes, pour s'en servir ou contre les attaques des pirates, ou contre les entreprises de quelques nations ennemies. Ce n'a été que très-tard, & après

s'être vus exposés aux plus grands dangers , que les Quakers ont enfin consenti à prendre les précautions qu'exige la prudence.

Ces mêmes sectaires se faisoient un scrupule d'avoir des esclaves , & trouvoient cet usage contraire à la morale chrétienne. Il y en a encore quelques-uns , qui ont conservé l'ancien préjugé : d'autres donnent la liberté à leurs negres , après quelques années de service. Lorsque les Hollandois en amenèrent , pour la première fois , en Pensylvanie , les sauvages les prirent pour de mauvais Esprits. La vue seule d'un homme noir eût fait fuir cent Indiens ; mais ils se sont familiarisés avec cette couleur ; & plusieurs negres habitent parmi eux.

Pour vous donner une idée du degré de liberté & de tranquillité , dont chaque citoyen jouit dans cette province , écoutez le trait qui vient de m'être raconté. « Une femme d'un certain âge tombe malade , & se croit à » l'extrémité. La vue de ses enfans encore jeunes , vient troubler ses derniers momens. Elle fait venir son » mari , & lui confie la crainte qu'elle

» a, qu'une nouvelle épouse ne les
» maltraite. Elle le conjure de se re-
» marier avec la grosse & fraîche Ro-
» fine, domestique fidelle, qui les a
» toujours servi avec affection. Le mari
» regarde d'abord ce discours comme
» un effet du délire; mais sa femme
» l'oblige de jurer qu'il épousera cette
» fille. Ne comptant pourtant pas en-
» core assez sur cette promesse, elle
» les fait approcher l'un & l'autre de
» son lit, & déclare à Rosine qu'elle
» va la marier avec un homme qu'elle
» laissera bientôt veuf, l'exhorte à l'ai-
» mer fidèlement, & à donner tous
» ses soins à ses enfans & à son mé-
» nage. La moribonde les unit elle-
» même, reçoit leurs sermens, & les
» force à mettre le mariage en état de
» ne pouvoir être rompu. Cependant
» la malade guérit; mais le mari, qui a
» pris du goût pour la nouvelle femme,
» déclare à l'ancienne, qu'il ne veut
» plus la quitter; & que puisqu'elle l'a
» contraint de l'épouser, il la gardera
» toute sa vie. Loin de s'en fâcher, la
» vieille en est enchantée, embrasse son
» mari, & témoigne toute sa satisfac-
» tion. Jamais le moindre orage n'a

» troublé la paix & l'union de ce double
» ménage. La jeune épouse a eu plu-
» sieurs enfans , dont la vieille a pris
» soin , ainsi que de la mere pendant
» ses couches. Celle-ci , de son côté ,
» n'a pas cessé d'avoir, pour l'ancienne,
» les égards dus à une bienfaitrice. Les
» jours du bigame ont coulé sans in-
» quiétude ; & personne ne s'en est
» scandalisé ».

La liberté , comme la sainteté du mariage , dépend du choix des contrac-
tans. Les Pensylvaniens prennent le
juge ou le prêtre , plutôt pour témoin ,
que pour ministre de leur engagement.
Si les parens y forment opposition ,
les deux amans se sauvent ensemble ;
mais il faut , pour éviter toutes pour-
suites juridiques , que le jeune homme
monte en croupe derrière sa maîtresse ,
& qu'ils se présentent l'un & l'autre, dans
cette situation , devant le juge. La fille
confesse qu'elle a enlevé son amant , &
prie le magistrat de les marier ; ce qui
se fait sur le champ. La cérémonie ache-
vée , les époux vont jouir de leurs
droits ; & la famille ne peut plus y ap-
porter d'obstacle , ni troubler leur
union.

Un autre trait vous apprendra comment se traitent les affaires criminelles. Une fille, qui portoit le fruit de son incontinence, accusa un jeune homme de l'avoir violée, & demanda qu'il fût condamné à l'épouser. Les deux personages son confrontés : l'accusatrice persiste à soutenir sa plainte, & l'affirme sur la bible. L'accusé, suivant l'avis de son avocat, ne répond rien à tout ce qu'on lui dit, jettant les yeux sur les juges, & ouvrant la bouche avec la plus grande marque d'attention lorsqu'il les voit parler ; ceux-ci prononcent qu'il restera en prison, jusqu'à ce que la partie plaignante soit satisfaite. L'huissier s'approche, & lui crie trois fois cette sentence dans l'oreille. Alors le jeune homme demande pardon aux juges, de n'avoir pas répondu à leurs questions ; il s'en excuse sur ce qu'il a perdu l'ouïe par les cris effroyables de son accusatrice au moment du viol. La fille qui étoit présente, réplique aussi-tôt avec vivacité : « Comment, insigne menteur, pouvez-vous avancer un pareil fait ? Je n'ai pas seulement dit un mot, pas fait un cri, pas poussé une plainte pendant

» tout le tems du délit ». Cette réponse fit rire l'auditoire ; & le jeune homme fut renvoyé absous.

La justice est très-severe contre les criminels ; & quoiqu'il n'y ait point ici de bourreau titré , comme en Europe , le premier venu , moyennant une somme , se charge d'en faire l'office. Un jour qu'on pendoit un homme à Philadelphie , l'exécuteur , peu fait à cet exercice , tourmenta si long-tems le coupable , que les assistans lui en firent des reproches. « Messieurs, leur » dit-il , si vous savez mieux pendre » que moi , avancez , & chargez-vous » de la besogne ».

Ici , comme dans les autres colonies , la monnoie courante n'est que du papier. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes , collées l'une sur l'autre , portant de chaque côté la marque du prince. Il y en a de toutes les valeurs ; & c'est avec ces especes que se fait tout le commerce intérieur. Il y a des bureaux où l'on porte les pieces sales ou usées , & l'on en reçoit d'autres. On admire la bonne foi qui regne dans cette partie si délicate des finances ; & l'on croit en trouver la rai-

fon dans les maximes des Quakers , qui furent chargés des premiers réglemens , du maniemment , de la distribution & de la fabrique des monnoies. Vous n'ignorez pas qu'à plusieurs rites extravagans , ces sectaires joignent la plus exacte observation de la loi naturelle. Ils portent même cette vertu jusqu'à la superstition ; & vous savez que tous les tourmens imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits , n'ayant pu les y faire consentir, le Parlement fut obligé de statuer , que la simple parole d'un Quaker auroit la force d'un serment solemnel. Cette secte jouit des mêmes privileges dans les colonies , où l'exemple de leur équité s'est communiqué aux autres habitans. Comme il est inoui que les officiers de la monnoie aient manqué à la confiance publique , ce seroit un scandale impardonnable que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

Je ne vous parlerai pas des Indiens de cette contrée ; ils ressemblent aux autres sauvages. Comme eux , ils sont naturellement railleurs ; & les Quakers fournissent souvent matiere à leurs plaisanteries. Un de leurs Chefs de-

mandoit un jour à un Anglois, quel étoit le plus ancien de cette secte. L'Anglois, embarrassé, en nomme deux ou trois ; mais le sauvage, remuant la tête & souriant malignement, lui dit : « Tu n'y es pas. C'est Mardochée qui » est le premier Quaker du monde, » puisqu'il ne voulut pas ôter son cha- » peau devant Aman ». Un pareil trait montre que ces peuples ne sont pas tous très-ignorans ; & le suivant fera voir combien leurs femmes sont vindicatives. Une d'entre elles, croyant que son époux ne l'aimoit plus, parce qu'elle l'avoit surpris couché avec une autre, avala du poison & mourut, afin que son mari fût obligé de faire des présens aux parens de sa femme, pour les consoler de sa mort.

Parmi les productions du pays, qui sont à peu près les mêmes que dans les autres colonies, on parle d'un arbre appelé le *Sumach*, dont le suc & même l'ombre, opere les effets les plus nuisibles. On prétend qu'il fait enfler les mains de ceux qui le touchent ; qu'il donne aux paupieres une demangeaison, & aux yeux, une rougeur avec inflammation. On parle aussi d'un chat

fauvage, que les François appellent *l'Enfant du diable*. On dit que lorsqu'il est poursuivi à la chasse, il lance son urine à plus de douze pas de distance, contre ceux qui sont derriere lui. Elle est si corrosive, que s'il en entre dans les yeux, on risque de perdre la vue, & si puante, que lorsqu'on est près de l'animal, elle ôte la respiration. Les chiens qui le chassent ont l'instinct de se frotter le nez contre terre, pour se préserver de la suffocation; ou bien ils sont obligés d'abandonner leur proie.

On raconte des choses incroyables du *serpent à sonnettes*, & de la vertu que quelques-uns lui attribuent, de charmer les hommes, les arbres, & les animaux. Si l'on en croit ces bons Pensylvaniens, il n'y a pas d'année, où l'on ne voie des exemples de cette force enchanteresse. L'un vous dit qu'un payfan s'étant approché avec sa fourche, d'un tas de foin, un serpent à sonnettes le fixa; que le payfan resta immobile, & ne seroit pas sorti de sa place, si sa femme, en tuant le reptile, n'eût rompu le charme. L'autre vous cite une personne digne de foi, qui assure qu'en se promenant, elle avoit apperçu un

de ces animaux étendu au pied d'un cerifier. Elle prit un bâton, & le blessa : le serpent furieux mordit l'arbre, qui périt peu de jours après. Un troisieme raconte qu'une femme de la campagne, étant restée seule dans sa maison, avec un merle qu'elle nourrissoit, la porte étant ouverte, elle fut très-surprise de voir son oiseau se débattre avec effort, & pousser des cris perçans. Il s'accrochoit aux branches d'une haie, pour résister à la puissante attraction d'un monstrueux serpent qui le fixoit, & le contraignoit de venir se jeter dans sa gueule. Elle donna un grand coup de fouet sur la tête du reptile, & le merle fut désenchanté.

Un serpent à sonnettes apperçut sur un arbre un écureuil ; il se coucha au pied, fixa les yeux sur lui ; & dès lors l'écureuil ne pouvant plus se sauver, poussa un cri plaintif, & , tout en se lamentant, sauta sur une branche au-dessous de celle où il se trouvoit, ensuite redescendit, par un autre saut, plus bas qu'il n'étoit d'abord, & ainsi successivement, jusqu'aux branches les plus voisines de terre. Le serpent, toujours étendu au pied de l'arbre, ne

ceffoit de fixer fa proie. Son application étoit fi grande, que le bruit le plus fort ne put le distraire. Enfin l'écureuil, descendu jufqu'à l'extrémité des dernières branches, fe précipita, avec un cri de douleur, fur le reptile, qui tenant la gueule ouverte le reçut & l'avalâ.

Les ferpens à fonnettes, fur lesquels on débite tant de contes, ne font, pour l'ordinaire, ni plus gros, ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. Sur un cou plat & fort large, ils ont une petite tête. Leurs couleurs font vives, fans être brillantes; le jaune pâle y domine avec d'affez belles nuances. Mais ce que cet animal a de plus remarquable, c'est fa queue: elle est écaillée en cotte de mailles, un peu applatie, & croît, dit-on, tous les ans, d'une rangée d'écailles; de forte qu'on connoît fon âge à fa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. Elle est terminée par plusieurs petits corps durs, unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince & fèche, qui, dès que l'animal fe meut, & que ces petits corps fe choquent, fait un bruit femblable à celui des fon-

nettes, & avertit du danger. Son venin est renfermé sous les gencives de la mâchoire supérieure, dans de petites pellicules si fines, si délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles se crevent & infinent dans la blessure leur poison. Il est si puissant, qu'il infecte aussi-tôt la masse du sang, & cause la mort. L'antidote le plus sûr est la racine d'un simple, que sa vertu a fait nommer l'herbe du serpent à sonnettes. Elle croît dans tous les endroits où se rencontre ce dangereux animal; il ne faut que la piler, ou la mâcher, & l'appliquer sur la plaie. Cette plante est belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde, un peu plus grosse qu'une plume, s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & se termine par une fleur jaune, de la figure & de la grandeur d'une marguerite simple. Au reste il est rare que le reptile venimeux attaque les passans, s'il n'en reçoit aucun mal. J'en ai vu un à mes pieds, qui assurément eut plus peur que moi; car je ne l'apperçus que lorsqu'il fuyoit. Mais ceux qui ont le malheur de marcher sur lui, sont piqués d'abord; & s'il a le tems de se reconnoître, il se

replie en rond , la tête au milieu , & s'élançe contre son ennemi. Les sauvages mangent sa chair , qu'ils trouvent bonne. J'ai même oui dire à des Anglois qui en avoient goûté , qu'elle n'est pas défagréable : il est certain du moins , qu'elle ne fait pas de mal.

Je suis , &c.

A Boston , ce 20 Mai 1749.



L E T T R E C X.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

J E passe aux autres établissemens Britanniques dans l'Amérique septentrionale. La Virginie fut ainsi nommée par la reine Elisabeth, soit parce que cette princesse étoit vierge, soit parce que elle vivoit dans le célibat ; soit plutôt parce que le pays même & ses habitans sembloient retenir encore la pureté, la candeur & la simplicité de la première création. Le chevalier Raleigh fut le fondateur de cette colonie, & Jean Smith un de ses principaux restaurateurs. Je viens de lire dans une relation que le hasard m'a fait tomber entre les mains, une aventure curieuse, arrivée à ce dernier avec la fille d'un des principaux sauvages du pays. Vous aimerez à l'entendre raconter lui-même sa propre histoire.

« Un chef d'une nation Américaine,
» nommé Pouhatan, me fit prisonnier
» en Virginie. Je reçus de lui des té-

» moignages extraordinaires de bonté.
 » Nautaken son fils , & sa fille Poca-
 » hontas signalerent pour moi leur
 » compassion. Quoique je fusse le pre-
 » mier chrétien que cette famille eût
 » encore vu , ou du moins qui fût
 » tombé sous son pouvoir , je leur dois
 » cette justice , que malgré la haine &
 » les menaces de toute la nation , ils
 » pourvurent abondamment à mes be-
 » soins. Je fus engraisé pendant six se-
 » maines ; & toute la bourgade s'atten-
 » doit à me dévorer : mais lorsqu'on se
 » préparoit à m'abattre la tête , Poca-
 » hontas vint mettre la sienne sur le mê-
 » me billot ; ce qui arrêta tout d'un coup
 » l'exécuteur. Elle obtint de son pere ,
 » que je fusse conduit en sûreté dans une
 » habitation Angloise , où je ne trouvai
 » que trente-huit de mes compatriotes ,
 » accablés de maladie , seule garde
 » alors des vastes territoires de la Vir-
 » ginie.

» Telle étoit la foiblesse de cette
 » colonie naissante ; & mon arrivée
 » n'auroit pas empêché sa ruine , si l'ai-
 » mable Pocahontas n'eût joint à sa pre-
 » miere générosité , celle de nous en-
 » voyer des vivres ; c'est à elle que

» nous eûmes toute l'obligation de notre
 » salut. Dans l'âge le plus tendre ,
 » & malgré la guerre qui continuoit
 » avec des Indiens , elle se hâtoit de
 » nous venir voir , appaisoit souvent
 » nos querelles , & ne manquoit jamais
 » de fournir à notre subsistance. Lorsque
 » ces barbares cherchoient à nous
 » surprendre , ni l'épaisseur des forêts ,
 » ni les ténèbres de la nuit , ni la rigueur
 » des saisons , ni la difficulté des
 » chemins ne l'empêchoient de me
 » venir trouver , les larmes aux yeux ,
 » & de me donner des avis qui nous
 » déroboient à la fureur des sauvages ,
 » au risque de périr elle-même , s'ils en
 » avoient eu quelque soupçon. Ensuite
 » pendant une paix de deux ou trois
 » ans , cette généreuse amie , suivie de
 » quelques compagnes , fréquenta notre
 » habitation avec la même liberté que
 » celle de son pere. Elle entretint la
 » tranquillité par ses bons offices , &
 » garantit la colonie de la famine &
 » d'une entière désolation.

» Après mon départ , les Anglois
 » éprouverent de nouvelles disgraces ;
 » & pendant une guerre longue & pénible ,
 » qu'ils eurent avec Pouhatan ,

» ils n'entendirent plus parler de sa fille.
 » Ils firent toutes les recherches ima-
 » ginables ; & enfin ayant fçu où elle
 » étoit , ils trouverent moyen de l'en-
 » lever , dans la vue de faire servir sa
 » délivrance à conclure une paix solide
 » avec son pere. Le fier Indien fut si
 » vivement piqué de cet outrage , que ,
 » malgré la tendresse du sang , on ne
 » put lui faire accepter d'autre condi-
 » tion , que le mariage de sa fille avec
 » un gentilhomme Anglois. Cette mar-
 » que d'estime , qu'il jugea sincere , le
 » détermina à se lier par un traité.

» Pocahontas devenue Madame Rol-
 » fe , reçut le baptême en cette qualité ,
 » & fit un voyage à Londres , accom-
 » pagnée de son mari. C'est la premiere
 » Indienne de la colonie , qui ait em-
 » brassé le christianisme , la premiere
 » qui ait parlé la langue angloise , la pre-
 » miere qui ait eu un enfant légitime
 » avec un sujet du roi d'Angleterre , la
 » premiere qui soit venue dans la capi-
 » tale de ce royaume. A son arrivée ,
 » continue Smith , je me présentai pour
 » la voir. Comme elle n'avoit point
 » entendu parler de moi depuis mon
 » embarquement , elle m'avoit cru

» mort ; il paroît même qu'on s'étoit
» servi de cette ruse , pour la faire con-
» sentir à devenir la femme d'un autre.
» Lorsqu'on lui annonça ma présence ,
» elle refusa de paroître ; & son ressen-
» timent fut si vif d'avoir été trompée
» par un mensonge , qu'il m'en coûta
» beaucoup de supplications , pour ob-
» tenir la permission de lui parler. S'é-
» tant enfin déterminée à me recevoir ,
» elle me reprocha fort amèrement
» l'oubli , dont elle prétendoit que j'a-
» vois payé ses bienfaits.

» Pocahontas parut souvent à la cour ,
» fut traitée en public avec toutes sor-
» tes de distinctions , & dans les mai-
» sons particulieres avec les plus grands
» égards. Elle s'attira tant d'estime ,
» qu'on mit en délibération si on ne fe-
» roit pas le procès à M. Rolfe , d'avoir
» abusé de sa qualité de prisonniere ,
» pour la forcer à ce mariage.

» Il y a beaucoup d'apparence que ,
» si cette tendre & généreuse bienfai-
» trice des Anglois étoit retournée en
» Virginie , elle auroit engagé son pere
» à s'acquitter de la reconnoissance
» qu'elle leur devoit ; mais étant tom-
» bée malade à Gravesand , lorsqu'elle

» se dispoſoit à ſe rembarquer, elle
 » mourut dans les plus pieux ſentimens
 » du chriſtianisme. Elle ne laiffa qu'un
 » fils, dont la poſtérité tient encore
 » un rang diſtingué dans la colonie.

» Madame Rolfe menoit à ſa fuite à
 » Londres, un ſauvage de diſtinction.
 » Pouhatan l'avoit chargé de compter
 » le nombre des habitans d'Angleterre.
 » Comme ces Indiens n'ont aucun ca-
 » ractere d'écriture, il ſe munit d'un
 » long bâton, ſur lequel il ſe propoſoit
 » de faire autant de marques, qu'il
 » verroit paſſer d'Anglois. Mais s'étant
 » bientôt laſſé de cet exercice, le dé-
 » pit lui fit jeter ſon bâton; & lorsqu'à
 » ſon retour il fallut rendre compte de
 » ſa commiſſion, il ne répondit qu'en
 » montrant les étoiles du ciel, les
 » feuilles des arbres, le ſable du ri-
 » vage ».

La mort de Pocahontas & celle de ſon pere jetterent la Virginie dans de nouveaux troubles. Le fils, d'autres diſent le frere de Pouhatan, ſe déclara l'ennemi des Anglois. Ceux ci trouverent moyen de le ſurprendre; & ſa mort rétablit la tranquillité.

La baye de Cheſapeake, ſur laquelle

est située cette colonie, s'enfoncé près de soixante lieues dans les terres. On dit que tous les vaisseaux de l'Europe rassemblés pourroient y être à l'ancre. Dans le tems qu'on traça le plan de Williamsbourg, capitale de la Virginie, on disposa les rues de façon, qu'à mesure que l'on y bâtiroit, les maisons représenteroient le chiffre du roi Guillaume III, parce que c'est sous son regne que cette ville fut commencée. Ce chiffre étoit un W, lettre initiale du nom de ce prince. En suivant cette disposition, Williamsbourg ne peut jamais être une belle ville. On y voit cependant plusieurs bâtimens qui passent, aux yeux des habitans, pour les plus superbes de l'Amérique; tels sont, en particulier, le college, l'hôtel-de-ville, la prison publique, la maison du gouverneur, l'église & l'arcenal. Comme on ne manque pas d'emplacement pour s'étendre, & qu'on est quelquefois exposé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Le premier soin est de se ménager de grandes chambres, où l'on puisse être fraîchement en été. Tous les offices sont détachés du corps de logis. Les

magazins à tabac , dont chaque maison est toujours accompagnée , parce que ce commerce fait toute la richesse de la colonie , sont bâtis de bois , avec un grand nombre d'ouvertures , qui donnent passage à l'air , sans en donner à la pluie.

La consommation qui se fait de cette denrée , a déterminé les Virginiens à se borner à la culture de cette plante. Ils en ont porté la préparation à une si grande perfection , que le tabac qu'ils débitent , passe pour le meilleur de l'univers. Cette branche de négoce enrichit la nation Angloise d'une somme de dix millions tous les ans. On compte que la Virginie envoie en Europe plus de cent mille boucauts de cette marchandise chaque année. L'Angleterre en retient la moitié pour son usage ; & cette moitié produit , par les droits d'entrée dans le royaume , une autre somme d'environ dix millions dans le trésor public. Les François n'ont point encore partagé , avec les Anglois , l'avantage qu'il y a de recueillir par soi-même , une plante devenue nécessaire , & dont ils font eux-mêmes une si grande consommation : ils ont plus contri-

bué qu'aucune autre nation de l'Europe, à mettre la Virginie sur le pied florissant où nous la voyons.

Les gouverneurs de cette province ont voulu plusieurs fois encourager les habitans à fabriquer des toiles, des étoffes de lainerie, à élever des vers à soie, à faire du sel, &c. Quels qu'aient été leurs efforts, ils n'ont pu établir solidement ces manufactures. Il est vrai que la culture du tabac a cela de commode, qu'il ne faut qu'un fonds médiocre pour en entreprendre la plantation, & que les soins qu'elle demande n'exigent pas beaucoup de mains. Les Virginiens tirent d'Angleterre les étoffes dont ils s'habillent, les ustensiles dont ils se servent dans le ménage, & pour les travaux de la campagne, de la quincaillerie, des selles, des brides, &c. Quoiqu'ils demeurent au milieu des forêts, la culture de la terre a tellement fixé leur attention, qu'ils sont obligés de faire venir aussi des chaises, des tables, des armoires, de petits meubles de bois de toute espece, qui se travaillent au tour. En un mot, il n'y a point de fabrique dans la Grande-Bretagne, qui ne leur envoie quelques

marchandises. Ils jouissent, à la vérité, de ce qui est nécessaire aux besoins essentiels; & même ils ont en abondance une grande partie des choses qui contribuent au plaisir de la table; mais les autres douceurs de la vie, les commodités, les agrémens qui dépendent du luxe, leur manquent absolument. Les marchands sont ceux qui vivent le mieux; cependant le défaut de villes & de marchés publics, produit de grands inconvéniens dans l'exercice de leur commerce. Ils ne peuvent vendre qu'à crédit, parce que, comme c'est en tabac qu'on les paye, il faut qu'ils attendent la récolte. La distance des habitations rend les recouvremens difficiles. Ces circonstances, qui ralentissent la circulation au dedans, influent sur le négoce extérieur. Un vaisseau est ordinairement trois ou quatre mois, & souvent plus, dans le pays, pour rassembler une cargaison qui ne l'y retiendrait pas quinze jours, si l'on enmagasinoit le tabac dans des ports marqués. Un si long séjour double le prix du fret. De plus, il y a très-peu de cultivateurs en état de fournir la cargaison entière; & même pour l'ordi-

naire , ils préfèrent de charger dans différens bâtimens, non-seulement pour partager le risque , mais encore afin d'aller , suivant l'usage , s'enivrer de punch , sur les navires où ils ont chargé.

La constitution du gouvernement de cette province est moins favorable aux habitans , que celle des colonies plus septentrionales. Le commandant y a toute l'autorité ; son administration , par conséquent , peut être arbitraire , & l'est quelquefois. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les loix de l'assemblée générale , de proroger ou de congédier cette espece de parlement , d'assembler le conseil d'état & d'y présider , de choisir des commissaires & des magistrats pour rendre la justice , de nommer des officiers militaires au-dessous du degré de lieutenant-général , qui est le titre dont il est lui-même revêtu ; de disposer des troupes pour la défense commune ; enfin il est pourvu de la charge de vice-amiral.

James-Town étoit autrefois le lieu de sa résidence , & la capitale de la Virginie ; mais la mauvaise qualité de ses eaux , & la ruine presque totale de cette place , réduite aujourd'hui à très-peu
de

de maisons, l'obligent de demeurer à Williamsbourg. Le goût des colons, qui, comme je l'ai dit, aiment à rester au milieu de leurs plantations, donne lieu de croire qu'il sera difficile de les rassembler. On a eu à cœur en Angleterre, de les engager à former des villes; les loix que l'on fit dans cette vue, n'ayant pas eu d'effet, on imagina de construire des forts sur toutes les rivieres où les vaisseaux avoient coutume de commercer, & de les forcer à s'y rendre, pour y débarquer & y faire leur chargement. L'ordre en fut donné; mais il demeura sans exécution, faute de fonds. Si ce projet eût été suivi, il est certain qu'insensiblement les habitans se seroient réunis, & auroient enfin bâti des villes.

On fait monter à cent quarante mille ames, au moins, le nombre de personnes qui composent cette colonie. On y transporte annuellement plus de trois mille negres, qui augmentent, loin de diminuer; parce que le travail y est plus modéré, la nourriture meilleure, le climat plus sain, que dans d'autres parties de l'Amérique. Par une des premières loix du pays, on distingue les

gens de service , en domestiques perpétuels & passagers. Les negres & leur postérité sont du premier ordre , par la raison , disent les Anglois , que les peres & les meres étant achetés pour la servitude , la nature semble condamner les enfans au même sort. Les autres ne servent qu'un certain nombre d'années , suivant leurs conventions avec leurs maîtres. Les valets & les esclaves de l'un & de l'autre sexe sont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre , sement le grain , plantent du tabac. Leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture ; mais le travail des uns & des autres n'est pas plus pénible que celui des maîtres , qui s'occupent , comme eux , des plus rudes exercices de l'agriculture. les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie , que celles de l'économie rustique en Europe.

Les cours de justice doivent recevoir les plaintes des domestiques , libres ou esclaves , sans en tirer d'émolumens ; mais s'il se trouve que le maître ait tort , il est condamné aux frais. Tous les juges sont autorisés à écouter les plaignans , & doivent remédier au mal ,

jusqu'aux premières séances de la Cour provinciale, où ces sortes d'affaires se terminent sans appel. Les maîtres sont soumis à la censure de cette Cour, s'ils ne fournissent point à leurs valets des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. Ils sont obligés de se présenter à la première plainte d'un domestique; & , jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. S'ils ont la cruauté de le maltraiter, lorsqu'il est malade ou impotent, les chefs ecclésiastiques de la paroisse le font transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du maître, jusqu'à la fin de son engagement. Chaque domestique libre reçoit, en paiement, à la fin du terme, quinze boisseaux de bled, & deux habits. Alors il participe à tous les privilèges du pays, & peut prendre une certaine quantité de terrain vacant, pour le cultiver.

Les premiers habitans de la Virginie y vinrent sans femmes; & n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance dans laquelle ils commençoient à vivre, pourroit engager quel-

ques Angloises sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse : celles qui apportèrent de la vertu, n'eurent pas besoin d'autre dot : on les achetoit de ceux qui les avoient amenées ; & cette espece de commerce n'excitoit pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes filles.

Lorsqu'il ne resta plus aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passerent avec leurs familles, soit pour augmenter leur bien, soit pour mettre leur religion & leur liberté à couvert. Quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, des François religionnaires y chercherent une retraite. Guillaume III, roi d'Angleterre, y en envoya sept ou huit cens, auxquels il donna un terrain très-fertile. Ils y formerent une ville Françoisise, qui s'accrut par la jonction de quantité d'autres réfugiés. Elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui, comme une des plus heureuses habitations de toute la colonie.

Chaque paroisse de la Virginie a son église ; & le revenu du pasteur ne consiste qu'en tabac. Il est fixé à cent soixante quintaux de cette denrée , sans compter le casuel , tel que les mariages , les enterremens , & sur-tout les oraisons funebres , qui accompagnent toujours les cérémonies mortuaires. Le droit du ministre , pour ces sortes de discours , est de quatre cens livres de tabac ; pour un mariage , cinquante livres , &c. Les curés ne possèdent pas leurs bénéfices à vie , comme les nôtres ; ils peuvent en être dépouillés sans autre forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre , ou pour tant d'années , suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les Virginiens paient une capitation , dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exemptes. Elle consiste en une certaine quantité de tabac , qui se donne tous les ans , au tems de la récolte. Chaque chef de famille est tenu , sous peine d'amende , de fournir une liste fidelle des personnes , qui composent sa maison ; & ce tribut sert à acquitter diverses charges publiques.

Les troupes de la colonie se rédui-

sent à un certain nombre d'habitans enrôlés par classes, sous le nom de milice à pied & à cheval. Chaque province est obligée d'assembler la sienne une fois par an, pour la passer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies séparées. On n'a pas besoin d'autres forces militaires dans un pays, où les habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Indiens que de celle des étrangers, dont ils redoutent peu les invasions. Aussi n'ont-ils aucune sorte de forteresse; & six petites pieces de canon, qu'ils ont dans la capitale, ne servent que pour quelques fêtes particulieres.

On observe que cette province est presque à la même latitude que la terre promise, & que ces deux pays ont plusieurs conformités. Ils sont tous deux situés sur une grande baie, qui les rend propres au commerce; & le terroir de l'un & de l'autre est d'une singuliere fertilité. Mais les Virginiens profitent mal de ce dernier avantage; ils reçoivent d'Angleterre, comme je l'ai dit, tout ce qui leur sert à s'habiller, tandis qu'il n'y a point d'endroit

au monde , où le lin , le chanvre & la laine soient d'une meilleure qualité. Le mûrier y vient naturellement ; & les vers à soie y prospèrent plus qu'ailleurs ; mais c'est à quoi on ne fait nulle attention. Enfin tout ce qui peut être un objet de commerce , excepté le tabac , est négligé dans cette colonie. On prétend qu'on y feroit du vin excellent ; car on y trouve des raisins d'une étonnante grosseur. Mais pour ne parler que des productions particulières au pays , on assure qu'il croît aux environs de James-Town , une pomme singulière , qui , quand on la mange cuite , produit les effets les plus étranges. Voici ce que m'en a raconté un homme digne de foi.

« Quelques Anglois , pour s'en être » régalés , devinrent imbécilles pen- » dant plusieurs jours. L'un passoit le » tems à souffler des plumes en l'air , » un autre à darder des pailles ; un troi- » sième , se tapissant dans un coin , fai- » soit les grimaces d'un singe ; un qua- » trième ne cessoit d'embrasser ceux » qu'il rencontroit , & leur rioit au nez » avec mille postures bouffones. On » fut obligé de les enfermer l'espace

» d'onze jours, que dura cette fréné-
 » sie ; & pendant ce tems, ils prenoient
 » plaisir à se rouler dans leurs excré-
 » mens. L'usage de la raison leur re-
 » vint, mais sans aucun souvenir de ce
 » qui leur étoit arrivé ».

Le même homme m'a parlé d'une
 fleur encore plus extraordinaire, qu'il
 assure avoir vue également, & dont il
 m'a fait cette description. « Elle avoit
 » la grosseur d'une tulipe, & lui ressem-
 » bloit par la tige. Elle étoit couleur de
 » chair, couverte d'un duvet à l'une
 » de ses extrémités, & toute unie à
 » l'autre. Sa figure représentoit les par-
 » ties naturelles de l'homme & de la
 » femme, jointes ensemble. Après
 » avoir découvert cette rareté, m'a-t-il
 » dit, j'engageai un de mes amis à l'aller
 » voir avec moi, en me contentant de
 » lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais
 » vu ce que j'allois lui montrer. Je
 » cueillis cette fleur que je lui donnai.
 » C'étoit un homme grave, qui parut
 » comme honteux de ce badinage de la
 » nature. Il jetta la fleur avec une espece
 » d'indignation ; & je ne pus l'engager
 » à la reprendre pour la mieux obser-
 » ver ».

Dans le nombre des productions extraordinaires de la Virginie, il en est une dont je n'avois jamais entendu parler. C'est un animal fort rare, appelé *Opossum*, qui est à peu près gros comme un chat. Outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux, il en a un second au-dessous, qui est ouvert du côté des jambes de derriere. Dans cette espece de sac, il se trouve un certain nombre de mamelles, sur lesquelles se forment les petits, lorsque la femelle a conçu; & ils y restent attachés, comme un fruit à son pédoncule, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour marcher. Ils se détachent alors, & sortent de ce faux ventre, où ils reviennent se réfugier, lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

Je placerai encore parmi les productions peu communes de cette contrée, l'arbre curieux, dont le fruit produit de la cire d'un très-beau vert. Elle est dure, cassante; & mêlée avec de bon suif, elle est propre à faire de l'excellente bougie. Elle ne salit point les doigts, ne fond pas dans les grandes chaleurs, & jette une odeur très-agréable. On fait bouillir ce fruit dans l'eau, jusqu'à ce que le

noyau , qui est au milieu , soit détaché de la cire qui l'enveloppe.

Quoiqu'en général les Indiens naturels de cette province ressemblent assez aux autres sauvages de l'Amérique septentrionale , on apperçoit néanmoins quelques différences dans les mœurs & dans les usages de ces peuples. Ici les chefs de la nation , dans l'un & dans l'autre sexe , ne paroissent jamais , sans une espece de couronne large de cinq à six pouces , ouverte par le haut , & composée de coquilles qui , par un mélange curieux de traits & de couleurs , forment diverses figures. Les femmes , très-différentes de celles des autres pays , ont le sein petit , rond , & si ferme , que dans la vieilleffe même , on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit , toujours gaies ; & leur fourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter.

Les Chefs sont ici comme de petits monarques , qui gouvernent plusieurs bourgades , dans chacune desquelles ils ont des especes de Vice-Rois ou lieutenans , qui leur paient un tribut , & sont obligés de les suivre à la guerre

Ils choisissent les jeunes gens de belle taille, qui se sont distingués à la chasse ou dans les armes, pour se les attacher plus particulièrement. Ceux qui se refusent à ce choix, sont déshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur patrie. A l'égard des autres, on leur fait faire d'abord une retraite, pendant laquelle on les enferme sans aucune communication, & sans autre nourriture, que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, joint à la solitude où on les retient, les jette dans une espece de délire qui dure plusieurs jours. La prison où ils sont gardés, est environnée d'une forte palissade. Sa forme est celle d'un pain de sucre, percé de trous pour donner passage à l'air; vous la prendriez pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on les a fait assez boire, on diminue la dose de la liqueur, pour les ramener par degrés au bon sens; mais avant qu'ils soient entièrement rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades. S'il leur arrive ensuite de témoigner le moindre souvenir du passé, on les enferme de nouveau; & alors le traitement est si rude,

qu'il finit ordinairement par la mort. Je ne fais si cet oubli est feint ou réel ; mais il est sûr qu'ils paroissent ne rien favoir. Le but d'une si violente épreuve, est de délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'aient aucune part dans le jugement qu'ils doivent porter sur toutes les choses de la vie.

Le pays de Maryland faisoit autrefois partie de la Virginie, dont il n'est séparé que par une riviere ; & souvent, dans l'usage commun, il est encore compris sous le même nom. Cependant ces deux contrées forment aujourd'hui deux colonies différentes, qui ont chacune leur gouverneur. Le Maryland fut détaché de la Virginie, à la sollicitation du lord Baltimore. Ce seigneur, qui étoit catholique, avoit quitté l'Angleterre, & s'étoit retiré en Amérique pour y exercer plus librement sa religion. Il demanda à Charles I le pays qui bordoit la partie supérieure de la baie de Cheseapeak, où les Anglois n'avoient encore aucun domaine. Ce prince lui en accorda la propriété, & donna à ce pays le nom de la reine,

Marie Henriette de France, son épouse, qu'il aimoit tendrement.

L'établissement de cette colonie coûta à Baltimore des sommes immenses. Il fut commencé par deux cens Catholiques Romains, la plupart des meilleures maisons d'Angleterre. L'éducation qu'ils avoient reçue, la religion pour laquelle ils s'expatrioient, la fortune que leur promettoit leur guide, prévinrent les désordres qui ne sont que trop ordinaires dans les établissemens naissans. La nouvelle colonie vit les sauvages voisins, gagnés par la douceur & par des bienfaits, s'empreser de concourir à sa formation. Avec ce secours inespéré, ses heureux membres, unis par les mêmes principes de religion, & dirigés par les sages conseils de leur Chef, se livrerent de concert à des travaux utiles. Le spectacle de la paix & du bonheur dont ils jouissoient, attira chez eux une foule d'hommes qu'on persécutoit ou pour la même religion, ou pour d'autres opinions. Les catholiques du Maryland, désabusés d'une intolérance dont ils avoient été la victime, ouvrirent la porte de la liberté religieuse à toutes les sectes. Baltimore

reçut tout étranger qui voudroit acquérir des terres dans la nouvelle colonie , & en modela le gouvernement sur celui de l'Angleterre.

Un esprit si conforme aux vues de la société , n'empêcha pas qu'après le renversement de la monarchie , Cromwel ne dépouillât ce lord des droits & des concessions dont il avoit fait le meilleur usage. Destitué par le protecteur , il fut rétabli dans ses possessions par Charles II ; mais pour se les voir contester encore sous le regne du roi Jacques. Guillaume III ôta aux Baltimores leur autorité ; mais il les laissa jouir de leurs revenus. Depuis que cette maison , plus indifférente sur les préjugés de religion , est entrée dans le sein de l'église Anglicane , elle a été réintégréée dans tous ses droits.

Cette religion étant depuis devenue dominante dans le Maryland , non-seulement elle priva les catholiques de la part qu'ils avoient au gouvernement , mais encore des droits de franchise dont ils jouissoient. Elle adopta même le code de loix pénales , faites contre eux en Angleterre ; & elle travaille encore actuellement à en imaginer de

nouvelles. Elle iroit très loin à cet égard, si le ministère Britannique n'avoit assez de prudence & de modération, pour mettre des bornes à ce faux zele.

Le Maryland, par le climat, le sol, les productions, le commerce, ne differe point de la Virginie. La façon de vivre des habitans est aussi la même. Les uns & les autres sont dispersés dans la campagne, au milieu de leurs plantations, & montrent peu de goût pour se rassembler dans des villes : ce qui fait, que dans ces deux provinces, il y a peu de gens qui s'adonnent uniquement au commerce, & moins encore aux manufactures. Le tabac est presque leur unique bien ; il leur tient lieu de provisions, d'étoffe, de monnoie. Ce n'est pas qu'ils manquent d'especes, tant angloises qu'espagnoles ; mais ils ne s'en servent que pour les menues dépenses : le tabac est pour eux, dans tout le reste, un gage d'échange général.

Les Espagnols furent les premiers peuples de notre continent, qui voyagerent dans la Géorgie & dans la Caroline. Ces deux pays formoient une partie de ce qu'on appelloit la *Floride* ;

mais comme il n'offroit point d'or à leur avarice, ils les mépriferent. L'amiral de Coligny, plus sage & plus habile, y ouvrit une source d'industrie aux protestans François, qui ne demandoient au Ciel qu'une terre, où ils pussent adresser à Dieu des prieres dans leur langue. Il équippa deux vaisseaux, pour envoyer reconnoître cette côte; ils furent suivis de quelques autres, qui y débarquerent assez de monde, pour y bâtir un fort, auquel on donna le nom de Charles, & à tout le pays, celui de Caroline, en l'honneur, disent quelques-uns, de Charles IX, qui occupoit alors le trône de France; mais le fanatisme qui les poursuivoit, ruina leurs espérances, par l'assassinat de cet homme juste, humain, éclairé; & le projet de cette colonie fut enseveli avec celui qui l'avoit formé.

Pendant près de cent ans ce pays fut négligé de toutes les nations de l'Europe. Un caprice inexprimable voulut qu'elles abandonnassent ce sol fertile, pour aller cultiver une terre plus dure sous un climat moins agréable. Il ne commença à se peupler d'Européens, que lorsque Charles II en eut accordé

la propriété à huit seigneurs de sa Cour, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un code législatif, tracé par le fameux Locke, si connu par tant d'autres ouvrages. Un philosophe, ami des hommes, ne pouvoit mieux s'opposer au fanatisme qui les divise, que par une tolérance indéfinie de religion ; mais n'osant frapper ouvertement les préjugés de son tems, il voulut du moins les concilier avec des principes dictés par la raison & l'humanité. Il crut qu'il seroit également cruel, de tourmenter les sauvages pour leur ignorance, & de persécuter les chrétiens qui viendroient chercher une liberté de conscience, que les prêtres & les princes leur refusoient en Europe. L'unique restriction dont il enveloppa ce principe conservateur, fut que toute personne au-dessus de dix-sept ans, fit inscrire son nom dans le registre de quelque communion.

La liberté civile ne fut pas aussi favorisée par le philosophe Anglois ; soit que ceux qui l'avoient choisi pour rédiger un plan de législation, l'eussent gêné dans ses vues ; soit que plus métaphysicien que politique, Locke n'eût

suivi la philosophie que dans les sentiers de Leibnitz ou de Malbranche. Cet homme qui ferma la porte à tant d'erreurs dans sa théorie sur l'origine des idées, ne marcha que d'un pas foible & chancelant dans la carrière des hommes d'état. Le code de la Caroline, par une bizarrerie inconcevable dans un Anglois, dans un philosophe, donnoit aux propriétaires qui l'avoient fondée, tous les droits d'un Monarque, toute la puissance des législateurs. Suivant ce plan, ces propriétaires & leurs successeurs dispofoient des loix à leur volonté, nommoient les officiers, accorderoient les dignités & les places. Ils distribuerent la noblesse en trois classes, les Barons, les Comtes & les Ducs, qui, avec les représentans des villes, devoient former ce qu'ils appellerent un Parlement; mais la Caroline a éprouvé & suivi le sort de la plupart des colonies Angloises; c'est-à-dire, qu'après diverses révolutions, elle tomba sous la domination immédiate de la Couronne.

Les fondateurs commencerent leur premier établissement entre deux rivières navigables, & jetterent les fonde-

mens d'une capitale qu'ils nommerent Charles-Town. Son port feroit excellent, sans une barre qui empêche les vaisseaux, au-dessus de deux cents tonneaux, d'y entrer. La place est régulièrement fortifiée par l'art & par la nature. Ses rues sont très-bien percées, ses maisons spacieuses & bien bâties. On en compte près de huit cens, la plupart fort riches; & comme les habitans aiment le faste & la dépense, c'est, de toutes les cités de l'Amérique septentrionale, celle où se trouve le plus de commodités du luxe, le plus d'agrément & de politesse.

Les principales productions de la province sont le ris, l'hydromel, le goudron, la poix & la résine, dont les Anglois font un grand commerce. C'est un objet pour eux de plus de trois millions, dont ils enrichissent la Grande Bretagne. On ouvre, dans le tronc de l'arbre, des sillons, qui, prolongés jusqu'au pied, aboutissent à des vases disposés pour les recevoir; mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil, afin que le suc poussé par la chaleur, tombe en plus grande abondance. On le fait cuire ensuite

dans de vastes chaudières , où il se change en résine. Le goudron & la poix se tirent par les méthodes ordinaires.

La multiplication des bestiaux dans la Caroline , est un prodige qu'on ne peut trop admirer. Tel habitant qui n'avoit , il y a cinquante ans , que trois ou quatre bêtes à cornes , en possède aujourd'hui plus de mille. On les laisse paître dans les forêts pendant le jour ; & le soir on les rassemble dans les habitations : les porcs s'engraissent avec la même liberté , plus nombreux encore , & beaucoup meilleurs dans leur espece. Mais le mouton y dégenere pour la chair & pour la toison ; aussi n'est-il pas si commun.

On m'a raconté , comme une singularité de la partie septentrionale de cette colonie , que les mariages ne se célèbrent que devant les juges de paix ; les prêtres ou ministres ne s'en mêlent point ; ce sont aussi les officiers civils qui président aux funérailles.

La plus méridionale & en même tems la plus récente des colonies Angloises de l'Amérique , est celle de la Géorgie , qui vient de se former sous nos yeux , & ne ressemble point aux autres éta-

bliffemens Britanniques. Elle est confiée toute entière à des commissionnaires qui demeurent à Londres, & tiennent les habitans dans une espece d'esclavage ; le peuple n'y a aucune liberté. Ces commissaires nomment des juges, qui veillent, dans la province, à la manutention de la police ; ils leur envoient les instructions qui doivent leur servir de regles. Pour toute juridiction, la Géorgie n'a qu'une cour de chancellerie, composée d'un très-petit nombre de magistrats, à la discrétion desquels la vie & les biens des particuliers sont soumis. Aucune borne ne restreint leur autorité.

Cette forme de gouvernement est absolument contraire à la population de la colonie, qui dépérit chaque jour. Elle avoit été fondée par des personnes riches, dans la vue de procurer aux pauvres de la Grande-Bretagne, les moyens de subsister, & même de se rendre utiles à la nation. La charité d'un particulier donna lieu à cette entreprise ; il légua une somme considérable, pour être employée à la délivrance des débiteurs insolvables, détenus en prison par leurs creanciers. Ces fonds

furent augmentés par d'autres donations ; & avec l'agrément du prince , une partie fut employée à la fondation d'une colonie qui prit le nom du Souverain qui gouvernoit alors les trois royaumes. Le Parlement ajouta dix mille livres sterlings au legs sacré de ce citoyen riche & compatissant ; une souscription volontaire produisit encore de plus grandes sommes ; & dès la première année , plus de six cents personnes s'embarquerent pour cette province. Elles y bâtirent une ville sur les bords de la Savannach ; & cette riviere donna son nom au foible établissement qui pourra devenir un jour la capitale d'une colonie florissante.

Des protestans, chassés des états de l'évêque de Salzbourg , allerent chercher la tolérance & la paix dans la Géorgie. D'autres peuples malheureux & fugitifs suivirent cet exemple ; & l'on peut dire que ce pays ne se peupla d'abord que du rebut des nations ; faut-il s'étonner , s'il ne présente qu'une troupe d'esclaves ? D'ailleurs le sol en est médiocre : il fournit cependant du ris , de la poix , du goudron , du lin , de la cire verte , du chanvre & de la

cire ordinaire. Les mûriers même y sont communs ; on se flatte en Angleterre , d'y pouvoir élever des vers à soie. Deux ou trois Piémontois y ont été envoyés , pour montrer aux Géorgiens à gouverner cet utile insecte. Ils sont en effet parvenus à avoir de la soie parfaite , à la vérité , mais en si petite quantité , que le produit ne mérite aucune attention. Aussi cette colonie intéresse - t - elle moins les Anglois par l'espérance de cette denrée , que parce qu'ils la regardent comme la frontière qui met à couvert , du côté du sud , leurs possessions sur le continent de l'Amérique , contre les entreprises des François & des Espagnols.

« Quoiqu'il ne soit pas aisé , me disoit
 » ces jours passés un de ces politiques ,
 » de fixer les bornes de nos états dans
 » cette partie du Nouveau Monde ,
 » on peut juger néanmoins que depuis
 » le cap Camseaux , dans la nouvelle
 » Ecoffe , jusqu'aux limites de la Géor-
 » gie , ce vaste pays comprend en lon-
 » gueur , près de cinq cens lieues.
 » Quelles ressources n'offrent point ces
 » immenses contrées , situées , comme
 » elles le sont , au bord de la mer , &c

» sous des climats très-différens ? Aussi
» les regardons-nous , après nos manu-
» factures de lainerie , comme la source
» de presque tout l'argent étranger que
» l'Angleterre attire dans son isle. Ce
» ne sont pas seulement , continuoit-il ,
» les côtes qui sont peuplées & habi-
» tées ; tout l'intérieur , à plus de qua-
» rante lieues de la mer , l'est également.
» On n'y rencontre que des villes , des
» bourgades , des villages , des maisons
» de campagne. Tout est défriché ,
» cultivé , fertile. L'assemblage de tant
» de nations diverses , qui composent
» ces colonies , n'empêche point qu'el-
» les ne soient assujetties aux mêmes
» loix civiles. A l'égard de la religion ,
» la tolérance y est généralement éta-
» blie pour toutes les sectes connues ;
» il n'y a d'exceptés que les Catholi-
» ques Romains , qui eux-mêmes ail-
» leurs ne veulent souffrir que leur
» culte.

» Ce peuple nombreux n'est soumis à
» son prince , qu'autant que ses loix ne
» lui déplaisent pas. Un gouverneur
» n'est regardé ici , que comme un ci-
» toyen chargé de la sûreté commune
» & du bien public. Nous nous taxons

» nous

» nous-mêmes, pour son entretien &
 » pour la subsistance des juges, sans
 » autre espece d'impôt, de gabelle &
 » de tribut. Pour nous maintenir dans
 » la jouissance de ces exemptions, nous
 » ne souffrons ni places fortifiées, ni
 » troupes de garnison, dans la crainte
 » que le prétexte de nous défendre, ne
 » devienne un piège pour notre liberté.
 » Toutes nos provinces peuvent être
 » envisagées comme une espece de ré-
 » publique qui, suivant en partie les
 » loix de la Grande-Bretagne, réforme
 » ou rejette celles qui lui paroissent
 » contraires à ses privilèges. Les villes,
 » les bourgs, les villages sont nos for-
 » tereffes; & les habitans en sont les
 » défenseurs. Nous vivons, entre nous,
 » dans une union qui nous feroit pren-
 » dre pour les enfans d'une même fa-
 » mille: les grands & les riches ne s'y
 » distinguent point des pauvres par
 » l'orgueil & le luxe; & la différence
 » de nation & de religion n'altere ni la
 » paix entre les citoyens, ni la tran-
 » quillité du gouvernement. Nos jeunes
 » gens s'y marient dès qu'ils ont atteint
 » l'âge viril, parce qu'il leur est aisé
 » d'acquérir de quoi subsister. Le pays

» est assez grand , assez fertile , pour
 » fournir des terres aux nouvelles fa-
 » milles. Voilà , me dit le politique
 » Anglois , ce que je pense de ces co-
 » lonies : je doute que les vôtres (je
 » parle de celles du Canada) soient sur
 » le même pied , & vous procurent les
 » mêmes avantages ».

Je répondis qu'à la vérité elles sont moins florissantes ; mais que notre manière de les gouverner ne le cede à nulle autre , & l'emporte peut-être sur celle des Anglois. Notre ministère en a commis le soin à un conseil de commerce , dont l'unique but est de répondre à l'objet de son institution. Il est composé de plusieurs personnes de la première distinction , & de douze députés de nos villes les plus marchandes , choisis parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens , à qui l'on donne des honoraires suffisans , pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce conseil se tient toutes les semaines : les députés y proposent ce qu'ils jugent nécessaire , soit pour réformer les abus , soit pour établir de nouveaux moyens de faire fleurir nos établissemens , dont l'administration est confiée

à un Gouverneur, à un Intendant & à un Conseil Royal. L'autorité du premier est contre-balancée, du côté de la Cour, par celle de l'Intendant, qui est chargé de tout ce qui concerne les droits du Roi & la levée de ses revenus; & du côté du peuple, par le Conseil qui doit empêcher qu'il ne soit, ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre; & tous quatre sont contenus par le ministère, dont la vigilance ne s'endort jamais. Les officiers des ports sont obligés, sous des peines très sévères, d'interroger tous les capitaines de vaisseaux, qui arrivent des colonies, sur la réception qu'on leur a faite, la justice qu'on leur a rendue, & les droits qu'ils ont payés. Ils interrogent aussi les matelots & les passagers sur les mêmes articles, & dressent un procès-verbal qu'ils envoient à l'amirauté. On écoute les plaintes; mais on ne condamne personne sur une simple accusation. Ce n'est qu'après des faits bien prouvés, des griefs bien constatés, que l'on révoque ou qu'on punit un homme en place.

Pour ne pas charger la colonie, & empêcher le Gouverneur de susciter des intrigues, & de favoriser les partis,

C'est de la Cour qu'il reçoit ses appointemens : il n'a aucun profit casuel ; & il lui est même très-expressément défendu , de faire aucun commerce , d'avoir aucune plantation , ni aucun intérêt sur les terres & les denrées qui sont dans son gouvernement. C'est encore le Roi qui paie les Officiers , tant civils que militaires , qui pourvoit à l'entretien des troupes , fait bâtir & réparer les fortifications. Les habitans ne sont sujets à aucun impôt ; ou si on en leve , dans quelques cas extraordinaires , ils sont fort modérés , & les droits sur les marchandises , très-modiques. Nous avons , dans tous nos établissemens , des juges établis par l'amirauté , pour terminer les procès qui ont rapport au négoce. Avant que d'entrer en charge , ils sont examinés sur tout ce qui concerne les loix du commerce.

Indépendamment de ces précautions , on ne néglige rien pour peupler le pays. On oblige tous les vaisseaux qui sortent de France pour se rendre dans l'Amérique , de prendre à bord plusieurs domestiques qui s'engagent pour un certain tems. On choisit des sujets sains & robustes , depuis l'âge de dix-huit ans

Jusqu'à quarante. Il est vrai que les habitans aiment mieux se servir de negres, parce qu'ils sont plus obéissans, plus endurcis au travail, plus aisés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent en propre; mais cette multitude d'esclaves pourroit nuire dans la suite à la sûreté de la colonie: c'est pourquoi on oblige les propriétaires d'avoir toujours un certain nombre de domestiques blancs, proportionné à celui des noirs. Il y a un commissaire préposé pour fixer leur salaire, & faire observer cette ordonnance.

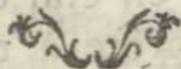
Nous regardons en France un homme qui va s'établir en Amérique, comme un enfant perdu qui hasarde sa vie, subit une espece d'exil, & travaille pour le bien de sa patrie: aussi a-t-on pour lui beaucoup d'indulgence. Si les ouragans, les tremblemens de terre, l'intempérie des saisons lui causent quelque dommage, on arrête les poursuites de ses créanciers; on l'exempte d'impôts; & même on lui avance de l'argent, pour le mettre en état de réparer ses pertes. On en prête à ceux qui sont pauvres & qui ont bonne volonté de travailler: on leur fournit à crédit les

ustensiles dont ils ont besoin ; & ils s'aquittent peu à peu de toutes ces sommes.

Je comptois , Madame , que le voisinage de la Louisiane me procureroit le plaisir de me retrouver bientôt avec des gens de ma nation ; mais le départ d'un navire Anglois , qui se dispose à faire voile pour la Jamaïque & autres colonies Angloises dans les Antilles , me privera encore pendant quelque tems de la satisfaction dont je m'étois flatté. Un gentilhomme Ecoissois , M. Shirley , dont j'ai fait la connoissance pendant mon séjour à Boston , m'engage à l'accompagner dans ce voyage , & me promet que le même vaisseau me ramenera à la Nouvelle-Orléans. Il est l'ami particulier du capitaine qui le commande , & qui n'attend que le moment de notre commodité pour mettre à la voile.

Je suis , &c.

A Boston , ce 25 Mai 1749.



LETTRE CXI.

LA FLORIDE.

APRÈS quelques jours de navigation, des vents contraires nous portèrent sur les côtes de la Floride, ainsi nommée, par les Castillans qui y aborderent le jour des ramaux, autrement dit Pâques fleuries. Sous ce nom étoient aussi comprises la Louisiane, & les colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale. Resserrée dans des bornes plus étroites, elle se réduit aujourd'hui au seul pays que possèdent & que vont perdre les Espagnols : elle est trop à la bienséance des Anglois, pour qu'ils ne cherchent pas à s'en rendre maîtres ou par la guerre, ou par un traité de paix.

Cette contrée a été de tout tems la source de quantité d'idées romanesques. On fit courir des histoires surprenantes, & particulièrement celle d'une prétendue fontaine de Jouvence, dont l'eau rendoit la jeunesse aux vieillards assez heureux pour en boire. Les Cas-

tillans étoient si crédules , qu'on ne s'étonne pas de les voir livrés à des chimères ; mais quelque penchant qu'on leur suppose pour le merveilleux , il est difficile de concevoir à quel point ils se remplirent de cette folle opinion. Quelques-uns n'en furent jamais détrompés ; & quoique plusieurs eussent perdu la vie dans cette recherche , car on ignore ce qu'ils sont devenus , on imagina que la raison qui les empêchoit de reparoître , c'est qu'ayant trouvé ce qu'ils desiroient , ils ne vouloient plus sortir de ce lieu de délices.

Personne ne fut plus infatué de ces douces rêveries , que le fameux Ponce de Léon , le plus célèbre aventurier de son tems. Dans la crainte qu'il ne lui restât pas assez de vie pour la conquête du troisième monde , qu'il croyoit réservée à sa gloire , il résolut d'aller renouveler ses jours à cette source merveilleuse , fit une expédition particulière , uniquement pour découvrir cette curiosité fantastique , & fut le premier Européen qui aborda dans la Floride , cherchant par-tout la fameuse fontaine , & goûtant de toutes les eaux qu'il rencontroit.

La découverte de la Floride, quoique due au seul hazard, n'a pas laissé d'immortaliser un visionnaire, qui ne la fit qu'en courant après une chimere. De retour dans sa patrie, il essuya les railleries de ceux qui le virent revenir plus vieux qu'il n'étoit parti; mais il eut la gloire de n'avoir à se reprocher aucun de ces traits de barbarie, qui caractérisent presque toutes les découvertes de sa nation.

Son successeur Vasquès a rendu sa mémoire exécration aux Indiens par un exemple de cruauté dont ces peuples n'ont point encore perdu le souvenir. Ayant besoin d'ouvriers pour les travaux des mines, il forma le dessein de s'en procurer par force, par adresse, ou par trahison. Dans cette vue, il équipa deux bâtimens, & fit voile du Mexique à la Floride. On n'avoit pas encore vu de navires dans les lieux où il aborda. La nouveauté du spectacle y attira les sauvages; quelques-uns plus hardis entrèrent dans les vaisseaux. Vasquès les reçut avec beaucoup de douceur, leur donna du vin, & leur fit bonne chere. Les Indiens furent si sensibles à cet accueil, qu'ils

prièrent, à leur tour, les Espagnols de visiter leurs cabanes, & leur offrirent tout ce qu'il y avoit de rare dans le pays. Le perfide Vasquès fit charger ses deux bâtimens de toutes sortes de provisions; & pour inspirer toujours plus de confiance à ces peuples, il les invita tous à venir se régaler sur son bord. Ils y arriverent en plus grand nombre que la première fois. On leur servit un repas splendide, où le vin sur tout ne fut point épargné. Ensuite, sous prétexte de les amuser, on déploya les voiles; & l'on mit les vaisseaux en état de voguer. Les Floridiens continuoient de boire à longs traits, & perdoient en même tems la raison & la liberté. Quand ils n'eurent plus ni force, ni sentiment, ni connoissance, les Espagnols les enchaînerent tous, & les transporterent à fond de cale. Aussi-tôt ils leverent l'ancre; & pour comble de perfidie & d'inhumanité, ils déchargèrent leurs canons sur les femmes & les enfans qui attendoient, au rivage, le retour de leurs peres & de leurs maris. Quelle fut la situation & l'horreur des captifs, quand, après le sommeil, le premier objet qui frappa leurs regards, fut

la chaîne accablante avec laquelle ils étoient liés ! Un cri perçant de douleur & de rage fut la première expression de leur désespoir. Plusieurs refuserent toute nourriture, & se laisserent mourir de faim. D'autres périrent de chagrin ; & la plupart de ceux qui survécurent, furent submergés avec l'un des deux vaisseaux, qui fit naufrage peu de jours après. Ceux que les Espagnols purent conserver, furent traînés dans les mines, & condamnés à la plus dure servitude.

Le cruel Vasquès ne jouit pas longtemps du fruit de cette atrocité : l'or qu'il espéroit trouver dans la Floride, l'engagea à y retourner : les sauvages le reconnurent, se jetterent sur sa troupe, dont ils déchirerent deux cens soldats, & disperserent le reste : la mer engloutit une partie de son escadre ; & lui-même ne revint dans sa patrie, que pour y vivre pauvre, détesté de ses concitoyens, dévoré de remords, & mourir enfin dans la plus affreuse misère.

Le célèbre Fernand de Soto fit, pendant quelques années, plusieurs courses dans la Floride. En arrivant sur les côtes, il descendit une partie de ses gens

à deux lieues d'un village gouverné par un Cacique, ou petit roi du pays. Ils furent rencontrés par des Indiens, qui, se voyant ensuite poursuivis, se retirèrent dans un bois. Un homme s'avança, & vint au devant des chrétiens. Alors un Espagnol leva sa lance pour le percer; mais cet homme fit le signe de la croix, & s'écria en langage Castillan: « je suis chrétien & » Espagnol; épargnez-moi; & rappellez mes amis dispersés, à qui je dois » la vie, & dont les intentions sont » pacifiques ». Il fut pris & conduit au Général, qui voulut savoir ses aventures, & comment il se trouvoit, seul de sa nation, parmi les Floridiens.

« Je suis, répondit-il, d'une famille » honnête de Seville; & après avoir » suivi la fortune de Dom Vasquès, » je tombai entre les mains des Indiens, » avec un autre Espagnol qui fut mis » en pièces, parce qu'il paroïssoit vouloir se défendre. On me conduisit au » Cacique, qui d'abord ordonna qu'on » me suspendît sur un petit feu, pour » me faire rôtir tout vivant; mais, à » la priere de sa fille, on m'accorda la » vie; & je fus chargé du soin de gar-

» der les corps morts près du temple ,
 » contre les loups , qui venoient rôder
 » autour des cadavres. Je manquai d'ê-
 » tre une seconde fois condamné à la
 » mort , parce qu'un de ces animaux
 » avoit entraîné le corps de l'enfant
 » du Cacique ; mais on me fit encore
 » grace , sur les instances de ma bien-
 » faitrice , qui , venant souvent me te-
 » nir compagnie pendant la nuit , avoit
 » vu avec quel courage je m'étois op-
 » posé aux entreprises du loup. En
 » effet , on le trouva percé d'un dard
 » que je lui avois enfoncé dans le corps,
 » & l'enfant à côté de lui , sans être
 » endommagé.

» Quelque tems après , le Cacique
 » mourut ; je perdis mon poste & ma
 » faveur ; & l'on résolut de me sacrifier
 » au démon. Mais celle qui m'avoit déjà
 » sauvé la vie , m'informa du danger
 » auquel j'étois exposé , m'enseigna
 » comment & par où je pourrois m'é-
 » chapper , & me conduisit même une
 » partie du chemin. Je tombai entre les
 » mains d'un chef d'Indiens , auquel je
 » promis fidélité , & qui , par récom-
 » pense , me permit de me retirer chez
 » les premiers chrétiens qui débarque-

» roient sur la côte ; mais j'en avois
 » perdu l'espérance , ayant passé douze
 » ans chez les Floridiens. Ils m'ont
 » toujours traité avec beaucoup d'hu-
 » manité , & le Chef , à votre arrivée ,
 » m'envoyoit au devant de vous , char-
 » gé d'offres de paix , & accompagné
 » des premiers du village ».

Soto les reçut avec bonté , leur dit d'affurer le Cacique de sa reconnoissance de ce qu'ils avoient fait pour un de ses compatriotes , & les renvoya , après avoir appris d'eux , qu'à trente lieues plus avant dans les terres , il y avoit des possessions beaucoup plus riches que celles du voisinage de la mer. On parla d'un pays où régnoit une princesse charmante , également jalouse de mériter l'estime des étrangers , & de procurer le bonheur de ses peuples. Il n'en falloit pas tant pour enflammer l'imagination d'un Espagnol : Soto ne différa donc pas à se mettre en marche vers cette heureuse contrée. Il envoya saluer la princesse , qui lui députa six de ses sujets. Le gouverneur les reçut assis sous un dais , dans un fauteuil doré , qu'on portoit toujours avec le bagage , pour les occasions extraordinaires ,

conformément au génie fastueux & romanesque des Castillans.

Les ambassadeurs s'inclinèrent d'abord devant le soleil, firent une révérence profonde à Soto, & lui demanderent s'il apportoit la paix ou la guerre? Il leur répondit qu'il ne vouloit que la paix & des provisions. « Soyez donc » le bien venu, lui dit-on; nous n'avons nous-mêmes que des sentimens » pacifiques. Mais la peste nous ayant » fait essuyer de grands ravages, nos » provisions sont devenues rares. Ce- » pendant nous communiquerons votre » demande à notre souveraine, qui se » fera un plaisir de vous obliger ».

Ils prirent congé du général, & rentrèrent dans leur canot. Quelques heures après, on vit arriver deux autres barques, dont l'une contenoit les mêmes ambassadeurs; & dans la seconde, qui étoit magnifiquement ornée, on voyoit sur deux coussins, la princesse elle-même, accompagnée de six autres femmes. Soto s'avança pour la saluer; & après qu'ils se furent assis, elle lui dit: « Je suis très fâchée, tant pour vous » que pour vos gens, que nos provi- » sions soient si rares; cependant j'ai

» deux magasins destinés pour les pau-
 » vres ; j'en remettrai un à votre dis-
 » position : mais je vous prie de per-
 » mettre que je conserve l'autre pour
 » les besoins de mon peuple. J'ai deux
 » mille mesures de farine dans une de
 » mes villes ; vous pouvez y comman-
 » der , & si vous le jugez à propos , je
 » quitterai ma maison , ma capitale
 » même , pour y loger vos Espagnols ».

Captivé par la générosité & les char-
 mes de la princesse , le Général répon-
 dit qu'il étoit très-éloigné de lui faire
 changer de demeure ; qu'une partie de
 la ville suffiroit pour lui & pour son
 monde ; qu'il n'oublieroit jamais ses
 bontés , & qu'il alloit l'en convaincre ,
 en faisant de telles dispositions , que ni
 elle , ni ses sujets n'auroient lieu de se
 plaindre ni de lui , ni de ses gens.

La reine alors détacha un collier de
 perles , qu'elle avoit au cou , & par les
 mains de l'interprete , le donna au gé-
 néral Castillan , en le priant de ne pas
 trouver mauvais qu'elle ne le lui pré-
 sentât pas elle-même , ajoutant que
 l'unique raison qui l'en empêchoit ,
 étoit la crainte que cette action ne fût
 une faute contre la pudeur de son sexe.

Soto se leva , reçut le collier , le baïsa , & en même tems tira de son doigt un très-beau rubis qu'il offrit à la princesse , & qu'elle accepta. Après ces présens réciproques , elle se retira , laissant aux Espagnols l'idée la plus avantageuse de sa personne. Lorsqu'elle fut sur l'autre rivage , elle envoya des canots & des radeaux pour passer l'armée , qui traversa la riviere , & fut mise en quartier dans la ville.

Après les plus exactes recherches , Soto voyant qu'il n'y avoit point d'or dans le pays , se détermina à marcher en avant ; & la princesse lui envoya des sauvages pour lui servir de guides. Il fit , pendant quatre ans , différentes courses dans la Floride , & mourut sur les bords de Mississipi , sans s'être seulement mis en devoir de se fixer nulle part. Moscoso , son successeur , ramena au Mexique les tristes débris de son armée ; & dès-lors il ne resta plus un seul Espagnol dans cette belle partie de l'Amérique , qui se trouvoit à peu près dans le même état où elle avoit été , avant que Ponce de Léon en fît la première découverte.

Elle étoit encore de même vingt ans

après , lorsque l'amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une colonie toute composée de gens de sa religion. Charles IX le laissa le maître d'user de tout le pouvoir que sa charge lui donnoit ; & les François auroient pu réussir , si , moins attachés à découvrir des mines d'or , qui n'ont jamais existé , ils avoient eu principalement en vue de profiter des richesses naturelles d'une contrée fertile , & couverte d'une multitude d'animaux , dont les fourrures précieuses pouvoient former une branche considérable de commerce.

Outre le desir de trouver de l'or , qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allerent dans le Nouveau Monde , il paroît que d'autres vues contribuerent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les protestans s'étoient excessivement multipliés dans le royaume ; & l'on ne pouvoit que redouter des gens qui , par leurs principes de religion , paroissoient portés naturellement à l'indépendance. On jugea donc qu'il étoit avantageux d'éloigner ces ennemis domestiques ; & on fut charmé qu'ils prissent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine Ribaut, homme d'expérience, & zélé huguenot, fut choisi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaisseaux; & arrivé à la Floride, il éleva, sur une butte de sable, une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainsi possession de ce pays, au nom du roi; continua sa route, donnant le nom de nos principales rivières à toutes celles qu'il rencontroit, & traça, dans une isle, un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout son monde. Il ne pouvoit le placer mieux: les campagnes des environs sont belles & riantes, le terrain fertile, coupé par plusieurs rivières abondantes en poissons, & les bois remplis de gibier. Les lauriers & les lentisques y répandent l'odeur la plus suave; & les sauvages de ce canton sont les plus sociables de l'Amérique.

On avoit cru long-tems, comme vous venez de voir, qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuses; mais le peu d'or & d'argent qu'on avoit aperçu entre les mains des sauvages, venoit des Espagnols, dont un grand

nombre avoit fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama, & le long des côtes de la Floride. Leurs navires, chargés des richesses de l'Amérique, demeuroient souvent échoués sur les bancs de sable, dont tout ce parage est semé; & les habitans étoient fort attentifs à profiter de leur malheur. Aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la mer étoient beaucoup mieux fournis que les autres, de ces dépouilles.

Ribaut, satisfait de son établissement, retourna en France, pour y chercher un nouveau renfort; mais comme ce renfort n'arriva point, bientôt la petite colonie se trouva réduite à la dernière extrémité. Ce qui se passa dans cette occasion, vous paroîtra si extraordinaire, que vous pourriez le révoquer en doute, si la certitude du fait ne le voit tous les embarras sur la vraisemblance. Voici comme l'ontraconté ceux qui en ont été témoins; & d'après eux, les historiens qui ont répété ce singulier & terrible événement. J'emprunte jusqu'à leurs expressions.

« Le chef de cette troupe représenta
 » vivement ce qu'on avoit à craindre;
 » & il fut conclu, d'une voix unanime,

» que , fans perdre un seul jour , on
 » construïroit un bâtiment , & qu'on
 » s'en retourneroit incessamment en
 » Europe. Mais comment exécuter ce
 » projet , fans constructeurs , fans voi-
 » les , sans cordages , & sans agrès ? La
 » nécessité , quand elle est extrême , ôte
 » la vue des difficultés. Chacun mit la
 » main à l'œuvre ; des gens qui , de
 » leur vie , n'avoient manié ni hache ,
 » ni outils , devinrent autant de char-
 » pentiers & de forgerons. La mouffe ,
 » & une espece de filasse qui croît sur
 » les arbres , servirent d'étoupe pour
 » calfater le bâtiment. Chacun donna
 » ses chemises & les draps de son lit ,
 » pour faire des voiles. On fit des cor-
 » dages avec l'écorce des arbres ; & en
 » peu de tems , le navire fut achevé
 » & lancé à l'eau. La même confiance
 » qui en avoit fait entreprendre la con-
 » struction , sans matériaux & sans ou-
 » vriers , fit affronter tous les périls de
 » la navigation avec très-peu de provi-
 » sions , & point de matelots.

» Nos aventuriers n'étoient pas en-
 » core bien loin en mer , lorsqu'ils furent
 » arrêtés par un calme opiniâtre , qui
 » leur fit consumer le peu de vivres

» qu'ils avoient embarqués. La portion
» fut bientôt réduite à douze ou quinze
» grains de maïs par jour. Cette modi-
» que ration ne dura pas même long-
» tems ; on eut recours aux fouliers ,
» & tout ce qu'il y avoit de cuir dans
» le vaisseau , fut dévoré. L'eau douce
» manqua aussi tout à fait ; quelques-
» uns voulurent boire de l'eau de la
» mer , & en moururent. D'un autre
» côté, le bâtiment faisoit eau de toutes
» parts ; & l'équipage exténué par la
» faim , étoit peu en état de travailler
» à la pompe. Chaque circonstance of-
» froit alors un sujet de désespoir ; &
» dans cette affreuse situation , quel-
» qu'un s'avisâ de dire qu'un seul pou-
» voit sauver la vie à tous les autres ,
» en sacrifiant la sienne. Non seulement
» cette barbare proposition ne fut pas
» rejetée avec horreur , mais elle fut
» applaudie ; & l'on alloit s'en remettre
» au sort pour le choix de la victime ,
» lorsqu'un soldat , nommé Lachau ,
» déclara qu'il vouloit bien avancer sa
» mort , pour retarder celle de ses ca-
» marades. Il fut pris au mot , & on
» l'égorgea sur-le-champ , sans qu'il fit
» la moindre résistance. Il ne se perdit

» pas une goutte de son sang ; tous en
 » bûrent avec la même avidité ; & le
 » corps ayant été mis en pieces , cha-
 » cun voulut en avoir sa part. Ce pré-
 » lude eût été suivi d'une boucherie
 » beaucoup plus sanglante , & la dispo-
 » sition des victimes n'eût pas été con-
 » sultée , si , bientôt après , on n'eût
 » apperçu la terre , & ensuite un vais-
 »seau qui s'approchoit ».

On apprit que la guerre civile , rallumée en France plus vivement que jamais , avoit empêché l'amiral de Coligni de s'occuper de la Floride ; mais qu'après la paix qui venoit de se conclure , il alloit apporter tous ses soins au soutien de cet établissement. En effet , le capitaine Ribaut y fit un second voyage avec beaucoup plus de monde que la première fois. Ce furent autant de victimes que les Castillans sacrifièrent à leur haine & à leur ambition. Ils se regardoient comme les seuls souverains du pays , & ne pouvoient souffrir que des François , & moins encore des Protestans , entreprissent de s'y établir. Cependant , comme les deux nations étoient alors en paix , Ribaut ne fit aucune difficulté de se fier

au commandant Espagnol , qui avoit donné sa parole d'honneur de ne lui causer aucune inquiétude ; mais ce dernier , s'appuyant , sans doute , sur ce principe abominable , qu'on ne doit point de foi à des hérétiques , les fit tous mourir. On en pendit quelques-uns avec un écriteau , portant que ce n'étoit pas comme François , mais comme Calvinistes , ennemis de la foi. Le capitaine Ribaut , qui ne fut pas compris dans cette exécution , demanda à parler au Commandant , pour savoir la raison d'un traitement si contraire à ses promesses ? On lui répondit qu'il n'étoit pas visible ; & un moment après , un soldat vint trouver le général François , & lui dit : « Ne prétendez-vous pas que ceux qui sont sous vos ordres , vous obéissent ? Sans doute , » répliqua Ribaut , qui ne savoit où » tendoit ce discours. Eh bien , reprit » le soldat , ne trouvez pas étrange » que j'exécute aussi l'ordre de celui » qui me commande » ; & en même tems il lui enfonça un poignard dans le cœur ; ensuite on lui coupa la barbe que l'Espagnol envoya à Séville , comme une marque de sa victoire.

A la nouvelle de cet attentat, la France entière ne respira que vengeance. Un gentilhomme Gascon, nommé de Gourgues, se dévoua à l'honneur de sa patrie; & dans cette vue, vendit tout son bien, puisa dans la bourse de ses amis, fit choix de gens de bonne volonté, & partit, à la tête d'une petite escadre, pour se liguier avec les Floridiens, contre les Espagnols. Son projet réussit: Gourgues trouva le moyen de se rendre maître d'un fort qui rassembloit tous les ennemis; & après le pillage, il fit conduire les prisonniers au même lieu où les François avoient été massacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment; & les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ses yeux, avec cette inscription plantée au milieu de la place: « Je » ne fais ceci comme à Espagnols, mais » comme à traîtres, voleurs & meur- » triers ». Après cette expédition, qui eût été sans doute plus glorieuse, s'il eût mis plus de modération dans sa victoire, l'intrépide Gascon revint en France, & y mourut avec la réputation

tation d'un des plus braves capitaines de son siècle.

Les mœurs & les coutumes des Floridiens ressemblent assez à celles de tous les autres sauvages de l'Amérique. Ils n'ont pourtant pas la cruauté des Canadiens pour les prisonniers, & ne poussent pas l'inhumanité, jusqu'à se faire un plaisir affreux de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au soleil, & se font un devoir de manger la chair de ces victimes. Dans les marches & dans les combats, les Chefs sont toujours à la tête de leurs troupes. Leur usage est aussi d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués. Dans les réjouissances qui suivent la victoire, les femmes se parent de ces chevelures qui leur donnent l'air de véritables furies.

Dans une guerre qu'un Cacique Floridien entreprit contre un autre chef de la même nation, il avoit prié quelques François de l'aider à vaincre son ennemi. A leur retour, il demanda à un

nommé Levasseur, s'il avoit enlevé quelques chevelures ? « Non, répartit » Levasseur ; ce n'est pas la coutume » parmi les François ». Alors un Indien prit une flèche, & en frappa un de ses camarades, qui aussi-tôt s'étendant par terre, parut sans mouvement & sans vie. Ses freres, ses sœurs, ses parens, vinrent pleurer près de lui, pendant que le Chef & ceux de sa suite, buvoient sans dire mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Levasseur étonné s'approcha du Cacique, & lui demanda ce que cela signifioit. Celui-ci, pour toute réponse, répéta d'un ton languissant : *Timagoa, Timagoa* ; c'étoit le nom du Chef ennemi. Le François s'adressa à un autre sauvage pour être mieux instruit ; mais ce dernier, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On transporta ailleurs le blessé ; & Levasseur, curieux de voir ce qu'on en feroit, le trouva environné d'hommes & de femmes qui se lamentoient autour de lui. De jeunes filles faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du malade. Au bout de quel-

que tems, il parut se ranimer; & dans le vrai, on ne lui avoit pas fait beaucoup de mal. Levasseur apprit alors, que quand un parti de guerre revient sans apporter quelques chevelures, le plus chéri des enfans du Cacique doit être ainsi frappé, afin de mieux graver le souvenir des maux qu'on a reçus de l'ennemi, & s'animer de plus en plus à la vengeance.

Avant que de se mettre en campagne, un chef Floridien range son monde en bataille, & s'acquitte d'une cérémonie dont sa religion ne lui permet pas de se dispenser. Il commence par s'asseoir à terre, & les guerriers autour de lui, dans la même posture. Il demande de l'eau, qu'on lui apporte dans un vase; & à peine l'a-t-il à la main, qu'il entre dans des especes de convulsions. Les yeux lui roulent dans la tête d'une maniere affreuse; il les tourne sans cesse vers le soleil; & devenu plus tranquille, il verse un peu d'eau sur la tête de ceux qui l'entourent; puis, comme si tout à coup il se trouvoit saisi d'un excès de frénésie, il jette le reste dans un feu qu'on allume à ce dessein, en criant de toute sa force:

hé Timagoa. L'armée entière répète le même cri ; & à ce signal tout le monde se leve & se met en marche.

Je demandai l'explication de ce cérémonial ; on me dit que pendant son enthousiasme , le Chef ne cessoit d'implorer le soleil , pour obtenir la victoire ; & que c'étoit la ferveur même de sa priere , qui le mettoit dans l'état où on le voyoit ; qu'en jettant de l'eau sur la tête de ses soldats , il faisoit des vœux pour obtenir qu'ils revinssent avec les chevelures de ses ennemis ; & qu'en versant le reste dans le feu , il témoignoit le desir qu'il avoit de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Il paroît que le soleil est l'unique divinité des Floridiens ; car tous leurs temples lui sont consacrés ; mais le culte qu'ils lui rendent , varie suivant les cantons.

La polygamie n'est permise qu'aux Chefs de la nation. Ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes. Les autres sont de véritables esclaves ; & leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du pere.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie , & de plus

grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de fleches plantées en terre ; & la coupe dont ils se servoient pour boire , est placée sur la tombe. Tout le village pleure & jeûne pendant trois jours ; & la cabane du défunt est brûlée avec tout ce qui étoit à son usage , comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les femmes se coupent les cheveux , & les sement sur son tombeau , où elles vont , tour à tour , pendant six mois , le pleurer trois fois par jour. Les Chefs des bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie , les derniers devoirs à leur allié.

Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfans est de les exercer à la course , sans distinction de rang ni de sexe ; & il y a des prix proposés pour ceux qui y excellent : aussi tous les Indiens , hommes & femmes , sont-ils d'une agilité merveilleuse. On les aperçoit plutôt au sommet des plus hauts arbres , qu'on ne les y a vus grimper. Enfin ils nagent avec tant de vitesse , que les femmes même , chargées de leurs enfans , traversent les plus grandes rivieres avec une extrême rapidité.

Après Saint-Augustin, qui doit son origine aux Espagnols, ceux ci n'ont pas eu d'établifsemens plus confidérables dans la Floride, que Saint-Marc, Saint Joseph, & la Pensacole. Les trois derniers occupent la partie méridionale, qui regarde le golphe du Mexique. Cette côte est l'empire des huitres, comme le banc de Terre-Neuve est celui des morues. Il y en a de petites d'un goût exquis; & d'autres, beaucoup plus grandes, moins délicates, & font si nombreuses, qu'elles forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des rochers à fleur d'eau.

Le fort de Saint-Marc est quarré, bâti de pierre, & fortifié assez régulièrement. Il dépend de Saint-Augustin, pour le civil & le militaire, & de la Havane pour le spirituel. Il est placé sur une petite éminence, environnée de marécages. Les forêts & les prairies voisines font remplies de bœufs & de chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On voit peu de sauvages dans tout ce pays, habité ci devant par les Apalaches. Cette nation autrefois fort nombreuse, est réduite aujourd'hui à très-peu de monde. Les

Castillans leur ont apporté la vraie religion, & ôté la liberté; ils les ont rendus chrétiens & esclaves, s'il est possible de faire de vrais chrétiens, d'un peuple à qui l'on a commencé par rendre odieux le christianisme.

La situation de Saint-Joseph, ses rivages, son terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espagnols à s'établir dans cette baie. On ne doit jamais s'attendre à y trouver des hommes, & moins encore des Européens. Une côte plate, exposée à tous les vents, un sable stérile, un pays perdu qui ne peut avoir aucune sorte de commerce, ni même servir d'entrepôt, est le lieu qu'ils ont choisi, par jalousie des établissemens François à la Louisiane. Le fort n'est bâti que de terre; mais il est revêtu de palissades, & monté d'une bonne artillerie. La garnison est nombreuse, l'état major complet, & presque tous les officiers ont avec eux leur famille. Les maisons sont propres, commodes & bien meublées; mais dans les rues on a du sable jusqu'à mi-jambe. Les dames ne sortent que pour aller à l'église; & c'est toujours

avec l'appareil & la gravité propres de leur nation.

La ville de Saint-Augustin est la capitale de tous les établissemens Espagnols dans cette province. Ils possédoient autrefois un fort, que les François avoient bâti sous le nom de Caroline, & qu'ils perdirent peu d'années après. On le nomme aujourd'hui Saint-Matthieu; c'est le même où, comme je l'ai dit, ils furent si cruellement massacrés par les Castillans. Ces derniers l'ont laissé prendre aux Anglois, qui prendront bientôt toute la Floride.

Entre cette péninsule & les isles Lucayes, est le canal de Bahama, que nous traversâmes pour arriver à la Jamaïque. C'est par ces mêmes isles, que Christophe Colomb, qui en prit possession au nom du roi d'Espagne, commença la découverte du Nouveau Monde. Il leur donna le nom des Indiens qui les habitoient, & que les Espagnols, suivant leur coutume, ont détruits, ou transportés dans leurs établissemens pour le travail de mines.

Il n'est pas possible de déterminer le nombre des isles Lucayes. Il y en a peut-être plus de cinq cens, mais la

petites , pour la plupart , que ce sont plutôt des écueils que des isles. On en trouve pourtant quelques-unes d'assez grandes , pour attirer l'attention des voyageurs. On distingue en particulier celle du Lucayoneque , comme la plus étendue ; celle de Bahama , qui donne son nom au détroit ; celle de Bimini , où Ponce de Léon chercha long-tems cette source fameuse , qui devoit lui rendre la vigueur & les graces de la jeunesse ; celle de Guanahani , la première où aborda Christophe Colomb , & où se fit , passez-moi cette expression , la première entrevue de l'ancien & du Nouveau Monde. En plantant la croix sur le rivage , Colomb prit possession de l'isle , au nom de leurs majestés catholiques , à la vue de ses infortunés habitans , qui ignoroient que cette cérémonie sainte devoit les priver un jour de leur liberté.

Les isles des Martyrs ne sont qu'un amas de rochers , qui tirent leur nom du spectacle qu'ils présentent : à la première vue , on les prendroit pour autant d'hommes empalés. Ils sont devenus célèbres par quantité de naufrages , qui n'ont que trop malheureuse-

ment répondu au triste présage de ce nom. Les bancs de sable & les écueils, dont toutes ces isles sont environnées, en rendent l'accès difficile. Les unes sont désertes; d'autres sont habitées par les naturels du pays; & quelques-unes appartiennent aux Anglois.

On compte, parmi les dernières, celle qui fut d'abord appelée l'isle de Sayle, & qu'on nomme aujourd'hui la Providence. Plusieurs aventuriers s'y rendirent de la Grande-Bretagne, & des colonies Angloises, pour y vivre avec plus de liberté que sous un gouvernement régulier. On leur envoya un commandant, qui fut mal reçu: ces brigands se saisirent de lui, & l'ayant relégué à la Jamaïque, ils continuèrent d'habiter l'isle, sans autres loix que leur intérêt ou leurs plaisirs. Personne n'osoit prendre la conduite d'une colonie si déréglée, lorsqu'un officier, nommé Klarke, fut y faire respecter son autorité. Il eut pour successeur dans ce gouvernement, un homme ambitieux, intéressé & méchant, qui persécuta les gens de bien, accueillit les scélérats, & fit de cette isle une retraite de pirates & de voleurs.

L'expulsion du tyran procura de la tranquillité & de l'accroissement à la colonie. On y compte mille ou douze cens Anglois, & trois cens negres. La ville de Nassau en est la capitale. On nous fit observer, comme une singularité remarquable, que la plupart des poissons y sont venimeux. Si l'on en mange sans distinction, on sent bientôt aux jointures de tous les membres, des douleurs qui durent plusieurs jours. Quand une fois on a éprouvé les effets de ces poissons malfaisans, on en mangeroit de bons, qu'on ressentiroit toujours les même douleurs.

Le commerce de cette isle ne consiste qu'en quelques oranges qu'elle envoie dans l'Amérique septentrionale. Elle gagne considérablement en tems de guerre, par les prises qu'on y amène, & en tous tems par les naufrages qui sont très-fréquens dans ce labyrinthe d'isles, de rochers & d'écueils. C'est là tout l'avantage qu'en retirent les Anglois, tandis qu'ils pourroient y recueillir d'aussi bon sucre, que dans aucune de leurs colonies. Rien ne prouve mieux combien ils ont dégénéré de cet esprit entreprenant & actif, qui anima leurs premiers établissemens.

Après avoir traversé le canal de Bahama, nous découvrîmes le cap de Sed, sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba; & le lendemain, au point du jour, nous nous trouvâmes vis-à-vis de la Havane. A gauche, en entrant dans le port, on voit un fort bâti sur un rocher, au pied duquel il faut passer nécessairement sous trois batteries de canon, placées l'une sur l'autre: on l'appelle le fort du More. A droite, est une suite de bastions solidement construits & assez bien entretenus. L'entrée n'a dans cet endroit, que cinq ou six cens pas de largeur. On la ferme avec une chaîne de fer, qui peut arrêter un navire assez long-tems, pour le cribler de coups de canons, avant qu'il soit venu à bout de la rompre. La passe s'élargit ensuite jusqu'à la ville, qui occupe la tête d'une presqu'isle; le côté de la terre est fermé d'une muraille bastionnée. L'aspect en est agréable, & bien développé, dès qu'on a passé le fort du More: les rues y sont bien percées, le quai large & en bon état, les maisons assez belles, ainsi que les églises, dont le nombre est considérable. En un mot, une ville de vingt mille

ames n'auroit pas plus d'apparence ; & il s'en faut beaucoup , que la Havane en ait la moitié , tant Espagnols que Portugais , negres & mulâtres. Le gouverneur de l'isle y fait sa résidence ; & il y a toujours mille hommes de garnison , tant dans la ville que dans les forts.

La beauté singuliere des femmes , la vivacité d'esprit dans les hommes , rendroient le séjour de cette ville assez agréable , si les vivres n'étoient pas d'une cherté excessive. Deux piaftres fuffifent à peine , pour la dépense de chaque jour , sur-tout pendant que les gallions font à l'ancre. Quoique dans un climat tempéré , le bled a été long-tems sans y croître ; & le pain alors étoit fort cher , parce qu'on n'y recevoit de farine que par la mer. On y suppléoit par une racine nourriffante , qui ne produit ni feuilles. ni semence : il fuffit , pour s'en procurer de l'espece , d'en mettre des morceaux en terre , à peu près comme on plante les patates , ou , chez nous , les pommes de terre.

A notre arrivée à la Havane , nous eûmes le spectacle curieux de l'embarquement des caiffes de piaftres. On en

fit partir pour plus de trente millions, tant pour le roi d'Espagne que pour divers particuliers. La bonne foi qui regne dans ce commerce, mérite d'être observée. Lorsque les marchands sont convenus de prix, ils se livrent réciproquement l'argent & les marchandises avec une confiance absolue pour les mémoires d'échange. On ouvre ensuite les ballots & les caisses devant des notaires établis; & s'il s'y trouve de l'erreur, les compagnies de Lima & de Seville en tiennent compte aux intéressés.

L'isle de Cuba fut découverte par Colomb; & Velasquez en entreprit la conquête. Un des Chefs du pays assembla ses sujets & ses alliés, leur représenta ce qu'ils avoient à craindre de ces Européens & les anima à la défense de leur liberté. « Mais, continua le Cacique, tous nos efforts seront inutiles, si nous ne commençons par nous ménager la faveur du dieu de nos ennemis. C'est un maître puissant, & pour lequel ces cruels tyrans sont capables de tout entreprendre. Le voilà, ajouta-t-il, en leur montrant de l'or dans un petit

» panier ; voilà le dieu pour lequel ils
 » prennent tant de peine , & qu'ils ne
 » se lassent pas de chercher. Ils ne pen-
 » sent à venir ici , que dans l'espé-
 » rance de l'y trouver : célébrons une
 » fête en son honneur , pour obtenir
 » sa protection ». Aussi-tôt ils se mirent
 tous à chanter & à danser autour du
 panier.

Après cette cérémonie , il continua
 sa harangue , & dit : « Je ne vois au-
 » cune sûreté pour nous , tant que ce
 » dieu des Espagnols habitera cette
 » contrée. Vous le cacheriez en vain ;
 » vous l'avaleriez en vain pour le souf-
 » traire à leur cupidité ; leurs mains
 » avares & cruelles iroient le chercher
 » jusques dans vos entrailles. Je ne con-
 » nois qu'un lieu où vous puissiez le
 » dérober à leur avidité : c'est le fond
 » de la mer. Lorsque vous ne l'aurez
 » plus parmi vous , ces étrangers ne
 » viendront plus troubler votre repos ».

Cet expédient leur parut infallible ;
 & tout l'or qu'ils possédoient , fut jetté
 dans les flots. Ils n'en virent pas moins
 arriver les Espagnols , & voulurent d'a-
 bord s'opposer à leur débarquement ;
 mais aux premières décharges de la

mousquetterie , ils prirent la fuite ; & Velasquez ne jugea pas à propos de les poursuivre. Cependant , après quelques jours de repos , voulant se délivrer d'un ennemi qui pouvoit l'incommoder , il fit chercher le chef qui fut pris & condamné au feu. Ce malheureux , attaché au poteau , dit à un religieux qui , voulant le convertir , lui parloit fortement du paradis & de l'enfer : « dans ce séjour dont vous m'entretenez , croyez-vous qu'il y ait des » Espagnols ? Il y en a , sans doute , » répondit le missionnaire ; mais il n'y » en a que de bons. Le meilleur n'en » vaut rien , reprit le Cacique ; & je » ne veux point aller dans un lieu , où » je puisse craindre d'en rencontrer un » seul. Vous pourriez peut-être en trouver encore plus en enfer , continua » le Franciscain. Tant mieux , répliqua » l'Indien ; j'aurai du moins la consolation de les voir souffrir ; & s'il le faut , je servirai de bourreau pour les » tourmenter ».

L'isle de Cuba , dont la conquête ne coûta que des cruautés , a deux cens quarante lieues d'étendue du levant au couchant , & quarante dans sa plus

grande largeur. Les Espagnols en font tellement les maîtres, qu'il n'y reste plus aucun de ses anciens habitans. Le terrain n'en est pas extrêmement fertile; mais il y a beaucoup de pâturages; & les forêts sont remplies de gibier. Elle abonde en perroquets, en perdrix, & en tourterelles; elle est surtout célèbre par cet excellent tabac, connu en Europe sous le nom de Havane.

Ce pays dont les Espagnols ont détruit tous les anciens habitans, dépend, pour le civil, de l'audience de Saint-Domingue, & pour le spirituel, de son évêque particulier. On voit, dans l'isle de Cuba, quelques autres villes, plusieurs ports & divers bourgs, qui n'ont rien de remarquable; aussi n'y restâmes-nous que peu de tems, desirant de nous rendre promptement à la Jamaïque. Nous y arrivâmes en effet vers le milieu du mois de juin; & mon premier soin a été d'écrire cette lettre & la suivante, que vous recevrez en même tems.

Je suis, &c.

À la Jamaïque, ce 24 Juin 1749.

L E T T R E C X I I .

L A J A M A Ï Q U E .

NE foyez pas étonnée, Madame, fi, dès le huitieme jour de mon arrivée à la Jamaïque, je vous paroiss auffi instruit des affaires de cette isle, que si j'y avois fait un long séjour. C'est le fruit des conversations de M. Shirley, ce gentilhomme Ecoffois, avec lequel j'ai entrepris ce voyage. Il a ici un oncle qui n'a que lui d'héritier, & dont il vient tous les ans, recueillir d'avance une partie de la succession. Il en a un autre établi à la Barbade, où il a lui-même demeuré plusieurs années; & les courses fréquentes qu'il a été obligé de faire d'une isle à l'autre, l'ont mis à portée de connoître les Antilles, peut-être auffi bien que son propre pays.

On donne aujourd'hui ce nom à cette multitude d'isles, qui forment entre elles une espece de cercle autour du golphe du Mexique. Elles ont d'abord celui de leurs premiers habitans,

les Caraïbes, qui passent pour les plus cruels de tous les sauvages. On les divise en grandes & petites isles, habitées par les Anglois, les François & les Espagnols. Parmi les premières est la Jamaïque, ainsi appellée de James, qui, en anglois, veut dire Jacques, parce que Christophe Colomb, quand il en fit la découverte, la nomma Sant-Yago.

Sa longueur est d'environ cinquante lieues, sa largeur de vingt-cinq : une chaîne de montagnes la partage d'un bout à l'autre : plusieurs belles rivières y prennent leur source, & coulant des deux côtés vers la mer, y forment des canaux qui arrosent en passant les vallées, & fournissent aux habitans une eau douce & fraîche, & des poissons de toute espece. Aucune de ces rivières n'est navigable, & ne pourroit le devenir qu'avec des frais immenses ; mais quelques-unes sont assez larges, pour y voiturer le sucre dans des canots, depuis les plantations les plus éloignées, jusqu'à la mer. D'autres se précipitent avec force, d'une montagne dans un gouffre, coulent sous terre l'espace d'une demi-lieue, & en sortent égale-

ment avec bruit. Les negres en bouchent l'ouverture, entrent dans cette cavité, & y pêchent avec succès.

Les montagnes ainsi que la plus grande partie de l'isle, sont couvertes de bois toujours verts, & forment un printems éternel. Les rochers, amoncelés les uns sur les autres, sont l'effet des fréquens tremblemens de terre, auxquels ce pays est sujet. Il en sort une infinité de petits ruisseaux, qui, tombant en forme de cascades parmi les précipices & la verdure des bosquets, offrent un des plus beaux spectacles de l'univers. Les vallées ne présentent pas un aspect moins agréable, par l'abondance & la variété des fleurs & des fruits qui y croissent sans culture. Le terrein, continuellement engraisé par les lavures qui se détachent des montagnes, est extrêmement fertile. Les pâturages, appelés les savanes, sont gras & d'un verd admirable : en un mot, si cette isle n'étoit pas si sujette au tonnere, aux ouragans, aux tremblemens de terre ; si l'air n'étoit pas si chaud, si humide, si mal-sain, on rechercheroit autant ce pays pour le plaisir, que pour les profits immenses

qui y attirent des gens de toutes les parties du monde. Les rivières sont habitées par des crocodiles; les pâturages & les marais sont remplis de reptiles dangereux. La chaleur seroit insupportable, sans la faveur constante d'un vent frais, qui s'éleve vers les neuf heures du matin, & souffle jusqu'à cinq heures de l'après-dînée. A son approche, on voit la mer se rider; bientôt il se fait sentir sur le rivage, & augmente jusqu'à midi. Il continue avec la même force pendant quelques heures; il commence ensuite à diminuer, perd peu à peu de sa violence, & cesse totalement vers les cinq heures. Le peuple l'appelle le *Médecin*; & ce nom lui convient d'autant mieux, que sans le secours de ce vent salutaire, la température chaude & humide de l'air seroit naître des maladies &, changeroit cette isle florissante en une vaste solitude.

Dès le commencement du seizième siècle, les Espagnols eurent des établissemens à la Jamaïque: ils y bâtirent trois villes dans le cours de la même année, Seville, Mellila & Oristan. Un des fils de Colomb en construisit une

quatrième, sous le nom de Sant'-Yago de la Vega. Sa situation étant plus agréable & plus saine que les trois autres, qui furent abandonnées de tous les habitans, la Vega devint bientôt si peuplée, qu'on y comptoit dix-sept cens maisons, deux églises, plusieurs chapelles, & une abbaye de moines.

Dom Diegue Colomb, premier gouverneur de l'isle, en posséda la plus grande, & prit dans ses titres celui de marquis de la Vega, qui a passé à ses descendans: mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la colonie. Ils ne firent en cela que suivre l'esprit de leurs prédécesseurs, qui ne s'étoient rendus maîtres du pays que par des cruautés. Ils égorgerent plus de soixante mille des anciens habitans, & en laisserent à peine quelques-uns, qui se cachèrent dans les bois, où leurs tyrans les poursuivoient comme des bêtes fauves. Avant ces horribles massacres, la Jamaïque étoit une des plus peuplées des Antilles; mais par cette cruelle boucherie, tout, jusqu'au nom même de l'isle, fut extirpé, sans qu'il restât personne pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux & florissant.

On est d'autant plus indigné de cette barbarie, qu'elle n'avoit d'autre but, que de rendre les Espagnols maîtres d'un pays qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de cultiver. Ils en abandonnerent le soin à leurs esclaves, & se livrerent à toutes sortes de débauches. Ils négligerent les plantations & le commerce, contens d'en tirer leur subsistance, & de vendre le superflu aux vaisseaux qui passoient sur les côtes. Ainsi ces premiers conquérans de la Jamaïque s'étoient rendus indignes du nom d'homme par leur inhumanité, & inutiles à la société par leur indolence.

Outre cette paresse, qui les empêchoit de profiter des avantages d'un si beau pays, un motif encore plus fort les engageoit à rester dans l'oïveté : ils voyoient qu'à proportion qu'ils acquéroient des effets de quelque valeur, on les en dépouilloit avec violence ; ils ne jouissoient que de ce que les gouverneurs vouloient bien ne pas leur ravir.

Une pareille administration ne pouvoit manquer d'affoiblir la colonie : aussi les Espagnols n'étoient-ils pas plus de quinze cens, avec un pareil nombre
d'esclaves

d'esclaves, lorsque la Jamaïque fut conquise par les Anglois. Ils prirent le parti de se retirer dans l'isle de Cuba, & ne laisserent dans les montagnes, que leurs mulâtres & leurs negres, pour harceler l'ennemi; mais le vice-roi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au gouverneur de la Havane, de les recevoir, en promettant néanmoins de les aider, de toutes ses forces, à réparer leurs disgraces. Ils se soumirent à cette loi rigoureuse; & s'étant fait reconduire dans leur isle, ils se diviserent en plusieurs troupes, & se disperferent dans les bois, pour se dérober aux recherches de leurs vainqueurs. Ils firent de vains efforts pour se maintenir dans leur ancienne possession; il fallut renoncer enfin à cette espérance, & s'embarquer pour ne plus revenir.

Les esclaves se soutinrent encore quelque tems dans les montagnes; mais le plus grand nombre fut obligé de céder à la force, & servit même les Anglois contre les Espagnols. Trente ou quarante s'étant obstinés à mener une vie errante, leur troupe se grossit par la désertion de quelques uns qui vin-

rent les joindre ; & ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées , & y commettre des ravages.

Ces brigands subsistent encore dans une race nombreuse ; & l'on n'a trouvé, jusqu'à présent, d'autres moyens pour les réprimer, que d'entretenir des corps-de-gardes au pied des montagnes. On a rendu contre eux les édits les plus sévères ; on a mis leur tête à prix , & envoyé des détachemens pour les détruire , mais ceux qui les ont attaqués , ont effuyé plus de perte , qu'ils n'en ont causé à ces rebelles. Les insulaires sont dans des alarmes continuelles , & ont toujours peur qu'ils ne viennent fondre sur eux , les égorger ou saccager leurs plantations.

Les Anglois, devenus maîtres de l'isle, poussèrent leurs établissemens avec autant d'industrie que de succès , & ne cessèrent point de recevoir, de la Grande-Bretagne, des secours d'hommes & de provisions , qui contribuerent encore aux progrès de la colonie. Les récits avantageux qu'on en fit en Angleterre , y attirerent quantité de gens, qui , ayant souffert des désordres de la guerre civile , espéroient y jouir d'un

repos, qu'ils ne trouvoient pas dans le sein de leur patrie. Cromwel favorisa ce dessein, charmé de pouvoir se défaire de ceux qui n'approuvoient point son usurpation. Le colonel Doyley, zélé royaliste, commandoit alors à la Jamaïque. Il en conserva l'administration, malgré le Protecteur, qui ne le voyoit pas de bon œil dans cette place; & c'est à lui que les Anglois ont la principale obligation de leur prospérité dans ce pays.

En 1663, c'est-à-dire, huit ans après qu'ils en eurent fait la conquête, on y comptoit déjà près de huit mille habitans; mais ce qui anima le plus ce nouvel établissement, & l'éleva tout à coup au comble de l'opulence, fut de servir d'asyle à ces fameux pirates, si connus sous le nom de Flibustiers. Ces gens, qui se battoient en désespérés, & répandoient leur argent avec extravagance, étoient toujours bien reçus à la Jamaïque. Ils rapportoient des sommes immenses de leurs courses, & les dépensent en vin, en jeu & en femmes. Un de leurs plaisirs étoit d'acheter un tonneau plein, de le mettre en perce au milieu d'une rue, & d'obliger

les passans à en venir boire ; d'autres fois , ils se divertissoient à les poursuivre , en les arrosant & les couvrant d'une pluie de vin , jusqu'à ce que leurs habits en fussent trempés. On en a vu qui dépensoient , en une nuit , jusqu'à trois mille piastras. Voici ce que M. Shirley m'a raconté de leur origine , de leurs mœurs , de leurs loix , de leur façon de vivre , & de ceux qui se sont le plus signalés parmi eux.

« Ces hommes qui inonderent de
 » sang l'Amérique Espagnole , étoient ,
 » pour la plupart , des brigands coura-
 » geux , partie François , partie An-
 » glois , fortis de leur pays pour des
 » crimes horribles. S'étant réunis , &
 » trouvant la côte septentrionale de
 » l'isle de Saint-Domingue presque
 » abandonnée par les Espagnols , ils pri-
 » rent le parti de s'y retirer. Ils y vé-
 » curent fort à leur aise , au milieu des
 » bœufs & des porcs , dont les cam-
 » pagnes & les bois étoient remplis. On
 » leur donna d'abord le nom de Bouca-
 » niers , parce qu'ils s'assembloient pour
 » boucaner , c'est-à-dire , pour sécher à
 » la fumée , à la maniere des sauvages ,
 » la chair des bêtes qu'ils avoient tuées.
 » Ils se dégoûterent de ce genre de

» vie, pour prendre celui de corsaires ;
 » & sans distinction de parti, tout ce
 » qu'ils purent enlever, leur parut de
 » bonne prise. Ils s'emparèrent de la
 » petite isle de la Tortue ; & dès la pre-
 » miere année, ils commencerent à se
 » rendre célèbres sous le nom de *Fri-*
 » *boutiers*, d'un mot anglois qui signi-
 » fie forban, corsaire, & généralement
 » tout homme qui ne fait la guerre que
 » pour piller. De ce mot, les François
 » ont fait dans la suite celui de *Flibus-*
 » *tiers*.

» Rien n'étoit plus foible, que les
 » commencemens de cette milice. Les
 » premiers aventuriers n'avoient ni
 » vaisseaux, ni munitions, ni pilotes ;
 » mais la hardiesse & le génie leur fai-
 » soient trouver les moyens d'y sup-
 » pléer. Pour se lier plus étroitement,
 » ils formerent entre eux de petites
 » sociétés, & se donnerent le nom de
 » freres de la côte. Chaque compagnie
 » acheta un canot qui pouvoit porter
 » vingt-cinq ou trente hommes. Avec
 » cet équipage, il ne s'attachèrent d'a-
 » bord qu'à surprendre quelques bar-
 » ques de pêcheurs. Si le succès répon-
 » doit à leur audace, ils retournoient à

» la Tortue , pour augmenter leur
» troupe , & se disposer à des entrepri-
» ses plus importantes.

» Rien de plus singulier , que l'ac-
» cord qu'ils avoient fait entre eux ,
» pour le partage du butin ; rien en
» même tems , de plus propre à leur
» inspirer le courage qu'ils faisoient
» paroître dans toutes leurs expéditions.
» Il fut convenu entre eux , que qui-
» conque ôteroit le drapeau espagnol
» d'une forteresse , pour arborer le pa-
» villon anglois , auroit , outre sa part ,
» cinquante piaftres ; que celui qui
» prendroit un prisonnier , lorsqu'on
» voudroit avoir des nouvelles de l'en-
» nemi , en recevroit cent outre son
» lot ; que les grenadiers , pour chaque
» grenade qu'ils jetteroient dans un
» fort , seroient gratifiés de cinq piaf-
» tres. Avant que de se mettre en
» course , ils se choissoient un Chef ,
» dont toute l'autorité consistoit à com-
» mander dans l'action , avec le privi-
» lege de lever un double lot. Le chi-
» rurgien se payoit à frais commun ;
» & les récompenses des blessés étoient
» prélevées sur le total. On les propor-
» tionnoit au dommage que causoit la

» Blessure ; c'est-à-dire , qu'on donnoit
 » par exemple , six cens écus , ou six
 » esclaves à celui qui avoit perdu une
 » jambe ou un œil , & le double à ce-
 » lui qui revenoit privé de l'un & de
 » l'autre. C'est ce qu'ils appelloient en-
 » tre eux , *partager à compagnon bon*
 » *lot*. Ces loix , fidèlement observées ,
 » contribuoient à donner à ces brigands ,
 » cette audace presque romanesque ,
 » qui leur fit entreprendre des choses
 » presque au-dessus des forces hu-
 » maines.

» Quoiqu'ennemis de tout ce qu'ils
 » rencontroient , ils en vouloient prin-
 » cipalement aux Espagnols. Ils établis-
 » soient la justice de leur haine pour
 » cette nation , sur ce qu'elle leur in-
 » terdisoit , dans ses isles , la pêche &
 » la chasse , qui sont de droit naturel ;
 » & formant leur conscience sur ce
 » principe , ils ne s'embarquoient ja-
 » mais , sans avoir fait des prieres pu-
 » bliques , pour recommander au ciel
 » le succès de leur expédition , comme
 » ils ne manquoient point de lui ren-
 » dre des actions de grâces solennelles
 » après la victoire. Plusieurs se crurent
 » appelés de Dieu pour châtier les Cas-

» tillans des cruautés inouïes, qu'ils
» avoient exercées au Nouveau Mon-
» de. On a vu de ces aventuriers, qui,
» fans aucune vue d'intérêt, ne leur
» faisoient la guerre que par animosité :
» tant le récit de leur barbarie les avoit
» rendus odieux dans tout l'univers. Un
» gentilhomme Languedocien, nommé
» Montbars, avoit pris contre eux, dès
» sa plus tendre jeunesse, une si forte
» aversion, qu'elle sembloit tourner
» quelquefois en fureur. On raconte
» qu'étant au collège, & jouant, dans
» une piece de théâtre, le rôle d'un
» François qui avoit quelque démêlé
» avec un Castillan, il s'enflamma si fu-
» rieusement le jour de l'action, que,
» sans un prompt secours, il auroit égor-
» gé celui qui représentoit l'Espagnol.
» Comme il ne respiroit que les occa-
» sions d'assouvir sa haine contre cette
» nation, il s'embarqua pour l'aller at-
» taquer sur les mêmes côtes, qu'elle a
» tant de fois arrosées du sang des In-
» diens. On ne peut exprimer tous les
» maux qu'il lui fit éprouver, & qui
» lui valurent le surnom d'extermina-
» teur ; mais on ajoute que jamais il ne
» tua un homme désarmé, & qu'on

» n'eut point à lui reprocher ces bri-
 » gandages, ces dissolutions, qui ont
 » rendu les Flibustiers si détestables.

» Nuit & jour ces aventuriers étoient
 » exposés à toutes les injures de l'air ;
 » & l'indépendance dont ils faisoient
 » profession, les rendant ennemis de
 » toute contrainte, les uns ne cessoient
 » de chanter, quand les autres pen-
 » soient à dormir. La crainte de man-
 » quer de vivres, n'étoit jamais une
 » raison de ménager leurs provisions.
 » Aussi se voyoient-ils souvent réduits
 » aux dernières extrêmités. La faim
 » leur ôtoit la vue du péril, quand il
 » étoit question de se procurer des ali-
 » mens. La rencontre d'un navire plus
 » grand & plus commode, échauffoit
 » leur sang jusqu'au transport ; ils l'at-
 » taquoient sans délibérer ; & leur mé-
 » thode étoit toujours d'aller droit à
 » l'abordage. Leurs petits bâtimens se
 » manioient sans peine ; jamais ils ne
 » présentoient, que la proue garnie de
 » fusiliers, qui, tirant dans les sabords,
 » déconcertoient les canoniers. Quand
 » une fois ils avoient attaché le grapin,
 » il n'y avoit qu'un extrême bonheur
 » qui pût sauver le plus grand vaisseau.

» Les Espagnols, qui les regardoient
» comme des diables, & leur en don-
» noient le nom, sentoient leur sang se
» glacer, & prenoient le parti de se
» rendre en demandant quartier. Ils
» l'obtenoient, si la capture étoit con-
» dérable; mais si leur avidité n'étoit
» pas satisfaite, de dépit ils précipitoient
» les vaincus dans les flots. Ils condui-
» soient leur prise à la Tortue, ou dans
» quelque port de la Jamaïque. Avant
» le partage, chacun levoit la main,
» protestoit qu'il avoit porté à la masse
» tout ce qu'il avoit pillé. Si quelqu'un
» étoit convaincu de faux serment, on
» ne manquoit pas de le déposer, à la
» première occasion, dans quelque île
» déserte, & de l'abandonner à son
» malheureux sort.

» Après la distribution des lots, on
» ne pensoit qu'à se réjouir; & les plai-
» sirs ne finissoient qu'avec l'abondance.
» Alors on se remettoit en mer; & les
» fatigues recommençoient dans la
» même vue, c'est-à-dire, pour se pro-
» curer de quoi fournir à de nouveaux
» plaisirs. Quoique la religion ne fût
» pas ce qui les touchoit le plus, ce-
» pendant ils y sembloient quelquefois

» appellés par l'occasion ; & jamais ils
 » ne s'engageoient au combat , fans s'ê-
 » tre embrassés , avec les témoignages
 » d'une parfaite reconciliation. Ils se
 » donnoient même de grands coups sur
 » la poitrine , comme s'ils se fussent
 » efforcés d'exciter une componction
 » qu'ils n'avoient point dans le cœur.
 » En sortant du danger , ils retom-
 » boient dans leur débauche , leurs blas-
 » phêmes , leurs brigandages. Enfin , à
 » la réserve d'un certain fond de bonne
 » foi qui régnoit parmi eux , & de la
 » chair humaine qu'on ne leur repro-
 » che point d'avoir mangé , peu de bar-
 » bares ont été plus méchans ; & quan-
 » tité de sauvages l'ont été beaucoup
 » moins.

» Les côtes les plus fréquentées par
 » ces corsaires , étoient celles des pos-
 » sessions Espagnoles sur le golphe du
 » Mexique ; mais ils attaquoient rare-
 » ment les navires qui alloient d'Eu-
 » rope en Amérique , parce que ces
 » bâtimens n'étoient chargés que de
 » marchandises qui les auroient em-
 » barrassés : c'étoit au retour qu'ils les
 » cherchoient , lorsqu'ils étoient sûrs
 » d'y trouver de l'or , de l'argent , des

» pierres précieuses, & toutes les riches
 » productions du Nouveau Monde. Ils
 » suivoient ordinairement les galions
 » jusqu'à la sortie du canal de Bahama ;
 » & lorsqu'un gros tems, ou quelque
 » accident de mer retardoit un vaisseau
 » de la flotte, c'étoit une proie qui
 » ne leur échappoit guere.

» Un de leurs capitaines, nommé
 » Pierre le Grand, natif de Dieppe,
 » enleva un vice-amiral des galions,
 » & le conduisit en France. Ce corsaire
 » n'avoit que vingt-huit hommes &
 » quatre petits canons. En abordant le
 » navire Espagnol, il fit couler le sien
 » à fond ; & cette audace causa tant
 » d'épouvante à ses ennemis, que per-
 » sonne ne s'étant présenté pour lui dis-
 » puter le passage, il pénétra jusqu'à
 » la chambre du vice-amiral, qui étoit
 » à jouer : il lui mit le pistolet sur la
 » gorge, & le força de se rendre à dis-
 » crétion.

» Un Hollandois, appelé le Brési-
 » lien, avoit conçu contre les Cas-
 » tillans, une haine implacable, & s'y
 » livroit avec la fureur la plus barbare.
 » Ceux qui tomboient entre ses mains
 » étoient brûlés vifs, ou périssoient

» avec des douleurs inexprimables ,
 » consumés par des mèches enflam-
 » mées, qu'il leur passoit dans les ais-
 » selles. C'est ainsi qu'il courut pendant
 » plusieurs années , toujours favorisé
 » de la fortune , & redouté de ses com-
 » pagnons mêmes , sur lesquels il avoit
 » acquis une si grande autorité , que ja-
 » mais il n'eut à dissiper la moindre
 » mutinerie.

» Les Espagnols, excédés de ces bri-
 » gandages , crurent y remédier , en
 » diminuant le nombre de leurs vais-
 » seaux marchands. Ils se persuaderent
 » que la rareté des bonnes prises pour-
 » roit dégoûter les pirates de ce genre
 » de vie. Mais ils se tromperent ; car
 » ces derniers ne trouvant plus sur mer
 » d'assez riches captures , se mirent à
 » piller les côtes ; & ils le firent avec
 » succès. Celui qui en donna le pre-
 » mier exemple , fut un nommé
 » l'Ecoffois. Il se rendit maître de Cam-
 » pêche , qu'il saccoagea , & se fit comp-
 » ter des sommes exorbitantes , pour
 » le rachat de la ville qu'il abandonna.

» Dans le même tems , Mansfeld prit
 » l'isle de Sainte - Catherine , dont il
 » emporta un argent immense. Mais ce-

» lui qui fit le plus de dégât, fut Jean
 » Davis, né à la Jamaïque. Il y arriva
 » avec une prise de cinquante mille
 » piaftres, après avoir pillé une ville Ef-
 » pagnole, tué ou fait prisonniers les
 » principaux habitans. Le bruit de fa
 » valeur fe répandit fur toutes ces cô-
 » tes, où l'on ne parloit que de fon
 » intrépidité. Sa troupe s'accrut fi con-
 » fidérablement, qu'elle fut en état de
 » former une flotte de fept vaiffeaux,
 » dont il eut le commandement, &
 » avec laquelle il vint attaquer Saint-
 » Auguftin dans la Floride. Ce port
 » étoit défendu par deux cens hommes
 » de garnifon. Il fit fa defcente, & s'en
 » rendit maître, l'épée à la main. Après
 » un horrible carnage, il pilla la place
 » & fe retira fans nulle perte.

» Un homme plus extraordinaire
 » encore, eft le célèbre Morgan, né
 » d'une condition baffe & obscure,
 » dans la principauté de Galles : fans
 » favior, fans reffource, & foutenu
 » de fon feul courage, il parvint de
 » l'état de corfaire, à la dignité de
 » vice-gouverneur de la Jamaïque.
 » Après avoir fait des actions incroya-
 » bles, il s'empara, avec peu de monde,

» de plusieurs villes , défit des milliers
» d'ennemis , répandit la terreur de
» son nom dans les cantons les plus
» reculés , & fit trembler les vice-rois
» eux-mêmes à la tête de leurs troupes.
» Dès en arrivant à la Jamaïque , il
» donna des marques de son économie
» & de sa bonne conduite dans l'infame
» profession que la misere le forçoit
» d'embrasser. Il fut indigné des débau-
» ches de ses compagnons , qui par
» leurs folles dépenses , après des cour-
» ses très-lucratives , se voyoient ré-
» duits aux dernieres extrêmités. Ses
» épargnes le mirent en état d'équiper
» un navire ; & ses expéditions le firent
» connoître si avantageusement , que
» Mansfeld , vieux corsaire , ayant levé
» une flotte nombreuse , le choisit pour
» son vice-amiral. Arrivé devant l'isle
» de Sainte-Catherine , il attaqua le
» château avec une telle furie , qu'il
» obligea le gouverneur de se rendre
» avec sa garnison. En moins de deux
» mois , il eut sous ses ordres plus de
» douze vaisseaux & sept ou huit cens
» hommes. Il fit une descente dans l'isle
» de Cuba , tailla en pieces les Espa-
» gnols , s'empara de Puerto-del-Prinç

» cipe, y fit un immense butin; mais
 » il fouilla tous ces exploits par des
 » cruautés & des violences.

» La campagne suivante, il attaqua
 » Porto-Bello. Comme on lui repré-
 » sentoit la difficulté d'une pareille en-
 » treprise avec peu de monde: si notre
 » troupe est petite, répondit-il, notre
 » courage est grand; & moins nous
 » serons à partager, plus les parts se-
 » ront considérables. L'espoir de s'en-
 » richir fit disparoître la crainte des
 » dangers. L'histoire ne fournit point
 » d'exemple d'une exécution plus har-
 » die. A la premiere apparition, on
 » somma le gouverneur de se rendre;
 » & sur son refus, Morgan fit donner
 » l'assaut au château, & l'emporta.
 » Puis rassemblant tous les Espagnols
 » dans un même lieu, il mit le feu dans
 » un magasin à poudre, & les fit tous
 » périr. Sans perdre de tems, il marcha
 » contre la ville, où il ne trouva que
 » désordre & confusion: il obligea les
 » religieuses & les moines à porter les
 » échelles jusqu'au pied des remparts.
 » d'un autre fort, dont il ne s'étoit pas
 » encore emparé. Ceux-ci crièrent au
 » gouverneur de céder à la force; mais

» malgré le respect qu'on a pour ces
 » sortes de gens en Espagne, ils n'eurent,
 » pour réponse, qu'une volée de
 » coups de canons, qui coûtèrent la
 » vie à plusieurs de ces malheureux.

» Devenu maître de la place, Morgan
 » s'abandonna à sa violence ordinaire ;
 » ce ne fut que meurtres, que raptus ;
 » & ces furieux revinrent à la Jamaïque,
 » chargés de plusieurs millions. Quatre
 » ou cinq cens hommes, l'épée & le
 » pistolet pour seules armes, attaquèrent
 » & forcerent une ville très-forte, très-
 » peuplée, pourvue d'une nombreuse
 » garnison, & de toutes sortes de munitions
 » de guerre : voilà de ces traits que nous
 » offre, à chaque page l'histoire incroyable
 » de ces aventuriers. A leur retour dans
 » cette isle, les personnes en place les
 » accabloient de caresses, tandis que les
 » autres habitans s'efforçoient, par mille
 » amorces, de les dépouiller de leurs
 » trésors.

» De nouvelles courses ramenoient
 » de nouvelles richesses. Le gouverneur
 » donna à Morgan un vaisseau de trente-
 » deux piéces de canons, avec lequel il
 » attaqua, força, pilla plusieurs

» villes Espagnoles , & spécialement
» celle de Panama , qui fut saccagée par
» le fer & par la flamme. Les maisons ,
» la plupart de bois de cedre , furent
» consumées ; & cette place si florif-
» tante , qui surpassoit toutes celles des
» Indes par la magnificence , la richesse
» & le nombre de ses bâtimens , fut en
» un jour réduite en cendres.

» Dans tous les lieux où ces brigands
» portoient leurs pas , on appercevoit
» les traces de leur barbarie. Pour for-
» cer les vaincus à découvrir leurs trésors , on leur lioit ensemble les pou-
» ces & les orteils , par lesquels on les
» attachoit à de gros pieux. La pesan-
» teur de leurs corps suspendus en l'air ,
» portant tout entier sur ces parties
» foibles & délicates , leur faisoit souf-
» frir des tourmens inexprimables. On
» leur mettoit ensuite , sur la poitrine ,
» une pierre d'un poids énorme ; &
» l'on allumoit sous eux des feuilles de
» palmier , dont la fumée les étouffoit.
» Il y en eut que l'on pendit par les
» parties du corps les plus sensibles ;
» & on les laissoit dans cette situation ,
» jusqu'à ce que , déchirés par leur pro-
» pre pesanteur , ils tombassent à terre ,

» mourant ainsi dans les douleurs les
» plus horribles. On prétend que Mor-
» gan n'eut point de part à ces barba-
» ries ; il n'en eut qu'aux actions de
» valeur, qui ont immortalisé cette mi-
» lice effrénée. Dans les occasions les
» plus périlleuses, il faisoit faire ser-
» ment à sa troupe, qu'elle ne deman-
» deroit point quartier, & préféreroit
» la mort à toute espece de compo-
» sition. Il n'avoit pas plutôt annoncé
» qu'il méditoit quelque nouveau des-
» sein, qu'une foule de gens s'attrou-
» poient pour le suivre, dans l'espé-
» rance de participer au butin, qui
» étoit l'unique motif de ces courses.
» Morgan ramena, de Panama à la Ja-
» maïque, cent soixante & quinze mul-
» les chargées d'or, d'argent, & d'au-
» tres richesses.

» Cependant plusieurs mémoires fu-
» rent présentés par la Cour d'Espagne
» à celle d'Angleterre, contre le gou-
» verneur de cette isle, qu'on accusoit
» de soutenir les pirates. Ces plaintes
» furent écoutées, le gouverneur rap-
» pellé ; & Morgan ne se tira d'affaire,
» qu'à force d'argent. Dégoûté par
» cette aventure, il employa ce qui

» lui restoit de bien, à acquérir une
» plantation qu'il faisoit valoir. Ses ma-
» nieres dès-lors n'eurent plus rien
» de la rudesse des corsaires; & il rem-
» plit les devoirs de la société avec la
» plus exacte bienséance. Sa bonne con-
» duite lui acquit l'estime & l'amitié
» des principaux de l'isle, qui le firent
» entrer dans le Conseil. Le roi d'An-
» gleterre le créa chevalier; dans la
» suite, il fut fait vice-gouverneur de
» la Jamaïque, & s'acquitta des fonc-
» tions de cette place au gré de tous
» les habitans. Il eut ordre de s'opposer
» efficacement aux entreprises des Fli-
» bustiers; & dès ce moment, on vit
» le plus fameux pirate dont il soit parlé
» dans l'histoire, courre sus à ses con-
» freres, les poursuivre sans quar-
» tier, & venir à bout de les détruire.
» Son mérite & ses richesses lui susci-
» terent des ennemis, qui firent revivre
» à la Cour de Londres, ses anciennes
» expéditions. On l'attaqua de nouveau
» sur ses courses maritimes. Il eut beau
» représenter qu'il n'avoit agi que sur
» des commissions du gouverneur &
» du Conseil, il n'en fut pas moins
» transporté en Angleterre par ordre

» du ministre. On ne lui imputa aucun
 » crime ; & néanmoins il fut mis en
 » prison , sans pouvoir se faire enten-
 » dre pour se justifier. Ce traitement
 » & le chagrin dérangerent sa santé ;
 » & il tomba dans une maladie de lan-
 » gueur , dont il mourut.

» Telle est la fin du fameux Mor-
 » gan , la terreur des Espagnols , qui
 » exécuta des entreprises supérieures
 » à celles qui ont jamais signalé la va-
 » leur d'aucune nation. Mais comme
 » elles furent toujours souillées de la
 » tache ineffaçable de la piraterie , on
 » ne le regardera jamais que comme un
 » destructeur du genre humain , & un
 » scélérat distingué par ses violences ,
 » ses brigandages & ses succès. Cepen-
 » dant il étoit protégé : je vous en ai
 » dit la raison : les forces & le courage
 » de ces corsaires contrebalançoient le
 » le pouvoir des Castillans , dans des
 » pays où ces derniers étoient plus
 » riches & plus puissans que les Anglois.

» Une dernière cause des premiers
 » agrandissemens de l'isle , sous le gou-
 » vernement Britannique , ajouta M. de
 » Shirley , est la désertion des esclaves ,
 » qui , se joignant à nos troupes , com-

» battirent contre leurs anciens maîtres.
 » La cruauté avec laquelle ils étoient
 » traités par les Espagnols , les avoit
 » tellement révoltés contre leurs ty-
 » rans , que ces derniers n'eurent pas
 » d'ennemis plus acharnés à leur perte.

» Il y en eut un sur-tout , dont la
 » haine se fit le plus remarquer , & qui ,
 » de sa main , ôta la vie à plus de dix
 » Castillans. La cause de sa fureur étoit
 » un sentiment de jalousie & de ven-
 » geance. Il étoit marié avec une jeune
 » négresse , qu'il aimoit éperduement ,
 » en étoit aimé de même , & en avoit
 » eu plusieurs enfans. Rien n'égaloit
 » leur bonheur (si le bonheur peut se
 » trouver dans l'esclavage) , lorsque
 » son maître arracha cruellement d'en-
 » tre ses bras cette tendre épouse , &
 » la força de condescendre à ses desirs ,
 » en présence même de son mari. Ce-
 » lui-ci s'adressa à tous les tribunaux ,
 » pour obtenir justice ; mais l'ardeur de
 » ses poursuites ne servit qu'à lui attirer
 » des châtimens cruels : il les essuya
 » avec patience , bien résolu de s'en
 » venger tôt ou tard. Il trouva moyen
 » de donner un rendez-vous à sa mal-
 » heureuse épouse ; & dans leur entre-

» vue, il lui témoigna le regret qu'il
» avoit de la perdre; ajoutant que leur
» bonheur alloit finir pour jamais,
» parce que, toute innocente qu'elle
» étoit de l'affront qu'elle avoit reçu,
» la tache ne pouvoit en être effacée,
» ni sa première vertu lui être rendue.
» Mais, continua-t il, si je ne puis re-
» cevoir dans mes bras une femme
» déshonorée, je ne consentirai pas
» non-plus à la voir vivre dans ceux
» d'un autre. En disant ces mots, il
» l'embrassa, & lui plongea un poignard
» dans le cœur. C'est ainsi, continua-
» t-il, que ton malheureux époux use
» du pouvoir qu'il a sur toi; puis fon-
» dant en larmes, il ne cessa de la te-
» nir dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle
» eut rendu le dernier soupir.

» Il s'enfuit aussi-tôt, & se réfugia
» dans le camp des Anglois. Il nous
» servit dans tous les combats contre
» les Espagnols, dit M. de Shirley, &
» spécialement dans celui qui nous assu-
» ra la possession de l'isle. La vue de
» son maître redoublant sa rage, il cou-
» rut à lui comme un furieux; & l'ayant
» joint dans la mêlée, il lui reprocha sa
» barbarie, & du même fer dont il

» avoit percé le sein de son épouse , il
 » lui porta un coup si furieux , qu'il le
 » fit tomber mort à ses pieds. Il sacrifia
 » encore d'autres Espagnols à sa ven-
 » geance , & combattit si courageuse-
 » ment , que le général lui accorda sa
 » liberté avec la propriété d'un ter-
 » rein où il vécut paisiblement , mais
 » dans une tristesse qu'il ne put jamais
 » surmonter ».

On peut encore placer , parmi les événemens favorables à la population de cette isle , l'abandon que firent les Anglois , de leur prétention sur la ville de Surinam , qu'ils céderent aux Hollandois : ils y avoient une colonie , qui , en conséquence de cette cession , fut transportée à la Jamaïque. Elle étoit composée de mille ou douze cens personnes , pauvres , malades & sans ressource. On leur assigna une certaine étendue de pays , où leur industrie les mit dans une situation brillante. Les biens les plus considérables de l'isle sont aujourd'hui entre les mains de leurs descendans , ainsi que les emplois les plus lucratifs & les plus honorables.

Plusieurs habitans des Barbades , at-
 tirés

tirés par l'agrément de cette contrée, vinrent aussi augmenter le nombre des Jamaïcains. Ils leur enseignèrent la façon de cultiver & de faire le sucre. Cette connoissance fut d'autant plus utile aux insulaires, que le cacao, la seule plante qui attirât l'attention des Espagnols, commençoit à décheoir du tems des Anglois, sans doute, faute de savoir la faire prospérer. En effet, le cacao que ces derniers y ont planté, n'a jamais égalé celui de leurs prédécesseurs, qu'on regardoit alors comme un des principaux objets de leur commerce. Le bénéfice qu'offroit cette production, est une des causes, auxquelles on doit attribuer l'affluence des Anglois qui abordoient dans cette isle, quand ils en eurent fait la conquête. Cette branche existe à peine aujourd'hui; mais à son défaut, on s'est appliqué à la culture du sucre & de l'indigo, qui valent mieux.

Une autre production de l'isle est le piment, ou poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit a plus de trente pieds de haut; il est d'une belle venue, d'une grosseur médiocre, & couvert

458 LA JAMAÏQUE.

d'une écorce grise & unie. Il pousse de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, d'un très-beau verd, & semblables à celles du laurier. Les fleurs naissent en bossette à l'extrémité de chaque branche; & à ces fleurs succèdent des grains un peu plus gros que ceux de genievre. Ils sont d'abord petits & verdâtres; mais en mûrissant, ils deviennent noirs & luisans. On cueille sur l'arbre ce fruit encore verd; on l'expose au soleil, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune; & pour lors il est en état d'être employé. A l'odeur & au goût, il a quelque rapport avec le clou de girofle, le genievre, la cannelle & le poivre; aussi l'appelle-t-on en anglois *allspice* (toute épice), pour dire qu'elle tient un peu de toutes les autres. On la regarde comme la meilleure, la plus douce, la moins nuisible. Ceux qui en font commerce, vont dans les bois avec leurs esclaves, abattent autant d'arbres de piment qu'ils en trouvent, afin d'en cueillir plus facilement le fruit. Ainsi l'Europe ne reçoit pas deux fois des mêmes arbres, du poi-

vre de la Jamaïque. Les Anglois, en font un très grand usage dans toutes leurs sauces, & prétendent qu'il fortifie l'estomac, facilite la digestion, récréé les esprits, & augmente le mouvement du sang.

Outre le piment, on trouve encore ici le cannelier sauvage, dont l'écorce sert à la médecine; le monconilier, dont le fruit, semblable à une pomme d'api, est un poison très-subtil; l'arbre chou, dont le bois est si dur, qu'il émouffe les instrumens de fer; l'arbre à savon, dont les fleurs servent aux mêmes usages que le savon ordinaire; le bois de brésil, le gayac, la casse, le tamarin, &c. Il y a des années où l'on exporte de la Jamaïque, plus de vingt mille barriques de sucre, pesant chacune plus de seize quintaux; quatre mille poinçons de rum, le seul qu'on emploie en Angleterre, & qui passe pour le meilleur des Antilles.

Le rum ou tafiat, est une espece d'eau-de-vie, qui se fait des écumes du sucre, & du marc qui reste dans les chaudieres où l'on a fait bouillir la vesou. Cette liqueur se distille ici avec

tant de perfection, que sans une petite âcreté, ou goût de feu, qu'on ne peut lui ôter entièrement, elle ne le céderoit presque pas à nos eaux-de-vie de France. Il s'en fait une consommation prodigieuse dans les colonies Angloises de l'Amérique septentrionale.

Le sucre, qui se fabrique dans cette île, est plus brillant, d'un plus beau grain, que celui qui se fait à la Barbade. Cette supériorité influe sur la qualité du rum & de la mélasse qu'on en distille. Le café est peu estimé, quoique bien des gens pensent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'est point inférieur à celui de Moka. Le coton & le gingembre forment une autre partie des exportations de la Jamaïque. Le gingembre se débite de deux manières, confit, ou tel qu'il sort de la terre. Vous savez que cette épice n'est autre chose, que la racine d'une plante peu élevée, & qui a cela de particulier, qu'elle continue à croître après qu'elle a été arrachée, à moins qu'on ne la fasse ratifier par les negres. Ceux qui n'ont point assez d'esclaves pour cette opération, sont obligés de l'échauder

dans de l'eau bouillante ; mais cette dernière façon de la préparer , ne vaut pas la première.

On tire aussi de la Jamaïque , beaucoup de cuirs verts & de cuirs tannés , dont la préparation est supérieure à celle d'Angleterre. Au bout de six semaines , ils sont en état d'être employés. On rencontre dans les bois , des troupes sans nombre de chevaux , d'ânes & de bêtes fauves , qui se présentent , pour ainsi dire , sous le fusil du chasseur. On cultive aussi du tabac ; mais il est de médiocre qualité , & ne sert que pour les nègres. Les forêts fournissent des bois propres pour la teinture & la marqueterie. Les rivières & les côtes abondent en poissons : la tortue l'emporte sur tous ceux que l'on y pêche , par la délicatesse & l'excellence de sa chair. On en envoie beaucoup en présent en Angleterre. Trois grands marais salés mettent les habitans à portée de faire jusqu'à cent mille boisseaux de sel dans une année ; on pourroit même en fabriquer une assez grande quantité , pour en fournir à toutes les îles voisines.

Mais un des principaux articles du

commerce de ces insulaires , est le bois de campêche , qui se tire du Mexique & de Terre-Ferme. Ce bois , & la contrebande qu'on en fait , ont occasionné entre les Cours de Madrid & de Londres , beaucoup de disputes , qui ont enfin causé une guerre ouverte. Les Anglois le coupoient autrefois dans la baie de Campêche , dont il a pris le nom ; mais les Espagnols , après les en avoir chassés , s'y sont établis , & y ont bâti des forts , pour empêcher que d'autres n'y retournaient. Ces difficultés ont porté les Anglois à s'en procurer de force. Quand leurs vaisseaux y viennent trafiquer , ils tirent un coup de canon pour faire connoître leur arrivée. Les coupeurs de bois se présentent pour troquer leurs bûches contre des liqueurs fortes , du vin de Madere , des toiles , des chapeaux , des fouliers , &c. Les matelots se détachent quelquefois , & vont chercher eux-mêmes le bois dans des esquifs , en remontant l'espace de trente mille , une riviere qui se décharge dans la Baye des Honduras , où est actuellement le centre de ce négoce. Les gardes-côtes Espagnols viennent sou-

vent pour le troubler ; mais ils ne sont pas toujours les plus forts ; & il continuera malgré les difficultés qui en feront inséparables , tant que les officiers commis pour l'empêcher , se laisseront gagner par des présens , & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds. Ce sont les vaisseaux de la Nouvelle-Angleterre , qui font le commerce du bois de Campêche ; ils le portent à la Jamaïque , & y prennent en échange du sucre , de l'indigo , du piment , du rum , &c.

Cette isle fait un autre trafic de contrebande , qui n'a pas occasionné moins de querelles entre les deux Cours. Un vaisseau chargé de negres , ou d'autres marchandises , se rend dans un port , à quatre mille de Porto-Bello , d'où il députe quelqu'un qui fait l'espagnol , pour donner avis de son arrivée. Aussi-tôt les marchands assignent le lieu & le jour , où l'on doit leur envoyer la chaloupe ; & ils ne manquent jamais eux-mêmes de s'y trouver. Etant convenus de prix , soit pour les negres , soit pour d'autres effets , ils retournent à la ville chercher leur argent , reviennent payer , & emportent leurs em-

plettes. Un navire est quelquefois cinq ou six semaines sur la côte ; & dans le cas où il ne puisse point se défaire de toute sa cargaison , il s'avance dans les environs de Panama ou de Carthagene , & trouve bientôt à débiter ce qui lui reste. Parmi les marchands , il en vient de fort loin , déguisés en payfans , montés sur des mules , cachant leur argent dans des cruches remplies de farine , qu'ils feignent d'aller vendre dans les villes voisines. Malgré ce déguisement , la crainte d'être découverts les oblige à marcher par des chemins détournés. Quand ils ont payé les marchandises qu'ils ont prises , ils les partagent en petits paquets , en chargent les negres qu'ils viennent d'acheter , se munissent de provisions , & regagnent leurs demeures , en évitant toujours les grandes routes , de peur de rencontrer les officiers du fisc.

Ce commerce , en tems de paix , joint aux captures que l'on fait pendant la guerre , jette dans la Jamaïque , des sommes immenses. Aussi y fait-on des fortunes rapides , quoique les habitans y vivent dans un luxe , qui partout ailleurs les conduiroit bientôt à

une ruine totale. Les habits, les meubles, la table, les équipages, tout porte ici les marques de la plus grande opulence & d'une excessive prodigalité : aussi l'argent ne reste-t-il pas long-tems dans le pays ; car tous les trésors, avec les productions de l'isle, suffisent à peine pour fournir aux frais de ce qui se tire d'Europe & de l'Amérique septentrionale. Les marchandises que l'on porte dans cette colonie, sont des toiles, des dentelles, des draps, des étoffes de soie, des mousselines, du vin, des clincailleries, & généralement tout ce qui peut être l'objet d'un commerce de luxe & d'économie. Il y a des années où cette isle envoie plus de quatre cens mille piaftres dans la Grande-Bretagne. Sa situation la rend infiniment précieuse aux Anglois ; les galions & la flotte qui se rassemblent à la Havane, sont obligés de passer à sa vue ; & ses ports offrent une retraite commode aux armateurs qui, en tems de guerre avec l'Espagne, viennent croiser à la hauteur des côtes du Mexique.

La Jamaïque est divisée en dix-neuf districts ou paroisses, qui font le tour

de l'isle. Les Anglois, après s'en être emparés, y bâtirent Port Royal, qui en devint la capitale. Cette ville étoit située à l'extrémité d'une longue pointe de terre, qui, du côté de la mer formoit un des meilleurs ports de l'Amérique. Mille gros vaisseaux pouvoient y entrer fort à l'aise; & l'eau y étoit si profonde, même auprès des quais, qu'on les chargeoit & déchargeoit avec aussi peu de frais que d'embaras. Cette situation, jointe à l'affluence des pirates qui y arrivoient de toutes parts, rendit en peu de tems cette ville très-florissante, quoique le terrain des environs fût sec & sabloneux; qu'elle ne produisît aucune des choses nécessaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce.

Port-Royal contenoit plus de deux mille maisons parfaitement bien bâties, & qui se louoient aussi cher qu'à Londres. On y voyoit une si grande quantité de monde, qu'on l'eût prise pour une foire, quoique, trente ans auparavant, il n'y eût pas seulement une cabane. En un mot, peu de villes dans le monde égaloient celle-ci pour le commerce, l'opulence, le luxe &

la corruption des mœurs. Elle resta dans cet état jusqu'à l'an 1692, qu'un tremblement de terre la renversa de fond en comble, & n'y laissa pas une maison entière. Un accident si funeste mérite d'être rapporté avec une partie de ses circonstances ; voici une des relations qui furent imprimées alors & que je copie sans y faire de changement, pour ne rien diminuer de l'horreur de ce tableau. L'auteur avoit été lui-même témoin de ce terrible & épouvantable événement.

« Le 7 Juin, entre onze heures & midi, nous sentîmes trembler la maison où j'étois ; & nous vîmes le pavé de la chambre qui se soulevoit. Au même instant nous entendîmes pousser des cris lamentables ; & nous hâtant de sortir, nous eûmes le touchant spectacle d'une foule de peuple qui levoit les mains, en implorant le secours du ciel. Nous continuâmes de marcher dans la rue, où, des deux côtés, nous vîmes tomber des maisons, & d'autres s'enfoncer sous la terre. Le sable s'enfloit sous nos pieds, comme les vagues de la mer, jusqu'à soulever ceux qui étoient des-

» fus ; ensuite il s'ouvrit en profonds
 » abîmes. Bientôt un déluge d'eau sur-
 » vint, & fit rouler de côté & d'autre,
 » quantité de malheureux, qui faisis-
 » soient inutilement les solives des mai-
 » sons renversées, pour se soutenir.
 » D'autres se trouverent enterrés dans
 » le sable, d'où l'on ne voyoit sortir
 » que leurs bras. Je m'étois heureuse-
 » ment placé, avec quinze ou seize
 » personnes, sur un terrain qui de-
 » meura ferme.

» Aussi-tôt que cette violente se-
 » couffe eut cessé, chacun ne pensa
 » qu'à s'afflurer s'il lui restoit quelque
 » chose de sa maison & de sa famille.
 » Je m'efforçai de me rendre chez moi,
 » par-dessus les ruines des édifices,
 » dont une partie flottoit sur l'eau ;
 » mais toutes mes peines furent inuti-
 » les. Enfin je pris un canot ; & me ha-
 » sardant sur la mer même, pour m'a-
 » vancer à la rame vers mon logis,
 » je rencontrai des hommes & des
 » femmes qui flottoient sur divers ma-
 » tériaux. Je pris avec moi autant de
 » monde, que mon canot put en con-
 » tenir ; & je continuai à ramer jus-
 » qu'à l'endroit où je croyois trouver

» ma maison; mais je n'y vis que des
 » ruines; & je ne pus me procurer
 » aucun éclaircissement sur le sort de
 » ma famille. J'allois de vaisseau en vais-
 » seau pour m'en informer; & enfin je
 » retrouvai ma femme, avec deux de
 » mes negres. Elle me raconta qu'étant
 » sortie, en ordonnant à tout son
 » monde de la suivre, elle étoit tombée
 » dans une ouverture, d'où l'eau, qui
 » étoit survenue à l'instant, l'avoit re-
 » tirée; que pendant quelque tems,
 » elle avoit été le jouet des flots; &
 » qu'enfin elle avoit attrapé une pou-
 » tre, à laquelle elle s'étoit tenue at-
 » tachée, jusqu'à ce qu'une chaloupe
 » vînt la prendre, avec les deux negres
 » qui ne l'avoient pas abandonnée.

» Pendant ce récit, nous vîmes tous
 » les quais s'abîmer à la fois; plusieurs
 » marchands furent engloutis avec
 » leurs familles & leurs effets. Ce quar-
 » tier fut totalement inondé; & dans
 » celui de l'église, où étoit ma maison,
 » l'eau montoit jusqu'au toit des édifi-
 » ces qui subsistoient encore. La terre
 » s'ouvrant en plusieurs endroits, a dé-
 » voré un grand nombre d'habitans,
 » qu'elle a vomis dans d'autres lieux,

» Plus de mille acres de terre se font
 » enfoncés. Il ne reste pas une maison
 » sur pied dans la presqu'isle. Les deux
 » grandes montagnes qui étoient à l'en-
 » trée, font tombées dans l'espace qui
 » les séparoit ; & s'étant jointes ensem-
 » ble, elles ont arrêté le cours de la
 » riviere, qui est demeurée à sec pen-
 » dant plus d'un jour ; on y a pris une
 » quantité prodigieuse de poissons ; &
 » ce secours a servi du moins au sou-
 » lagement des malheureux. Une autre
 » montagne s'est fendue, & tombant
 » sur les terres voisines, a couvert
 » plusieurs établissemens, & détruit un
 » grand nombre de colons. Il y a des
 » plantations qui se trouvent éloignées
 » d'un demi-quart de lieue de leur pre-
 » miere situation. L'eau de tous les
 » puits monta jusqu'au sommet de l'ou-
 » verture ; plusieurs vaisseaux furent
 » mis en pieces, & d'autres coulés à
 » fond. Une frégate fut poussée, par
 » l'étrange mouvement des eaux, &
 » par l'affaïssement du quai, sur le som-
 » met de quelques maisons abîmées, où
 » ayant été arrêtée par les inégalités
 » des toits, elle sauva beaucoup de
 » monde.

» Pendant ce tems-là , le ministre
 » exhortoit le peuple à se mettre en
 » prieres ; & l'on remarqua que plu-
 » sieurs juifs , non-seulement se mirent
 » à genoux , pour suivre l'exemple des
 » chrétiens , mais que dans l'excès de
 » leur consternation , ils invoquerent
 » hautement le nom de Jesus-Christ.

» Un bruit lugubre , qui se fit en-
 » tendre dans les montagnes , causa
 » tant de frayeur aux déserteurs ne-
 » gres , qu'ils revinrent demander grace
 » à leurs maîtres. Mais tandis que les uns
 » donnoient des marques de conver-
 » sion , d'autres pilloient les maisons
 » qui étoient entieres , quoique sub-
 » mergées jusqu'aux balcons. Il est vrai
 » qu'un second tremblement de terre
 » les fit tous périr. Il se fit , en divers
 » endroits , de prodigieuses ouvertu-
 » res , dont la plupart se refermerent
 » presque aussi-tôt. Dans les unes on
 » vit tomber une infinité de personnes
 » qui n'ont plus reparu. Dans d'autres
 » l'eau sortant à grands flots , rendit au
 » jour plusieurs cadavres qui avoient
 » été engloutis. Ici des hommes pris
 » dans les fentes par le milieu du corps ,
 » étoient ferrés mortellement ; là , on

» ne leur voyoit que la tête ; & pen-
 » dant que la nature étoit dans ces af-
 » freuses convulsions , les habitans
 » couroient au hafard , pâles & trem-
 » blans , comme autant de fantômes ,
 » dans l'idée que la forme générale du
 » monde étoit menacée de fa diffolu-
 » tion. Personne n'eut assez de liberté
 » & de présence d'esprit , pour comp-
 » ter le nombre de ces secouffes , com-
 » me , à force d'expériences , les Péru-
 » viens en ont pris l'usage ; mais il est
 » certain qu'elles durèrent plus d'un
 » mois dans toute l'étendue de l'isle.
 » Un grand nombre de plantations ,
 » d'habitans , d'arbres , de maisons ,
 » furent entraînés dans le même trou.
 » On est persuadé que toutes les mon-
 » tagnes se font abaiffées , & que leur
 » beauté n'est plus la même. Tant de
 » mouvemens ont déraciné une partie
 » des arbres , dont on a vu des millions
 » flotter ensuite dans les mers d'alen-
 » tour , soient qu'ils y aient été portés
 » par les vents , ou jettés par les agita-
 » tions de la terre.

» On fait monter à plus de six mille
 » personnes , le nombre des malheu-
 » reux qui périrent dans ce désastre.

» Après la grande secouffe , la plupart
 » de ceux qui échapperent à la ruine de
 » Port-Royal , prirent le parti de se
 » retirer sur les vaisseaux qui se trou-
 » verent dans le port ; & jusqu'à la
 » fin des tremblemens , ils ne quitterent
 » point cette retraite ».

Ainsi périt une des plus belles villes de l'Amérique , & des plus riches de l'univers. Dix ans après qu'elle eut été rebâtie , elle fut détruite une seconde fois , par un accident qui la réduisit en cendres. Malgré ces malheurs , les habitans , séduits par la commodité de son port , la releverent de nouveau ; mais un ouragan furieux la ruina une troisieme fois ; & dès-lors cet endroit fut regardé comme un lieu de malédiction. Le Conseil défendit d'y reconstruire l'ancienne ville , & d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les habitans allerent s'établir de l'autre côté de la baie , où ils éleverent une nouvelle cité appelée Kingston. Cette place est devenue considérable ; on y compte onze à douze cens maisons bien bâties , quoique fort basses. Elles sont ornées de portiques , & ont toutes les commodités convenables dans un climat chaud.

Quoique Port-Royal ne subsiste plus dans son premier état, il forme cependant encore une petite ville assez jolie, défendue par le fort Charles, dont on vante les ouvrages, & munie de soixante piéces de canons. On y voit une très-belle église, un hôpital pour les matelots hors de service, un arsenal & des magasins. Le port n'a pas cessé d'être un des plus beaux & des plus sûrs du monde, où mille vaisseaux, comme je l'ai dit, peuvent mouiller à couvert de toutes sortes de disgraces. Il est vrai qu'on ne peut y aborder que de jour, ni en sortir que pendant la nuit, parce que les vents de terre ne s'élevent que quand le soleil est couché, & qu'au contraire, tant qu'il est levé, il regne continuellement des brises, qui poussent la mer contre les côtes.

Sant'-Yago de la Vega, appelée aussi Spanish-Town, quoiqu'inférieure à Kingston par sa grandeur & son district, est aujourd'hui la capitale de l'isle, comme elle l'étoit du tems des Espagnols. Elle est habitée par quantité de personnes opulentes, qui y font beaucoup de dépenses. C'est le séjour du gouverneur, & de la plupart des offi-

ciers militaires. Il y a une salle de spectacle, une troupe de comédiens, & même des auteurs qui composent, dit-on, d'assez bonnes pièces de théâtre. L'assemblée générale, & les cours souveraines de judicature y tiennent leurs séances. Ces insulaires se distinguent par le luxe des habits & la bonne chère. On y voit un grand nombre d'équipages, & tout ce qui peut contribuer à rendre une ville brillante & agréable. Les assemblées & les bals sont aussi fréquens ici qu'à Londres; & l'on y mène une vie aussi gracieuse, que si l'on étoit dans le voisinage de la Cour d'Angleterre. Le palais du gouverneur borde la grande place, & consiste en plusieurs beaux bâtimens, dont une partie est à double étage. Il est accompagné d'un fort beau jardin; quoique dans un pays où le printems est perpétuel, on s'attache peu aux agrémens de cette nature. En général, les plus belles maisons de Spanish-Town sont basses & d'un seul étage, par la crainte des ouragans; mais elles sont lambrifées des bois les plus précieux. Chacune a son perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri

contre la chaleur du jour, & le soir, à prendre le frais. En général, ce n'est point ici qu'il faut chercher des beautés dans l'architecture; les bâtimens publics ont un air de propreté, mais rien d'élégant. Les églises sont construites en forme de croix, avec un petit dôme pour clocher. Elles ont des murailles fort hautes, sont pavées en dedans, & simplement ornées. Le clergé ne les fréquente guere; & les portes en sont rarement ouvertes.

Les autres villes de la Jamaïque méritent peu d'attention; les colons en général se plaisent à vivre séparément à la campagne. On divise en trois classes les habitans de l'isle: les maîtres, les domestiques, & les esclaves. On pourroit en faire une quatrième des matelots & armateurs, qui parcourent sans cesse les côtes, soit pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre, soit pour faire des prises, en tems de guerre sur les ennemis. A considérer les avantages qu'ils procurent à la colonie, cette espece de gens ne contribue pas moins à sa force, qu'à son opulence.

Les chefs de plantations vivent

non-seulement dans l'abondance, mais dans une pompe égale à celle des plus grands seigneurs d'Europe. Ils ont des carrosses à six chevaux, précédés & suivis d'une nombreuse livrée, sans y comprendre les negres qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent sur toutes les autres colonies, par le luxe & la magnificence. Si j'en crois M. Shirley, il se trouve d'anciens colons qui peuvent passer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un M. Beikfort, qui possède vingt-deux plantations, dans lesquelles on compte plus de douze cens esclaves; & son argent en banque, ou diversement placé, monte à plus de quinze cens mille guinées.

Ce que j'ai dit du faste de ces insulaires dans les habits, ne regarde que les jours de fête ou d'assemblée; car les vêtemens ordinaires sont peu parans. Des bas de fil, des caleçons de toile, une veste de même, un mouchoir lié autour de la tête, & un chapeau par-dessus, voilà ce que la chaleur permet de supporter. On réserve la perruque & la soie pour le dimanche. Les negres vont nus, excepté ceux qui

accompagnent leurs maîtres : ils sont alors vêtus de livrée ; & c'est la plus grande peine qu'on puisse leur faire. Les femmes sont aussi bien mises qu'en Europe. On oblige les négresses à se couvrir d'un jupon, dans les villes seulement ; car à la campagne, elles paroissent étonnées, quand je détournois la vue à leur rencontre, quelquefois par modestie, le plus souvent par dégoût.

Les boissons les plus communes à la Jamaïque, sont le vin de Madere & le punch. Le premier, mêlé avec de l'eau, n'est que pour les honnêtes gens. Le peuple & les domestiques usent beaucoup de l'autre ; ils le nomment kill devil (tue diable), & ce nom lui convient d'autant mieux, qu'il n'y a pas d'année, qu'il ne fasse périr une infinité de personnes. Cette liqueur se fait avec deux parties de rum, ou eau de-vie de sucre, sur une d'eau. On y met de la canelle & du girofle en poudre, du citron, beaucoup de muscade, une croûte de pain rôtie, & des jaunes d'œufs, qui la rendent épaisse comme du brouet. Souvent, au lieu d'eau, on y mêle du lait ; & c'est la plus estimée.

Cette boisson échauffe le sang, & cause bientôt une fièvre, qui, en peu d'heures, vous met au tombeau. On dit cependant que c'est une chose excellente pour la poitrine, quand on est fait à l'air du pays; mais elle est mortelle aux nouveaux débarqués qui en prennent avec excès; & le plus sage est de s'en abstenir entièrement.

Quoiqu'on tire beaucoup de farine de la Nouvelle-Angleterre, & que chaque maison ait un four pour son usage particulier, cependant le pain que l'on mange ici le plus communément, est fait de manioc, ou de différentes especes de racines, & les habitans le préfèrent au pain ordinaire. La viande de bœuf ne vaut pas la nôtre, & n'est guere bonne qu'à faire de la soupe. Celle du cochon est d'une délicatesse qui l'emporte sur toute autre; le mouton & l'agneau sont passables. On ne donne aux domestiques, que du bœuf salé d'Irlande; & il est souvent très-mauvais. Les negres vivent de harangs & de poisson sec, qui est à si bas prix, que cent livres pesant ne coûtent quelquefois pas dix sols de notre monnoie. Un autre ragoût, très-délicat pour

eux, ce sont les rats. L'isle en est couverte ; & vous ne sauriez croire le dégât qu'ils font aux plantations. Ils ont leurs nids auprès des cannes de sucre, dont le suc leur sert de nourriture. Pour encourager les esclaves à les détruire, on leur donne deux bouteilles de rum pour chaque cent qu'ils ont tué ou pris dans des pièges. Quand ils en ont attrapé, ils les font cuire, & les mangent avec délice. Ce mets est pour eux, ainsi que les chats, tout ce qu'il y a de plus délicat. Ils ne croient pas avoir fait bonne chère, lorsqu'il n'y en a pas dans leurs fricassées.

On ne cultive ici ni les sciences ni les arts ; il n'y a pas même d'école publique dans toute l'isle. Plusieurs donations considérables ont été faites à dessein d'y en établir, & toujours sans effet. L'emploi de maître d'école, de professeur ou de régent, est regardé comme méprisable ; & l'on ne voudroit pas fréquenter ceux qui oseroient l'exercer. Les personnes riches envoient leurs enfans en Angleterre, pour y recevoir une éducation conforme à leur état ; les autres manquent absolument d'éducation. Un enfant, jusqu'à l'âge
de

de huit ans, passe son tems avec les negres, prend leur langage, leur maniere de vivre, & tous les vices que peut produire la fréquentation de ces êtres grossiers, ignorans & brutaux. Quand il fait un peu lire, on le croit assez instruit, & on le laisse se divertir avec les jeunes gens de son âge.

Il n'y a peut être pas d'endroit dans le monde, où l'argent soit aussi commun qu'à la Jamaïque : on n'y voit point de monnoie de cuivre ; & la moindre piece est de huit sols. Il n'y a d'argent courant, que les pieces d'Espagne ; on n'en voit de celles de la Grande Bretagne, que dans les cabinets des curieux.

La vie est d'une cherté excessive ; on ne trouve à dîner nulle part, à moins de six francs par tête ; & le prix ordinaire des pensions par semaine, est de trois livres sterlings, qui en valent quatre à la Jamaïque ; on a haussé du quart le prix des especes, pour empêcher leur transport hors de l'isle.

Le gouvernement politique, civil, militaire & ecclésiastique de ce pays, est une image de celui des isles Britanniques, & en général de toutes les

autres colonies qui dépendent immédiatement du roi d'Angleterre. Le gouverneur représente le Monarque ; le Conseil, la Cour des Pairs ; l'assemblée générale, la Chambre des Communes. Cette assemblée dresse les loix & les propose, établit les impôts, regle la maniere de les percevoir, & a droit d'appeller devant elle tous les Officiers de l'isle, pour y rendre compte de leur administration. Le gouverneur est chargé de tenir la main à l'exécution des réglemens & arrêts de l'assemblée. Dans les affaires majeures, inopinées, & sur lesquelles l'assemblée n'a rien statué, il ordonne provisoirement ; mais il est obligé de consulter le Conseil, & de se conformer à l'avis de la pluralité. Comme il nomme les membres de cette compagnie, & qu'il lui est facile de les faire destituer, il dirige leur voix suivant son opinion.

La Cour souveraine qui connoît de toutes sortes de procès civils & criminels, ne s'assemble que trois fois l'an ; & chacune de ses séances est limitée à vingt-un jours. Il est étonnant combien d'affaires elle expédie en si peu de tems. La milice est subordonnée à des offi-

ciers nommés par le gouverneur. Tout homme , depuis quinze ans jusqu'à soixante , est obligé de s'enrôler pour servir à pied ou à cheval. Le fantassin doit se pourvoir d'un fusil en bon état, d'une épée , d'un pistolet , & d'une certaine quantité de poudre & de plomb. Le cavalier est tenu de se présenter avec un cheval , des armes , & tout le reste de l'équipage. Aucune personne enrôlée ne doit s'éloigner sans permission de son capitaine ; & celui-ci ne peut refuser un congé par écrit , au soldat qui va s'établir hors de sa paroisse.

Dans un tems où il y a craindre quelques hostilités , le commandant regle tout pour la défense de l'isle , avec plein pouvoir & autorité entiere , de l'avis cependant du Conseil de guerre. Mais dès qu'on a mis bas les armes , les réglemens militaires cessent d'avoir lieu ; & les loix communes commencent à revivre. Les blessés sont pensés , & les estropiés entretenus sur les revenus publics. Tous les dommages soufferts à l'occasion de quelque attaque de l'ennemi , sont évalués sur

les ordres du gouverneur ou du Conseil, & payés sur le champ.

Les assemblées des sacristies levent, sur les paroisses, les taxes nécessaires pour l'entretien des ministres, le soulagement des pauvres, & la fabrique des églises. Toutes les colonies Angloises de l'Amérique sont soumises, pour le spirituel, à l'autorité de l'évêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque, que des ecclésiastiques sans science & sans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent instruire, l'exemple du libertinage & de la débauche.

Les domestiques qui font leur devoir, sont considérés & favorisés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les servir. Il y en a, qui après avoir rempli le tems de leur engagement, sont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de sévérité; pour la moindre faute, ils sont chargés de fers. Les vivres leur sont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus

souvent cette espèce de gens, c'est leur trop grande intimité avec les negres, qui les engagent quelquefois à trahir leur devoir. Au reste leurs fonctions sont moins pénibles que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de servir pendant trois ou quatre ans. On les appelle les *trente-six mois*, parce que leur engagement est au moins de ce terme. Il en vient beaucoup d'Angleterre; & ce sont presque toujours des gens sans ressource, que la misere ou des crimes obligent de passer dans les isles.

Dès qu'il arrive un vaisseau chargé de marchandise, les maîtres des plantations accourent sur le rivage, pour passer contrat avec eux. C'est quelque chose de touchant, de voir ces malheureux passer en revue devant leurs futurs tyrans, qui les épluchent & les examinent à peu près comme nous faisons un cheval. Chacun choisit ceux qui lui plaisent davantage. Quand ils ont été bien nourris & bien traités durant la traversée, ils ont un air de vigueur, de santé & de fraîcheur, qui les fait prendre au premier aspect. D'autres sont exténués, & semblables à des

quelettes. On peut lire dans leur contenance sombre & abattue les mauvais traitemens qu'ils viennent d'essuyer sur mer. Il est horrible à raconter toutes les barbaries qu'on exerce quelquefois contre eux pendant la route. Un mot, un regard équivoque passe pour un dessein de mutinerie, & est puni par un jeûne sévère, les menotes, la fustigation, ou autres châtimens de ce genre. Les colons sont tenus, sous peine d'amende, d'instruire le commissaire du nombre de domestiques & d'esclaves qu'ils ont sous leurs ordres; & celui-ci est obligé sous la même peine, de s'en faire rendre compte tous les six mois, pour en instruire la première assemblée de juges, qui se tiendra dans la paroisse. Quiconque trafique avec des domestiques ou des esclaves, sans le consentement de leur maître, doit payer à celui-ci dix livres sterlings, & le triple de la valeur des effets achetés. Un domestique qui ose frapper son maître, ou son inspecteur, doit servir sans gage pendant un an.

Si un esclave negre tombe dans la même faute, il est condamné, la première fois à être fustigé; la seconde,

fouetté, marqué de feu au visage, & à avoir le nez fendu; & la troisième, à la mort. Il n'y a point de pays où ils soient punis avec tant de barbarie, & où on les fasse périr plus cruellement. Un negre rebelle, qui aura battu trois fois un blanc, est brûlé vif, & expire dans des tourmens inouis. On le conduit au lieu de l'exécution; on le couche sur le ventre, attaché avec des chaînes, les bras & les jambes étendus, ensuite on lui met le feu aux pieds: & la chaleur gagne ainsi peu à peu, jusqu'aux parties supérieures. Quelquefois on les fait mourir de faim; & pour rendre son supplice plus cruel, on met devant lui un pain auquel il ne peut atteindre, mais qu'il a perpétuellement sous les yeux. On a vu de ces malheureux se manger les bras, & expirer dans des douleurs terribles. L'état de ce pays peut seul excuser ces traitemens inhumains; car il ne seroit pas possible de vivre en sûreté au milieu d'une multitude d'esclaves, si on ne les contenoit dans le devoir avec la plus grande sévérité. Leur nombre excède de moitié celui des autres habitans. Il y a dans l'isle soixante mille

blancs & cent vingt mille negres. Mais j'aurai encore occasion de vous parler d'eux plus d'une fois, lorsqu'après mon voyage de la Louifiane, où M. Shirley veut bien avoir la complaisance de m'accompagner, nous reviendrons ensemble, par le Mexique, dans les autres isles du golphe de ce nom.

Je suis, &c.

A la Jamaïque, ce 30 Juin 1749.

Fin du tome IX.



T A B L E

D E S

M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

L E T T R E C I.

LE CANADA.

L A Gaspasie.	Page 5
La ville de Quebec, mœurs des habitans.	8
Premiers établissemens des François.	11
Lacs du Canada, leurs environs.	14
La ville de Montréal.	17
La cascade de Niagara.	19
Langue Huronne & Algonquine.	20
Les Iroquois, peuple belliqueux.	23
Leur gouvernement, leurs mœurs.	24
Leur habillement.	28
Leurs mariages.	30
Leurs armes, leurs guerres.	34

Leur maniere de combattre.	35
Leurs prisonniers de guerre.	36
Leur cruauté dans les tourmens.	39
Exemple de force & de courage.	41
Leurs traités de paix.	44
Leur éloquence , leurs harangues .	<i>ibid.</i>
Leur commerce avec les Européens.	51
Leur religion.	<i>ibid.</i>
Leur puissance.	53

LETTRE CII.

SUITE DU CANADA

R IGUEURS des saisons dans le Canada.	56
Les Hurons , peuple du Canada.	57
Maniere dont ils font la guerre.	<i>ibid.</i>
Arrivée des vainqueurs.	59
L'enlèvement des chevelures.	62
De la distribution des prisonniers.	63
Préparation à la guerre.	67
Comment ils attaquent l'ennemi.	68
Discours , festins , danses militaires.	73
Départ pour la guerre.	79
Le okki ou manitou.	81
Les jongleurs du Canada.	84
Maniere de vivre pendant la guerre.	86
Comment ils gardent leurs prisonniers.	89
Maniere de combattre.	90

L E T T R E C I I I .

S U I T E D U C A N A D A .

M ARIAGES des Hurons.	94
Du divorce.	100
Exemple fingulier de vengeance.	102
Grossesse des Huronnes.	105
Leur attachement pour leurs enf ns.	107
Education des enfans chez les Hurons.	108
Noms qu'ils reçoivent.	112
Amitiés particulieres chez ces peuples.	115
Exemple remarquable de ces amitiés.	118
Portrait des sauvages Canadiens.	119
Leurs habillemens.	121
Comment se préparent les pelleteries.	124
Les figures gravées sur le corps.	125
Caracter des sauvages.	129
Insensibilité des enfans pour leurs peres.	130
Noblesse & égalité d'ame de ce peuple.	132
Honneteté & déference mutuelle.	134

L E T T R E C V .

S U I T E D U C A N A D A .

D IFFÉRENTES classes de Hurons.	136
Ordre des successions.	138

492	T A B L E	
Gouvernement de ce peuple.		135
Sa maniere de négocier.		143
Punition des coupables.		144
Religion des Hurons.		150
Ils admettent l'immortalité de l'ame.		155
Les songes.		157,
Ce que c'est que la fête des songes.		161
Les jongleurs sont leurs medecins.		164
Comment ils traitent leurs malades.		166

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

SÉPULTURE & funérailles des Hurons.	173
Austérité des loix du deuil.	178
Fêtes des morts chez les Hurons.	180
Affection de ce peuple envers les morts.	184
Des principales danses des sauvages.	185
La danse du calumet.	186
La danse de la découverte.	189
Danses satyriques.	191
Danses pour la guérison des malades.	192
Des principaux festins des Hurons.	194
Festin où tout se mange.	195
Festin à chanter.	196
Jeux des sauvages.	198
La chasse de l'ours.	203
Le retour de cette chasse.	207
Combien on estime un bon chasseur.	208
La chasse de l'original, sa description.	<i>ibid.</i>
Le carcajou, ennemi de l'original.	211

L E T T R E C V I.

S U I T E D U C A N A D

T RAITÉS chez les Hurons.	213
Traités de commerce.	217
Colliers de porcelaine.	218
Les bateaux des Hurons.	221
Dangers de ces bâtimens.	224
Idee d'un conseil tenu par les Hurons.	228
Ces peuples connoissent l'astronomie.	230
Leurs campemens.	231
Persecution des chiens chez les sauvages.	233
Les Hurons supportent la faim.	234
Persecution des moucheron.	235
Bœufs sauvages du Canada.	236
Chasse de ces animaux.	237
Chevreuil du Canada.	238
Chasse que font les renards.	239
Villages des Hurons.	240
Comment ils construisent leurs cabanes.	241
Comment ils cultivent la terre.	244
Ces travaux regardent les femmes.	245
Comment elles sement le maïs.	246
Le travail des champs se fait en commun.	247
Comment on conserve le maïs.	248
Ce que c'est que la sagamité.	249
Le peu de prévoyance des sauvages.	250
Leur peu de délicatesse.	251
Diverses productions du pays des Hurons.	253
Boissons qu'ils tirent de l'érable.	254

L'herbe à la puce.	255
Le gin-seng.	256

LETTRE CVII.

SUITE DU CANADA.

L E village de Lorette au Canada.	257
Mœurs des habitans de ce village.	<i>ibid.</i>
Difficulté de convertir les sauvages.	260
Singularité de leurs raisonnemens.	261
D'où vient le nom de Huron.	263
Préjugés détruits par les missionnaires.	265
La France s'intéresse à leur conversion.	266
Arrivée des Ursulines à Quebec.	267
La ville des Trois-Rivieres.	270
Excès des Hurons pour l'eau-de-vie.	272
Intrépidité de deux Canadiennes.	273
Les seigneurs de paroisses dans ce pays.	276
Les François Canadiens.	277
Caractere des Créoles.	279
Gouvernement du Canada.	282
Les colonies du Canada.	290

LETTRE CVIII.

COLONIES ANGLOISES.

C OLONIE de la nouvelle Angleterre.	292
A quoi elle doit son établissement.	293

DES MATIERES. 495

Gouvernement actuel de cette colonie.	296
Ses missionnaires.	298
Intolérance des premiers habitans.	299
Procès criminel contre les sorciers.	300
Autres persécutions.	304
La ville de Boston.	310
Description du port de Boston.	<i>ibid.</i>
Mœurs des habitans de cette capitale.	313
Secte particuliere de Rhode-Island.	<i>ibid.</i>
Commerce de la Nouvelle-Angleterre.	315
Administration de cette colonie.	318
Extrait des loix pénales.	319
La Nouvelle-Yorck.	320
Situation de sa capitale & sa description.	321
Gouvernement de cette colonie.	323
La ville d'Albanie.	325
Habitans de la Nouvelle-Yorck.	326

LETTRE CIX.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

H ISTOIRE de la Pensylvanie.	328
Description de Philadelphie.	<i>ibid.</i>
La secte des Dunkards.	331
Réglemens pour la Pensylvanie.	334
Le fondateur de cette colonie.	335
Gens de guerre en Pensylvanie.	337
Liberté des Pensylvaniens.	338
Mœurs des Pensylvaniens.	<i>ibid.</i>
Affaires criminelles ; trait plaisant.	341
En quoy consiste la monnoie courante.	342

Trait d'un Indien sur les Quakers.	344
Productions de la Pensylvanie.	<i>ibid.</i>
Serpens à sonnettes.	343
Description de ce reptile.	347
Antidote contre ses morsures.	348

L E T T R E C X.

'S U I T E D E S C O L O N I E S A N G L O I S E S.'

L A Virginie , & le chevalier Raleigh.	350
Pocahontas , fille d'un chef Indien.	351
La baie de Cheseapeak , Williamsbourg.	356
Le principal commerce de la Virginie.	357
Gouvernement de la Virginie.	360
Ordre établi pour les domestiques.	362
Comment s'est peuplée cette colonie.	363
Fertilité de ce pays ; ses productions.	367
Indiens naturels , leurs chefs.	370
Le Maryland , son histoire.	372
Façon de vivre de ses habitans.	375
Histoire de la Caroline.	376
Charles-Town , capitale de la Caroline.	379
Productions du pays.	<i>ibid.</i>
La Georgie , son gouvernement.	380
Ses productions naturelles.	382
Colonies Angloises & Françoises.	382

L E T T R E C X I.

L A F L O R I D E.

DÉCOUVERTE de la Floride.	391
Idées romanesques sur ce pays.	<i>ibid.</i>
Perfidie d'un capitaine Espagnol.	393
Espagnol pris par des Indiens.	396
Princesse du pays.	398
Colonie de hugenots en Floride.	402
On ne trouve point d'or dans ce pays.	403
Exemple terrible de famine.	404
Les Espagnols détruisent les François.	407
Vengeance d'un gentilhomme François.	409
Mœurs & coutumes des Floridiens.	410
Leurs guerres.	412
Education qu'on donne aux enfans.	414
Le fort de Saint-Marc dans la Floride.	415
Le fort de Saint-Joseph.	416
Capitale de la Floride Espagnole.	417
Les isles Lucayes.	<i>ibid.</i>
L'isle de la Providence.	419
L'isle de Cuba, la ville de la Havane.	421
L'embarquement des piastres.	422
Etablissement des Espagnols à Cuba.	423
Cruauté des Espagnols.	425
Division de l'isle de Cuba.	426

L E T T R E C X I I .

L A J A M A Ï Q U E .

L'ISLE de la Jâmaïque.	428.
Etablifsemens des Espagnols.	430
Leur indolence.	432
Ils abandonnent cette isle aux Anglois.	433
Leurs esclaves de la Jâmaïque.	<i>ibid.</i>
Progrès de cette colonie.	434
Les Flibustiers.	435
Commencemens de cette milice.	436
Les loix qu'ils établissent entre eux.	438
Leur haine contre les Espagnols.	439
Leur ardeur dans les combats.	441
Comment ils en ufoient après la victoire.	442
Leur religion & leur bonne foi.	443
Vaiffeaux qu'ils attaquoient le plus volontiers.	<i>ibid.</i>
Noms & actions de plusieurs Flibustiers.	444
Le célèbre Morgan , Flibustier Anglois. Ses expéditions inouïes.	446
Il attaque Porto-Bello , s'en rend maître.	448
Violence de ces corsaires.	449
Saccagement de Panama.	450
Fortune de Morgan.	452
Il est envoyé dans les prisons d'Angleterre.	453
Cruauté des Espagnols.	454
Histoire tragique à ce sujet.	<i>ibid.</i>
Colonie de Surinam à la Jâmaïque.	456.

DES MATIERES. 499

Productions naturelles de cette isle.	457
Le piment.	<i>ibid.</i>
Le rum ou tafiat.	459
Autres productions.	460
Commerce du bois de campêche.	462
Contrebande faite par les Jamaïcains.	<i>ibid.</i>
Luxe excessif de ces insulaires.	464
La ville de Port-Royal à la Jamaïque.	466
Renversée par un tremblement de terre.	467
Rebâtie & détruite eun seconde fois.	473
Sant'Yago de la Vega, ou Spanish-Town.	474
Différentes classes des habitans.	476
Leurs habillemens.	477
Boissons dont usent ces insulaires.	478
Leur nourriture.	479
L'éducation de la jeunesse.	480
Goave nement de l'isle.	482
Comment on y traite les domestiques.	485

Fin de la table des matieres.

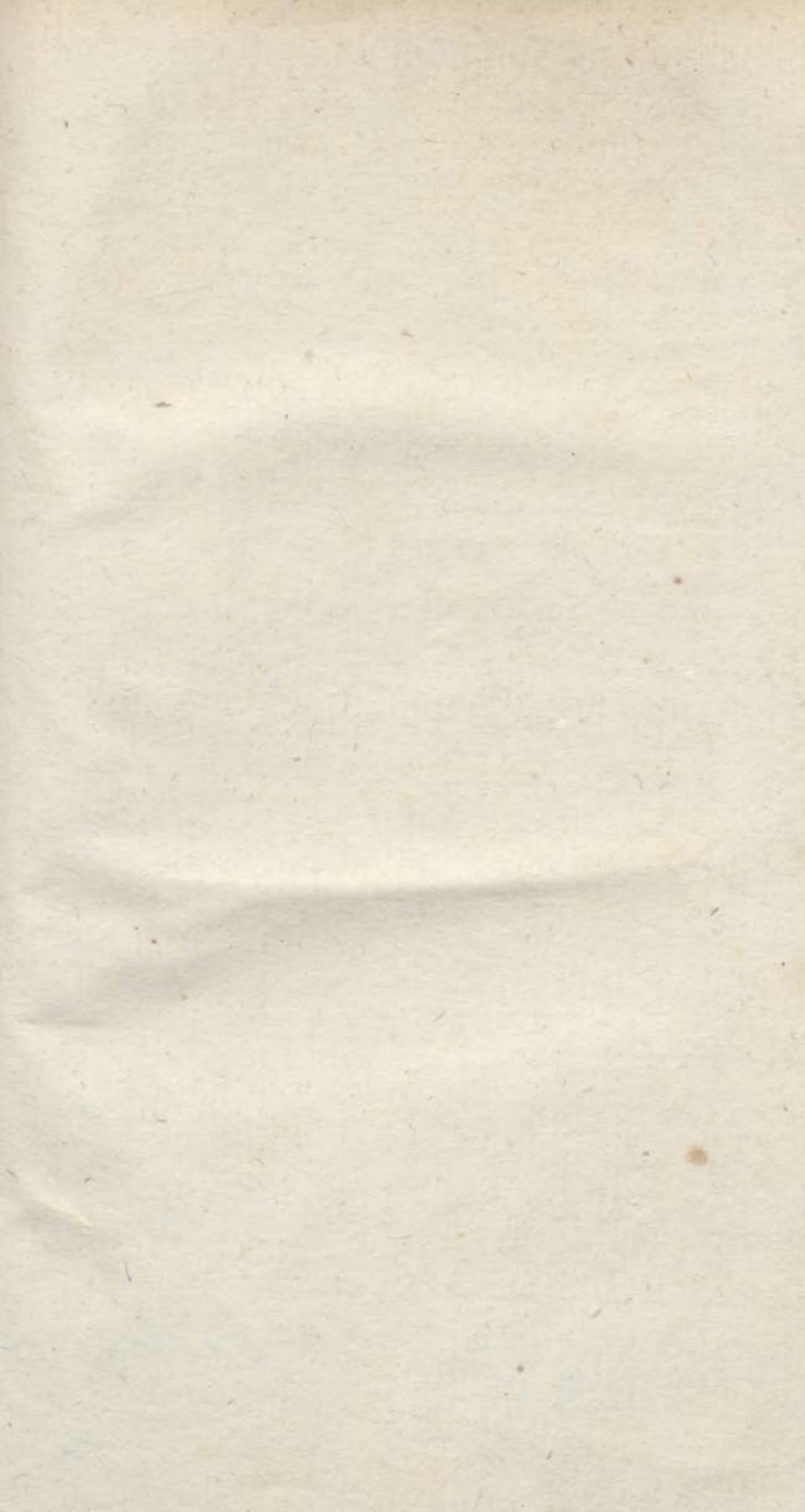
PRIVILEGE DU ROI.

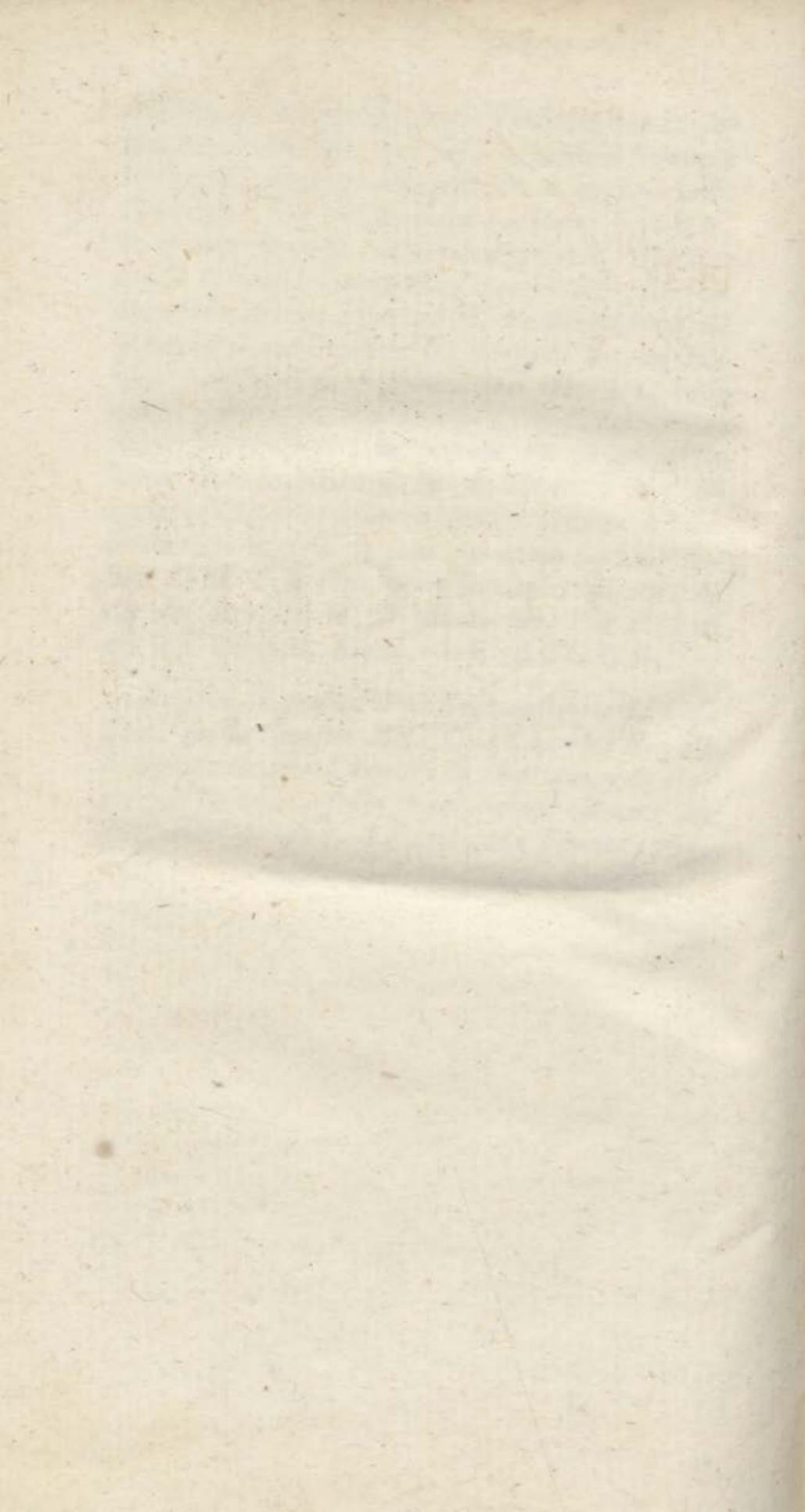
LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le sieur Abbé DE LA PORTE, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre, *Le Voyageur François*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer sondit Ouvra e autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & au res personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit

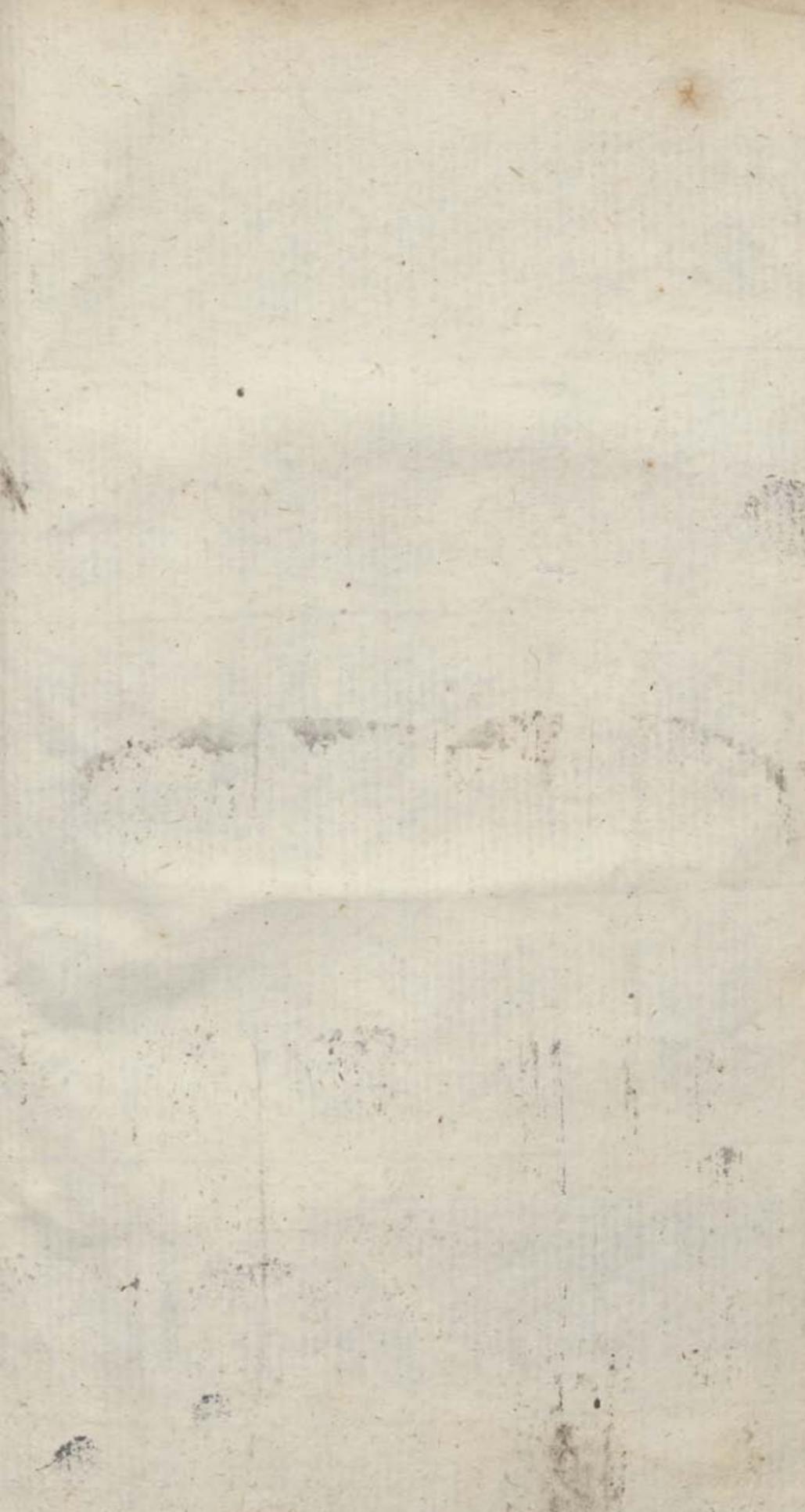
de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers au lit Exposé ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, & attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MEAUX; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun

trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le douzieme jour du mois de Décembre, l'an mil sept cent soixante quatre, & de notre regne le cinquantieme. Par le Roi en son Conseil. Signé, LE BEGUE.

*Registré le présent Privilege ensemble la Cession, sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 121, folio 249, conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 5 Février 1765.
Signé, LE BRETON, Syndic.*











Médiathèque Caraïbe



3 5100 00010118 5